DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13169 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 2 JUIN 1987

M. Gorbatchev punit ses militaires

M. Gorbatchev n'a apparemment aucun goût pour la plaisanterie lorsque la sécurité de l'URSS est en jeu. Ce qui avait commencé comme un incroyable fait divers avec l'atterrissage inattendu d'un petit avion blanc sous les murs rouges du Kremlin se termine par une rafale de destitutions. Les plus hauts responsables de l'armée se trouvent mis en cause. Des termes comme « négligence », « hésitation inadmissible », « absence de vigilance », « manquements sérieux » en disent long sur l'irritation qui s'est manifestée lors de la réunion du bureau politique consacrée, samedi, à cette affaire. Si le ridicule tue, il doit être combattu. En conséquence de quoi il convient de « renforcer la direction du ministère de la défense de l'URRS ».

Le contraste est flagrant avec la manière dont le pouvoir politique avait réagi dans le drame du Boeing sud-coréen abattu en mer d'Okhotsk au mois de septembre 1983. *Là, déjà*, les défaillances des militaires avaient été incroyables. Non seulement l'appareil avait pu survoler pendant plusieurs heures, sans être intercepté, une région particulièrement sensible du territoire de l'URSS mais on sut plus tard qu'ordre avait été donné de le *détruire – au prix de deux cent* soixante-neuf victimes qui n'ont pas amélioré la réputation de l'Union soviétique – sans que la cible ait été clairement identifiée et reconnue comme un avion civil.

Aucune sanction n'avait alors été annoncée – du moins publiquement. On laisse entendre dans certains cercles, que le départ, un an plus tard, du *maréchal* Ogarkov de son poste de chef d'état-major *général* des *armées* était une conséquence de cette tragique bavure. Mais Iouri Andropov, à l'époque secrétaire *général du PC soviétique*, couvrait ses militaires en laissant entendre que les services spéciaux américains étaient les premiers responsables.

C'est aujourd'hui l'inverse qui se produit. Ce sont les responsables des forces armées qui sont, sans délai, mis en accusation. On *en tirera, à ce stade*, trois conclusions. La première est que les forces armées soviétiques ne brillent pas par leur efficacité et qu'elles sont loin d'être au premier rang, *du moins pour certaines*, dans l'entreprise de rénovation lancée par M. Gorbatchev.

La deuxième est que ce dernier a sauté sur l'occasion pour prendre des décisions qui traduisent à l'évidence son peu de considération pour les autorités militaires. La troisième est qu'il avait les moyens de le faire. Seul ou au prix d'un indispensable accord avec le numéro deux du régime, M. Ligatchev ? Le fait est que l'affaire a été jugée et tranchée rapidement, au détriment de maréchaux qui tardent à mettre leurs pendules à *l'heure et qui se voient rappeler* que leur rôle est celui d'exécutants vulnérables du pouvoir politique.

L'autorité personnelle de M. Gorbatchev ne peut que s'en trouver renforcée, à l'heure où se manifestent de plus en plus clairement de vives résistances à ses projets de « restructuration » du régime. Reste à savoir si ce succès ne s'accompagne pas sur d'autre plans – ceux des statuts du parti ou de la réforme économique *par exemple* – de concessions notables à ses adversaires. Le prochain plénum du comité central, prévu dès ce mois-ci, devrait permettre d'en savoir un peu plus long.

(Lire nos informations pages 2 et 3.)

A bord de son hélicoptère

Le premier ministre libanais est tué dans un attentat

Le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a été tué, le lundi 1er juin, dans un attentat contre l'hélicoptère qui le ramenait du nord du pays à Beyrouth. Selon certaines sources, l'appareil a été pris sous le feu de tirs en provenance de positions non identifiées, alors qu'il survolait une zone chrétienne ; selon d'autres, il a été endommagé par l'explosion d'une bombe placée sous un des sièges, dans une petite valise.

« Un cabinet de désunion nationale »

L'appareil avait pu se poser en catastrophe sur la piste de Halate (en secteur chrétien). Les trois hommes ont été conduits d'urgence dans un hôpital de Beyrouth-Est (secteur chrétien) où le premier ministre est mort. Le président de la République, M. Amine Gemayel, s'était immédiatement rendu à son chevet. Le pilote de l'appareil et le ministre de l'intérieur, M. Abdallah Racy, qui accompagnait le chef du gouvernement, ont été grièvement blessés.

Le chef du gouvernement (un musulman sunnite) revenait de Tripoli (dans le nord du Liban, dont il était originaire), où il avait passé une dizaine de jours de vacances, après avoir présenté sa démission le 4 mai dernier.

Cette démission avait pris de court la plupart des observateurs. Harcelé par le camp chrétien, notamment sa milice, les Forces libanaises, mis en cause pour son inaction au sein même du camp musulman, il avait souhaité que son effacement *« serve les intérêts du Liban et contribue à le tirer de ses difficultés »*.

J. G.

(Lire la suite page 4.)

La préparation de la campagne présidentielle

MM. Chirac et Barre ont eu jeudi un premier entretien

MM. Jacques Chirac et Raymond Barre ont déjeuné en tête à tête, le jeudi 28 mai, à l'Hôtel de Ville de Paris. Ce déjeuner, rendu public lundi, devrait être suivi d'autres rencontres entre les deux principaux présidentiables de la majorité. Il intervient à un moment où les dissonances se multiplient dans la majorité malgré les appels à la conclusion d'un code de bonne conduite entre les différents candidats potentiels à l'élection présidentielle.

En panne ?

par Jean-Marie Colombani

« Toutes les tentations autoritaires sont passées par le mépris des partis politiques » : ce jugement abrupt est-il autre chose que la trace du procès d'intention permanent qu'une opposition, réputée « sectaire », instruirait contre M. Raymond Barre ? Certes non ! Marque-t-il l'ouverture des hostilités entre les partisans officiels du maire de Paris et ceux du député de Lyon ? Pas davantage !

En fait, il émane du principal responsable de la principale composante de l'UDF, à quelques jours d'un rassemblement destiné à en célébrer le dixième anniversaire. M. François Léotard, puisque c'est de lui qu'il s'agit, brusquement transformé en franc-tireur d'un chiraquisme que pourtant il récuse, prend son tour dans la guérilla lancée par ses amis contre M. Barre, à un moment où celui-ci s'apprête à rompre le silence : il est, le mardi 2 juin, l'invité d'Europe 1, avant de participer, le 25, à l'émission « Questions à domicile » sur TF 1. Ce moment est d'autant moins mal choisi que M. Barre paraît aujourd'hui en panne, face à un président qui plane et à un premier ministre qui semble en passe de « recoller au peloton ».

(Lire la suite page 6.)

Le sommaire complet se trouve page 32

La 3e conférence internationale sur le SIDA à Washington

M. Reagan sonne l'alarme

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

M. Reagan a appelé, le dimanche 31 mai, à une multiplication des « tests systématiques » (routine testing) de dépistage du SIDA et notamment demandé au département de la justice de se préparer à en organiser pour *« tous les détenus des prisons fédérales »*.

Invité d'honneur d'un dîner de collecte de fonds qu'organisait la Fondation américaine pour la recherche sur le SIDA alors que s'ouvrait, le lundi 1er juin à Washington, la 3e conférence internationale consacrée à cette maladie, M. Reagan a motivé sa démarche en expliquant que *« de même que la plupart des gens ne savent pas qu'ils sont porteurs du virus, personne ne sait jusqu'à quel point le virus a infecté notre société tout entière »*.

« Il est temps que nous sachions exactement ce à quoi nous sommes confrontés », a-t-il ajouté avant d'énumérer les directives données à son gouvernement ainsi que les mesures qu'il souhaiterait voir adopter par les différents Etats des Etats-Unis. Outre le département de la justice, c'est essentiellement celui de la santé qui est appelé à intervenir en s'attelant à une étude sur les dimensions présentes et potentielles de la maladie mais, surtout, en *« ajoutant le virus du SIDA à la liste des maladies contagieuses en raison desquelles les immigrants et les étrangers souhaitant s'installer aux Etats-Unis de façon permanente peuvent se voir refuser l'entrée »*.

BERNARD GUETTA et FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 8, et page 9, l'article du professeur Montagnier.)

La célébration du bicentenaire de 1789

Decaux-Hossein : Ah, ça ira, ça ira !

Six heures pour la télévision, trois heures pour le cinéma, un budget de 200 millions de francs, la Révolution de « Louis XVI à Bonaparte » est en marche.

Les projets de célébration de la Révolution française se ramassent déjà par brassées de bleuets, marguerites et coquelicots. Si tous ne parviendront pas au port le 14 juillet 1989, il en est un, signé Alain Decaux et Robert Hossein qui vient de recevoir, pendant le week-end, l'imprimatur du grand coordinateur du bicentenaire, le président Edgar Faure, pour qui il a le mérite d'être français, ambitieux et de refuser d'emblée « tout manichéisme ».

Il s'agit de la mise en chantier de six heures de télévision et, simultanément, d'un film de trois heures pour le cinéma. Deux scénarios autonomes, deux versions « originales », anglaise et française, retraceront l'histoire de la Révolution « de Louis XVI à Bonaparte ». Le tournage qui durera sept mois se déroulera en grande partie en France, et le producteur exécutif Alexandre Mnouchkine aura à gérer un budget évalué à 200 millions de francs. Pour le boucler, des partenaires étrangers, notamment européens, se joindront à Francis Bouygues, Robert Maxwell, et Antoine de Clermont-Tonnerre, PDG des Editions Mondiales. La série télévisée de quatre fois quatre-vingt-dix minutes sera évidemment diffusée par TF 1.

Mais la cinquième chaîne – qui s'en étonnera – veut elle aussi faire « sa » Révolution. Il n'y en a pas qu'une (occasion) pour faire la guerre à la une... Et M. Berlusconi s'apprête à annoncer sous quarante-huit heures, lors de la conférence de presse consacrée à la présentation de ses coproductions avec le cinéma français, un autre projet, énorme aussi, bien entendu, initié par Tarak Ben Ammar (le producteur tunisien de *Pirates* de Roman Polanski), et dont le metteur en scène serait Franco Zeffirelli.

Quel spectaculaire dessein nous réserve encore Prairial ? En attendant, Robert Hossein, qui a une toute petite longueur d'avance, précise qu'après avoir mis sur les rails son *Affaire du courrier de Lyon*, au palais des Sports, en octobre prochain, il se consacrera *« corps et âme à la Révolution pour réussir une fresque, où sous des angles différents sera abordée en toute bonne foi la pluralité des opinions »*. Il ajoute : *« Cette épopée lucide sera dédiée aux droits de l'homme si souvent bafoués aujourd'hui. » « Cette entreprise*, dit encore Hossein, *donnera du travail pendant des mois à des centaines de techniciens et de jeunes comédiens. »*

Les principaux rôles ne sont pas encore distribués. Il y aura bien entendu des « guest stars » comme dans *Si Versailles m'était conté* de Sacha Guitry (on se souvient d'Orson Welles en Benjamin Franklin et d'Edith Piaf en tricoteuse). La référence n'enchante pas Robert Hossein, qui préférerait le parrainage d'Abel Gance, mais avoue cependant : *« Pour moi, la Charlotte Corday idéale, c'est Isabelle Adjani »*...

DANIÈLE HEYMANN.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

Les changements à la tête de l'armée soviétique

L'ambassade de RFA à Moscou a reçu des autorités soviétiques l'assurance qu'elle pourrait très prochainement entrer en contact avec Mathias Rust, le pilote ouest-allemand qui a posé son avion de tourisme, le jeudi 28 mai, sur la place Rouge. *Le jeune homme est toujours détenu* par la police, mais son sort n'inspire pas de graves inquiétudes. Dans une interview au journal *Morgenpost* de Hambourg, le directeur de l'agence Novosti, M. Valentin Faline, ancien ambassadeur d'URSS en Allemagne fédérale, a, en effet, laissé entendre que Mathias Rust pourrait être prochainement libéré.

« Nous le remercions pour une chose, a dit M. Faline, *c'est d'avoir attiré notre attention sur les insuffisances de notre défense aérienne. Il pourrait bien être jugé, ce qui serait normal, mais je pense que le jeune homme reverra bientôt ses parents et ses amis (...). A nos yeux, c'est une leçon très dure. Je peux dire que l'on a observé cet avion traverser la frontière, et lors de son vol, mais l'on supposait qu'il s'agissait d'un appareil soviétique, et personne n'a tenté de l'identifier. »*

Cet incident *« démontre à quel point sont imparfaits les systèmes mis en place pour contrôler l'espace aérien »*, a ajouté M. Faline, qui a estimé que l'incident n'assombrirait pas les relations entre Moscou et Bonn.

Répondant à une question sur la couverture médiatique sans précédent de ce type d'événement par la presse soviétique, Faline a déclaré que la politique de *glasnost* (transparence) ou d'ouverture s'appliquait partout : *« Gorbatchev a*

LE MARÉCHAL SOKOLOV

Un ministre au profil bas

Le maréchal Sergueï Sokolov apparaissait comme un personnage plutôt falot à la direction du ministère de la défense de l'URSS, où se sont succédé de fortes personnalités comme Frounzé, Vorochilov, Timochenko ou Staline (de 1941 à 1947) et, *plus tard, Vasilievski et Joukov*.

Successeur de Dimitri Oustinov, mort en décembre 1984, qui avait lui-même pris en 1976 la succession du maréchal Gretchko, *le maréchal Sokolov apparaissait* comme un homme de compromis, au profil relativement bas, militaire certes, mais dont les ambitions ne pouvaient d'aucune manière menacer le pouvoir politique. A *peine l'avait-on remarqué* dans les fonctions de vice-premier ministre qu'il avait exercé pendant dix-sept ans avant sa promotion — sans doute, mais sans *qu'on en ait la certitude*, avec la compétence particulière d'être chargé de la supervision des ventes d'armements de l'URSS.

Il est né en 1911 en Crimée, dans une famille d'employés et a été, dans son jeune âge, emballeur dans une coopérative de consommation. Entré dans l'armée au début des années 30, — et au parti en 1937 — il participe aux combats contre les Japonais en 1938 et, dès 1941, à ceux du front ouest comme chef d'état-major d'un régiment de blindés.

Affaire de tempérament ? On le retrouve par la suite dans des postes plus « administratifs » : sous-chef puis chef de service, enfin chef d'état-major à la direc*tion des forces* blindées et *méca*nisées — ce qui ne l'empêche pas de commander les troupes appartenant à ces forces sur le front de Carélie en 1944.

Passé ensuite par plusieurs académies, il prend son premier commandement au début des années 50, à la tête d'une division mécanisée. On le signale plus tard dans des fonctions d'adjoint à la région militaire de Moscou, puis à celle de Leningrad — où il se trouve encore lorsqu'il est nommé vice-ministre de la *défense au mois d'avril 1967*. Il entrera l'année suivante comme membre de plein droit au comité central du parti mais attend dix ans encore pour recevoir en 1978 le titre de maréchal de l'Union soviétique.

On lui prête un rôle actif dans l'intervention des forces soviétiques en Afghanistan à la fin de 1979. Sa nomination comme ministre de la défense en 1984 surprend néanmoins quelque peu, car des personnages d'un autre poids figuraient alors parmi les candidats à la succession d'Oustinov. Le maréchal *Sokolov, au* reste ne sera jamais — contrairement à ses derniers prédécesseurs — que membre « suppléant » du bureau politique (en *1985*).

Il n'en accompagnait pas moins fidèlement M. Gorbatchev dans la plupart de ses déplacements d'intérêt militaire. Il était *encore à ses côtés à la mi-mai* lors de la visite du cosmodrome de Baïkonour par le secrétaire général du PCUS et encore la semaine dernière à Berlin-Est à l'occasion du « sommet » des dirigeants du pacte de Varsovie — à l'heure où Mathias Rust se posait à Moscou. Sa santé, cependant, était compromise et son absence l'an dernier sur la place Rouge aux cérémonies commémoratives de la révolution d'Octobre avait fait naître le bruit, bientôt démenti, de son décès.

A. J.

LE MARÉCHAL KOLDOUNOV

Le maréchal Alexandre Koldounov, qui a été limogé en même temps que le général Sokolov et prié de jouir des privilèges de la retraite, est né en 1923, dans la région de Smolensk. Pilote de chasse pendant la guerre, il entre en 1944 au Parti communiste avant de suivre les cours de l'Académie militaire de l'air puis ceux de l'Académie militaire de l'état-major général. Après avoir exercé divers commandements relevant tous de la défense anti-aérienne, il est nommé en 1978 commandant en chef de la défense anti-aérienne de l'URSS et vice-ministre de la défense. C'est de ces deux fonctions qu'il vient d'être chassé.

Le maréchal Koldounov a été de 1971 à 1976 membre suppléant du comité central ; depuis 1981 il était membre de plein droit du comité central. Il était également député du Soviet suprême depuis 1974.

LE GÉNÉRAL DMITRI IAZOV

Un nouveau venu dans la bureaucratie

La nomination du général d'armée Dmitri Iazov au poste de ministre de la défense constitue une surprise de taille pour la plupart des observateurs occidentaux de l'Armée rouge. Agé de soixante-quatre ans, il n'avait été nommé vice-ministre de la défense qu'en avril *dernier* ; il n'occupait, jusqu'à samedi dernier, qu'une position modeste dans l'organigramme de la haute hiérarchie du ministère puisqu'il *était précédé par les trois* premiers vice-ministres — parmi lesquels on aurait pu penser que le successeur du maréchal Sokolov serait choisi — et par la plupart de *la dizaine de vice-ministres de* rigueur.

Le général Iazov n'en était pas moins chargé d'un secteur particulièrement sensible, en ces temps de « restructuration », puisqu'il était responsable des cadres, c'est-à-dire de toutes les nominations importantes. Le voilà, grâce à un « fou volant » ouest-allemand, *propulsé à la tête* de la hiérarchie militaire. Rien ne dit que cette promotion exceptionnelle ait été du goût des trois premiers vice-ministres, désormais sous ses ordres, et qui sont implicitement critiqués, en raison de leurs responsabilités, dans le communiqué du bureau politique diffusé samedi soir : le général Koulikov, commandant des forces du pacte du Varsovie, le général Akhromeiev, chef de l'état-major, et le maréchal Louchev, ancien commandant en chef des troupes soviétiques en RDA.

La carrière du général Iazov n'est pas bien connue, mais tout ce que l'on en sait indiquerait plutôt qu'on a affaire à un homme de terrain, qui a assuré des responsabilités surtout loin de Moscou et du climat délétère de sa



bureaucratie et de ses intrigues. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher l'explication de sa nomination.

Si l'on sait que Dmitri Iazov est né en 1923 dans une famille russe, on ignore où. Sa biographie officielle le fait entrer dans l'armée en 1941, après la rupture du pacte germano-soviétique ; il fait la guerre d'abord comme chef de section puis comme commandant de compagnie sur les fronts de Volkhov et de Leningrad et adhère au Parti communiste en 1944. La paix revenue, il occupe *différents postes de commande*ment avant de suivre les cours de l'Académie militaire Frounzé, dont il sort en 1956. Quelques années encore de commandements dont *on ne sait rien*, puis il est envoyé à l'académie militaire de l'état-major général, passage obligé pour toute grande carrière militaire. Il en sort en 1967.

Ce *n'est* qu'à partir de 1976 que ses affectations sont connues : commandant adjoint de la région militaire d'Extrême-Orient (1976-1979), commandant des troupes soviétiques stationnées en Tchécoslovaquie (1979-1980), commandant de la région militaire d'Asie centrale (1980-1984), commandant de la région *militaire* d'Extrême-Orient (1984-1987). Remarquons que cette dernière nomination ne suit que de quelques mois l'affaire du Boeing sud-coréen abattu en septembre 1983 par la chasse soviétique après qu'il eut violé l'espace aérien extrême-oriental.

La carrière politique du général Iazov est des plus modestes puisqu'il *n'est que membre* suppléant du comité central (depuis mars 1981) et député d'une circonscription du Kazakhstan au Soviet des nationalités (depuis *mars* 1984). En février 1986, le général Iazov avait été désigné comme délégué au vingt-septième congrès du Parti communiste.

J. A.

Destruction des armes chimiques

Paris va faire des propositions

La France présentera des *« propositions concernant l'échéancier de destruction des stocks »* d'armes chimiques lors de la reprise des travaux de la Conférence sur le désarmement de l'ONU à genève le 9 juin prochain, a indiqué le vendredi 29 mai, un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Le porte-parole, qui n'a pas fourni d'indications sur la nature de ces propositions, a rappelé que la France était *« pour la destruction totale de tous les stocks existants, y compris naturellement les stocks américains et soviétiques »* à l'issue de la période de dix ans prévue après la signature d'une convention *internationale sur* les armes chimiques. Le porte-parole français a rappelé que le premier ministre, M. Jacques Chirac, avait déclaré récemment devant la télévision soviétique que *« le jour où il y aura disparition vérifiée des armes chimiques, alors nous serons les premiers à détruire les nôtres »*. M. Chirac avait ajouté qu'il pouvait *« prendre l'engagement formel »* que la France serait *« en même temps que les autres au point zéro »*.

GRÈCE : la réunion du comité central du PASOK

M. Papandréou appelle à une rénovation du mouvement socialiste

ATHÈNES
de notre correspondant

Deux vers de Paul Eluard : *« Et par le pouvoir d'un mot, je recommence ma vie »*, ont illustré le rapport de M. Andréas Papandréou à la vingt-deuxième session du comité central de son parti, le Mouvement socialiste panhellénique (PASOK), dont les travaux ont pris fin le dimanche 31 mai. Référence poétique *unique*, mais *significative*, dit-on à Athènes. Le PASOK, toujours selon son président, a besoin de recommencer sa vie, treize ans après sa création et à treize ans de la fin *du siècle, jalon symbolique d'un ave*nir que M. Papandréou scrute attentivement en faisant abondamment référence à la « troisième vague » du futurologue américain Alvin Toffner.

Les mots les plus utilisés pendant cette session ont été ceux de *« renaissance »* et de *« refonte »*, équivalent grec de la *« perestroïka »* russe. Concrètement, cela se traduit par la dissolution de la structure actuelle du parti, en particulier la suppression de toutes ses instances intermédiaires élues.

Dans chaque département existera désormais un « comité d'organisation du congrès » du PASOK (qui sera convoqué dans le premier semestre de 1988) et un « conseil de refonte ». Celui-ci essaiera de reconstituer le « courant politique » du PASOK en regroupant notamment les personnes qui ont, à divers moments, été éloignées du mouvement. Au sommet, le seul centre de direction sera, entre deux sessions du comité central, le bureau exécutif et son président, M. Papandréou.

Sur le fond, le *« changement du changement »*, selon l'expression d'un quotidien athénien, n'est pas moins important. Si le manifeste du 3 septembre 1974, acte fondateur du PASOK, reste un texte *« historique et indépassable »*, certains de ses thèmes ne correspondent plus aux réalités, estime M. Papandréou. En matière européenne, par exemple, le premier ministre grec a souligné que *« notre destin »* est lié au devenir européen et a demandé la mobilisation du pays pour affronter l'échéance de 1992. Le parti soutiendra désormais une Europe autonome et disposant de sa propre défense. *Cette position représente* un retournement radical et traduit le souhait du gouvernement grec d'adhérer à l'Union de l'Europe occidentale.

M. Papandréou a, par ailleurs, recommandé le réalisme en matière d'équilibres internationaux et a affirmé que le tiers-monde et les non-alignés n'ont pas de stratégie et ne peuvent pas influencer l'évolution *mondiale*.

Sur la politique intérieure, le comité central a été avare de déclarations, M. Papandréou a cependant annoncé que l'accent sera mis, l'année prochaine, en économie, sur la *« normalisation du marché du travail »*, ce qui pourrait conduire à un assouplissement de la législation sur les conventions collectives et les licenciements.

Enfin, à propos des bases militaires américaines, M. Papandréou a laissé entendre au sujet des discussions avec les Etats-Unis qu'un nouvel accord devrait tenir compte des positions grecques sur les questions de la mer Egée, des rapports avec l'OTAN, etc. Si on aboutit à un accord, a dit le premier ministre, *« celui-ci, avant d'être paraphé, sera soumis au peuple »*.

THÉODORE MARANGOS.

M. Aliev serait gravement malade

Moscou *(AFP)*. — M. Gueidar Aliev, l'un des onze membres du bureau politique du PC soviétique, absent de toute manifestation publique depuis trois semaines, aurait été victime d'une grave crise cardiaque, selon d'insistantes rumeurs à Moscou auxquelles accordent crédit plusieurs sources diplomatiques occidentales. Ancien premier secrétaire du Parti communiste d'Azerbaïdjan, M. Aliev, soixante-quatre ans, est le dernier représentant au sein du bureau politique des Républiques de l'Asie centrale soviétique. Les kremlinologues le classent généralement parmi les membres de la direction qui manifestent leur perplexité face aux projets de réformes de M. Gorbatchev. M. Aliev a fait l'objet de critiques pour les sérieuses difficultés constatées l'hiver dernier dans les transports, un secteur qu'il supervise au plus haut niveau. M. Aliev a été promu membre titulaire du bureau politique en novembre 1982 sous l'autorité de Iouri Andropov. C'est ce dernier, alors chef du KGB, qui avait déjà assuré sa promotion en Azerbaïdjan, en 1969, pour son action à la tête du KGB local.

POLOGNE : à une semaine de la visite du pape

Nombreuses interpellations d'opposants

A une semaine de l'arrivée du pape Jean-Paul II, la police politique polonaise a interpellé une série de personnalités de l'opposition dans l'ensemble du pays. Il s'agissait, semble-t-il, de lancer un nouvel avertissement à Solidarité et, vraisemblablement, de tenter de perturber ou d'empêcher de se tenir une réunion de responsables du syndicat dissous, qui a tout de même eu lieu dimanche à Varsovie, en présence de MM. Lech Walesa et Zbigniew Bujak.

MM. Bronislaw Geremek, conseiller du président de Solidarité, Adam Michnik et Stefan Bratkowski, ancien président de l'Union des journalistes, comptent parmi les « opposants » interpellés dimanche dans la capitale.

La veille, les policiers de Szczecin, au nord-ouest du pays, avaient interpellé de la même manière MM. Marian Jurczyk et Stanislaw Wadolowski, anciens dirigeants locaux de Solidarité. De même, à Wroclaw, MM. Frasyniuk, Pinior, Szumiejko et Muszynski, tous dirigeants connus de l'opposition, ont été appréhendés. Des interpellations ont eu lieu également à Lublin, siège de l'université catholique, où le pape doit se rendre.

A Varsovie, un communiqué a été rendu public à l'issue de la réunion — discrète — des dirigeants du syndicat. Il évoque l'atmosphère *« de désespoir, de doute et de crainte »* dans laquelle se trouve la Pologne, à un moment où *« les espoirs de dialogue, d'entente et de réforme sont en train de disparaître »*. Ce texte a été signé par une série d'intellectuels, parmi lesquels le cinéaste Andrzej Wajda et le docteur Marek Edelman. On relève aussi parmi les signataires la présence plus inhabituelle du journaliste Ryszard Kapuscinski. — *(Reuter, UPI.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

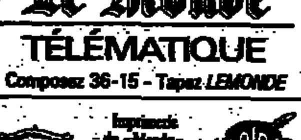
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

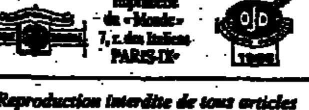
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

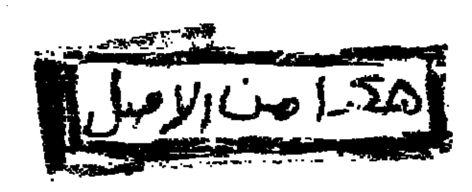


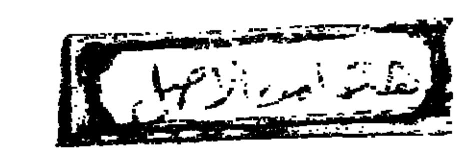


Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





Europe

après l'atterrissage d'un avion de tourisme sur la place Rouge

dit au nom du parti : il n'y a pas de secteur en Union soviétique qui soit au-dessus de la critique. Même ce secteur* [la défense], *et il n'est pas facile, n'échappe pas à la critique. »

Samedi, une réunion du bureau politique du PC soviétique avait été convoquée d'urgence pour examiner l'incident et ses conséquences. Le communiqué publié dans la soirée, à l'issue de cette réunion, dresse un sévère réquisitoire contre les responsables de la défense aérienne qui n'ont pu *« arrêter le vol de l'avion intrus »*. En conséquence, le bureau politique décidait de *« libérer de ses fonctions »* le général Kolčounov, commandant en chef des forces de défense aérienne, accusé d'*« incurie »*. *« Il a été décidé*, ajoutait le communiqué, *de renforcer la direction du ministère de la défense de l'URSS. »*

Simultanément, l'agence Tass annonçait le remplacement à la tête de ce ministère du général Sergueï Sokolov par le général Dmitri Iazov.

La plupart des observateurs estiment que d'autres remaniements sont à prévoir dans l'appareil militaire soviétique. Dans un commentaire publié dimanche, le journal de l'armée, *Krasnaïa Zveda*, souligne que, du haut en bas de la hiérarchie, des officiers ne se sont pas encore adaptés aux exigences d'efficacité de la nouvelle politique du Kremlin.

« *Malheureusement*, observe le journal, *les inspections ont démontré que de nombreux officiers, généraux et amiraux n'ont pas modifié leur mode de pensée et de travail pour mener à bien cette tâche prioritaire de reconstruction. »*

La loi du parti

LES événements qui viennent d'agiter la chronique moscovite devraient rassurer les tenants de la thèse du danger « bonapartiste », c'est-à-dire ceux qui pensent que tôt ou tard l'URSS sombrera dans les bras de ses militaires puisque *l'armée serait le seul* corps sain décidé de la société soviétique. S'il y a une leçon à tirer de l'incident de la place Rouge, cette leçon va en effet à l'inverse de cette thèse : une fois de plus, *c'est* la loi du parti *qui* a prévalu et ce sont des responsables techniques qui sont sanctionnés.



Les têtes qui viennent de tomber sont certes importantes et d'autres suivront, sans doute. Pourtant, aucun responsable politique n'est frappé, comme s'il fallait à tout prix maintenir le parti au-dessus de tout soupçon. La solution retenue rappelle celle qui fut appliquée au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl : ce sont des responsables *techniques qui ont payé pour leurs* erreurs ; et, à part quelque menu fretin régional, les politiques sont passés au travers des mailles du filet.

Autre certitude, en envoyant à la retraite le maréchal Sokolov, dont la santé, à soixante-quinze ans, commençait à décliner, M. Gorbatchev ne se débarrasse pas d'un adversaire politique mais d'une baderne fatiguée. Le temps n'est plus où des Joukov et autres Gretchko tout auréolés de leurs exploits de la guerre pouvaient espérer peser dans les intrigues de palais. Le maréchal Sokolov, d'ailleurs, ne fut jamais admis à *siéger* de plein droit au bureau politique. *Il sera intéressant de ce point de* vue de constater *si* son successeur sera tenu dans le même statut. S'il en était ainsi, le message adressé aux militaires serait particulièrement clair : faites mieux votre métier et ne vous mêlez pas de ce qui ne vous regarde pas.

Le message, au demeurant, a peut-être déjà été délivré. En juillet 1985, en effet, a eu lieu à Minsk une réunion secrète de toute la haute hiérarchie militaire devant laquelle M. Gorbatchev a prononcé un long discours. Le nouveau secrétaire *général n'a jamais fait publier* son texte, et on ignore aujourd'hui encore la teneur exacte de ses propos même si l'on sait qu'il a insisté sur la nécessité de « rationaliser » les dépenses militaires au bénéfice de la société civile.

Une surveillance permanente

Là comme ailleurs, les nouvelles consignes ont dû susciter pas mal de grogne. *Et puis ? Les militaires* soviétiques sont sous haute surveillance permanente puisque toute la hiérarchie est doublée par les officiers « politiques », véritables délateurs professionnels dont la tâche principale est de dénoncer les brebis galeuses. Ils ne doivent pas manquer de travail à lire les multiples attaques, qui ont commencé à apparaître dans la presse, contre les manquements à la discipline et les gaspillages qui agitent la vie des garnisons non seulement en URSS mais aussi en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en RDA, pour ne rien dire de l'Afghanistan. A croire que l'époque est bien révolue où la société militaire soviétique avait réussi à échapper aux maux de la société civile.

C'est là semble-t-il qu'il faille *surtout chercher les raisons du coup* de force de M. Gorbatchev. En bon joueur d'échecs, il a su exploiter à son profit une affaire qui aurait pu se retourner contre lui. Pour cela il a frappé vite et fort, prenant tous ses rivaux politiques de vitesse. Aucun, *de toute façon, n'aurait pu s'opposer* à la règle de la prééminence du parti. Cela ne vaut pas dire qu'ils soient résignés. Ils étaient tout simplement sur un mauvais terrain.

JACQUES AMALRIC.

La République fédérale attend le retour de l'enfant prodigue

Le film de l'atterrissage de Mathias Rust sur la place Rouge, réalisé par un amateur, confirme que le jeune homme était bien seul à bord de son Cessna. Une copie de ce film, rachetée par la chaîne de télévision américaine NBC, sonorisée, a été diffusée le dimanche 31 mai à la télévision ouest-allemande. Le jeune Allemand de l'Ouest, qui est toujours au secret, à Moscou, devait recevoir en ce début de semaine la visite d'un membre de l'ambassade de RFA. Il pourrait être assez rapidement libéré.

BONN
de notre correspondant

L'avion pique de l'aile entre le grand magasin Goum de la place Rouge et les coupoles de Saint-Basile. Puis on le voit s'immobiliser. Mathias Rust en sort, seul, timide adolescent engoncé dans un imperméable à large col, portant des lunettes de soleil. La foule se presse, éberluée. On reconnaît parmi elle des uniformes d'officiers. Etouffant un sourire de triomphe, mais sérieux comme un pape, le jeune homme répond aux questions en allemand et en anglais. Oui, il arrive d'Helsinki. Cela a duré cinq heures. Au bout d'une heure, il a vu des chasseurs s'approcher de lui.

Un héros intrépide, Mathias Rust ? Tous les récits de ses proches concordent pour faire de ce grand dadais, qui n'a dans la vie qu'une seule passion, le pilotage, un adolescent plutôt solitaire et mal dans sa peau. A dix-neuf ans, n'a-t-il pas tout simplement rêvé de prouver au monde, et à lui-même, qu'il était le meilleur ?

Il a, en tout cas, produit son effet. Les premières épatées sont bien les filles de la ville de Wedel, qui ne s'intéressaient guère à ce jeune homme toujours fringué comme *« un vieux »* et qui ne semblait avoir aucun goût pour les jeux de son âge. *« En mars, Mathias m'a appelée pour me demander de l'accompagner au bal des aviateurs. Ça m'avait étonnée. C'était la première fois qu'il s'intéressait à moi. C'était pas du tout mon type, complètement renfermé. Je l'ai envoyé sur les roses »*, confie la jolie Jessica, dix-sept ans, dont la photo orne en grand la première page d'un journal du dimanche. *« Un marginal total, un peu méchant »*, renchérit Petra, dix-neuf ans.

Les raisons de cette extraordinaire aventure faisaient, ce week-end outre-Rhin, les délices de tous les boulevardiers. L'histoire de la mystérieuse jeune fille, qu'on aurait cru apercevoir descendant de l'avion après l'atterrissage, ne cachait-elle pas un beau roman d'amour ? Les limiers du groupe de presse Springer, immédiatement chargés de reconstituer le périple de Mathias Rust entre Hambourg, l'Islande et la Finlande, croyaient savoir dimanche que le jeune homme avait retrouvé à Helsinki une belle brune. Que serait-elle devenue ?

La passion de l'aviation

Pas plus la mère de Mathias que son père, ingénieur chez AEG, ni son jeune frère Ingo, n'étaient capables de répondre. Totalement abasourdie, assaillie par une meute de journalistes qui n'en finissent pas d'envahir l'appartement, la famille est totalement dépassée par les événements. Mathias s'était pris de passion pour l'aviation il y a trois ans, après un baptême de l'air. Il n'y avait plus que cela qui comptait. Il voulait devenir pilote professionnel. Il avait abandonné un apprentissage dans la banque et travaillait comme opérateur pour financer ses heures de vol.

Au club, où il avait passé son premier degré à dix-sept ans, ses professeurs le tenaient pour un élève sérieux et doué. On n'avait pas hésité à lui louer pour quatre semaines un Cessna afin qu'il aille faire un périple en Scandinavie. Le voyage avait été méticuleusement préparé dans les moindres détails. Mathias avait retiré les sièges des passagers pour faire entrer tout ce dont il avait besoin : sac de couchage, thermos, équipement de survie, etc. Sa mère avait préparé les sandwiches et le cake, et l'on était convenu de s'appeler à chaque étape. De Hambourg, l'appareil avait gagné l'île de Sylt, puis les îles Shetland, l'Islande, la Norvège, la Finlande enfin. A son arrivée à Helsinki, Mathias avait appelé comme prévu et indiqué que tout allait bien.

Devant les premières photos de l'avion sur la place Rouge, M. et Mme Rust, qui avaient cru pendant quelques heures leur fils disparu sur la route de Stockholm, ont bien dû se rendre à l'évidence. Personne ne s'explique ce qui a bien pu se passer. On ne connaît au fiston aucune aventure féminine. Ingo, quinze ans, assure que son frère ne s'intéresse absolument pas à la politique. *« Mon fils n'est pas un aventurier »*, s'écrie la mère.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, qui a déclaré avoir ri à en mourir en entendant l'histoire, estime que le jeune homme n'avait certainement pas de *« mauvaises intentions »* et que les Soviétiques n'ont pas l'air de vouloir lui en tenir rigueur. On est tout prêt maintenant en RFA à accueillir en héros ce fils prodigue qui a réussi l'exploit non seulement d'atterrir sur la place Rouge, mais de faire tomber un ministre soviétique de la défense.

HENRI DE BRESSON.

Le communiqué du bureau politique

Voici le texte intégral du communiqué publié le samedi 30 mai par l'agence Tass sur la réunion du bean politique du comité central du PC soviétique :

« Le bureau politique du comité central du PCUS a tenu aujourd'hui une réunion. Il a examiné le rapport du ministère de la défense de l'URSS sur les circonstances liées à la violation de l'espace aérien de l'Union soviétique par un avion piloté par M. Rust, citoyen de la RFA.

» Il a été établi pendant l'examen de cette question que l'avion appartenant à un des aéro-clubs de Hambourg avait été détecté par les radars de la défense aérienne alors qu'il s'approchait de la frontière de l'URSS. Des avions de chasse ont survolé à deux reprises l'appareil ouest-allemand.

» Le bureau politique a, en même temps, mis en évidence que le commandement des forces de défense anti-aérienne a fait preuve de négligence et d'hésitation inadmissibles pour arrêter le vol de l'avion intrus sans avoir recours à des moyens de combat.

» Ce fait témoigne de sérieuses insuffisances dans l'organisation de l'alerte pour la protection de l'espace aérien du pays, de l'absence de vigilance et de discipline nécessaires, de manquements majeurs dans la direction des forces de la part du ministère de la défense de l'URSS.

» Le bureau politique a jugé nécessaire de libérer de ses fonctions Alexandre Koldounov, commandant en chef des forces de défense aérienne, pour incurie et manque d'organisation dans les actions visant à mettre fin à cette violation, pour le manque de contrôle nécessaire des actions des forces de défense antiaérienne. Il a été décidé de renforcer la direction du ministère de la défense de l'URSS.

» Le bureau politique du comité central du PCUS a de nouveau souligné l'importance fondamentale de la tâche visant à un renforcement résolu du niveau de préparation au combat et à la discipline des forces armées, à garantir un efficace commandement des troupes et à obtenir l'assurance de leur capacité à mettre à tout moment un terme à toute atteinte à la souveraineté de l'Etat soviétique.

» Le bureau politique a pris acte du fait que les services du procureur de l'URSS mènent une enquête sur toutes les circonstances liées à cette violation de l'espace aérien de l'URSS et les actions entreprises par les responsables face à cette situation, ainsi que sur la responsabilité du citoyen de la République fédérale d'Allemagne. »

La télévision soviétique puis l'agence Tass ont alors annoncé la *« nomination d'un ministre »* sous la forme du communiqué suivant :

« Le présidium du Soviet suprême a nommé le général d'armée Dmitri Iazov ministre de la défense de l'URSS. Le maréchal de l'Union soviétique Sergueï Sokolov a été relevé de ses fonctions de ministre de la défense de l'URSS et appelé à faire valoir ses droits à la retraite. »

Les gardes-frontières sur la brèche

Moscou *(Reuter)*. — Une centaine de gardes-frontières ivres ont été arrêtés dans le parc Gorki à Moscou, le jeudi 28 mai, jour de célébration nationale de leur corps d'armée, au moment même où le jeune pilote ouest-allemand Mathias Rust trompait les défenses aériennes soviétiques pour atterrir sur la place Rouge.

Le quotidien moscovite *Moskovskaïa Pravda* affirmait, samedi, que les gardes, comptant parmi eux plusieurs soldats démobilisés, ont eu un comportement scandaleux après avoir arrosé à la vodka ce jour de fête, et que les attractions du parc ont dû être fermées. Ils ont passé la nuit au poste en attendant de retrouver leurs esprits. *« Certains ont grimpé dans les nacelles de la grande roue, en se bousculant, de manière dangereuse pour eux et pour les autres »*, écrit le journal.

Les unités de gardes-frontières dépendent du KGB, mais comprennent également des jeunes gens faisant leur service militaire.

Le vrai avion « furtif »

Aucun pays n'est à l'abri d'une telle mésaventure. Les Etats-Unis, malgré le modernisme de leur défense aérienne et l'utilisation des avions-radars AWACS au-dessus de leur territoire, n'interceptent pas toujours les avions de contrebande *en provenance du sud*, au travers des frontière du Rio Grande ou du golfe du Mexique. En France même, des avions de tourisme se posent subrepticement sur les Champs-Elysées, à deux pas de la présidence de la République, et un *hélicoptère est venu enlever un prisonnier* de la Santé, en vol stationnaire au-dessus du toit de la prison.

En Union soviétique, la veille même du jour où Mathias Rust se promenait en Cessna, à 200 km/h pendant 650 km au-dessus du territoire soviétique, un ressortissant soviétique réussissait à s'enfuir en direction de la Suède à bord d'un petit monomoteur de travail agricole.

A basse altitude, parce que les radars, gênés par la courbure de la Terre, sont aveugles ou présentent des cônes d'ombre profitables à n'importe quelle intrusion, tous les pays sont désarmés pour faire respecter l'inviolabilité de leur espace national. En dépit de l'accumulation de ses moyens, qui conjuguent jusqu'à mille cinq cents avions *d'interception, sept mille systèmes* d'alerte (du satellite au radar fixe, en passant par l'avion-radar Moss) et dix mille missiles anti-aériens servis par environ cinq cent mille hommes, la défense aérienne soviétique n'a aucune raison technique d'être plus opérationnelle que d'autres réseaux étrangers.

Mais, à la différence de ce qui peut se passer ailleurs, en Occident ou au Japon, par exemple, l'Union soviétique n'a pas pour elle l'excuse d'un trafic aérien civil, essentiellement de tourisme ou de liaison pour affaires, tellement dense qu'il en devient difficile à *surveiller* en permanence. Les « pilotes du dimanche », comme on les appelle souvent à l'Ouest, ne sont pas si nombreux en Union soviétique qu'ils ne puissent être contrôlés de près.

Un avion militaire soviétique a approché le Cessna de Mathias Rust par hasard ou par routine : pour être efficace, encore fallait-il que le jeune pilote connût les signaux d'interception OACI, en vigueur dans le trafic aérien international ou qu'il fût à l'écoute constante des fréquences dites d'appel d'urgence.

En temps de crise et, à plus forte raison, en période de conflit, les Soviétiques ajoutent à tout leur dispositif du temps de paix un corps de réservistes (de l'ordre de trois cent mille hommes) qui pratiquent le guet à vue, jumelles vissées aux yeux.

On peut estimer qu'un tel réseau parviendrait à détecter, même au dernier moment, un missile de croisière, du type GLCM américain, comme il en existe en Europe. Cet avion sans pilote vole plus haut, à vitesse plus élevée et, surtout, il est lui-même contraint, pour sa navigation, d'émettre des ondes électromagnétiques qui sont identifiables par les radars adverses. En revanche, le Cessna est un avion léger, qui ne se met pas en valeur, puisqu'il n'émet pas. Mathias Rust a peut-être inventé le vrai avion « furtif ».

J. I.

M. BRZEZINSKI : un exemple à suivre

Washington *(AFP)*. — Le limogeage du ministre de la défense et du chef de la défense aérienne de l'URSS après l'atterrissage devant le Kremlin d'un avion piloté par un jeune Allemand de l'Ouest est un exemple à suivre, estime M. Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller à la sécurité nationale du président Jimmy Carter.

Dans une brève déclaration, le samedi 30 mai, à la presse américaine, M. Brzezinski a déclaré que *« les Soviétiques avaient fait ce que le haut commandement et la direction politique des Etats-Unis n'ont pas eu le cran de faire : renvoyer les responsables militaires en cas d'échec significatif »*.

« Nous avons perdu des « marines » à Beyrouth, le Stark *a été torpillé et près de quarante hommes tués, nos « marines » à Moscou ne se sont pas bien comportés, nos diplomates n'ont pas été vigilants et personne n'a été mis à la porte »*, a-t-il constaté.

« Je pense, a conclu M. Brzezinski, *que les Soviétiques nous ont montré l'exemple de la manière dont on détermine les responsabilités. »*

[Les propos de M. Brzezinski ont été cités sans aucun commentaire dimanche à Moscou par l'agence Tass.]

M. PASQUA : dommage que ce ne soit pas un Français

Interrogé sur l'affaire de l'Allemand de l'Ouest qui s'est posé, le jeudi 28 mai, sur la place Rouge à Moscou avec son monomoteur, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a regretté, le dimanche 31 mai *« qu'il ne s'agisse pas d'un Français »*. S'il était ministre de l'intérieur soviétique, a-t-il dit lors du « Forum RMC-FR 3 », il serait *« furieux »*.

Il n'a toutefois pas caché *« un petit regard admiratif »*, relevant que cela prouvait que *« la race des aventuriers n'a pas disparu »*.

Proche-Orient

LIBAN : les affrontements dans le Sud

Les intégristes ont lancé plusieurs centaines d'hommes à l'assaut de l'ALS

Près de vingt morts et sept heures de duel d'artillerie : le Liban sud a connu, dimanche 31 mai, une des plus rudes batailles jamais livrées entre extrémistes chiites pro-iraniens et les hommes de l'Armée du Liban sud (ALS), la milice pro-israélienne en charge de la « zone de sécurité » établie à la frontière de l'Etat hébreu. Faute d'informations du côté israélien, les bilans établis *« de sources concordantes »* au Liban indiquent qu'au moins onze miliciens du groupe Résistance islamique (les extrémistes chiites, proches du Hezbollah) ont été tués en lançant leur assaut, dans la région de Jezzine, contre des positions de l'ALS, qui aurait, elle, eu huit morts dans ses rangs. Enfin, six soldats israéliens auraient été blessés dans la bataille.

Cette dernière a commencé dans la matinée lorsque les intégristes ont mené une véritable offensive « à l'iranienne » contre trois positions de l'ALS et de l'armée israélienne situées sur les collines de Bousslaya, de Roummaneh et celle dite du Radar, à proximité de la ville chrétienne de Jezzine (à environ 70 kilomètres au sud de Beyrouth). Selon un communiqué de Résistance islamique, quatre « compagnies », soit près de quatre cents hommes, ont été engagées, *par vagues successives, contre* les positions adverses, au cri de *« Ya Ali »* (le gendre de Mahomet).

Résistance islamique assure que l'opération lui a permis de détruire neuf canons, plusieurs véhicules de transport, cinq Mercedes et un avion israélien sans pilote de type MK, ainsi que de saisir *« une grande quantité d'armes »*.

Il s'agit de la plus importante attaque menée par les intégristes depuis le 18 avril dernier, date à laquelle un assaut contre des positions de l'ALS avait fait vingt-cinq morts dans les rangs du Hezbollah. Cette fois encore, la réplique de Jérusalem ne s'est pas fait attendre. Peu après l'attaque, l'artillerie et des hélicoptères israéliens ont bombardé et mitraillé durant plus de sept heures les villages avoisinants, notamment Iklim-at-Touffah, Nabatiyé et Zarhani.

Ces dernières semaines, l'armée israélienne avait acheminé deux bataillons dans la région de Jezzine de crainte d'une attaque d'envergure des intégristes à l'occasion de la fin du ramadan. A vrai dire, les Israéliens attendaient une opération la semaine dernière, lorsque les chiites du Liban célébrèrent la « journée de Jérusalem », une fête instaurée par l'imam Khomeiny pour appeler les musulmans du monde entier à lutter contre l'Etat hébreu. Ce qui frappe donc, dans la bataille de dimanche, c'est, surtout, le nombre de combattants engagés et le côté suicidaire de leur tactique d'assaut.

Pour faire face à la détermination des intégristes — ils lancent une attaque par mois environ — Israël est de plus en plus souvent obligé d'acheminer des hommes afin de venir en aide à l'ALS. Cette milice de deux mille combattants libanais a été armée et financée par Israël pour contrôler une bande territoriale de 850 kilomètres carrés établie à l'extrémité sud *du Liban — la « zone de sécurité »* — afin d'empêcher toute infiltration de commandos. — *(AFP, Reuter.)*

La tension dans le Golfe

Téhéran se dit prêt à combattre toute intervention étrangère

L'Iran a affirmé, le dimanche 31 mai, être capable d'empêcher les grandes puissances d'intervenir dans le Golfe et être prêt à le démontrer.

« L'Iran, qui est (le pays) le plus puissant du Golfe (...), ne permettra pas aux deux grandes puissances ni à d'autres forces étrangères de s'ingérer dans la région », a déclaré, à Abu-Dhabi, où il se trouve, le ministre des affaires étrangères iranien, M. Ali Akbar Velayati, lors d'une conférence de presse.

« Notre intention est d'éliminer les éléments de tension dans la région et de nous opposer à ceux qui veulent menacer nos intérêts », a-t-il répondu comme on lui demandait s'il considérerait un accroissement de la présence des navires de guerre étrangers dans le Golfe comme un acte d'agression, et si l'Iran s'y opposerait. *« Mais notre position ferme et définitive est de ne permettre à personne de transformer le Golfe en un jouet entre ses mains. Nous réagirons à tout incident, selon les circonstances et la situation, sur la base de cette ferme position. »*

M. Velayati avait auparavant remis un message sur les récents développements dans le Golfe au président des Emirats arabes unis, Cheik Zaid ben Sultan el Nahayan. Il a dit que l'Iran avait *« la capacité et les moyens »* d'empêcher les forces étrangères de s'ingérer dans le Golfe.

M. Velayati a affirmé, par ailleurs, que M. Reagan, qui projette d'augmenter la présence navale américaine dans le Golfe pour y défendre la sécurité des pétroliers, était *« dérangé mentalement par les chocs et les défaites subis à la suite du scandale de l'« Irangate »*. Il a également affirmé que l'Iran rejetterait toute action que pourrait entreprendre le Conseil de Sécurité de l'ONU pour sauvegarder la sécurité dans le Golfe, en disant que certains des membres du Conseil étaient partiaux à l'égard de l'Iran. *« Les pays de la région doivent discuter de leurs problèmes tout seuls »*, a-t-il souligné.

Comme on lui demandait quelle serait l'attitude de l'Iran si une confrontation militaire avec les Etats-Unis survenait, il a répondu : *« Les Etats-Unis ont essayé de s'en prendre à l'Iran plusieurs fois dans le passé, mais ils ont toujours échoué. Ni les Etats-Unis ni un autre pays ou un autre gouvernement ne peuvent causer du tort à l'Iran sans subir un échec. »*

D'autre part, la radio de Téhéran a annoncé, dimanche, que les forces armées iraniennes avaient arraisonné *« récemment »* sept embarcations koweïtiennes dont les équipages espionnaient pour le compte de l'Irak. Il s'agit, selon la radio, de sept *« vedettes rapides qui, sous le couvert de la pêche, rassemblaient des renseignements au profit de l'Irak »*.

L'arraisonnement a eu lieu, selon la radio iranienne, dans le chenal de Khor-Abdallah, bras de mer situé à l'extrémité sud-ouest du Golfe, entre l'île koweïtienne de Boubyane et la péninsule irakienne de Fao. Une portion stratégique de cette péninsule est occupée depuis février 1986 par l'armée iranienne, qui contrôle ainsi une partie de la rive irakienne du chenal. Ce bras de mer mène à Oum-Qasr, la seule base navale opérationnelle d'Irak depuis la chute de Fao. — *(Reuter, AFP.)*

Cheikh Fadlallah demande la libération des otages

Beyrouth. — Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah pro-iranien du Liban, a préconisé, le samedi 30 mai, la libération immédiate de tous les otages « innocents » du pays. *« Tous les otages innocents en nos mains devraient être relâchés, qu'ils soient ou non étrangers, enlevés dans le pays ou à l'intérieur, parce que la volonté d'Allah est que nous recherchions la justice »*, a déclaré Cheikh Fadlallah à la mosquée Bir-el-Abed, dans la banlieue sud de Beyrouth. Il a lancé cet appel au moment où les musulmans du monde entier célèbrent le Eid-el-Fitr, la fête qui marque la fin du ramadan, le mois sacré de jeûne, sans préciser ce qu'il entendait par le mot « innocents ».

Dans son sermon, cheikh Fadlallah a également demandé que soient relâchés les prisonniers arabes détenus à la prison de Khiam, dans la zone sud du Liban, proclamée zone de sécurité par Israël. La prison, au sud-est de la ville de Marjayoun, est dirigée par la milice chrétienne pro-israélienne, l'Armée du Liban-Sud (ALS). Plusieurs centaines de Palestiniens et de Libanais y seraient enfermés. — *(Reuter.)*

Le premier ministre libanais est tué dans un attentat

(Suite de la première page.)

Il avait précisé qu'il avait pris sa décision en raison de l'impuissance de son gouvernement *« à faire face à la crise économique »*. Le président Gemayel avait cependant semblé hésiter à entériner cette démission, ce qui lui avait valu d'amers reproches de la part des Forces libanaises. M. Karamé, qui avait constitué, le 30 avril 1984, un gouvernement que certains ont qualifié de « cabinet fantôme » — il avait même cessé de se réunir à partir d'octobre 1985, — avait déjà été amené à retirer une première démission — en avril de la même année — à la demande des autorités syriennes. Cette fois-ci, cependant, le premier ministre avait maintenu sa démission en exigeant, en outre, un partage du pouvoir entre chrétiens et musulmans dans un sens plus favorable à ces derniers.

Vieux routier de la classe politique libanaise, celui qu'on avait appelé à plusieurs reprises l'« homme de la dernière chance » était âgé de soixante-six ans. Fils d'un prestigieux chef de l'aristocratie sunnite de Tripoli, Abdel Hamid Karamé — un des pères de l'indépendance, — il avait été premier ministre au total pendant dix années entre 1955 et 1976. Très respecté dans son fief politique de Tripoli, il avait dirigé, en 1958, l'opposition armée contre le président Chamoun au cours de la première guerre civile. Il avait, par la suite, réussi à résorber les séquelles de la première guerre civile libanaise, en septembre 1958, à la tête d'un cabinet de « salut public ».

Allié à la Syrie au cours de la guerre de 1975-1976, il avait tenté dès le début du conflit de jouer un rôle modérateur, aux côtés de son allié maronite, M. Raymond Eddé. Il sera par la suite l'un des artisans de l'élection à la présidence, le 8 mai 1976, de M. Elias Sarkis, qui était alors le candidat de Damas. Mais, en 1977, il reprochait à ce dernier son immobilisme et se rapprochait de M. Soleyman Frangié, le dirigeant maronité du Nord, après que celui-ci fut entré en conflit avec ses partenaires du Front libanais.

En constituant, le 30 avril 1984, son dernier cabinet, en principe pour mettre fin à la guerre civile au Liban, M. Karamé avait demandé en vain des *« pouvoirs exceptionnels »*. En butte aux multiples querelles dans les deux camps chrétien et musulman, il n'avait pu à la longue que « gérer » la guerre civile à la tête d'une équipe surnommée rapidement *« le gouvernement de désunion nationale »*.

J. G.

Afrique

CENTRAFRIQUE : verdict le 12 juin

Le président Kolingba est pressé d'en finir avec le procès de Bokassa

BANGUI
de notre envoyé spécial

Sauf coup de théâtre, ce n'est plus qu'une question de jours : M. Jean-Bedel Bokassa, ex-empereur de Centrafrique, *sur lequel pèsent quatorze* chefs d'accusation, devrait connaître son sort le 12 juin, au terme d'un procès marathon qui aura duré près de six mois. Sans pour autant que l'on en ait beaucoup plus appris sur cette folle et triste époque que l'on ne sache déjà. Prévus cette semaine, le réquisitoire de l'avocat général et les plaidoiries de la défense vont-ils réveiller l'intérêt, voire les passions, qu'avaient suscités les premières audiences devant la cour criminelle de Bangui ?

Tout porte à croire que Me Gabriel-Faustin Mbodou, l'intraitable avocat général, requèrera la peine de mort et que les six jurés le suivront dans ses conclusions. M. André Kolingba, le chef de l'Etat centrafricain, exercera sans doute son droit de grâce, comme il l'a toujours fait en pareille occasion depuis qu'il est au pouvoir. En attendant, dans sa cellule du camp Deroux, l'ex-empereur connaît, paraît-il, des humeurs changeantes : l'idée de retrouver la France l'agite *un moment, vite chassée par la seule* obsession d'avoir la vie sauve.

Les Banguissois, qui ont suivi le procès sur les ondes, ne sont probablement pas prêts à se satisfaire d'une version des faits trop simpliste qui ferait « porter le chapeau » à l'ex-empereur. Certes, depuis l'ouverture de ces assises, dix témoins appelés à la barre ont été inculpés et arrêtés séance tenante pour divers motifs : outrages à magistrat, faux témoignages, complicité d'assassinat, détournements de deniers publics.

La cour criminelle n'a pas hésité à inculper à la mi-mai M. Alphonse Koyamba, ancien ministre de M. Bokassa, aujourd'hui directeur de banque. Ces à-côtés du procès ont fait sensation dans la capitale centrafricaine. En revanche, M. Henri Maidou, l'ex-premier ministre du despote, lui aussi cité comme témoin, a échappé à pareille infamie.

M. Kolingba et les siens semblent pressés d'en finir avec ce procès-fleuve, d'enterrer le passé une bonne fois pour toutes pour se consacrer, l'esprit serein, à la *« démocratisation »* du régime, marquée en juillet par l'organisation d'élections législatives. Or, selon des rumeurs forcément incontrôlables, des pétitions circuleraient dans les « quartiers » de la capitale en faveur de l'ex-empereur. Le gouvernement s'apprêterait même, dit-on, à décréter un couvre-feu le jour du verdict.

Il est vrai qu'aux yeux de beaucoup de Banguissois ce procès n'est pas seulement celui de Jean-Bedel Bokassa, c'est aussi celui du pouvoir en général et de tous ceux qui, aujourd'hui comme hier, en usent et en abusent. Parler du passé, c'est peut-être une manière détournée *d'évoquer le présent...*

JACQUES DE BARRIN.

Asie

SRI-LANKA : les combats dans le Nord

Les forces régulières pourraient mettre fin à leur offensive

Les quelque trois mille soldats srilankais engagés depuis le 26 mai dans une offensive contre les séparatistes tamouls dans la péninsule de Jaffna ont consolidé, le samedi 30 et le dimanche 31 mai, leurs positions dans la région de Vadamarachchi, voie d'approvisionnement en armes pour les bastions insurgés, mais plusieurs personnalités gouvernementales ont évoqué la possibilité que l'opération « Libération » prenne fin dès lundi. Le général Cyril Ranatunge, qui commande les opérations, a indiqué à des journalistes, à la base aérienne de Palaly, dans le nord du pays, que l'armée n'avait pas *pour objectif de s'emparer de Jaffna-ville*. Un autre responsable militaire a précisé que les forces régulières cherchaient seulement à s'implanter à Point-Pedro, localité située à l'extrémité septentrionale de l'île, près de laquelle le chef des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) insurgés, Vellupilai Prabhakaran, se serait replié en compagnie de plus de deux cents maquisards. Les progrès de l'armée cinghalaise sont ralentis par les mines posées en quantités importantes par les séparatistes, reconnaissent les autorités.

A Madras, en Inde, un porte-parole des Tigres a affirmé que les séparatistes avaient abattu, vendredi, un petit avion des forces régulières, alors qu'il bombardait des objectifs civils dans la péninsule. Le gouvernement sri-lankais a démenti le même jour cette affirmation. Selon les séparatistes, un millier de personnes, en majorité des civils, auraient trouvé la mort au cours des bombardements effectués par l'aviation gouvernementale. — *(AFP, Reuter.)*

● **CAMBODGE :** *bombardement d'un camp de réfugiés.* — Trois réfugiés cambodgiens ont été tués et vingt autres blessés par des tirs d'artillerie vietnamiens contre un camp de réfugiés situé en Thaïlande, ont affirmé, le samedi 30 mai, des responsables militaires thaïlandais. Trois salves d'artillerie ont touché, vendredi, le camp Site 2 à environ 250 kilomètres à l'est de Bangkok et à 10 kilomètres à l'intérieur de la Thaïlande, ont précisé ces sources. Le camp abrite plus de cent cinquante mille Cambodgiens et trois mille quatre cents Vietnamiens. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Iran

L'incident avec Londres n'est pas clos

Londres. — Le gouvernement de Mme Margaret Thatcher s'est affirmé, le 30 mai, déterminé à obtenir des *« explications »* sur l'interpellation pendant vingt-quatre heures à Téhéran d'un diplomate britannique *(le Monde daté 31 mai-1er juin)*.

Les milieux officiels à Londres sont désormais convaincus que le numéro deux de la section des intérêts britanniques en Iran, M. Edward Chaplin — relâché vendredi après interrogatoire — a bel et bien été la victime d'une opération de représailles, après l'arrestation pour vol d'un vice-consul iranien à Manchester (nord de l'Angleterre).

Sir Geoffrey Howe a dénoncé samedi les explications jusqu'à présent *« totalement insatisfaisantes »* des Iraniens, en ajoutant : *« Le gouvernement britannique considérerait comme parfaitement inadmissible et intolérable la moindre tentative pour lier le cas de M. Chaplin »* à celui du vice-consul iranien, M. Ali Ghassemi. Un porte-parole du Foreign Office a fait valoir que l'implication des autorités iraniennes *« ne faisait plus aucun doute pour personne »*. La preuve est que le diplomate britannique a été « enlevé » à Téhéran par les hommes d'une milice islamique placée sous l'autorité du ministère de l'intérieur.

Les autorités britanniques reconnaissent par ailleurs qu'*« une certaine menace »* plane encore sur la tête de M. Chaplin. En sortant du Foreign Office, où il avait été convoqué pour la deuxième fois en l'espace de vingt-quatre heures, le chargé d'affaires iranien à Londres, M. Akhunzadeh Basti, a, en effet, précisé que, aux yeux de Téhéran, M. Chaplin demeurait un *« suspect »*. — *(AFP.)*

Mozambique

Un journaliste italien tué

Un photographe-cameraman italien, Almerigo Grilz, âgé de trente-quatre ans, a été tué par balle alors qu'il filmait un affrontement entre les maquisards de la Résistance nationale *du Mozambique et les forces* gouvernementales mozambicaines, a-t-on appris, le dimanche 31 mai, auprès de l'agence de presse Albatross de Trieste, pour laquelle il travaillait.

Ancien militant du Mouvement social italien (MSI, *néo-fasciste*), qu'il avait quitté en 1982, Almerigo Grilz avait travaillé en Afghanistan, au Cambodge, en Angola et aux Philippines.

D'autre part, les forces mozambicaines de sécurité ont capturé des membres du commando sud-africain auteurs de l'attaque de vendredi contre quatre maisons à Maputo (qui a fait trois morts, tous Mozambicains), a annoncé samedi l'Agence mozambicaine de presse (AIM), citant une source officielle *(le Monde daté 31 mai-1er juin)*. — *(AFP).*

Tchad

M. Hissène Habré accepte un allégement du dispositif Epervier

N'Djamena. — Le président Hissène Habré accepte l'allégement du dispositif Epervier mis en place au-dessous du seizième parallèle, indiquait-on le samedi 30 mai de source française à N'Djamena, après la visite de M. Michel Aurillac, ministre de la coopération *(le Monde du 30 mai)*.

En ce moment, la principale mission militaire des hommes du dispositif Epervier est le déminage des régions abandonnées par les Libyens, au nord du seizième parallèle. Deux zones sont particulièrement dangereuses : l'oasis de Faya-Largeau et les pistes du Tibesti, dans le nord-ouest, où, en dehors des champs de mines délimités, des engins ont été posés par les Libyens dans le plus grand désordre. A Ouadi-Doum, un stock de 15 tonnes de mines a été trouvé intact par les Français. Environ 130 hommes du 17e régiment de génie parachutiste de Montauban doivent arriver cette semaine au Tchad pour rejoindre un détachement précurseur de 20 démineurs déjà à pied d'œuvre. *L'un d'eux a eu le pied* arraché par une mine près de Zouar, le mois dernier. — *(AFP).*



Diplomatie

La visite en France du président du Costa-Rica

M. Arias défend son plan de paix pour l'Amérique centrale

M. Oscar Arias, président du Costa-Rica, devait, dans le cadre d'une tournée européenne, commencer le lundi 1er juin, à Paris, une visite officielle de travail de quarante-huit heures. But essentiel de cette visite : présenter et défendre son plan de paix pour l'Amérique centrale. M. Arias, accompagné de plusieurs de ses ministres, en particulier de M. Madrigal, chargé des relations extérieures, doit être reçu à déjeuner à l'Elysée par M. Mitterrand mardi, et il doit auparavant s'entretenir avec M. Jacques Chirac.

Le Costa-Rica, petite nation de tradition démocratique et sans véritable force armée, est de plus en plus dangereusement impliqué dans les conflits complexes d'Amérique centrale. Luis Alberto Monge, prédécesseur de M. Oscar Arias et comme lui dirigeant du Mouvement de libération nationale, de tendance social-démocrate, avait cru pouvoir échapper à l'engrenage en faisant adopter un statut de « neutralité » pour son pays, voisin du Nicaragua sandiniste. En vain. Les incidents de frontières, la plupart provoqués par l'activité des groupes de la Contra installés à la frontière nord du Costa-Rica ont fait monter la tension entre San-José et Managua. Le gouvernement Arias a d'ailleurs récemment dénoncé auprès de Washington le renforcement du « front sud » de la Contra, une escalade qui menace les chances du plan de paix costaricien présenté formellement en février 1987 à San-José à l'occasion d'une rencontre entre les présidents du Guatemala, du Salvador, du Honduras et du Costa-Rica.

Un nouveau « sommet » des chefs d'Etat d'Amérique centrale, avec cette fois la présence espérée du Nicaraguayen Daniel Ortega, doit en principe avoir lieu le 25 juin à Esquipulas, au Guatemala. En principe, car cette rencontre a déjà été différée. Les méfiances sont loin d'être dissipées. C'est à Esquipulas que les dirigeants d'Amérique centrale s'étaient, en mai 1986, mis d'accord sur le principe de la création d'un parlement centre-américain élu au suffrage direct. Un bel élan d'unité et d'enthousiasme qui n'a guère jusqu'à présent été suivi d'effet.

« C'est la volonté politique qui manque le plus » : telle était la conclusion amère de la délégation de haut niveau qui s'était rendue au début de cette année en Amérique centrale, et qui était composée des secrétaires généraux des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains, ainsi que des huit ministres des affaires étrangères des pays membres du groupe de Contadora et du groupe d'appui (1). Ce constat pessimiste reste sans doute valable, et le blocage de la situation politico-militaire dans la région demeure entier.

Amnistie générale et large dialogue

Pour tenter de le briser, M. Arias propose pour l'essentiel une réconciliation impliquant une amnistie générale et l'ouverture d'*« un large dialogue entre les gouvernements de la région et les groupes d'opposition internes non armés et non combattants »*. Il suggère que le cessez-le-feu coïncide avec l'ouverture de ce dialogue, une nuance importante puisque les Etats-Unis envisagent le cessez-le-feu comme une conséquence d'éventuelles négociations politiques. Autre différence notable : Washington continue officiellement de réclamer le dialogue entre le gouvernement sandiniste et tous les groupes d'opposition, y compris ceux armés de la Contra. Le plan Arias ne contraint pas le gouvernement de Managua à négocier immédiatement avec la Contra, dont les unités seraient désarmées (dans l'hypothèse où les propositions du Costa-Rica seraient adoptées par tous les intéressés). Le plan de paix Arias implique en revanche l'acceptation par Managua d'une libéralisation politique immédiate et la mise en route d'un processus démocratique au cours duquel tous les groupes politiques auraient librement accès *« à la télévision, à la radio et aux médias »*. Il préconise encore la suspension de toute aide militaire *« extérieure »* aux groupes insurgés, et la réduction des armements dans la région.

Washington ne paraît pas disposé à renoncer à sa politique d'aide à la Contra et reste tout à fait hostile à tout plan qui implique un retrait militaire complet des Etats-Unis de la région. Un obstacle de taille pour le plan Arias, qui a suscité au départ certaines réserves (notamment au sein du groupe de Contadora), mais qui bénéficie aussi de chaudes sympathies en Europe et en Amérique latine. Il reste à savoir si un soutien encore plus net de la Communauté européenne est de nature à jouer un rôle décisif dans le débat, aux Etats-Unis sur une révision de la politique centre-américaine.

M. N.

(1) Le Mexique, la Colombie, le Venezuela et Panama sont membres du groupe de Contadora. Le groupe d'appui comprend le Brésil, l'Argentine, le Pérou et l'Uruguay.

En visite en Israël

M. Raimond se dit « encouragé » par la position de Moscou sur les refuzniks

Arrivé le dimanche 31 mai à Jérusalem pour une visite officielle de trois jours, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a réaffirmé la volonté de la France de contribuer aux efforts de paix au Proche-Orient. Il l'a fait – à l'occasion d'un entretien avec la télévision israélienne – sans toutefois rappeler expressément la position française, qui, à l'instar du ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, défend le principe d'une conférence internationale, projet dont le premier ministre, M. Itzhak Shamir, ne veut pas entendre parler.

M. Raimond, qui a été accueilli par M. Pérès, a également indiqué qu'*il avait été « encouragé »* par ses entretiens récents avec des refuzniks à Moscou, laissant ainsi entendre que le Kremlin pourrait adopter une attitude plus souple à l'égard des juifs soviétiques souhaitant émigrer.

M. Raimond, qui doit s'entretenir avec l'ensemble des dirigeants israéliens et certains responsables palestiniens, a souligné qu'il éprouvait *« une profonde émotion à l'occasion de sa première visite* [en Israël] », un pays, dit-il, qui est *« la source de notre culture et fait appel à l'intelligence, à l'imagination et à la sensibilité ». « Les rapports franco-israéliens,* a-t-il ajouté, *sont empreints d'un esprit d'amitié et de sympathie. »* – *(AFP, Reuter.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS

Appel d'Amnesty International en faveur de douze condamnés à mort

Londres. – Amnesty International a lancé, le lundi 1er juin, un appel aux autorités américaines pour que soit *« épargnée la vie de 12 condamnés à mort qui doivent être exécutés au cours des trente prochains jours »* aux Etats-Unis.

L'organisation de défense des droits de l'homme craint que le nombre des exécutions aux Etats-Unis ne double cette année par rapport à l'année dernière. Selon elle, 40 prisonniers pourraient être gazés, électrocutés ou empoisonnés par des injections mortelles en 1987, alors que 18 prisonniers ont été exécutés dans les mêmes conditions en 1986.

Ces craintes s'appuient sur une décision de la Cour suprême rendue en avril dernier, qui a estimé que la loi sur la peine de mort en Géorgie ne constituait pas une violation des garanties constitutionnelles de l'égalité raciale, explique Amnesty. Au moins la moitié des 12 prisonniers qui doivent être exécutés ce mois-ci en Lousiane et au Texas ont été condamnés à mort selon les termes de cette décision, ajoute l'organisation, précisant que, sur les 1 901 prisonniers actuellement condamnés à mort aux Etats-Unis, 787 sont de race noire.

Amnesty a demandé aux instances juridiques de la Louisiane et du Texas de mener une enquête systématique sur l'influence de la discrimination raciale sur les peines infligées, et de reporter toutes les exécutions jusqu'à l'issue de l'enquête. – *(AFP.)*

● **PÉROU : M. Barrantes abandonne la direction de la Gauche unie.** – M. Alfonso Barrantes, ancien maire de Lima, a annoncé, le dimanche 31 mai, qu'il démissionnait de son poste de dirigeant de la coalition de la Gauche unie, formée de six petits partis, qu'il occupait depuis 1980. Il a expliqué que ce retrait est motivé par les violentes attaques portées contre lui par certaines personnalités de la coalition, qui lui reprochent d'être trop lié au chef de l'Etat, M. Alan Garcia. – *(Reuter.)*

Politique

Le pavé de M. Léotard

« POUR le PR il n'y a que deux positions : soit le soutien à Raymond Barre, soit le soutien à François Léotard. Toute autre hypothèse est exclue. » Après l'Express, c'est dans l'hebdomadaire le Point daté du 1er juin que M. François Léotard expose ses intentions pour l'élection présidentielle de 1988. Confirmant qu'il ne prendra sa décision définitive qu'à la fin de l'année 1987, le secrétaire général du Parti républicain explique qu'il sera attentif à trois indicateurs : « La remontée du PS et de François Mitterrand, les mauvais reports de voix au second tour et la montée en puissance de Le Pen. »

M. Léotard n'exclut donc pas l'hypothèse de sa propre candidature.

Favorable à des primaires au sein de l'UDF et s'inspirant des exemples étrangers — « Gonzalez en Espagne et Gandhi en Inde », — M. Léotard avoue « n'avoir pas une conception sacralisée de la fonction présidentielle ». « Si je décide d'être candidat en 1988, affirme-t-il, ce sera pour être élu. J'irai alors jusqu'au bout et je sais faire. »

L'hypothèse Barre ? Soulignant qu'il ne se sent personnellement « ni chiraquien ni barriste », M. Léotard ne veut de la même façon « ni négociation ni chèque en blanc ». Le Parti républicain devant fêter les 6 et 7 juin son dixième anniversaire, M. Léotard annonce qu'à cette occasion il dressera « le cahier des charges » de cette campagne présidentielle. « Si le cahier des charges est respecté, ajoute-t-il, je m'engagerai sans réserve. Si ce n'est pas le cas, je resterai à la maison. »

M. Pasqua : le pied marin

Pour l'heure, M. Léotard réitère ses inquiétudes concernant « la stratégie de l'ambiguïté » entretenue par les responsables des réseaux barristes et exprime au passage quelques « reproches » à M. Chirac. « Je trouve, dit-il, qu'autour de lui on cède souvent aux moines soldats du RPR. Ils ont un goût du pouvoir sans partage et ils mettent volontiers en œuvre cette thèse : tout ce qui est à nous ça va, tout ce qui est à vous se discute. »

M. Charles Pasqua a pu apprécier cette remontrance. Participant le dimanche 31 mai au Forum FR 3-RMC, le ministre de l'intérieur a affirmé que le RPR « n'a aucune position dominatrice ». « Le RPR, a-t-il encore déclaré, occupe les postes de combat, ceux auxquels on prend facilement des coups. Et d'autres occupent des postes également très importants mais où l'on est mieux placé pour être mieux vu par l'opinion publique (...). En ce qui nous concerne, nous avons le pied marin et nous ne sommes jamais autant à notre aise que lorsqu'il y a des vagues. »

D'une extrême prudence par rapport aux affaires internes de l'UDF, M. Pasqua a souligné que, pour la désignation d'un candidat à l'élection présidentielle, « ce ne sont pas les partis qui font élire le président de la République » et que « ce n'est pas parce que tel parti prendra position pour X ou pour Y qu'un candidat aura plus de chances d'être élu ».

Invité également le dimanche 31 mai, au « Club de la presse » d'Europe 1, le numéro deux du Parti républicain, M. Alain Madelin, a livré une véritable explication du texte de l'entretien de M. Léotard avec le Point, qui n'avait pas été transmis avant sa parution à M. Chirac. Se retranchant derrière le principe de la solidarité gouvernementale, M. Madelin s'est montré moins sévère que son secrétaire général à l'égard du RPR « On ne reproche rien du tout au RPR (...). Nous ne reprochons absolument rien à Jacques Chirac », a-t-il affirmé.

Le PR et l'élection présidentielle ? « M. Léotard a dit simplement, a commenté M. Madelin, que quelque soit le candidat, lui-même, Jacques Chirac ou Raymond Barre, l'essentiel c'est l'unité de la majorité, l'essentiel c'est de gagner (...). On ne gagnera pas les uns sans les autres. On ne gagnera pas les uns contre les autres. » Et d'expliquer encore : « François Léotard, s'il est candidat, ce sera pour gagner. Est-ce qu'aujourd'hui les conditions sont réunies pour qu'il gagne l'élection présidentielle. Est-ce que la fenêtre est suffisamment ouverte pour qu'il dise : je suis candidat ? La réponse à l'évidence est non. »

Une élection cantonale...

HAUT-RHIN : canton de Munster (2e tour).

Inscr., 11 198 ; vot., 6 176 ; suffr. expr., 5 896. MM. Jean-Georges Ham, div. d., c.m. de Grunsbach, 3 021 voix, ÉLU ; Christian Wollbrett, UDF, m. de Munster, 2 875.

M. Ham a finalement remporté cette élection partielle organisée à la suite du décès d'Alfred Monhardt (UDF), conseiller général de Munster depuis 1967. En recueillant 51,23 % des suffrages, le conseiller municipal de Grunsbach a battu M. Wollbrett qui bénéficiait pourtant de l'investiture officielle du RPR et du CDS et de l'appui de la moitié des maires du canton.

[Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 11 098 ; vot., 6 567 ; suffr. expr., 6 417. MM. Wollbrett, 2 186 ; Ham, 1 560 ; Deparis, div. d., 1 053 ; Mme Roelens, Verts, 643 ; MM. Shoepfer, FN, 453 ; Chastin, PS, 376 ; Buecher, PCF, 118 ; Fleck, CNI, 28.

Au deuxième tour de scrutin de 1985, Alfred Monhardt, seul en lice, recueillait la totalité des 3 368 suffrages exprimés, sur 4 160 votants et 11 049 électeurs inscrits.]

...et une municipale

LA RÉUNION : Les Avirons (2e tour).

Inscr., 3 389 ; vot., 3 028 ; suffr. expr., 2 969. Liste (div. d.) conduite par M. Michel Dennemont, 1 602 voix. 23 ÉLUS ; liste (div. d.) conduite par M. Joseph Lacaille, m. sort., 1 367, 6 ÉLUS.

[En recueillant 53,95 % des suffrages, la liste emmenée par M. Dennemont, soutenue par l'UDF et le RPR, a remporté cette élection partielle. Ce scrutin était organisé parce que dix conseillers municipaux, dont M. Dennemont, s'étaient démis de leur mandat pour protester contre la « mauvaise gestion » du maire, M. Lacaille. Au premier tour, la liste de M. Dennemont avait devancé de 86 voix celle du maire sortant, soutenue par l'UDF et le RPR. M. Lacaille ayant alors refusé de se désister, la majorité a décidé d'apporter son soutien à la liste concurrente, tandis que le Parti communiste réunionnais se prononçait en faveur de celle du maire sortant.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 389 ; vot., 2 890 ; suffr. expr., 2 845. Liste conduite par M. Dennemont, 1 154 ; liste conduite par M. Lacaille, 1 068 ; liste conduite par M. Langenier (PCR), 613.]

Les présidentiables de la majorité entre UDF et RPR :

La mise en place des réseaux

Dans un an, l'élection présidentielle sera jouée. Qu'il la perde, et M. Raymond Barre partagera son temps entre arroser ses rosiers dans sa propriété de Saint-Jean-Cap-Ferrat, ou cultiver à l'étranger son image de « Kissinger français ». Adieu, microcosme : le cher professeur s'en retournera à ses chères études. Mais les barristes ? « Contrairement à d'autres, certifie M. Philippe Mestre, on n'ira pas se suicider si ça ne marche pas. » Pour un peu, ils feraient de ce serment le gage de leur sérénité et de leur désintéressement.

Mais si ça marche ? Ce serait alors le temps des incertitudes. Avec qui gouverner ? Quel premier ministre ? Quel gouvernement ? Quelle majorité ? Dans l'entourage de l'ancien premier ministre, les avis sont partagés. D'aucuns assurent que M. Barre a déjà tout cela dans la tête. D'autres sont beaucoup plus circonspects, jugeant selon la terminologie barriste que les réponses à toutes ces questions ne pourront évidemment être apportées « que le moment venu ».

Le moment venu ! Dans un entretien publié par le magazine l'Expansion de septembre 1985, M. Barre définissait ainsi la ligne de conduite du vrai-faux candidat à l'Elysée qu'il entendait encore être à l'époque. « Je ne me suis jamais qualifié de présidentiable, remarquait-il notamment. Je n'anticipe jamais les échéances, car je ne suis pas un homme pressé. Le moment venu, je prendrai la décision d'être ou non candidat à l'élection présidentielle, en fonction de la situation. Je ne serai candidat que si j'ai le sentiment que je peux obtenir la confiance des Français. Si je suis candidat, je le serai en dehors des partis et je ne ferai de promesses à personne. »

Vingt mois plus tard, qu'en est-il ? Lui-même assure en privé qu'il sera candidat « quoi qu'il arrive » et que, de toute façon, « il ferait toujours aussi bien que M. Barbu » (1). Cette décision étant arrêtée, il reste le calendrier et l'annonce. Les tergiversations de l'UDF ou les états d'âme de M. François Léotard importent en définitive moins à M. Barre que le comportement de « son concurrent », M. Chirac, et de celui de l'adversaire qu'il prend en fait le plus au sérieux, M. Mitterrand. Par peur de « se faire piller leur idées » par le RPR, les barristes ne désirent pas trop vite se découvrir avant le vote du budget 1988 par le Parlement, à l'automne.

Jusqu'à cette date et comme il l'a entrepris depuis bientôt un an, M. Barre continuera donc de traiter d'une façon thématique les grands sujets qui constitueront le support de sa plateforme de candidat. Après le personnalisme social, la défense, les relations Est-Ouest, la culture et les médias, les droits de l'homme, la politique fiscale, la liste sera complétée après les vacances par deux discours ex cathedra sur l'agriculture et l'éducation qui, comme les autres, seront imprimés à plusieurs milliers d'exemplaires, expédiés par le biais des associations barristes aux responsables politiques et aux décideurs socioprofessionnels.

Ainsi, selon M. Mestre, « le gros de la matière est-il déjà livré », susceptible d'être discuté et corrigé « à condition que les partis politiques en prennent l'initiative ». Le reste du travail sera question de mise en forme et de détails plus concrets. « Mais si on attend les cent dix propositions, prévient M. Mestre, on peut encore attendre longtemps. »

Compte tenu de toutes ces préventions nourries dans le camp de la majorité, le fait que M. Mitterrand ait récemment laissé accroire qu'il attendrait personnellement le dernier moment pour se prononcer n'est pas pour déplaire aux barristes.

Au risque d'entretenir bien des suspicions, comme on l'a vu il y a peu à propos des prises de position par rapport à M. Jean-Marie Le Pen, la stratégie du silence leur semble toujours la plus appropriée. Ainsi M. Charles Millon n'hésite-t-il pas à dire que « la meilleure campagne pour M. Barre serait une campagne silencieuse ». A défaut d'innover dans l'originalité et plus sérieusement, un autre lieutenant barriste, M. Pierre-André Wiltzer, annonce que « M. Barre n'a pas l'intention de faire une campagne longue », mais plutôt « une campagne ramassée, bien conçue et enlevée ».

Jusqu'à l'annonce officielle de sa candidature, M. Barre va par conséquent être tenté de continuer le plus longtemps possible son petit jeu de la tortue. Interventions au compte-goutte ; déplacements limités et si possible discrets en province : en Corse les 22 et 23 juin, en Bretagne début juillet, plus un bref détour par l'université d'été des adhérents directs de l'UDF.

Un cercle de qualité

Mais l'homme patient cache un entourage qui ne perd plus de temps. Au fil des semaines, se met en place un dispositif de campagne qui, dans ses grands traits, devrait être définitivement bouclé avant cet été. Au 176, boulevard Saint-Germain, siège de l'actuel état-major de M. Barre, seront fixés un cellule technique rapprochée sous la responsabilité de M. Wiltzer, chargée de la gestion de l'emploi du temps et des déplacements du candidat, un cercle non politique formé de socio-professionnels tenus pour l'heure à la discrétion et surtout un cercle politique appelé à aller sur le terrain, et que l'opinion devra rapidement connaître pour casser l'image d'un Raymond Barre solitaire.

Ce dernier cercle comprend une vingtaine de personnalités : responsables de partis, comme MM. Pierre Mehaignerie, Jacques Barrot et François Léotard — s'il n'est pas candidat ; barons de province, comme MM. Jean-Claude Gaudin, Daniel Hoeffel, Dominique Baudis ou Jean-François Poncet ; et des hommes qui ont participé régulièrement aux déjeuners politiques mensuels autour de M. Barre : MM. André Rossi, Jacques Puech, Edmond Alphandery, François Bayrou et, bien sûr, les fidèles MM. Philippe Mestre, Charles Millon et Bruno Durieux. « Un cercle de qualité plutôt qu'un cartel de partisan », espère M. Barrot, chargé aussi de réguler la campagne au niveau départemental et susceptible, si second tour il y a, « de faire place aux autres familles de la majorité ».

Un peu plus loin, au 196 du même boulevard Saint-Germain, quatre étages ont déjà été loués pour abriter ce qui devrait être « la ruche » de la campagne. Le grand patron en sera M. Mestre, à charge pour lui d'éviter les sureffectifs et de préserver une certaine souplesse de fonctionnement. Le syndrôme de la rue Marignan, siège de l'état-major giscardien de la campagne présidentielle de 1981, est encore trop présent dans les mémoires pour que l'on sache ce qu'il ne faut pas faire.

Quatre départements vont être mis en place. Un département « communication » sous l'égide de M. Jacques Bille. Un département « idées » dirigé par MM. Jean-Claude Casanova et Durieux. Un département « terrain » confié à M. Millon et un département « accueil » (militants, socio-professionnels) sous la responsabilité de M. Daniel Doustin.

Quelques cellules spécialisées s'y ajouteront : celle de l'outre-mer gérée par M. Jean-Pierre Soisson, celle des Français de l'étranger animée par MM. Jacques Trueche et le sénateur Jean-Pierre Cantegrit, sans oublier la trésorière des grandes œuvres barristes : Mme Gilberte Beaux.

Un travail tout terrain

Mais une campagne présidentielle ne se gagne pas à Paris. Pour conforter et entretenir « cette confiance des Français » dont veut se réclamer M. Barre, M. Millon et Mme Sylvie Dumaine ont entrepris en province depuis juillet 1986 un travail tout terrain destiné, dans un premier temps, à sélectionner les associations

M. Barre en panne ?

(Suite de la première page.)

Trois facteurs expliquent cette situation pour lui préoccupante : le temps, qui a permis à M. Chirac de se refaire une santé ; la critique dont il est l'objet ; et les apparences de la cohabitation.

M. Barre a connu, au début de l'année, dans la foulée de sa prestation à « L'heure de vérité », un moment rare d'engouement et d'osmose avec l'opinion. Cette performance l'avait placé en tête, au point qu'il paraissait avoir pris une sérieuse option en creusant l'écart avec M. Chirac. L'ancien premier ministre était alors face à un gouvernement empêtré, qui sortait à peine de ses difficultés de décembre, tandis que le président redevenait silencieux, non sans avoir auparavant encouragé, ou fait rêver, étudiants et grévistes.

Aujourd'hui, ce même président perçoit les bénéfices de son offensive de printemps, tandis que s'estompe le souvenir des journées agitées qui avaient ébranlé le premier ministre. Si bien que M. Barre paraît s'être contenté d'une performance médiatique, donc éphémère.

Dans le même temps, un patient, et parfois spectaculaire, travail de sape a été entrepris au sein même de l'UDF. Après le doux qualificatif de « général Boulanger », lancé par M. Longuet, c'est au tour de « Léo » de payer de sa personne : le secrétaire général du PR, à travers son entretien au Point, tente de susciter une levée en masse des notables de l'UDF contre les réseaux barristes.

Tous se passe comme si la « bande à Léo » rejouait, à quelques variantes près, le même numéro qu'avant mars 1986. A l'époque, M. Chirac avait obtenu que la route de Matignon soit fermée à M. Chaban-Delmas par défection de quelques députés PR. M. Léotard et ses amis ont été en retour, comme on dit, bien servis au gouvernement. Cette fois, ils semblent préposés aux attaques contre M. Barre, permettant à M. Chirac de rester au-dessus de tout soupçon. L'objectif de ces attaques est de ressusciter l'image d'un Barre diviseur. Au reste, pourquoi M. Toubon évoque-t-il l'idée d'une candidature unique de la majorité qui serait, bien évidemment, celle de M. Chirac, « chef de la majorité », comme dit M. Lecanuet ? M. Barre apparaîtrait comme l'homme qui empêche l'union que les électeurs de la majorité appellent de leurs vœux...

Il est d'autant plus dommageable pour M. Barre d'être ainsi enfermé dans les contradictions de l'UDF que la question du report des voix au second tour est devenue, à droite, la préoccupation dominante.

Le bon fonctionnement apparent de la cohabitation, enfin, n'est guère susceptible de lui faciliter la tâche. MM. Mitterrand et Chirac semblent s'être accordés au moins sur la nécessité de donner le change. S'il reste probable que le pays sera tenté, dans un an, de mettre fin à la cohabitation, il est possible qu'il ne veuille pas la condamner. M. Barre avait fait, contre cette expérience, un pari risqué.

S'il marque le pas, l'ancien premier ministre reste cependant bien placé. Car il garde un atout maître : il est constamment crédité d'une meilleur capacité à exercer la fonction présidentielle. Or ce paramètre-là, dans un contexte politique qui fait la part plus belle aux caractères qu'aux combats idéologiques, pourrait bien être décisif. Si l'on suit les courbes de la « dimension présidentielle » des dirigeants établie par la SOFRES, M. Barre garde une confortable avance sur M. Chirac (52 % contre 39 %), alors qu'il n'était qu'à 45 % à la fin de 1986 (avec une « pointe » à 57 % après son passage à « L'heure de vérité »).

Cette capacité présidentielle lui est reconnue au moment où M. Chirac entretient le doute sur ses capacités à exercer la fonction... gouvernementale, au moins au niveau politique : à preuve le désordre qui règne au gouvernement, où les prises de parole peu orthodoxes se succèdent malgré les rappels à l'ordre du premier ministre.

A cet avantage stratégique s'ajoute un bénéfice tactique inattendu. Car M. Barre peut très bien profiter du projet de code de conduite majoritaire lancé par M. Balladur. Les stratèges du RPR, inquiets de l'ampleur des mauvais reports dans l'état actuel de l'opinion, n'avaient certainement pas conçu que ce projet profiterait à leur rival. Mais le fait est que M. Barre s'est immédiatement plié à cette opération : le tête-à-tête qu'il a eu avec M. Chirac contribue à éloigner l'image de « diviseur » ; du même coup, l'attitude de MM. Léotard, Madelin et Longuet se heurte à la désignation, par M. Chirac, de M. Barre comme seul candidat sérieux, en dehors de lui-même.

A l'évidence, le jeu de M. Barre est particulièrement délicat à mener. Qu'il attaque trop durement le gouvernement, et le spectre de la division réapparaîtra. Qu'il se range sous la bannière gouvernementale, et le RPR n'aura qu'un seul cri : pourquoi en changer ? Toute la question est donc de savoir si M. Barre apparaîtra ou non porteur d'un projet non seulement cohérent, mais susceptible de créer l'adhésion autour de lui. Jusqu'à présent, sa popularité était, pour une bonne part, le résultat d'un phénomène de vases communicants : il était le recours d'une droite déçue par les siens. Or la prudente gestion des affaires courantes à laquelle s'astreint M. Chirac et la position du président qui se pose en recours suprême obligent M. Barre à une attitude plus positive. Jusqu'à présent, l'ancien premier ministre a posé des jalons, et défriché quelques grands thèmes. Mais sans que l'opinion comprenne la force de l'ensemble et surtout son adéquation aux aspirations d'une société qui a peine, aujourd'hui, à les percevoir elle-même.

Même s'il est vrai, comme le dit M. Pasqua, que le scrutin présidentiel met en jeu une relation entre un homme et un pays, au-delà des partis, M. Barre devra pourtant éviter d'apparaître comme un homme seul. Ou fort du seul soutien du CDS, ce qui revient au même.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

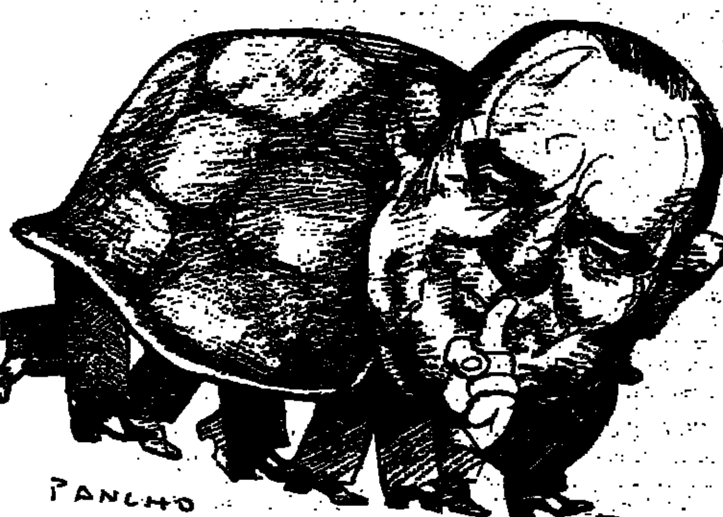
Politique

les dissonances s'accentuent

barristes s'accélère

se réclamant de l'ancien premier ministre, puis à les fédérer au niveau départemental sous la bannière de REEL (réalisme, efficacité, espérance, liberté), le plus souvent sous la présidence d'un notable local.

Sur le papier, tout paraît presque parfait. Quatre-vingt-cinq départements couverts ; quarante mille abonnés à la lettre bimensuelle de REEL ; des fichiers de sympathisants ; un catalogue d'une centaine de conférenciers, chiffre qui sera doublé à la rentrée. Parmi ceux-ci, des parlementaires (MM. Edmond Alphandéry, Pascal Clément, François d'Aubert, Jean Cluzel, Michel Souplet), des anciens ministres (MM. Lionel Stoleru, Jean-Pierre Fourcade, Christian Bonnet, Jean-Philippe Lecat), des militaires (les généraux Etienne Copel et Alain Baer), des journalistes (Michel Drancourt, Henri Amouroux), des intellectuels et des experts socio-



professionnels (MM. Yves Cannac, Jean-Marie Domenach, Hervé Serieyx, Mme Hélène Carrère d'Encausse...).

Pour densifier cette toile d'araignée, des succursales de REEL ont été créées : REEL jeunes (M. François Ivernel), REEL entreprises (M. René Ricoll), REEL initiatives sociales (M. Claude Huriet), REEL et tout récemment REEL élus locaux (MM. André Rossi et Jean-Dominique Giuliani). Tous ces responsables auront pour mission à l'automne de passer progressivement de la stratégie de la tache d'huile à celle du feu d'artifice. D'ores et déjà sont programmés pour l'automne à Paris de grands rassemblements d'élus locaux de toute la France, de jeunes et de chefs d'entreprise, afin de faire monter progressivement la pression.

Toute cette entreprise ne saurait pourtant cacher un certain malaise apparu dans bon nombre d'endroits entre ces comités de coordination de REEL et les formations politiques traditionnelles. Chacun selon son style, MM. Méhaignerie et Léotard ont fait valoir qu'il n'est pas question de demander à leurs militants de mettre la clé sous la porte durant la campagne électorale.

D'autres ont dénoncé cette ambiguïté barriste consistant *« à vouloir bénéficier des partis politiques tout en les méprisant »*. D'autres enfin, tel M. Barrot, ont clairement dit *« que le choix d'une structuration anticipée risquerait de gêner l'ouverture nécessaire »* au lendemain de l'élection présidentielle. Eux-mêmes bien obligés de constater que leurs associations ont une fâcheuse tendance *« à capter les mécontents, les aigris, les laissés pour-compte »*, les responsables barristes multiplient depuis plusieurs semaines les assurances en direction des formations politiques tant pour le déroulement de la campagne que pour les lendemains de l'élection. On fait savoir que l'on s'interdit de *« casser ou même de concurrencer les structures militantes »*.

On déclare publiquement que REEL se transformera en comité de soutien au lendemain de la candidature de M. Barre et qu'elle se dissoudra après l'élection présidentielle. Bref, les barristes semblent avoir pris conscience que les partis politiques leur seront bien utiles avant et après l'élection présidentielle. Le fait d'ailleurs que M. Barre ne va plus répétant qu'il *« dissoudra dans la minute »* l'Assemblée nationale paraît également s'inspirer de ce retour aux réalités de la politique quotidienne. *« Mieux vaut ne plus en parler,* reconnaît M. Mestre, *seul le président en exercice pourra le faire. »*

Le CDS, au lendemain de l'élection, rêve d'un grand rassemblement pour le centre, dont il serait le pivot. M. Léotard et le PR n'imaginent pas d'autre destin que celui du pôle dominant de cette nouvelle majorité.

Et que fera le RPR ? Entre barristes et gaullistes, les clins d'œil se multiplient. *« Moins on en parle, mieux ça vaut »*, tel est de part et d'autre la consigne. Mais une stratégie paraît se dessiner. Attendre au premier tour que les transferts s'opèrent naturellement si les sondages placent M. Barre confortablement devant M. Chirac. Les provoquer, si les deux hommes sont « dans un mouchoir ».

Quelle serait alors la nouvelle majorité barriste ? *« On est nombreux à y réfléchir,* reconnaît un barriste, *mais bien malin qui pourrait apporter maintenant la bonne réponse. »*

N'ignorant pas les difficultés et les convoitises et ne voulant surtout pas inquiéter avant l'heure le RPR, les barristes jouent donc sur ce terrain l'apaisement. Sans trop y croire, M. Mestre pense qu'*« on pourra se contenter de l'UDF telle qu'elle existe, que ce n'est pas satisfaisant mais que ce sera un moindre mal »*. M. Millon imagine *« un grand parti retrouvant les traditions de de Gaulle, Robert Schuman et des indépendants paysans »*. Mais, pour l'heure, ces barristes fixent comme unique règle : la loyauté.

La loyauté au premier tour des députés UDF, s'ils espèrent retrouver leur siège dans le cas d'une dissolution. Loyauté dès le soir du premier tour des députés RPR. *« Pour ceux qui auront été particulièrement mous, extraordinairement neutres, voire de l'autre côté,* explique M. Mestre, *tout naturellement, dans leur circonscription, pourra se substituer à leur défaillance un président de comité de soutien ; les ouvriers de la vingt-quatrième heure seront accueillis, mais attention de ne pas laisser passer la vingt-cinquième... »*

Toutes ces déclarations rassureront-elles ceux qui ont besoin de l'être ? Ou ne sont-elles que de circonstance pour repousser le débat au lendemain de l'échéance présidentielle ? Vieux connaisseur de la politique française, M. Jean Lecanuet lui-même s'interroge encore. *« On peut se demander,* confiait-il récemment, *si M. Barre n'aura finalement pas vis-à-vis des partis de sa majorité l'attitude de de Gaulle vis-à-vis de l'UNR, rappelant que ce n'est pas l'ombre qui fait le coq. »* La question restera posée. Tant que le coq n'aura pas chanté !

DANIEL CARTON.

(1) Candidat à l'élection présidentielle de 1965, M. Marcel Barbu obtient au premier tour 279 683 voix.

MM. Chirac et Lecanuet à Rouen

Les contraintes de l'union

ROUEN
de notre correspondant

M. Jacques Chirac a effectué, le samedi 30 et le dimanche 31 mai, une visite à Rouen, invité par M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, maire de la ville, pour les fêtes commémorant la mort de Jeanne d'Arc le 30 mai 1431...

M. Chirac a assisté, samedi soir, sur les quais de la Seine, face à la cathédrale, à un grand spectacle historique sur la vie de Guillaume le Conquérant dont la Normandie célèbre cette année le neuf centième anniversaire de la mort. Le premier ministre a été accueilli par une vague de sifflets lors de son apparition à la tribune officielle, puis a subi les protestations continuelles de plus de la moitié des cinquante mille spectateurs massés sur les quais. La scène adossée à la Seine ne réservait l'histoire de Guillaume qu'aux quelque trois mille privilégiés installés sur les tribunes. Sur la rive opposée ou sur les ponts, le public rouennais était, quant à lui, privé de spectacle.

Dimanche matin, l'évocation de Jeanne d'Arc et de son supplice, place du Vieux Marché, a replongé le premier ministre dans l'actualité quotidienne. M. Lecanuet a tout d'abord évoqué les *« divisions »* qui engendrent *« les dispersions et parfois, hélas, les perversions »*.

M. Chirac a surtout relevé l'exemple de l'héroïne qui *« nous rappelle que nous devons, au-delà de la différence légitime de nos opinions et de nos préférences, retrouver les convictions, les certitudes, qui n'ont pas de parti, qui ne sont, en un mot, ni d'un bord ni de l'autre »*. Le premier ministre a appelé le pays à l'unité : *« Il n'est pas possible de réussir la nécessaire entreprise du redressement national dans un environnement difficile s'il n'y a pas un élan, une mobilisation des hommes et des femmes de notre pays, si nous ne mettons pas un terme aux vaines querelles, si nous ne travaillons pas ardemment à l'unité de notre nation. »*

Puis, avant de passer à table, le président de l'UDF a plongé l'assistance au cœur des interrogations électorales : *« je souhaite que le président de la République soit issu du camp de la majorité dont vous êtes le chef,* a-t-il dit à M. Chirac. *Ceux qui dans les rangs de la majorité se présenteront pour solliciter l'appui des Français seront, le soir du premier tour, unis pour assurer la victoire de la France dans l'esprit de concorde que nous avons fêté aujourd'hui à Rouen. »*

Si le premier ministre a exprimé son adhésion sans réserve aux propos du président de l'UDF, son regard s'est porté bien au-delà, vers *« le grand Marché européen qui sera une heure de vérité, un grand défi »* et qui impose, *« quels que soient les aléas de la vie politique, une continuité dans l'effort qui ne saurait en aucun cas, indépendamment de toute considératin partisane, se satisfaire d'une rupture. »* La garantie du succès incombe donc, selon M. Chirac, *« à l'ensemble des membres d'une majorité qui doit à la fois assumer les chances et les contraintes de l'union, avec sérénité, avec un sens des responsabilités indispensable »*.

ÉTIENNE BAUZET.

L'élection présidentielle à l'extrême gauche

M. Alain Krivine, candidat s'effacerait devant M. Juquin, si...

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a décidé, le dimanche 31 mai, au terme de son huitième congrès (*le Monde* du 30 mai), que M. Alain Krivine sera son candidat à l'élection présidentielle de 1988. Le porte-parole de l'organisation trotskiste, qui revendique deux mille adhérents, se désistera au second tour en faveur du candidat de la gauche le mieux placé, mais il pourrait surtout se retirer de la course avant le premier tour, dans l'hypothèse d'une « candidature unitaire du courant révolutionnaire » souhaitée par le congrès.

Les amis de M. Krivine au sein de la tendance majoritaire (48 % des voix au congrès) continuent de placer leurs espoirs dans une candidature de la mouvance « rénovatrice » du PCF. *« La LCR serait partie prenante de cette campagne, si les rénovateurs présentaient un candidat se battant sur les thèmes qui nous sont propres »*, a déclaré le chef de file de la LCR.

Pendant les quatre jours qu'a duré ce congrès, à Clichy (Hauts-de-Seine) puis Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), en présence de deux cent cinquante délégués environ, c'est essentiellement autour de la question des « rénovateurs » communistes que les débats ont tourné. Lors de la préparation du congrès un petit psychodrame s'était joué sur la question de l'avenir de l'organisation : dissolution ou pas.

Très en pointe sur la défense de l'appareil trotskiste, la Tendance pour l'unité ouvrière (TUO, 21 % au congrès), conduite par M. Gérard Filoche, soupçonnait la tendance majoritaire de vouloir dissoudre la LCR au profit des « rénovateurs ».

« Il n'est pas question de dissoudre la Ligue », a affirmé M. Krivine — rassurant par là-même une frange de sa propre tendance — en indiquant que le congrès avait adopté *« à près de 70 % »* un accord sur l'élection présidentielle signé principalement par la tendance majoritaire et la TUO. Seule parmi les quatre autres tendances, celle conduite par dix membres du comité central défendant des thèses proches de Lutte ouvrière (LO) et baptisée JBLM (14 % au congrès) aurait, semble-t-il, marqué une irréductible hostilité au possible rapprochement avec les « rénovateurs ».

Il est vrai que ces dirigeants sont nostalgiques d'une candidature commune avec LO (1) et ne comptent pas beaucoup sur le *« rôle historique »* que M. Krivine voit jouer aux « rénovateurs » communistes, qui, selon lui, *« peuvent être un des leviers de la recomposition du mouvement ouvrier »*.

Estimant que *« des dizaines de milliers de gens ne se reconnaissent plus dans le PC et le PS »*, M. Krivine soutient qu'ils sont *« en attente d'une force révolutionnaire, anticapitaliste et internationaliste »*. En attendant ce moment, la Ligue a décidé de porter une attention soutenue à la Sécurité sociale *« pour opérer le même type de rassemblement que contre le code de la nationalité »*, ainsi que sur le Front national, *« véritable chancre »*, en vue de créer un *« front unitaire antifasciste »*. M. Krivine et la LCR participeront à une manifestation dans ce sens le 13 juin à Marseille, convoquée par des partis et organisations de gauche.

La Ligue communiste a réélu quarante-cinq membres (au lieu de soixante) à son comité central selon la proportionnelle intégrale (six tendances représentées). Parmi les invités, le représentant du FLNKS (Nouvelle-Calédonie) a été longuement applaudi et un message envoyé de Prague par M. Petr Uhl, signataire de la Charte 77 en Tchécoslovaquie, a été lu aux délégués.

O. B.

(1) La direction de Lutte ouvrière a déjà décidé de présenter Mme Arlette Laguiller à l'élection présidentielle.

Société

Au procès de Klaus Barbie

Le poids des témoignages

LYON
de notre envoyé spécial

Après une trêve de *quatre jours*, le procès de Klaus Barbie reprend son cours et son rythme, le lundi 1er juin. Depuis le 11 mai, date de son ouverture devant la cour d'assisses du Rhône, deux événements en ont ponctué le déroulement. Ce fut d'abord, le 13 *mai*, l'annonce par l'accusé de sa décision de ne plus paraître à l'audience en faisant valoir qu'il tenait pour illégitime sa détention par la France, consécutive à son expulsion de Bolivie, pays dont il avait obtenu la nationalité. Ce fut ensuite, le 26 mai, son retour dans le prétoire, ordonné par la cour, pour permettre à cinq témoins auxquels il n'avait jamais été présenté durant l'instruction de dire s'ils reconnaissaient bien en lui *l'homme qui* les tortura à Lyon en 1943 ou en 1944. Tous ont été affirmatifs, tandis que Klaus Barbie se bornait à répéter qu'il n'avait « *rien à dire* », ce qui, dans son esprit, signifiait qu'il n'entendait pas répondre, se considérant comme toujours « *juridiquement absent* ».

Si ces deux épisodes ont eu la vedette, ils resteront pourtant de simples épisodes. D'ores et déjà, les débats de Lyon ont montré que les réalités de l'époque où Klaus Barbie occupait les fonctions de chef de la section IV du SIPO-SD pouvaient être dites sans lui. Et si c'était là un des buts de ce procès, on a pu mesurer, avec l'audition des quarante premiers témoins ou parties civiles, qu'il était déjà largement atteint. *Ces hommes* et ces *femmes ont tous* connu les locaux du SIPO-SD de Lyon, qu'ils aient été raflés au siège de l'Union générale des israélites de France, le 9 février 1943, ou arrêtés à d'autres dates comme résistants. Ils ont tous vu Klaus Barbie. Ils ont tous connu la prison de Montluc et sa « baraque aux juifs » pour être ensuite envoyés à Drancy ou à Compiègne et, de là, embarqués pour la déportation en Allemagne.

Tous ont raconté ce que cela signifiait de tragédies *vécues*, *d'horreurs* resurgies. Tous ont dépeint les conditions qui furent les leurs, le système qui avait pour objectif leur anéantissement à plus ou moins long terme, les moyens employés pour les réduire à une condition animale. Autant de récits, autant de détails donnés pour parler de cet « inimaginable » à des jurés et à un public qui, dans sa majorité, les recevaient pour la première fois. Ils pèseront plus que les péripéties à venir quelles qu'elles puissent être.

Sans doute, il s'agira, au moment de juger, de dire si Klaus Barbie savait à quoi il vouait ceux qui passaient entre ses mains *en décidant* leur déportation. Il conviendra alors d'apprécier la valeur de phrases rapportées par certains de ces témoins qui ont entendu l'ancien SS dire, par exemple : « *Fusillé ou déporté, c'est la même chose* », ou encore : « *Vous ne reverrez jamais la France.* » Il faudra aussi se souvenir des deux années de formation dans cette école de Bernau, près de Berlin, où Barbie fit ses classes de SS, comme des appréciations élogieuses dont il fit *ensuite constamment* l'objet de la part de ses supérieurs. C'est cela, le procès, et le président André Cerdini, par les questions qu'il pose, montre constamment qu'il ne le perd pas de vue.

Le système et les dénonciations

Face à cette situation, Me Jacques Vergès ne peut pas grand-chose. Les témoignages des rescapés de la déportation ont *été tels qu'il* a *bien* mesuré l'incongruité qu'il y aurait eu, pour lui, à tenter de les contrecarrer. Certes, il n'a pas renoncé à soutenir que la guerre d'Algérie fut l'occasion de crimes et de tortures que l'on peut aussi, selon lui, apparenter aussi à des crimes contre l'humanité, alors que ceux qui en furent coupables ont été amnistiés. Sur ce chapitre, son dialogue avec M. André Frossard ne tourna pas à son avantage. D'autant moins que ces crimes et ces *tortures-là furent* dénoncés, en leur temps, que ce soit par un Hubert Beuve-Méry ou par un Paul Teitgen, soucieux de l'honneur de leur pays, alors que dans l'Allemagne nazie on ne put jamais rien constater de semblable.

Jamais non plus il ne fut avancé que les camps de l'armée française en Algérie pouvaient être comparés à Auschwitz. Me Vergès a aussi, maintes et maintes fois, répété qu'il ferait du procès Barbie celui de la France collaboratrice, celui de la trahison, de la délation. Les témoins entendus à ce jour lui ont, si l'on ose dire, coupé l'herbe sous le pied. Nombreux sont ceux qui, en effet, ont été les premiers à dire que leur arrestation avait eu pour origine une dénonciation. On pense même qu'il en fut ainsi pour la rafle des enfants juifs d'Izieu, le 6 avril 1944.

C'est là une triste réalité que les victimes connaissaient depuis longtemps et dont il ne fut jamais fait mystère. Mais c'est aussi une réalité de l'époque. Elle ne retire rien au rôle joué par Klaus Barbie, et l'un des avocats des parties civiles a même pu *faire observer*, la *semaine* dernière, que le chef de la même section IV du SIPO-SD de Lyon était aussi celui de la section des renseignements, autrement dit que l'usage de la dénonciation faisait lui-même partie du système.

Ainsi, ceux qui attendaient un procès dont Me Vergès, parce qu'il l'avait tellement claironné, serait le dominateur, l'homme des révélations et des ruptures, restent, au bout de vingt jours, sur leur faim. *De* plus, *s'il y avait à révéler* — et l'on pense bien sûr à l'affaire Jean Moulin, — le seul à pouvoir le faire n'est-il pas Klaus Barbie lui-même ? En décidant de ne plus paraître, celui-ci n'y a-t-il pas, du même coup, renoncé ?

Il est vrai que Me Vergès a fait savoir aux impatients qu'il comblerait leur attente au moment de sa plaidoirie, qu'il doit faire à partir du 1er juillet. Il doit pourtant bien savoir qu'un procès d'assises se gagne dans le débat. *Un témoignage* discutable (et, sur la présence de Barbie sur les lieux de la rafle de la rue Sainte-Catherine, comme sur ceux de la rafle d'Izieu, on peut — le dossier étant ce qu'il est — effectivement discuter) doit être démontré comme tel devant son auteur. Mais peut-être, pour Me Vergès, s'agit-il moins de gagner le procès Klaus Barbie que de ne pas perdre l'occasion qu'il pourrait offrir d'en faire autre chose.

En attendant, il lui faut le subir, tel qu'il est, tel qu'on y a vu pleurer, de savoir ce que nazisme voulait dire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La 3e conférence internationale

M. Reagan sonne l'alarme

(Suite de la première page.)

Cette formulation semble viser non seulement les personnes chez lesquelles la maladie s'est développée mais aussi les porteurs sains, et M. Reagan a, enfin, ordonné que soient étudiées les possibilités de dépistage systématique dans les autres institutions et administrations relevant de l'autorité fédérale — notamment, a-t-il dit, les hôpitaux d'anciens combattants.

Militaires et diplomates partant en poste à l'étranger sont déjà soumis à cette obligation, a rappelé, au passage, le président américain, avant d' « *encourager les Etats à proposer le dépistage systématique des personnes désirant se marier, ainsi que de celles qui vont consulter dans les cliniques pour maladies sexuellement transmissibles, et usage de drogue* ». « *J'encourage les Etats*, a encore dit M. Reagan, *à requérir le dépistage systématique dans les prisons (dépendant de leur juridiction).* »

Mise en garde contre les réactions de rejet

Bien qu'il n'ait pas une seule fois parlé de dépistages « obligatoires », tout son propos indique, comme l'a confirmé la Maison Blanche, que c'est bien de cela dont il s'agit, et M. Reagan vient ainsi de donner tort, dans le débat qui faisait rage jusque parmi ses collaborateurs, au docteur Koop, chirurgien général des Etats-Unis et plus haut responsable, à ce titre, des problèmes de santé.

A l'indignation de ses amis de la droite religieuse, le docteur Koop avait, en effet, pris position, comme la grande majorité des responsables de son secteur, contre les dépistages obligatoires en faisant valoir qu'ils conduiraient les malades ou les personnes craignant de l'être à éviter de consulter. En avril dernier, le Centre pour le contrôle des maladies d'Atlanta s'était également prononcé contre les dépistages obligatoires en proposant d'encourager plutôt les tests volontaires par l'adoption de mesures législatives garantissant leur confidentialité et interdissant toute forme de discrimination contre les malades du SIDA.

M. Reagan n'a en rien repris cette idée à son compte, mais il a toutefois pris soin, en s'attachant visiblement à ne pas sortir des limites de la raison, de mettre en garde contre toute réaction de rejet social envers les malades du SIDA. La situation « *appelle un sentiment d'urgence*, a-t-il déclaré, *mais pas la panique. Elle demande la compassion, pas la condamnation, et requiert de comprendre et non pas d'ignorer* ». « *Il est aussi important*, a-t-il poursuivi, *que l'Amérique ne rejette pas ceux qui souffrent de cette maladie mais prenne soin d'eux avec tendresse et dignité* [car] *il s'agit d'une bataille contre une maladie et non pas contre d'autres Américains.* »

« *Nous devons ne pas permettre que ceux qui souffrent du virus du SIDA*, a-t-il encore dit, *souffrent de la discrimination* [car] *si dangereux et mortel que soit le SIDA beaucoup des peurs qui l'entourent sont infondées* [et] *les services de santé ont spécifié qu'il n'y avait pas de raison médicale d'empêcher une personne porteuse du virus de normalement fréquenter l'école ou un lieu de travail* ».

Si l'on en juge par l'état de déchéance et d'abandon dans lequel sont souvent précipités les malades du SIDA et par les batailles juridiques que peuvent susciter les inscriptions scolaires d'enfants atteints du virus, M. Reagan s'est donc refusé à épouser les sentiments instinctifs de la majorité. Il n'en reste pas moins vrai que sa prise de position n'aura pu que plaire aux Américains, favorables à 77 % (83 % des Français) au dépistage prénuptial et à 74 % (même proportion chez les Français) aux tests pour les immigrants.

Sur la scène internationale, en revanche, M. Reagan prend le contre-pied des ministres européens de la santé, qui s'étaient prononcé à l'unanimité, le 15 mai dernier, contre tout dépistage systématique et tout contrôle aux frontières. Avec l'importante place qu'il doit accorder à la lutte contre le SIDA, le sommet de Venise pourrait en conséquence souligner de réels désaccords en ce domaine entre les pays les plus industrialisés. Mais la démarche de M. Reagan est cependant loin d'être totalement isolée.

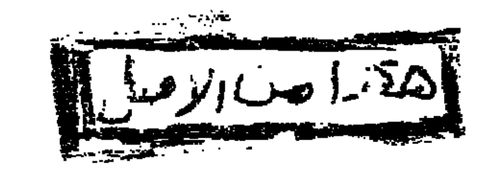
Comme la Bavière, la Corée du Sud et le Japon

Le ministre ouest-allemand de l'intérieur avait ainsi récemment autorisé la police des frontières à refouler toute personne « suspecte » d'avoir été infectée. Le Land de Bavière avait peu après décidé d'exiger un certificat de séronégativité pour toute personne (sauf les ressortissants de la CEE, des pays scandinaves, de la Suisse et de l'Autriche) demandant un permis de séjour. La Corée du Sud impose un test de dépistage à tous les étrangers ayant le statut de résident. Le Japon prévoit désormais la possibilité de refuser l'accès de son territoire aux malades du SIDA et enfin, seul au monde, le Swaziland a opté pour le dépistage de toute sa population.

Deux mille deux cents scientifiques avaient pris part, il y a deux ans, à Atlanta, à la première conférence internationale sur le SIDA. Il y en avait, l'année dernière, presque trois mille pour la deuxième et l'on en attendait plus de cinq mille, lundi, à Washington — cinq fois plus seulement que de journalistes, mobilisés comme pour un sommet soviéto-américain.

BERNARD GUETTA
et FRANCK NOUCHI.





Société

sur le SIDA à Washington

L'éveil des virus endormis

par le professeur
Luc Montagnier
de l'Institut Pasteur

D'un certain point de vue, l'épidémie de SIDA ressemble à celles du passé, moins à la peste et au choléra, qu'à la syphilis à l'époque de la Renaissance. Mais, par d'autres côtés, les circonstances sont uniques et sans précédent : plus de cinq milliards d'habitants sur notre planète dont l'accroissement démographique touche en premier lieu les régions tropicales et subtropicales ; des concentrations humaines vertigineuses dans les mégapoles ; une extraordinaire mobilité des populations, des distances quasiabolies par les transports aériens, et en même temps, un état d'avancement scientifique et technologique inconnu jusqu'alors touchant également la biologie et la médecine. Tous ces facteurs réunis ont entraîné des bouleversements dans les mentalités, les structures familiales et sociales et la disparition des tabous concernant la sexualité.

Deux rythmes de progression

Mais l'homme est resté un être biologique complexe et fragile, soumis aux dures lois de la compétition entre les êtres vivants. Certains des parasites, des virus qui l'ont accompagné en silence dans son évolution trouvent aujourd'hui une heure favorable à leur développement. Alors que les virus transmis par la respiration, par l'eau et les aliments ont été vaincus grâce aux vaccinations, ceux transmis par voie sexuelle trouvent leur âge d'or. Parmi eux, les virus du SIDA qui, en plus, ont trouvé — par une sorte de machiavélisme de la nature — le talon d'Achille de leur hôte en s'attaquant aux cellules mêmes du système immunitaire. Ces virus existaient sans doute depuis longtemps. L'un deux, qui est proche d'un virus du singe, provient probablement du passage accidentel d'une espèce de singe, son réservoir naturel, à l'homme.

Mais l'origine du premier virus associé au SIDA, qui est le plus répandu, reste mystérieuse. Il peut avoir évolué avec l'homme venant d'Afrique ou d'ailleurs. Ce sont les circonstances que nous avons évoquées plus haut qui en font un ennemi redoutable. Notre civilisation a la capacité de vaincre ces virus comme elle a vaincu les autres. Mais quand ? Comment ? Et à quel prix ?

La solution ne peut venir que de la recherche. Le problème est que celle-ci, après des résultats rapides et brillants, semble marquer le pas. Ce n'est naturellement qu'une apparence mais, après l'isolement des principaux types de virus et la suppression quasi totale de la transmission par transfusion sanguine dans les pays développés, nous sommes toujours sans thérapeutique pouvant amener une guérison. Aucun vaccin ne permet d'enrayer la diffusion du virus et les problèmes du tiers-monde s'aggravent.

Il reste encore beaucoup de questions sans réponse. Des réponses que la science va apporter progressivement, patiemment, mais peut-être trop lentement. Pourquoi y a-t-il, semble-t-il, deux rythmes de progression de l'infection ? Dans certains pays d'Afrique centrale, l'infection est transmise principalement par voie hétérosexuelle et aussi par le sang (transfusions avec des instruments non stériles). Elle touche très vite les groupes de villes à haute promiscuité sexuelle et à partir d'eux diffuse à l'ensemble de la population. A Kinshasa 10 % des donneurs de sang de certains hôpitaux sont séropositifs. En revanche, dans les pays développés du nord de la planète, la progression, très forte d'abord dans les groupes d'homosexuels à haute promiscuité et chez les toxicomanes, semble s'effectuer beaucoup plus lentement dans le reste de la population, avec un rythme d'ailleurs très difficile à évaluer.

Pourquoi ces différences ? Un bas niveau d'hygiène, des ulcérations des muqueuses génitales sont des facteurs favorisant l'affection dans les pays d'Afrique. Mais peut-être ne sont-ils pas les seuls.

Nous ne pouvons pas non plus répondre pour le moment à la question : combien de séropositifs feront-ils le SIDA et quand ? C'est tout le problème du terrain génétique, des cofacteurs qui précipitent la multiplication du virus et des altérations du système immunitaire. Mais tout cela reste vague. Le virus possède à la fois la capacité de « dormir » dans les cellules infestées et de s'y réveiller de façon explosive. Nous connaissons le mécanisme de ce réveil, mais pas celui du sommeil, crucial pour expliquer la période d'incubation parfois très longue de la maladie, cinq ans, dix ans, voire vingt ans.

En attendant des progrès dans ces domaines, les autorités sanitaires des différents payx se sont préoccupées du problème et tentent de le résoudre avec les moyens existants : campagnes d'information, utilisation de préservatifs, emploi de seringues non contaminées par les toxicomanes.

Le dépistage aux frontières

Mais certaines autorités sanitaires et politiques pensent aller plus loin. Faut-il pratiquer un dépistage systématique de la population ? Fermer les frontières aux séropositifs ? Certains pays ne sont pas ou sont très peu infestés. Ils seraient en droit, comme devant toute épidémie, de se protéger. Mais dans un monde de communications, de voyages, de tourisme, il faut bien réfléchir aux conséquences de mesures restrictives. Non seulement les étrangers mais aussi les nationaux revenant de l'étranger devraient être testés. L'apparition d'anticorps contre le virus — à la base des tests actuels — peut prendre de quelques semaines à un an après l'exposition au virus. Plusieurs tests seraient donc nécessaires pour chaque individu à son retour. Imposerait-on aux voyageurs une « quarantaine » d'un an à leur retour ? Quant aux pays les plus infestés — Afrique centrale et Etats-Unis, — ils devraient logiquement s'abstenir d'envoyer à l'étranger leurs séropositifs, mais, pour cela, entreprendre un dépistage de tous leurs candidats au voyage.

Quel gouvernement est prêt à imposer de telles mesures à ses ressortissants ? De telles perspectives paraissent actuellement irréalistes, mais elles pourraient devenir plus menaçantes dans le futur si l'épidémie progressait et si la recherche, elle, ne progressait pas. Actuellement, l'appel à l'esprit de responsabilité et la persuasion nous semblent être beaucoup plus efficaces que des mesures autoritaires.

● **Les Français favorables au dépistage pour tous.** — Le SIDA inquiète 67 % des Français ; 82 % sont favorables au dépistage annuel obligatoire pour tous, mais 94 % n'ont rien changé à leurs habitudes sexuelles et 72 % se prononcent contre les « sidatoriums » prônés par M. Le Pen, dont les propos sont jugés « mensongers » par 45 % des Français.

Selon le sondage *Figaro*-SOFRES publié lundi 1er juin par ce quotidien, 54 % des mille personnes représentatives de la population française interrogées estiment être à l'abri de la maladie. 71 % considèrent qu'un individu séropositif doit pouvoir continuer à travailler dans son entreprise et 69 % qu'un enfant dans la même situation doit continuer à fréquenter son école.

Enfin, les Français ne sont pas très optimistes en ce qui concerne la découverte d'un vaccin ou d'un traitement, qu'ils ne situent guère avant cinq à dix ans d'ici.

● **Les Américains autorisent la fabrication de la DDC.** — La filiale américaine des laboratoires suisses Hoffmann-La Roche vient de recevoir l'autorisation exclusive de la fabrication et de la commercialisation ultérieure d'un médicament, la dideoxycytidine (ou DDC), qui semble, d'après les premiers essais, être plus efficace encore que l'AZT contre le SIDA. Le gouvernement américain vient d'accorder cette autorisation dans le cadre du nouveau dispositif visant à raccourcir les délais d'obtention des traitements semblant prometteurs contre la maladie, et à accélérer les procédures d'expérimentation clinique. Le DDC n'en est encore qu'à la phase de cette expérimentation, qui pourra donc être élargie.

En assemblée générale à Strasbourg

Les protestants français entre cris et chuchotements

Trois cents délégués et invités ont participé, les 29, 30 et 31 mai à Strasbourg, à la dix-huitième Assemblée générale du protestantisme français sur le thème « Conviction et tolérance ». Organisée tous les quatre ans, cette assemblée réunit les représentants de toutes les Eglises, institutions, œuvres et mouvements de la Fédération protestante de France.

*STRASBOURG
de notre envoyé spécial*

L'histoire, chez les protestants, sert de pédagogie. En 1985, la commémoration de la révocation de l'édit de Nantes avait rappelé le lourd tribut payé par les réformés à l'intolérance monarchique et catholique. Les protestants s'estiment bien placés pour condamner aujourd'hui les nouvelles formes d'exclusion dont seraient, selon eux, victimes ou menacés de l'être les travailleurs immigrés, les chômeurs, les réfugiés politiques, les Kanaks ou les *« sidaïques »*.

Servis par l'actualité et par le rappel de la *« double vocation »* des protestants à la conviction et à la tolérance, ils se sont exprimés pendant trois jours dans leur registre favori, celui de la protestation sociale, de la défense instinctive du droit et de la justice, de la solidarité avec les plus défavorisés.

Dès l'ouverture de cette Assemblée du protestantisme, qu'il présidait pour la dernière fois, le pasteur Jacques Maury avait donné le ton, dénonçant, *« au nom de l'amour de Dieu »*, la pauvreté qui, dit-il, s'étend en France *« comme une lèpre »*, puis le commerce des armes, la *« torture de l'angoisse »* subie par les otages au Liban, *« l'exclusion d'un peuple entier en Nouvelle-Calédonie »*, ainsi que toute proposition d'isolement des malades du SIDA.

Reprenant une tradition abandonnée depuis plus de vingt ans, l'Assemblée protestante avait même mandaté quelques-unes de ses figures les plus marquantes, comme les professeurs Jacques Robert et Elisabeth Labrousse, les théologiens Max-Alain Chevalier et Marc Lienhardt, pour rédiger un message final. *« Il appartient à chacun d'entre nous d'être vigilant*, affirme ce texte, *de désigner, d'analyser et de combattre tout ce qui écrase et asservit : chômage, échec, exclusion du faible, de l'immigré, de certains malades (...) ; de dire et de manifester l'espérance de vie dans les situations qui sont un démenti à l'espérance »*.

Ce « message » a été adopté, mais son style a été jugé trop général, et sa diffusion, qui sera limitée aux paroisses, trop timide par la partie la plus progressiste de l'Assemblée. Secrétaire général de la CIMADE (service œcuménique d'entraide), Marc Brunschweiler a exprimé en termes vifs sa déception.

Aussitôt après et en moins de deux heures, les responsables du protestantisme français votaient six vœux, demandant en particulier au gouvernement que soit *« préservé l'exercice du droit d'asile »*, de ne pas *« modifier l'accès automatique à la nationalité française des jeunes nés en France de parents étrangers »* et de *« tout mettre en œuvre pour que le peuple Kanak ne se sente plus exclu et ne soit pas marginalisé dans son propre pays »*.

« Improvisation » sur la politique

Cette avalanche de textes ont été adoptées à une très large majorité. S'il y a bien un débat au sein de la Fédération protestante de France, il porte moins sur le contenu de ces interventions à caractère social et politique que sur leur fréquence, leur précipitation et même leur *« improvisation »*. Chacun avait encore en tête le vœu voté à la sauvette, lors de la précédente assemblée générale à La Rochelle, demandant au gouvernement français le *« gel »* de ses armements nucléaires.

Les protestants seraient-ils plus habiles à faire des déclarations qu'à gérer leurs rapports avec l'opinion ? Plusieurs orateurs ont mis en évidence le fait que plus les protestants parlaient, moins on les entendait.

Par des voix diverses — Jean Baubérot, historien et sociologue, le pasteur Roger Mehl, Pierre-Patrick Kaltenbach, président des Associations familiales, — la revendication a été exprimée d'un aménagement des règles de délibération interne et d'une rigueur plus grande des procédures, permettant au protestantisme de *« moins s'époumoner »* et de se faire mieux entendre. Celle des vœux , en particulier, déposés plus ou moins spontanément au cours de l'assemblée souveraine et votés sans véritable discussion, ne fait plus l'unanimité.

Ce débat à fleurets mouchetés sur l'expression du protestantisme dans l'opinion cache une insatisfaction plus ou moins grande sur le fonctionnement de l'institution protestante. Précédant de peu l'arrivée du nouveau tandem constitué par les pasteurs Jacques Stewart, président, et Louis Schweitzer, secrétaire général, l'assemblée de Strasbourg n'a pas levé l'équivoque.

On attend de la Fédération protestante qu'elle donne *« un témoignage unique »*, mais on lui demande d'être en même temps le garant de la diversité du protestantisme français. On ne veut pas d'une *« cœxistence molle et paresseuse entre les Eglises »*, pour reprendre un mot de Marc Lienhardt, mais on se méfie de toute *« super-Eglise »*. On veut limiter la Fédération à un simple rôle de porte-parole, mais en même temps, à Strasbourg, certains ont souhaité qu'elle se lance dans un travail de *« clarification théologique »*, au sein d'un protestantisme dont l'équilibre interne, sous la poussée des Eglises évangéliques et baptiste, est en pleine évolution. Signe des temps : pour la première fois à ce niveau ont été évoquées les divergences sur la conception du baptême entre les luthériens et les réformés d'un côté, et les baptistes de l'autre, qui n'acceptent pas le baptême des petits enfants.

Née en 1965, la Fédération protestante de France en a vu d'autres. Mais les paris sont ouverts sur son avenir. Les uns regrettent l'époque où un leader charismatique comme le pasteur Marc Boegner faisait l'unanimité et représentait presque à lui seul le protestantisme (1). Les autres pensent que le départ de la présidence de Jacques Maury, dont tout le monde salue pourtant le courage et l'ouverture, va faciliter un *« recentrage »* sur l'identité protestante.

Il a été fort peu question à Strasbourg des états généraux du protestantisme, dont les promoteurs estiment qu'ils pourraient traiter ces questions d'avenir à partir d'une réflexion de la « base ». Si elles servent à débattre des structures de pouvoir, a dit Jacques Maury à la presse, de telles assemblées ne sont pas souhaitables. Mais si c'est pour *« revenir à nos convictions fondamentales »*, pourquoi pas ?

HENRI TINCQ.

(1) Le pasteur Roger Mehl vient de publier, sous le titre *Une humble grandeur*, la biographie du pasteur Boegner (1881/1970), président pendant plus de trente ans de la Fédération protestante de France. (Chez Plon, 346 pages, 130 francs.

FAITS DIVERS

● **Le pétrolier *Skyron* hors de danger.** — Le pétrolier libérien *Skyron* (avec 130 000 tonnes de brut à bord) qui était entré en collision, le 30 mai, en mer du Nord avec le cargo polonais *Hel* a été autorisé, le 31 mai, à entrer à Rotterdam. Les autorités du port ont toutefois demandé une garantie bancaire pour faire face à d'éventuels dommages. Les deux navires, après l'accident, avaient perdu une petite quantité de fuel sans provoquer toutefois la marée noire que certains redoutaient. La collision n'a fait aucune victime.

Manifestation de SOS Racisme contre l'apartheid à Draguignan

Un millier de personnes ont assisté, samedi 30 mai, à Draguignan (Var), à une manifestation organisée par SOS Racisme contre l'apartheid en Afrique du Sud. Cette manifestation avait été interdite, le 11 mai, par le maire de la ville, M. Max Piselli (div. dr.) qui déclarait craindre des affrontements.

Plusieurs orateurs se sont succédé sur un podium installé devant la sous-préfecture. Après Martin Gray, Bernard-Henri Lévy dénonçait les thèses d'extrême droite et la politique de M. Le Pen. Quant à Harlem Désir, il a annoncé : *« Nous allons faire la démonstration qu'il y a dans ce pays une majorité de gens qui refusent la haine. Pas plus aujourd'hui qu'hier, les immigrés ne quitteront la France. »* (Corresp.)

Sports



ROLAND GARROS

PARIS

TENNIS : Les Internationaux de France

Ivan dans le doute

Les Internationaux de France étaient guettés par une douce somnolence. Tarik Benhabilès et *Jimmy Connors* samedi, Andrès Gomez et Joachim Nystroem dimanche, se sont chargés de garder *éveillé Roland-Garros*. Le match Ivan Lendl-Joachim Nystroem interrompu par la nuit devait reprendre lundi.

C'était l'heure du film dominical à la *télévision*. Une grande partie du public de Roland-Garros avait déjà cédé à l'appel de Brigitte Bardot. Les spectateurs qui restaient sur les gradins n'allaient pas résister très longtemps au chant des sirènes cathodiques. Pourquoi, d'ailleurs, seraient-ils restés vissés sur leur siège ? Le tennis que leur servaient Ivan Lendl et Joachim Nystroem était un véritable révulsif. Or, malgré cette purge, tous attendirent finalement la nuit pour quitter le *stade*.

C'est que le moment était rare, sinon exceptionnel : Ivan Lendl passait, *en effet, un rude quart d'heure* sur cette brique pilée où il avait été le maître absolu l'an passé. Et quand on écrit « quart d'heure », c'est précisément vingt-neuf minutes. Une petite demi-heure durant laquelle on assista à une formidable entreprise de sape psychologique.

Lendl est une forteresse. Le Tchécoslovaque avait naguère des faiblesses. Il était devenu numéro un mondial en 1985 et il l'était resté en 1986 en bétonnant tous les compartiments de son jeu. Pour la condition physique, *il s'est astreint* à un régime de fakir. Pour la tactique, il a suivi les conseils de l'ancien champion australien Tony Roch. Au bout du compte, cela a donné un tennis sans fantaisie, mais sans faille, car le Tchécoslovaque ne doute même plus de sa puissance.

Eh bien, dimanche soir, Nystroem a réussi à réintroduire le doute dans la tête d'Ivan, ce poison qui ronge les hommes les mieux trempés comme un acide répandu sur le métal. Sur le papier, c'est l'enfance de l'art : il suffit d'empêcher Lendl d'utiliser sa force sinon pour faire la faute. Sur le court, c'est une autre paire de manches. Il fallait un Nystroem dans des dispositions exceptionnelles *pour arriver à appliquer* cette tactique. Mais le Suédois ne manqua ni de sang froid ni de *patience*. Inexorablement, point après point, Lendl s'est donc enfoncé dans les sables mouvants jusqu'à ce neuvième jeu du troisième set qui restera dans les annales comme la double faute sur une balle de set lors de la finale de 1983 des Internationaux des Etats-Unis.

Le roi nu

A ce moment, les joueurs sont à un set partout et le Tchécoslovaque sert à 5-3 pour le gain de la manche. Pourtant, le roi va se trouver nu. Neuf fois il aura l'avantage. Mais ce sera à la manière d'un nageur en train de se noyer. Il ne sortira la tête de l'eau que pour mieux boire la tasse. En l'occurrence il s'agira de balles de break dont la septième sera fatale à Lendl. Tout ce qu'il aura *essayé pour accélérer, pour reprendre* l'avantage se sera tourné contre lui, tandis que le Suédois n'aura pas connu la moindre faute directe. Après avoir effacé deux nouvelles balles de set, il s'adjugera ainsi la manche : 7-5.

Les « gros bras »

Cela ne préjugeait pas de l'issue de la partie, interrompue peu après à 4-0 en faveur de Lendl par l'obscu*rité. Mais pour la première fois* depuis deux ans, le Tchécoslovaque a laissé entrevoir une étrange incapacité à résoudre un problème. Cette faiblesse était-elle particulière à la nature du jeu sur terre battue dont la lenteur a favorisé l'entreprise de Nystroem, ou est-elle plus générale ? On devrait le savoir prochainement car le début de saison hésitant du champion du monde a permis à l'opposition de relever la tête avec de nouveaux arguments.

En tout cas, personne n'aura été fâché de voir Lendl ainsi accroché. Car après les mauvaises surprises du *premier tour – l'élimination de John* McEnroe notamment – on avait l'impression que les « gros bras » avaient décidé de verrouiller la situation. La manière dont Jimmy Connors avait éliminé le jeune espoir argentin Franco Davin montrait bien la fermeté du ton avec laquelle les grands étaient désormais décidés à parler aux petits. Le seul dans ce cas qui ait trouvé la réplique fut Karal Novacek.

Quart de finaliste l'an passé, l'Argentin Jaite n'était pas disposé à se *laisser faire par le dernier des* déménageurs tchécoslovaques. Il semblait avoir repris le contrôle des *opérations après avoir sauvé, à 5-4*, une balle de match dans la troisième manche qu'il devait s'adjuger d'un cinglant tie-break (7-0). Mais le Tchécoslovaque a dans le poignet toute la gamme des coups, de l'amorti au missile. Dans le quatrième set, il perdit trois fois son service mais parvint à prendre quatre fois celui de l'Argentin, pour avoir le droit de rencontrer, en quart de finale, son ancien camarade de jeu, Mecir. La confrontation devrait être *intéressante. Elle permettra* au moins de voir si, en plus d'indéniables qualités athlétiques, Novacek est capable de varier le jeu face au spécialiste du contre-pied et du faux-semblant.

C'est *cette* capacité à changer de tactique qui a sauvé, dimanche, Andrès Gomez, d'une situtation désespérée. L'Equatorien s'était empêtré comme un papillon dans la toile d'araignée patiemment tissée par Emilio Sanchez. Et l'Espagnol était tout prêt à le dévorer après avoir entortillé deux sets dans son lift infernal. Il a eu une balle de match au dixième jeu de la troisième manche, balle qu'il expédia dans le filet. Il dira que, voyant bouger Gomez, *il avait voulu* changer son coup au dernier moment. Il a ainsi gâché une occasion unique car *l'Equatorien ne l'a plus jamais laissé* respirer. Mais Gomez aura peut-être du mal à se remettre de ces cinq sets lors des quarts de finale qu'il disputera ici pour la troisième fois de sa carrière.

ALAIN GIRAUDO.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de Monaco

La bonne « assiette » de Senna

Le 45e Grand Prix de Monaco de formule 1 automobile a été gagné, dimanche 31 mai, par le Brésilien Ayrton Senna (Lotus-Honda), qui a devancé son compatriote Nelson Piquet (Williams, Honda) de 30 secondes et l'Italien Michele Alboreto (Ferrari) de 1 minute et 12 secondes. Alain Prost, vainqueur les trois années précédentes, a dû s'arrêter, moteur cassé à deux tours de l'arrivée, alors qu'il occupait la troisième place. Le champion du monde des conducteurs en titre conserve toutefois la tête de ce classement avec trois points d'avance sur Senna. Au-delà du doublé des pilotes brésiliens et du moteur Honda, qui ne s'était jamais imposé sur le circuit urbain de la principauté, le Grand Prix de Monaco a été marqué par un événement technologique : la première victoire de la suspension « active », qui équipe les Lotus depuis le début de la saison.

MONACO
de notre envoyé spécial

« Le jour où notre suspension « active » sera parfaitement fiable, Ayrton Senna deviendra intouchable pour les autres pilotes. » Souvent raillé pour son optimisme un peu excessif – on parle en plaisantant du coefficient Ducarouge dans les milieux de la formule 1, – Gérard Ducarouge, le directeur technique français de l'écurie Lotus, était encore plus enthousiaste qu'à l'habitude depuis le début de la saison. *« Le monopole des pneus et la limitation de la puissance des moteurs vont resserrer les valeurs*, explique-t-il. *Le moindre détail peut faire la différence. Notre suspension originale peut jouer ce rôle. »*

Ce *jour tant attendu* par l'écurie britannique est arrivé plus tôt que prévu, à Monaco, où Ayrton Senna, qui n'avait plus gagné depuis le Grand Prix de Detroit, en 1986, a pu signer son cinquième succès en formule 1 pour la cinquantième course de sa carrière. Comme à son habitude, le Brésilien n'avait rien négligé pour mettre tous les atouts de son *côté. Alors que la plupart des pilotes* avaient profité de l'absence d'essais le vendredi pour satisfaire leur passion pour le golf ou les bateaux off-shore, il était le seul à être resté au paddock avec ses mécaniciens.

« J'ai connu des pilotes très près de leur équipe, mais jamais comme lui, raconte Gérard Ducarouge. *Il veut toujours comprendre ce qui se passe sur sa voiture, son moteur ou le pourquoi de ses fautes. Il aime analyser à froid les situations et pense sans arrêt à son travail et au prochain essai. C'est un jeune professionnel qui a déjà la maturité de quelqu'un qui aurait quinze ans de formule 1. »*

Comme un skieur

Avec son ruban de bitume exigu, entre des rails de sécurité sanctionnant toute faute de conduite au prix maximal, le circuit urbain de *Monaco se prêtait au pilotage fluide* et précis du Brésilien. C'est en principauté qu'il s'était d'ailleurs révélé en 1984, en terminant deuxième d'un grand prix écourté par la pluie, derrière Alain Prost, auquel il a souvent été comparé pour sa virtuosité au volant.

Si l'on se réfère à son arrêt tardif pour changer ses pneus (quarante et unième des soixante-dix-huit tours), alors qu'il était déjà en tête depuis l'abandon du Britannique Nigel Mansell (Williams-Honda) dont le turbo avait cassé au *trentième tour*, Ayrton Senna a sans doute été particulièrement bien servi par la suspension « active » de sa Lotus. Beaucoup plus que les suspensions classiques, cette suspension « active » a été conçue pour limiter, en particulier, l'usure des pneus en supprimant théoriquement tous les mouvements qui leur sont néfastes : cabrage en accélération, *piquage* au freinage, roulis dans les virages.

« Cette suspension « active », explique Gérard Ducarouge, *pourrait être comparée au comportement d'un skieur dont le corps et surtout les jambes absorbent les inégalités de la pente. Comme les pieds, les pneus enregistrent des sensations et les transmettent au cerveau qu'est l'ordinateur. Celui-ci réagit instantanément et envoie ses ordres au système hydraulique, qui joue le rôle des muscles. »*

L'étude de cette suspension « *active* », entreprise à l'Institut de technologie de Cranfield (Angleterre), et développée depuis le début des années 80 par une équipe de vingt-quatre ingénieurs de Lotus pour une utilisation ultérieure sur des voitures de série, a permis de doter les monoplaces de Senna et du Japonais Satoru Nakajima de mini-ordinateurs embarqués, reliés à des « sensors » placés à chaque articulation de roue.

Outre son rôle actif dans la protection de « l'assiette » de la voiture, ce système permet d'enregistrer au stand plusieurs dizaines de paramètres, contrôlés en permanence en course ou lors des essais. L'extrême sophistication du système constituait son talon d'Achille. Ainsi, il a été très délicat d'isoler des importantes vibrations de la voiture le système électronique placé près du siège du pilote.

Pendant quelque temps encore, la suspension « *active* » de Lotus ne se révèlera peut-être pas toujours aussi *fiable qu'à Monaco, mais la réussite* d'Ayrton Senna va sans doute inciter d'autres écuries à poursuivre leurs recherches dans le même sens. Williams a déjà testé, en effet, une suspension hydraulique moins sophistiquée sans amélioration de performance. *« Nous avons, dans ce domaine, trois ou quatre ans d'avance sur les autres écuries. »*, estime Gérard Ducarouge. Lotus et Ayrton Senna ont, semble-t-il, les meilleures raisons de croire à leur avenir en formule 1.

GÉRARD ALBOUY.

BOXE : championnat du monde des lourds

Tyson l'invincible

Le jeune Américain Mike Tyson, vingt ans, a conservé son titre mondial de champion du monde des lourds WBA-WBC, en dominant son compatriote Pinklon Thomas (arrêt de l'arbitre à la sixième reprise) samedi 30 mai à Las Vegas. Pour le titre unifié de la catégo*rie, il rencontrera le 1er août prochain son compatriote Tony Tucker*, devenu champion du monde IBF au cours de la même réunion en battant James Douglas.

CYCLISME : le Critérium du Dauphiné

Mottet en dauphin

BARCELONNETTE de notre envoyé spécial

D'une manière générale, le Critérium du Dauphiné libéré nous a donné une image assez significative de l'après-Hinault. En l'absence du champion breton à la retraite, de Fignon qui se cherche, de Kelly qui se *soigne*, de LeMond *qui va à la chasse et perd sa place, le peloton manque* d'un patron. Il en résulte une compétition débridée, qui a le mérite d'être ouverte. Et pas seulement parce qu'elle est open.

Déjà *vainqueur du Tour de l'Avenir et du Grand Prix des* Nations, Charly Mottet, habilement dirigé par Cyrille Guimard, a profité de la situation pour s'installer aux commandes et pour devenir, en quelque sorte, le dauphin du Dauphiné. *Alors* que Bruno Cornillet fléchissait dans la monté de Val-Fréjus, que Roman Pensec évoluait un peu au-dessous de son régime habituel et que Joop Zoetemelk (trente-neuf ans) mesurait les effets de l'âge, Mottet parvenait à contenir les assauts du Colombien Henry Cardenas, un routier ardent, avantagé de surcroît par ses qualités de grimpeur. J. A.

RUGBY : Coupe du monde

Cap sur les îles Fidji

La Nouvelle-Zélande a sévèrement battu l'Argentine (46 à 15) lundi 1er juin, à Wellington. L'ultime espoir que les Pumas conservaient de se qualifier pour les quarts de finale à été balayé par la puissance des All Blacks qui menaient déjà 19 à 9 à la mi-temps. Pour se qualifier, les Argentins devaient marquer au moins trois essais. Ils n'en ont inscrit qu'un seul contre six aux Néo-Zélandais.

Ce sont les îles Fidji que le Quinze de France rencontrera en quart de finale, le 7 juin à Auckland. Le Zimbabwe, que la France doit affronter mardi 2 juin, ne doit pas être, en effet, un obstacle pour les tricolores qui se présenteront dans la composition suivante : Didier Camberabero (15), Marc Andrieu (14), Eric Bonneval (13), Denis Charvet (12), Patrick Esteve (11), Franck Mesnel (10), Rodolphe Modin (9), *Laurent Rodriguez (8), Jean-Luc Joinel (7), Alain Carminati* (6), Jean Condom (5), Alain Lorieux (4), Pascal Ondars (3), Daniel Dubroca, cap. (2), Jean-Louis Tolot (1).

Le courage à deux mains

Peu avant 21 heures, samedi, Tarik Benhabilès, joueur ultra-légèrement motorisé, s'est posé sur la piste ocre du central. Un peu comme on atterrirait à l'aéroclub du *Kremlin récemment* inauguré *sur* la place Rouge. La nuit tombée, et sous l'œil incrédule d'un douanier *soviétique qui s'était fait une tête de* moujik, avec toit de chaume, le Français, passé entre les passing-*shots et les turbulences d'un voyage* au long cours, a envoyé un baiser à la France. L'ai-je bien descendu ?

On en sourit, bien sûr. Mais sans la moindre moquerie, ni pour l'un ni pour l'autre. Ni pour Andreï Chesnokov, garçon fort sympathique, joueur très doué et suffisamment sportif pour ne pas invoquer une bronchite qui faillit nous priver de lui encore plus prématurément. Ni, à plus forte raison, pour Tarik Ben-*Habilès, qui, lancé* dans ce match comme l'on part à l'aventure, s'en est sorti à sa manière, toute de téna*cité et de courage*.

Le courage, maître mot de ce week-end. Il en faut pour tenir le *choc dans de pareilles* rencontres. Et Tarik Benhabilès a probablement plus que quiconque cette foi en la *victoire, cette volonté permanente* de repartir à la bataille. En un mot, l'art de pratiquer la remonte en *ligne. Comme si chaque point perdu*, chaque faute, chaque erreur, était l'occasion de rebondir et le prétexte à *revanche*.

De ce match, de cette victoire (5-7, 6-4, 7-5, 6-3) déjà passés – les cadences infernales du tournoi font que lorsque ces lignes paraîtront Benhabilès sera déjà aux prises avec Mats Wilander en huitièmes de finale – il faut donc retenir l'essentiel plutôt que la chronologie : le *Français gagne* ses rencontres *parce* qu'il le veut vraiment, absolument et de façon presque obsessionnelle.

Il suffit de le regarder entre deux échanges, la démarche infatigable du coureur de terre battue, la jambe légèrement en cerceau, et ces discours qu'il se tient en permanence, monologue à strict usage personnel. Et finalement, un mot d'ordre unique : *« Vas-y, vas-y. »*

Tarik Benhabilès (47e joueur mondial) a battu successivement Mikael Pernfors (14e), Anders Jarryd (26e), Andreï Chesnokov (36e). Rude semaine, mais qui ne peut rien devoir au hasard ou à la seule chance. Il les a battus sans aucun doute parce qu'il croyait d'abord possible de le faire. Possible de sauver trois balles de match contre Jarryd. Et possible de revenir sur Chesnokov chaque fois que celui-ci, samedi, prit le large. Malgré le coup *d'assommoir d'un premier set perdu* qui eût pu être gagné, malgré les breaks réalisés par le Soviétique au deuxième et au quatrième set.

Etonnante et enviable faculté de Benhabilès : il s'accroche aux mol*lets de l'adversité, même plus* grande, même plus forte, et pas question de lâcher prise. Le sport use d'un mot pour cela : le mental, l'art, en somme, de pratiquer la résistance.

Le doute, pourtant, aurait pu effleurer l'esprit de Benhabilès devant l'impassibilité apparente de son adversaire. *« Chesnokov*, dira-t-il, *est surnommé « le petit Borg » parce qu'il ne laisse rien apparaître. On ne sait jamais ce qu'il pense, s'il est fatigué, s'il a le moral en baisse. »* Bref, Chesnokov pratique tout, sauf le *glassnost*, la transparence des sentiments. Il fallut donc le battre pour vérifier qu'il n'était *pas invincible*.

Les adieux de Kuchna

Le courage encore, mais suicidaire cette fois. Celui d'une joueuse canadienne, Helen Kelesi, opposée à Steffi Graf, deuxième joueuse mondiale, la cousine surdouée de Boris Becker. Helen Kelesi, dix-huit ans, petit bout de femme en fusion, avait décidé de vivre son match comme on fait tapis au casino, tout son capital de santé d'emblée sur le Central. Cela nous valut, samedi, un premier set flamboyant, le plus beau de la semaine chez les dames. Helen Kelesi, cela se voyait, se sentait, jouait au-dessus de ses moyens, un va-tout magnifique, à toute allure, dure ce que cela dure.

Cela a duré un set jusqu'à ce qu'un coup de dés la laisse, bras en croix, battue, sur la terre ocre. Elle avait tenté l'insurrection, fleur à la raquette. Et Steffi Graf, rien moins que la reine à venir, le lui fit payer au second set (7-6, 6-2).

Le courage *toujours*, mais inutile. Sur le court numéro un, dimanche après-midi, Raminagrobis Mecir a dévoré en trois coups de dent rapides (6-0, 6-1, 6-3) le Français Patrice Kuchna. Une exécution sans haine ni violence, mais sommaire. Un peu l'histoire de deux joueurs qui ne joueraient plus au même jeu. Avec son courage pour seul argument, Patrice Kuchna craint d'avoir été, c'est lui qui le dit, *« ridiculisé »*. Même pas. Mecir, indifférent et superbe, a simplement tenu son rang. Il en ridiculisera bien d'autres. Et, de plus renommés.

Alors, Patrice Kuchna, très intelligemment, a fait sa conférence de presse d'adieu. Il a remercié le public *« de n'être point parti avant la fin »* de l'exécution. Il a remercié la presse pour tout le bien qu'elle pense *de lui. Il a remercié* les organisateurs pour le central bis et les places de parking. Il a surtout remercié le ciel pour *sa réussite* exemplaire dans ce tournoi.

Il a ajouté : *« Dans le tennis, il y a les cinquante premiers, ceux qui gagnent des montagnes d'argent. Je n'y serai jamais. Et puis, il y a tous ceux qui sont derrière, et qui s'efforcent simplement de gagner leur vie. C'est ma place. J'ai choisi le tennis. Et je vais m'efforcer d'en vivre. Merci à tous. »* On a connu de pires sorties.

PIERRE GEORGES.

Les résultats

Athlétisme

RECORDS DU MONDE ET D'EUROPE

Le Tchécoslovaque Jan Zelezny a battu, dimanche 31 mai à Nitra (Tchécoslovaquie), le record du monde du javelot avec un jet de 87,66 mètres. A Sofia, le Bulgare Khristo Markov a amélioré son record d'Europe du triple saut en franchissant 17,81 mètres.

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1
Grand Prix de Monaco

Classement. – 1. Senna (Lotus-Honda) 259,584 km en *1 h 57 mn 54 s* ; 2. Piquet (Williams-Honda) à 33 s ; 3. Alboretto (Ferrari) à 1 mn 12 s.

Championnat du monde des pilotes. – 1. Prost, 18 pts ; 2. Senna, 15 ; 3. Johansson, 13.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division (pré-barrages)

Cannes b. Caen 2-1
Lyon b. Mulhouse 4-3

Cannes et Lyon se rencontreront en barrage, mardi 2 et vendredi 5 juin, le vainqueur devant affronter le dix-huitième de première division pour l'accession parmi l'élite.

Jeu à XIII

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

XIII Catalan b. Le Pontet 11-3

Tennis

SIMPLE MESSIEURS
Seizièmes de finale
Samedi 30 mai

● **Troisième quart de tableau.** – K. Carlsson (Suè., 11) b. Yunis (Arg. 94), 7-5, 6-2, 6-1 ; Benhabilès (Fr., 41) b. Chesnokov (URSS, 36) 5-7, 6-4, 7-5, 6-3 ; Wilander (Suè. 4) b. Krickstein (EU, 30), 6-1, 6-7 (3-7), 6-0, 6-2 ; Noah (Fr., 6) b. Shapers (PB, 85), 6-3, 6-3, 6-2.

● **Quatrième quart de tableau.** – Connors (EU, 8) b. Davin (Arg., 106), 6-3, 6-1, 6-2 ; Osterthun (RFA, 124) b. Keretic (RFA, 68), 6-4, 5-7, 6-2, 6-4 ; Becker (RFA, 2) b. Sundstrôm (Suè., 70), 6-1, 3-6, 6-3, 6-1 ; Arias (EU, 39) b. Arrese (Esp., 129), 4-6, 7-6 (7-4), 6-2, 4-6, 6-2.

Dimanche 31 mai
Huitième de finale

● *Premier quart de tableau.* – Gomez (Equat., 10) b. Sanchez (Esp., 19), 5-7, 1-6, 7-6 (7-4), 7-5, 6-4 ; Lendl (Tch. 1), Nystrôm (Suè., 18), 1-6, 6-1, 5-7, 4-0 (match interrompu par la nuit.

● **Deuxième quart de tableau.** – Novacek (Tch., 48) b. Jaite (Arg., 15), 7-6, (7-4), 6-4, 6-7 (0-7), 6-3 ; Mecir (Tch., 5), b. Kuchna (Fr., 325) 6-0, 6-1, 6-3.

SIMPLES DAMES
Huitièmes de finale

● *Premier quart de tableau.* – C. Kohde-Klisch (RFA, 10) b. Tanziat (Fr., 31), 6-1 3-6, 6-0 ; M. Navratilova (EU, 1) b. S. Hanika (RFA, 19), 6-0, 6-2.

● **Deuxième quart de tableau.** – C. Evert (EU, 3), b. K. Maleeva (Bulg., 17), 6-3, 6-1 ; R. Reggi (It., 22), b. H. Sukova (Tch., 5), 6-3, 4-6, 6-2.

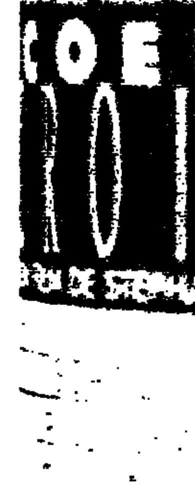
● **Troisième quart de tableau.** – G. Sabatini (Arg., 8), b. K. Schimper (Af. Sud, 165), 6-4, 6-1 ; A. Sanchez (Esp., 74) b. C. Karlsson (Suè., 146), 6-1, 6-4.

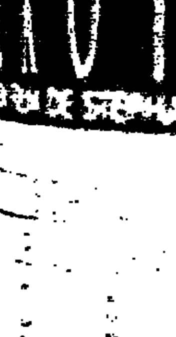
● **Quatrième quart de tableau.** – S. Graf (RFA, 2), b. H. Kelesi (Can., 37), 7-6 (7-3), 6-2 ; M. Maleeva (Bulg., 9), b. S. Rehe (*EU*, 25), 7-6 (7-3), 6-2.

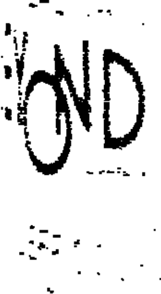
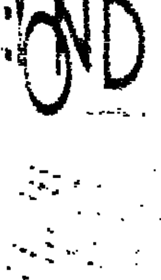
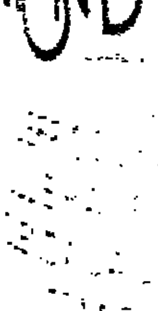
Tennis de table

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Patrick Renversé a remporté, dimanche 31 mai à Hagondange (Moselle), le titre de champion de France en battant Patrick Birocheau en finale (3 sets à 1). Chez les femmes, le titre est revenu à Nadine Daviaud.





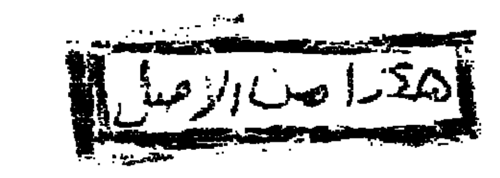












Ouverture du Festival de musique de la Seine-Maritime

Jordan comme un paysan de Ramuz

Du Requiem *de Mozart aux post-modernes, en passant par Marilyn Horne dans Malher et Martti Talvela dans Verdi, le Festival de la Seine-Maritime répond à toutes sortes de curiosités. Schubert ouvrait samedi les festivités.*

Certains lieux ont un pouvoir qui s'ajoute à la musique pour en accroître, s'il est possible, le bonheur. La chapelle du lycée Corneille à Rouen, investie par le Festival d'été de la Seine-Maritime, est toute lumière, tant par la pureté de son acoustique que par le riche accord de ses fenêtres gothiques avec l'autel baroque brasillant aux colonnes torsadées et les quatre puissantes tribunes grand siècle, peuplées d'anges, encadrant les bras du transept.

Pour l'ouverture du Festival, samedi, une harmonie s'établissait spontanément avec la musique de Schubert que venaient jouer le Chœur Pro Arte de Lausanne, l'Orchestre et les Chœurs de la Suisse romande, animés par Armin Jordan, truculent et savoureux, toujours à l'écoute des secrets profonds, comme un paysan de Ramuz.

Ce n'était d'abord qu'une *Ouverture en ré majeur* dans le style italien (D. 590), mais quelle grandeur déjà dans les accords solennels !, cet ébranlement intérieur qui fait songer à *Fidelio*, encadrant une mélodie mystérieuse que le chef cueillait comme une fleur délicate, avant d'entrelacer avec tant de charme les instruments dans l'*allegro* où danse une allusion espiègle au *Di tanti palpiti* de Rossini.

Après un *Salve Regina*, chanté par Audrey Michael d'une voix si tendre qui s'envolait sur ces courbes aériennes comme du Mozart, on rejoignait le plus grand Schubert avec la *Messe en mi bémol*, composée en juin 1828 et que jamais il n'entendit. Les chœurs aux couleurs franches et chaleureuses, l'Orchestre romand, si raffiné, étaient menés d'une poigne ferme par Armin Jordan, dans un climat de ferveur contemplative et d'irrésistible ascension, sur les chemins de cette œuvre qui interprète de manière très personnelle les moindres nuances du texte liturgique : le *Kyrie*, d'une ineffable douceur, dont le *Christe* se lève soudain en une violente tempête ; le *Gloria*, au démarrage foudroyant d'enthousiasme, qui se change en une étonnante cérémonie funèbre *(Qui tollis)*, résolue par une fugue d'une affirmation un peu raide ; le *Credo*, où chante, sur l'*Incarnatus*, un chœur délicieux et fleuri, proche des lieder, précédant une dramatique évocation de la Passion. Et ainsi de suite.

Schubert, sans cesse, nous surprend par l'alliance de l'exquis et du terrible, une conscience qui n'a jamais été aussi radicale de la proximité de la mort, mais encore une extrême puissance vitale à quelques mois de sa disparition, jusqu'à cet *Agnus Dei* dont le *Dona nobis pacem* dissipe toute crainte, submergeant les cuivres inexorables ous les ondes lumineuses de la paix. Une très grande heure, en vérité, sous cette direction inspirée.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le Festival de Seine-Maritime, qui présente un programme très varié, permettra d'entendre en particulier le *Requiem* de Verdi, dirigé par Semyon Bychkov (Rouen, le 9 juin), le superbe Orchestre d'Oslo, avec Mariss Jansons (Rouen, les 18 et 19 ; Dieppe, le 20), l'English Baroque Soloists et le Chœur Monteverdi, avec J.-E. Gardiner (Le Havre, le 3 juillet) et l'Orchestre de Paris, sous la direction de Pierre Boulez (Rouen, le 5). Le Festival est largement subventionné par le conseil général de Seine-Maritime et les autres collectivités locales.

Arvo Pärt, le saint excentrique

De la liturgie byzantine aux répétitifs américains, cet Estonien très chrétien a tracé un chemin singulier. Deux concerts révèleront à Rouen l'essentiel des œuvres vocales d'Arvo Pärt.

Sa musique n'est presque pas de la musique. Elle donne le temps de vivre, elle permet de s'évader dans des pensées vagues et heureuses, de blancheur et de pureté. Immuable, comme empêchée de moduler, elle combine en couches rythmiquement uniformes, mais très savamment timbrées, quelques intervalles simples, donnés d'emblée, comme ceux de cloches tonnantes ou cuivrées, cloches qui se seraient transformées en voix humaines, en violon, en orgue ou en violoncelle : tout le rôle de cette musique se réduit à résonner longuement à « tintinnabuler ». Ainsi s'explique qu'elle se répande sans s'articuler, qu'elle s'interrompe sans incident ; qu'elle ne vous force à rien, même pas à l'aimer. Sa force, pour autant qu'on veuille lui en accorder, est celle d'une voix isolée, sans parentés dans la production contemporaine, sans échos précis dans le passé. La force de l'excentricité.

A son auteur, on accorderait facilement la sainteté. Non sans confession : l'écouter parler, c'est redécouvrir la bonté. Et quand il vous raconte qu'il a rêvé que deux anges chantaient, on est tout prêt à mesurer l'importance de l'information. Car Arvo Pärt est peut-être un mystique, un vrai. Ce qui ne l'empêche pas, bien au contraire, d'être l'objet d'une curiosité toute récente chez une avant-garde attentive à ne pas se laisser dépasser : les « post-modernes » l'ont adopté (notre encadré).


Arvo Pärt

La découverte de Webern et de Boulez

En URSS, qu'il a quittée en 1980 pour, via *Vienne, se fixer avec sa femme et ses deux enfants à Berlin, sa musique irritait les autorités pour sa trop évidente religiosité, après avoir, plus banalement, été assimilée à l'« idéologie capitaliste réactionnaire ». Mais c'était au début des années 60. Pärt avait potassé les préceptes de Schœnberg qu'un ancien condisciple, exilé en Suède, avait réussi à lui faire passer. Et il venait de composer, dans la foulée, sa première symphonie.*

« Le scandale, au Festival de Zagreb, fut considérable, *dit Arvo Pärt.* J'ai immédiatement été célèbre. A l'époque, la moindre averse était politique. Alors, le dodécaphonisme ! A mon sens, cette façon de composer a beaucoup plus d'affinités avec le système communiste qu'avec le capitalisme. Mais la censure n'a pas été de mon avis.

» Ma symphonie s'intitulait *Necrolog*. Ensuite, pendant cinq ans, je n'ai plus rien fait. J'ai été gravement malade. Et, en 1968, je reviens avec un *Credo* pour chœur et piano, sur le texte de l'Evangile en latin : dix minutes très simples et très symboliques, où la paix, représentée par des citations de *Préludes* de Bach, affronte le chaos évoqué par l'écriture sérielle. Un triomphe. Il a fallu bisser. Ça a donné le plus grand scandale de l'année. Des fonctionnaires ont été mis à pied.

J'ai reçu la consigne de ne plus jamais faire jouer ce *Credo* et de ne jamais en montrer la partition.

» Quelle émotion ç'avait été de découvrir Webern et Boulez ! Cette musique, pour nous, était neuve et totalement interdite. Mais à Tullin, en Estonie, où je vivais, l'air était plus vif qu'à Moscou, il y avait moins d'yeux pour nous observer, le concerto que j'avais dédié à Rostropovitch avait même été créé. L'œuvre s'appelait *Pour et contre*, Rostropovitch s'était déplacé pour la jouer. Mon professeur, Alfred Eller, grand spécialiste de musique russe traditionnelle – mais il n'avait composé, comme il se doit, que de la musique symphonique – était avec moi d'une grande patience. J'ai tout appris de lui, je ne l'ai jamais écouté. Quand une de mes œuvres d'étudiant était jouée, il me disait : « *Voyons un peu comment le public va réagir.* » A l'époque, ce genre d'attitude était vraiment risqué.

» Le troisième scandale, je l'ai commis en épousant une jeune fille dont les parents vivaient en Israël. Puisque les juifs avaient la permission de quitter l'URSS, il semblait que j'avais déclaré publiquement mon intention d'émigrer. Pendant dix ans, je me suis accroché. Mais je commençais à être connu à l'étranger. Lorsque j'étais invité, en Finlande ou au Canada, le visa m'était systématiquement refusé.

» Puis vint l'affaire de *Cantus*. Cette création devait avoir lieu à Londres, sous la direction de Rojdestvenski. Je fais ma demande de visa. Refusée. Pourquoi ? Personne ne me le dit, mais j'apprends que Kirill Kondrachine venait de demander asile en Hollande. Tous les canaux culturels étaient bloqués. Ma création, à Londres, fut annulée. Mais un grand article parut dans le *Guardian*, qui me désigna comme dissident.

« On perd patience »

» Trois mois plus tard, je devais participer à un congrès à Tullin. Avant d'y aller, je fais le détour par un studio de cinéma, j'emprunte une perruque bien longue, bien graisseuse, et, quand mon tour vient de parler, je disparais sous le bureau, je coiffe mon déguisement et je me plante à la tribune :

– « *A quoi trouvez-vous que je ressemble ?* »

» L'assistance était pétrifiée. Alors, je sors la page du *Guardian* et je lance : « *Lisez. Je suis un dissident.* »

» Je ne sais pas comment j'ai évité l'asile psychiatrique.

» Arrive un temps où l'on perd patience, où l'on est capable de dire tout ce qu'on pense au téléphone, ce qui revient à le crier en place publique : en 1980, nous en étions là. Nous avons pensé que notre départ définitif arrangerait tout le monde. En trois semaines, temps record, nous avons obtenu en effet la permission d'émigrer.

» Mes liens avec la patrie ne m'apparaissent que maintenant. Je découvre mon attachement aux paysages nordiques. Grâce à la mer du Nord, j'ai peut-être appris l'austérité. Tullin, ville médiévale, est la capitale des rassemblements de chorales : chaque été, 200 000 auditeurs viennent y écouter 30 000 chanteurs. On n'y entend, hélas !, que des transcriptions à peine vieilles d'un siècle de marches et de chansons allemandes : il n'est pas bon, en Union soviétique, de s'intéresser aux traditions ni aux musiques russes anciennes.

» Mon premier souvenir, c'est sans doute *Lili Marlène*, chanté par des soldats allemands. Par la radio, j'ai découvert Mozart, Beethoven, Liszt et Mahler. J'ai adoré Tchaïkovski, comme tout le monde dans ce pays. Comme tout le monde, j'ai été néoclassique. Puis, d'abord en cachette, j'ai écrit de la musique dodécaphonique. Mais cette technique est un antibiotique. Elle détruit tout, sans discernement. Elle a toujours été pour moi synonyme de négation, d'anéantissement.

» Il m'a fallu un long temps d'inaction pour commencer à construire à ma façon. Aujourd'hui, je compose au piano : j'espère plus tard parvenir à me passer d'instrument. J'écris des œuvres destinées à être exécutées : un jour, peut-être, cela aussi va changer, car il m'arrive de regretter que la musique existe autre part que dans la pensée. »

Propos recueillis par
ANNE REY.

Un disque et un ballet

La découverte en France d'Arvo Pärt ne date que de l'an dernier (*le Monde* du 18 novembre 1986). A Paris, au Théâtre de la Ville, il partageait la vedette avec Gavin Bryars et Michael Nyman (le musicien des films de Greenaway), tous deux néo-dadaïstes et post-modernes déclarés. Au Festival d'été de la Seine-Maritime, Arvo Pärt partage, cette année, la vedette avec, à nouveau, Gavin Bryars, mais aussi un inconnu, Ladislav Kupkovic, le dédicataire de *Mixtur*, de Stockhausen, qui semble, entre-temps, avoir basculé dans le kitsch (mardi 2).

Programmée les 4 et 20 juin, exécutée notamment, et merveilleusement, par le Hilliard Ensemble, la musicale d'Arvo Pärt comprend notamment, à Rouen, un *Te Deum* donné en création française (le 20).

Coïncidence significative – la danse n'étant jamais en retard d'une mode, – John Neumeier, dont les ballets sont au Théâtre de la Ville à partir du 2, a choisi pour son *Othello* trois œuvres d'Arvo Pärt. Et puisqu'un bonheur n'arrive jamais seul, ECM, la marque munichoise, qui édite Keith Jarrett, et à qui revient le mérite d'avoir découvert Pärt, sort un second disque du compositeur estonien : *Arbos*, album à dominante liturgique, auquel a bien voulu s'associer, comme au premier, le violoniste Gidon Kremer (*Arbos* : ECM New, séries 1325 LP et CD 831 959, précédé de *Tabula rasa* : ECM 1275 LP 817 764-1.)

A. R.

Culture

MUSIQUES

La semaine du mélomane

Choqué des intentions fantaisistes qui lui ont été prêtées, ici, la semaine dernière, le mélomane exige, en vertu du droit de réponse, la publication de ce qui suit à la même place et dans les mêmes caractères.

Lundi. – Malgré Maurizio Pollini à Pleyel, Mieczyslav Horzowski à 21 heures, à la Comédie des Champs-Elysées, et Christa Ludwig à l'Athénée, j'irai écouter la symphonie *Lobgesang* de Mendelssohn à Saint-Roch à 20 h 30, sous la direction de Jean Perisson.

Mardi. – J'irai regarder passer les vedettes au concert anniversaire *du Monde la Musique*, salle Gaveau à 20 h 30 : Caussé, Dalberto, Dumay, Egorov, Freire, Heisser, Meyer, Poulet... Je vous fais grâce des prénoms, ils sont sur toutes les lèvres. Tél. : 45-63-20-30.

Je prendrai ensuite mes quartiers au TMP-Châtelet, où l'Orchestre de Paris (mercredi), l'Orchestre national de France (jeudi) et l'Orchestre national de Lyon (vendredi) joueront Ravel tous les soir : j'espère comprendre enfin pourquoi l'Orchestre de Paris n'est pas national, comme celui de Lyon, et pourquoi l'Orchestre national de France n'avoue pas qu'il réside à Paris ; quant aux œuvres, elles changent tous les soirs, mais qu'importe, Ravel c'est tout bon. Tél. : 42-61-19-83.

Samedi enfin, Mendelssohn *toujours : l'ouverture des Hébrides* et la *Symphonie écossaise*, par le Nouvel orchestre philharmonique dirigé par Maximiano Valdes, avec en prime le *Concerto en fa* de Chopin par Youri Egorov, à 20 h 30, à l'auditorium 104 de Radio-France. Tél. : 42-30-15-16.

Quant à *Atys* de Lully, au Théâtre Gabriel du château de Versailles, dans la production de l'Opéra-Comique (les 4, 5 et 10 juin à 20 h 30. Tél. : 39-50-71-18), *c'est très beau mais je l'ai déjà entendu.*

GÉRARD CONDÉ.

Genesis à Bercy et à l'hippodrome de Vincennes

Le travail bien fait

Donnant le coup d'envoi d'une série de concerts avec les grands noms du rock (Peter Gabriel, U2, Prince, David Bowie), Genesis sera le mardi 2 juin à Bercy et le mercredi 3 à l'hippodrome de Vincennes avec Paul Young en première partie.

De tous les dinosaures, façon Pink Floyd ou Supertramp, Genesis est celui qui a su le mieux se renouveler et maintenir une exigence musicale en évitant les pesanteurs.

On ne donnait pourtant pas cher de sa peau, lorsque, en 1975, Peter Gabriel, qui tient le devant de la scène, annonce son départ en période de gloire. Phil Collins, le batteur, lui succède au chant avec une voix au timbre similaire, et l'on découvre alors que, sous la signature Genesis, le travail de composition est bien celui d'une équipe. Si le groupe perd de son éclat et de sa vigueur, son inspiration est peu entamée. Deux ans plus tard, ce sera au tour du guitariste Steve Hackett de plier bagage, cette fois encore sans incidence sur le parcours du groupe qui titre l'album suivant : *And Then There Were Three (Ainsi donc nous voilà trois)*. Aujourd'hui ce sont toujours ces trois-là qui mènent la danse au sommet des hit-parades internationaux : Phil Collins au chant et à la batterie, Tony Banks aux claviers, Mike Rutherford à la basse et à la guitare.

Pourtant, il n'y a plus grand-chose en commun entre le Genesis des débuts et celui du nouvel album, *Invisible Touch*. Prototype typiquement anglais de ce que l'on appelait pompeusement le « rock progressif » dans la première partie des années 70, le groupe a évolué tranquillement vers une musique carrée, teintée funky. C'est là avant tout l'influence de Phil Collins, touche-à-tpout inspiré et curieux, qui mène parallèlement une carrière solo avec succès qui prête régulièrement ses talents de batteur et de producteur aux musiciens les plus divers sans distinction de style.

S'il y une leçon à tirer, c'est celle du travail bien fait. Production à l'équerre, maîtrise parfaite des instruments et des techniques de studio, mélodies bien ficelées, sens de la synthèse, on est musicien avant tout chez Genesis. Ni au-devant ni à la traîne, on n'invente pas : on s'adapte. Et sans déchaîner les passions, le groupe correspond à chaque fois aux standards des époques qu'il traverse.

ALAIN WAIS.

★ Le 2 juin à Bercy ; le 3 à l'hippodrome de Vincennes ; le 14 à Nancy ; le 23 à Nantes. Disques chez Virgin.

DANSE

Duo à La Rochelle

Les harmonies détonantes

A La Rochelle la maison de la culture lance sa saison d'été avec un ensemble de manifestations qui se sont terminées dimanche 31 mai.

Il est grand et bien carré, elle est toute menue. Ils sont passés par l'école Béjart et en sont sortis. Jackie Planeix et Tom Crocker dansent en duo. Ils ont dansé à La Rochelle, à la *maison de la culture*. Elle reste ouverte douze mois sur douze et a profité du long week-end de l'Ascension pour lancer sa saison d'été, avec un programme appelé justement « Duo », qui comprend des films classiques comme *Elle et lui*, de Leo Mac Carey, une rareté : *Doublepatte et Patachon*, le chef-d'œuvre de Sternberg et de Marlène *l'Impératrice rouge*. *L'Enjeu* de Capra clotura la manifestation après un autre duo celui de Wilfride Piollet et Jean Guizerix, sur des chorégraphies de Balanchine, Cunningham, De Groat.

La danse contemporaine tient une place importante à la maison de la culture, qui après Jacques Garnier et Brigitte Lefèvre abrite de façon permanente Régine Chopinot. C'est une suite logique, adaptée de plus aux goûts et aux opinions de Claude Hudelot. Nommé directeur il y a trois ans, il a défini un projet sur trois points « images, corps, espace » autrement dit la vidéo, l'audiovisuel, la photo, puis la danse, enfin les arts plastiques. Il s'agit des activités produites ou coproduites par la maison, qui bien entendu accueille du théâtre, des musiques, collabore aux *Francofollies de Jean-Louis Foulquier*, au Festival de cinéma organisé par Jean-Loup Passek, et fait office pendant toute l'année de ciné-club. A La Rochelle, la maison détient une sorte de monopole, ce qui ne déplaît pas à Claude Hudelot. L'œil vif, aux aguets, manifestement il aime bien remuer et se remuer. Quand il veut Pina Bausch chez lui, il va voir la Dame chez elle à Wuppertal, il projette également des échanges culturels et gastronomiques avec San-Francisco...

Comme toutes les maisons de la culture – et en général les organismes du service public – celle de La Rochelle subit les conséquences des réductions de budget. Quant aux élus locaux, ils se préoccupent du chômage et des finances de la ville, celles de la culture viennent ensuite. Claude Hudelot affiche pourtant un optimisme agressif. Il a dû en trois ans licencier vingt-sept personnes, mais il a pu équilibrer ses comptes. Equilibrer le fréqentation est autrement délicat. A La Rochelle comme partout ailleurs, le public attend de savoir pour aller voir.

Mais enfin il y avait du mouvement le jeudi de l'Ascension pour l'ouverture du programme *Duo*. Au premier étage, des objets disposés – par Sarkis – sur le plancher sont censés jouer avec douze costumes de Domenika Kesdorf, suspendus à un rideau qui délimite un espace ovale. Plus intéressante est l'exposition de Michel Dieuzaide : il a assemblé des photos par couples. Des sujets simples, pas trafiqués, qui se répondent ou se contredisent, qui forment un ensemble graphique, à moins que leur rapprochement arbitraire ne raconte une histoire mystérieuse, comme cette statue d'éphèbe grec au bras levé surgi, nu, d'un feuillage serré, et au-dessus un escalier qui se perd dans l'ombre.

Couple encore, celui des comédiens Hugues Roche et Francis Lebarbier. Ils se maquillent en *clowns et donnent leur version de la Divine Comédie*, œuvre légendaire très peu connue. Leur spectacle qui s'appelle *la Divine Clownerie*, commence avec une joyeuse insolence, mais ne tient pas la distance – presque deux heures – et les allusions à Dante relèvent des pages roses.

Après quoi, il restait peu de spectateurs pour Jackie Planeix et Tom Crocker. Pourtant, ils forment un vrai duo de gens qui se connaissent, jouent totalement ensemble de leur accord et de leurs contrastes. Surtout, ils possèdent le talent du métissage. Ils jouent comme ils s'habillent, en harmonisant des mélanges détonants. Ils font du rap en français, de la bossa nova en espagnol, décalent les rythmes, jonglent avec les allusions, les citations. C'est très sophistiqué, et plus encore réjouissant.

COLETTE GODARD.

Communication

L'introduction de la publicité politique à la télévision

La CNCL semble réticente avant l'élection présidentielle

Au terme des consultations menées depuis plus d'un mois, la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) ne semble guère pressée de voir la publicité politique s'introduire sur les écrans de la télévision comme l'autorise la loi de septembre 1986. Elle souhaite en effet une période probatoire d'un an *« compte tenu des incidences d'une telle innovation dans le débat démocratique »*.

Cette expérimentation peut-elle commencer *avant l'élection présidentielle* de mars 1988 ? La CNCL pose la question sans la trancher. Elle fait *néanmoins remarquer que* les délais semblent bien courts, la publicité politique étant interdite pendant *la campagne électorale pour laquelle* elle souhaite une *« période de neutralisation »* avant le début de celle-ci.

La prudence de la CNCL reflète l'indécision de l'opinion. Publicitaires et partis politiques restent très divisés et, selon de récents sondages, les téléspectateurs sont réticents. Dans un document de réflexion rendu public le 1er juin, la CNCL met à plat l'ensemble des problèmes déontologiques encore sans solution. Qui a le droit de faire des spots politiques à la télévision ? Toute personne physique et morale, les seuls partis ou les *formations représentées* au Parlement ?

Faut-il limiter l'accès d'une même personne à dix minutes par an de publicité par exemple ? Le diffuseur peut-il refuser une publicité politique ? Faut-il limiter le nombre de spots politiques dans un même écran ? Peuvent-ils interrompre le journal télévisé, une émission politique, et utiliser des stars de la télévision ?

La CNCL fait état de *« sa plus extrême réserve »* sur la publicité négative et comparative, largement pratiquée aux Etats-Unis, et estime qu'elle doit être contrôlée *« avec la plus grande précision »* pour éviter l'injure et la diffamation. Sur le problème-clé des tarifs, la Commission évoque la gratuité totale comme le prix commercial normal et semble préférer la formule d'un abattement *semblable* à celui *consenti pour la* publicité collective.

J.-F. L.

Les salaires des stars

73 % des Français sont scandalisés par la surenchère

Les chiffres sont sans appel. Selon un sondage réalisé pour *le Journal du Dimanche* par l'institut IPSOS auprès de neuf cents personnes interrogées du 19 au 22 mai, les Français dans leur très grande majorité se disent scandalisés par les salaires payés aux vedettes de la *télévision*, lors des transferts d'une chaîne à l'autre ou de la signature de nouveaux contrats : 73 % sont choqués par les rémunérations des animateurs (Collaro, Sabatier, Sébastien...) et 65 % lorsqu'il s'agit de journalistes (Ockrent, Mourousi, Sinclair...).

Les rétributions *« sages et honnêtes »* devraient, selon le quart des personnes interrogées, être de 15 000 F au maximum. A peine 6 % admettent qu'elles puissent se situer dans une fourchette de 36 000 à 50 000 F mais, curieusement, ils sont 18 % à juger que la barre des 50 000 F peut être dépassée. Il ressort aussi de l'enquête que le salaire moyen devrait tourner autour de 36 000 F. La réalité est tout autre. Ainsi les revenus globaux (salaires et prestations diverses) atteignent des sommets : 230 000 F pour Christine Ockrent, 150 000 F pour Yves Mourousi, 130 000 F pour Patick Poivre d'Arvor, etc.

Autre élément intéressant ressortant du sondage, l'importance des salaires ne correspond pas à la popularité de ceux qui les perçoivent ! Ainsi, Michel Drucker et Anne Sinclair viennent en tête du hit-parade, et sont restés fidèles à leur chaîne d'origine.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

NUITS CALINES. Théâtre du Marais (46-66-02-74), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Spectacle chorégraphique américain : quatre solos de Schéma ; The enveloppe ; Pas de deux.

BEAUBOURG (42-77-12-33), 21 h, Festival Polyphonix XI ; Au CCI à 18 h, Réédition ? Mobilier et objets ; Cinéma/Vidéo : Pour le cycle Cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinémas/Cinémathèque ; Vidéo-Information : à 13 h, Chanel, Chanel, d'E. Herston ; 16 h, Salut glaciers sublimes, de P. Siegrist, H. Rossier ; 19 h, Paul Delvaux, d'A. Maben ; Vidéo/Musique : 13 h, Mary Stuart, de Donizetti ; 16 h, Il trittico, de Puccini ; 19 h, Répons : A propos de Pierre Boulez ; Concerts/Spectacles : 18 h 30 : Centre national de danse contemporaine d'Angers.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 18 h 30 : Alain Volondat (piano) ; Ch. Boulier (violon), Orchestre du Conservatoire de Paris ; dir. J.-S. Bereau (Strauss, Paganini, Schumann) ; à 20 h 30 : Salomé, de R. Strauss ; Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; dir. M. Janowski.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ATALANTE (46-06-11-90) 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : l'Absent.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bergeton ; 21 h : Le sourire est sous la pluie.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h 15, 20 h 15 : Devos existe, je l'ai rencontré ; mar. 22 h : L'amour en manches de chemise ; lun., 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 22 h, dim. 16 h : les Taupes niveaux ; (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (L.), 18 h 30 : Reste avec nous ; (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : la vie est un grand toboggan, à partir du 2 ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 18 h 30 : L. Martinez ; 22 h : Y. Resal.

Opérettes Comédies musicales

Le music-hall

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (45-81-30-84 et 40-13-02-42), 20 h 30 : Tournoi de chevalerie.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 20 h 30 : Ensemble N'Goma.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 21 h 30 : Goun, le 2 : Les frères Portal.

TH. GRÉVIN (42-46-84-74), 20 h 30 : TSF, 22 h : Les privés.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : B. Thomas.

Lundi 1er juin

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : J. Milliet.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h, Rido Bayonne.

FOLIES PIGALLE, 21 h : A. Altai.

GREENE STREET (48-87-17-96) : S. Furic Quintet.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 18 h 30 : Tenbo Tam.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Quartet F. Bourrec.

MONTPARNASSE (43-67-84-40), 22 h : S. Grappelli, H. Cafelier, M. Fossey, Scalpel.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : Distel, Sylvestre, Curbillon.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Alligator Jazz Band ; mar. : Just Friends.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 15, : Quartet M. Roussel.

SUNSET, 23 h : Groupe Force 7.

TRIBULUM (42-36-01-01), 22 h : G. Arvanitas, S. Persiani, Ch. Saudrais.

Les concerts

Cité internationale, Grand théâtre, 20 h 30 : Quatuor Parisi (Haydn, Beethoven, Ravel).

Salle Cortot, 20 h 30 : V. Diaz-Frenot (Mozart, Schumann, Scriabine...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : B. Verlet (Bach, Couperin, Froberger).

Athénée, 20 h 30 : Ch. Ludwig.

Salle Pleyel, 20 h 30 : M. Pollini (Beethoven).

Comédie des Champs-Elysées, 21 h : M. Horszowski (Bach, Beethoven, Schumann...)

FIAP, 20 h 30 : M. Zabaleta (Debussy, Ravel, Franck).

TLP Dejazet, 20 h 30 : Ensemble instrumental J.-B. Corot, dir. : B. Thomas.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, la Bataille de Marathon, de J. Tourneur (v.f.) ; 17 h, l'Homme, d'I. Honda (v.o.) ; 19 h, film de la Cinémathèque créatrice.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

14 h 30, Chapeleiros, d'A. Cooper ; O Bravo Guerreiro, de G. Dahl ; 17 h 30, O Bandido da Luz Vermelha, de R. Sganzeria ; 20 h 30, Sao Bernardo, de L. Hirszman.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; V. f. : UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; mer. et jeu. v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS No 2 (A., v.f.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont- Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

FATHERLAND (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (46-26-48-18).

FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-D., V. Ang.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.f. : Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HANNA ET SES SŒURS (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap. v.o.), Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

HOTEL DE FRANCE (Fr.), Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine-Odéon, 6e, (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e, (45-62-41-46).

LAPUTA (All. v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52), Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, , 13e (43-36-23-44).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) : v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OVER THE TOP (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-10-94) ; Hollywood Boulevard 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné 10 (47-70-21-71).

LA PELICULA DEL REY (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

POLICE DES MŒURS (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint- Michel, 5e (43-26-79-17) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; (Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), h. sp.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), 12 h.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., 18 h 30, ven. 16 h, dim. 21 h.

EXCALIBUR (Brit. v.o.). Templiers, 3e (42-72-94-56), 15 h 15.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), dim. 21 h 40.

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ven., lun. 18 h 20.

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 19 h 30.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45, sam. 0 h 15.

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu., ven. 22 h 30.

MISS MONA (fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., lun. 13 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 15, 22 h, sam. 0 h 30 + Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 16 h 05.

PASSAGE SECRET (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), 20 h.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 10.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer., jeu., ven., sam., dim. 14 h, 16 h + Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 15 h 40.

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), jeu., sam., dim. 19 h 40.

PARIS EN VISITES

MARDI 2 JUIN

« L'Opéra de Paris, chef-d'œuvre de l'éclectisme », 13 h 15, dans le hall de l'Opéra (Monuments historiques).

« La Sorbonne : histoire et architecture », hall d'entrée, 14 h 30, 47, rue des Ecoles (Monuments historiques).

« L'hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Monuments historiques).

« La Bibliothèque nationale », 15 h, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Histoire de la franc-maçonnerie, des origines à nos jours, dans le musée du Grand-Orient de France », 15 h, devant l'entrée, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Découvrir l'art chinois au musée Cernuschi », 15 h, 7, avenue Vélasquez (Paris et son histoire).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h, portail de l'église de Saint-Germain-des-Prés (Paris et son histoire).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Promenade-découverte d'un quartier de banlieue : Saint-Mandé et son vieux cimetière », 14 h 45, sortie escalator, métro Saint-Mandé-Tourelle (V. de Langlade).

« Hôtels, jardins et ruelles du vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La sculpture au musée d'Orsay », 11 h 30, devant l'éléphant, 1, rue de Bellechasse (D. Bouchard).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Présence du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

29, avenue de Choisy (Association de gérontologie du treizième arrondissement), 14 h 30 : « Parler, échanger, transmettre ».

123, boulevard de Sébastopol, 20 h : « Yoga et méditation » (Centre international Sivananda de yoga Vedanta).

6, rue Albert-de-Lapparent : « Un an de libéralisme : mythes et réalités », colloque de 9 h 15 à 19 h (inscriptions, 26, rue de Montholon, au 40-16-92-83).

Maison de l'Europe de Paris, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Robert Schuman, les relations franco-allemandes et l'Europe ».

LES FILMS NOUVEAUX

ARIA. Film collectif britannique de N. Roeg, J.-L. Godard... vo : Normandie, 8e (45-63-16-16).

ARIZONA JUNOIR. Film américain de Joel Cohen, vo : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA JEUNE FILLE XIAO XIAO. Film chinois de Xie Fei, vo : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA MÉNAGERIE DE VERRE. Film américain de Paul Newman, vo : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PIERRE ET DJEMILA. Film français de Gérard Blain : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE. Film français de Philippe Demontaut : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SWEET COUNTRY. Film grec de Michael Cacoyannis, vo : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; vf : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

THE AMERICAN WAY. Film américain de Maurice Philipps, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE TRESOR DE SAN LUCAS. Film américain d'Albert Pyun, vo : Forum, 1er (45-08-57-57) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-10-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE SALE PETITE GUERRE. Film argentin d'Hector Olivera, vo : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; vf : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).







Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 1er juin

TF 1

20.35 Cinéma : Les grandes gueules. ■ Film français de Robert Enrico (1965). Avec Bourvil, Lino Ventura, Marie Dubois, Jean-Claude Rolland, Jess Hahn. *Film musclé de Robert Enrico, d'après le roman de José Giovanni. Bourvil se montre ici, une fois de plus, un comédien subtil. Avantage est donné à l'interprétation masculine.* **22.45 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Résumé des épreuves de la journée. **23.00 Magazine : Acteur studio.** De Frédéric Mitterrand. Avec Peewee et Iriko Miwa. **0.15 Journal. 0.35 Magazine : Première page.** De Denis Brunetti. Médias et communication. **0.50 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Rediffusion d'un des matches les plus importants de la journée.

A 2

20.30 Série : Hôtel de police. Ascendant balance. Téléfilm de Claude Barrois, avec Cécile Magnet, Pierre Hatet, Yves Pignot, Pierre-Marie Escourrou, Olivier Granier. *L'hôtel de police à l'heure de l'ordinateur !* **21.30 Magazine : Caméra 2.** Euréka ! (en direct de La Villette). Trois thèmes seront développés au cours de cette émisson consacrée au programme européen Eurêka : les nouvelles communications, les diverses utilisations du laser, les nouveaux matériaux. **22.45 Documentaire : Le corps vivant.** L'ordinateur cérébral : les nerfs. **23.15 Histoires courtes.** Spécial Festival d'Annecy. **23.25 Journal.**

FR 3

20.35 Cinéma : La cage aux folles ■ ► Film franco-italien d'Edouard Molinaro (1978). Avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi, Michel Galabru, Claire Maurier, Rémi Laurent. *A voir surtout pour le numéro de Michel Serrault.* **22.10 Journal. 22.35 Documentaire : Dimension 3.** L'Occident existe-t-il ? **23.30 Prélude à la nuit.** Allegro du Concertino nº 5 en sol majeur, de Jean-Baptiste Pergolèse, interprété par l'Orchestre de chambre de la Fondation Franco-Michele-Napolatino, *sous la direction de Filippo Zigante.*

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : La petite. ■ Film américain de Louis Malle (1978). Avec Brook Shields, Keith Carradine, Susan Sarandon, Frances Faye, Antonio Fargas. *La fille d'une prostituée, est initiée, à son tour, au métier de sa mère. Elle se lie d'amitié avec un jeune photographe. Le sujet heurte forcément. Mais, par les éclairages, la reconstitution historique et l'interprétation, Louis Malle a traité cela en œuvre d'art.* **22.20 Flash d'informations. 22.25 Les drives de Canal +. 23.25 Basket professionnel américain. 0.55 Cinéma : Murder rock.** □ Film américain de Lucio Fulci (1985). Avec Olga Karlatos, Ray Lovelock, Claudio Cassinelli, Cosimo Cinieri, Giuseppe Mannajuodo. **2.25 Magazine : Picnic TV.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Nemesis. D'après Agatha Christie. **22.30 Série : Mike Hammer. 23.25 Série : Mission impossible. 0.20 Série : Laurel et Hardy. 0.50 Série : Lou Grant. 1.45 Série : Mike Hammer. 2.40 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Cinéma : Un aller simple. ■ Film français de José Giovanni (1970). Avec Jean-Claude Bouillon, Maurice Garrel, Jean Gaven, Rufus, Nicoletta, Ottavia Piccolo. *Le récit ne brille ni par la logique ni par la vraisemblance. Mais, une fois de plus, Giovanni célèbre le sens de l'amitié et le romantisme des truands. Et c'est bien interprété.* **22.30 Série : Clair de lune.** Drôles de numéros. **23.20 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.05 Musique : 6 Nuit. Entrecoupé de flashes d'informations à 0.15, 0.30 et 0.45.**

FRANCE-CULTURE

20.30 La divine tragédie de M. Popi et de M. Kouki, de Jean-Loup Philippe. **21.30 Musique : Latitudes.** Musiques religieuses en URSS : L'orchestre des femmes de Tetouan ; José Afonso, chanteur portugais. **22.30 La nuit sur un plateau.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 25 avril 1985 à Philadelphie) : Luisa Miller, ouverture de Verdi ; Symphonie nº 3 de Copland ; Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur, op. 73 de Beethoven, par l'orchestre de Philadelphie, dir. Riccardo Muti ; Entracte : chansons de noces de Balakirev ; à 22.35, Scherchen et Dallapiccola ; à 23.10, feuilleton : Mahler ; à 23.40, l'expressionnisme suédois. **24.00 Nuits parallèles.** Les mères fêtées.

Mardi 2 juin

TF 1

13.50 Tennis. Internationaux de Roland-Garros. Résumé des épreuves de la matinée. **14.00 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Quarts de finale simple dames ; quarts de finale double messieurs. **16.00 Flash d'informations. 16.02 Tennis** (suite). Internationaux de Roland-Garros. **18.35 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.25 Loto sportif. 20.35 Théâtre : Pauvre France.** Comédie en deux actes de Jean Cau. Avec Jean Lefebvre, Annick Alane, Georges Beller, François Duval, Nadine Capri. **22.30 Tennis.** Résumé des épreuves de la journée. **22.45 Magazine : Médecine à la Une.** D'Igor Barrère. Les maladies de la peau. Avec les professeurs René Touraine (hôpital Henri-Mondor), Louis Dubertret (hôpital Henri-Mondor), Yves de Prost (hôpital Necker), Stéphane Belaich (hôpital Bichat). **0.15 Journal. 0.35 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot. Avec Patrick Poivre d'Arvor. **0.50 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Rediffusion d'un des matchs les plus importants de la journée.

A 2

13.45 Feuilleton : L'auberge de la Jamaïque. De Lawrence Gordon Clark, d'après Daphné du Maurier. Avec Jane Seymour, Patrick Mac Goohan (1er épisode). **14.40 Magazine : Ligne directe.** De Jacques Pradel et Dominique Verdeilhan. Enquête de la semaine : Paris, monstres et merveilles (2e partie). *15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est* **encore mieux l'après-midi.** Avec Marie, Mafait, Kent, Robert Farel, Umberto Tozzi, Smokey Robinson. **17.30 Récré A 2.** Mimi Cracra ; Lire, lire, lire ; Les maîtres de l'univers ; Trop c'est trop ; Gags. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Les dossiers de l'écran : Permis de tuer.** Téléfilm de Jud Taylor. Avec James Farentino, Don Murray. Deux familles américaines bouleversées par un accident de voiture. *22.05 Débat : Boire +* **conduire = 5 000 morts.** Avec Mme Cellier ; Jean-Paul Fuchs, député du Haut-Rhin et président du groupe d'étude sur la sécurité *routière à l'Assemblée nationale* ; Claude Got, *professeur* à Ambroise-Paré ; Pierre Denizet, délégué interministériel à la Sécurité routière ; François Gentile, délégué général à la Prévention routière. **23.15 Journal. 23.30 Les enfants du rock.** Le clip de la semaine ; Rock report : magazine hebdomadaire de l'actualité du rock ; Spécial Peter Gabriel.

FR 3

14.00 Documentaire : L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma. 14.30 Magazine : Pare-chocs (rediff.). **15.00 Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant. 15.50 Documentaire : Meubles de style. 16.00 Documentaire : Mer du Nord, mer Baltique. 16.53 Jazz off. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme. 17.25 Clip-classes. 17.30 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.20 Feuilleton : Cap danger.** *18.57* **Juste ciel,** petit horoscope. *19.00 Le 19-20* **de l'information.** De 19.15 à 19.35, Actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 La dernière séance. Premier film : Les chevaliers de la Table ronde.** ■ ► Film américain de Richard Thorpe (1953). Avec Robert Taylor, Ava Gardner, Mel Ferrer. *La légende du roi Arthur à la manière hollywoodienne : brillantes scènes d'aventures et de batailles, amours romantiques. Du spectacle.* **22.30 Dessins animés : Tom et Jerry, Tex Avery. 22.55 Journal. 23.20 Deuxième film : La porte du diable.** ■■ Film américain d'Anthony Mann (1950). Avec Robert Taylor, Louis Calhern, Paula Raymond. (v.o.). *Réalisé à l'époque de la « chasse aux sorcières », ce western, très courageux – et bouleversant, – est un constat implacable du sort fait aux Indiens et de la mauvaise conscience de l'Amérique. Robert Taylor y fait une admirable composition.*

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Taxi boy. ■ Film français d'Alain Page (1986). Avec Richard Berry, Claude Brasseur, Charlotte Valandrey, Evelyne Didi, Isaach de Bankolé. *15.30 Série :* **Winchester à louer. 16.15 Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses.** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1981). Avec Josiane Balasko, Luis Rego, Ariane Lartegy, Dominique Lavanant, Daniel Auteuil, Thierry Lhermitte. **17.35 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 50. 19.10 Starquizz. 19.45 Football, les coulisses. 20.30 Football.** Demi-finale de la Coupe de France, match retour : Bordeaux-Alès (en direct). **21.50 Flash d'informations.** *21.55 Football. Demi-finale de la Coupe de France,* match retour : Reims-Marseille (en différé). **23.30 Cinéma : Officier et gentleman.** ■ Film américain de Taylor Hackford (1982). Avec Richard Gere, Debra Winger, Louis Gossett Jr, David Keith (v.o.). **1.30 Cinéma : Vaudeville.** ■ Film français de Jean Marbœuf (1985). Avec Marie-Christine Barrault, Guy Marchand, Roland Giraud, Jean-Marc Thibault.

LA 5

14.00 Série : Mike Hammer (rediff.) **14.55 Série : Lou Grant. 15.50 Série : Wonder woman** (rediff.). **16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000.** *20.30 Cinéma : Les anges mangent aussi des fayots.* □ Film italien de E. B. Clucher (1971). Avec Giuliano Gemma, Bud Spencer, Robert Middleton. *Satire et parodie par le réalisateur de la série « Trinita ». Un film tout aussi nul.* **22.35 Série : Mike Hammer. 23.30 Série : Mission impossible. 0.25 Série : Laurel et Hardy. 1.00 Série : Lou Grant. 1.55 Série : Mike Hammer. 2.50 Série : Hôtel.**

M 6

14.00 A.M. Magazine. 15.45 Jeu : Mégaventure. 16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. Le retour de Nellie (2e partie). **18.30 Série : Végas.** La bénédiction. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Cinéma : L'homme à la Ferrari.** ■ Film italien de Dino Risi (1967). Avec Vittorio Gassman, Ann Margret, Eleonor Parker. *Un ingénieur marié et père de famille tombe sous le pouvoir d'une très jeune femme. Une comédie italienne assez amère sur les ravages du « démon de midi ». Un rôle en or pour Gassman. Ce film n'a été distribué qu'en province. Il est peu connu.* **22.20 Série : Brigade de nuit.** La source. **23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. Entrecoupé de flashes d'informations à 0.00, 0.15, 0.30 et 0.45.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Dossier : L'enfance du corps et le corps de l'enfance. Equilibre et nutrition. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson.** *22.30* **Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même (littérature) ; Profession : témoin. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 octobre 1986 à Leipzig) : Novelettes, Concerto pour violoncelle et orchestre, Symphonie nº 3 de Lutoslawski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Leipzig, dir. Witold Lutoslawski. **23.00 Les soirées de France-Musique.** A 23.10, Jazz-club, en direct du Magnetic Terrace.

Audience TV du 31 mai 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

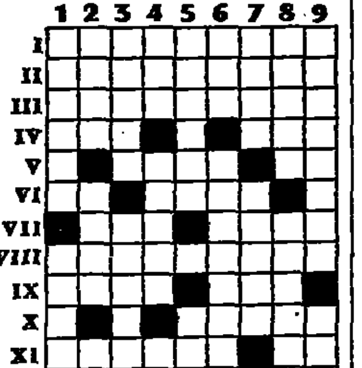
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.2	18.1	10.6	5.5	3.5	5.5	2.5
19 h 45	50.3	17.6	18.1	3.6	5.0	5.5	0.5
20 h 16	61.8	18.1	23.1	10.6	4.0	4.5	1.5
20 h 41	63.3	24.6	12.1	6.0	5.5	11.6	4.5
22 h 08	53.3	26.6	5.0	4.0	8.0	3.0	6.5
22 h 44	27.6	8.0	3.5	3.5	0.5	9.6	2.5

Programmes du dimanche 31 mai, à 20 h 30. TF 1 : la Revanche *(film) ; A 2 : « Le sang des Atrides » (téléfilm) ; FR 3 : « Sur la piste du crime » (série) ; Canal Plus :* Officier et gentleman *(film) ; la 5 :* l'Ours et la poupée *(film) ; M 6 : « Les yeux de la mort » (téléfilm).*

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4496



HORIZONTALEMENT

I. Manifester sa satisfaction d'une façon très chatte. – II. Attachée, pincée et mordue. – III. Nom de guerre. – IV. Pour payer en Suède. On y discuta de réparations. – V. Peut ne faire qu'un tour quand on est glacé. Qu'on a possédé. – VI. Deuxième d'une série. Sans aucune valeur. – VII. Partie de partie. Parfois produite par un choc. – VIII. Pour les perdre, il faut le faire exprès. – IX. Un stade pour les enfants. Long. aux Etats-Unis. – X. Mis en boîte. – XI. A l'ouest de Denain. Qui a donc circulé.

VERTICALEMENT

1. Risque de provoquer le feu quand il a perdu le fil. Mis quand on va trop loin. – 2. Saint, dans le Pas-de-Calais. Pour fermer la porte. – 3. Donnent souvent lieu à un voyage. On y met les pieds. – 4. Fournit des scènes pittoresques. Trop tôt pour celui qui veut se découvrir. – 5. Une famille de papes. Coule chez des voisins. – 6. Qui ont fait leur apparition. N'est généralement pas un gourmet. – 7. Fais du tort. Inscription sur un effet. – 8. Tomba de haut. Montrées par un méchant loulou. – 9. Râles comme autrefois. D'un auxiliaire.

Solution du problème nº 4495

Horizontalement

I. Malfaiteur. Epée. – II. Idiot. Entente. – III. Sa. Rhumerie. Rat. – IV. Ogre. Eminence. – V. Gê. Traces. Ore. – VI. Eté. Ilot. – VII. Néri. Etole. Cane. – VIII. Evier. Ere. Tatar. – IX. Agrès. Sa Eun. – X. Inn Gens. Abruti. – XI. Moelle. Tabouret. – XII. Pu. Ee. Recrue. Se. – XIII. Oiseuse. Elle. – XIV. Tee. Ru. Gueltes. – XV. Casanier. Ecus.

Verticalement

1. Misogyne. Impôts. – 2. Adage. Evanouie. – 3. Li. Erigne. Sec. – 4. Forestier. Lee. – 5. Ath. Régleurs. – 6. Sée. Sua. – 7. Témérité. Ré. – 8. Enéma. Oreste. – 9. Utricule. Ac. Gê. – 10. Reine. Sabreur. – 11. Nées. Taboulé. – 12. Et. Ica. Ruelle. – 13. Percolateur. Etc. – 14. Aéronautes. En. – 15 Est. Eternité. SS.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 31 mai :

DES ARRÊTÉS

● Du 25 mai 1987 portant application de la loi nº 79-594 du 13 juillet 1979 relative aux fonds communs de placement.

● *Du 25 mai 1987 portant application de la loi nº 79-12 du 3 janvier 1979 relative aux sociétés d'investissement à capital variable (Sicav).*

Paris entre en lice

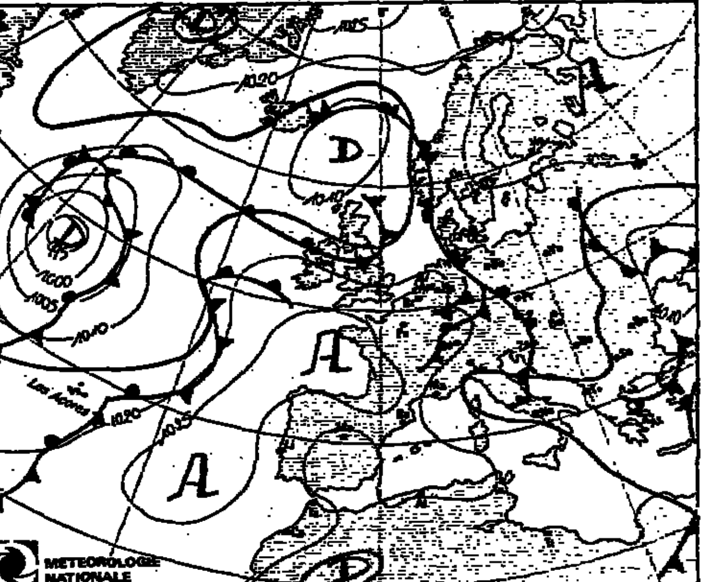
Depuis le 31 mai et jusqu'au 10 juin, Paris revit à la Grande Halle de La Villette des scènes de la vie du Moyen Age, un « tournoi international de chevalerie ». L'initiative de ces manifestations revient à une organisation, Montjoie, dont le logo représente une fleur de lys. Celle-ci regroupe trois associations, dont les membres se déclarent fascinés par l'épopée de la France, nostalgiques de l'époque capétienne.

Au programme des animations figurent des joutes, des quintaines (les chevaliers doivent toucher l'écu d'un mannequin), des courses à la bague, où il faut prendre, au galop, un anneau avec sa lance, et des fauconneaux : piquer avec la lance des disques posés au sol. Les équipes qui s'affronteront viennent d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, de Pologne, de Suisse et de France. Dans l'après-midi, des spectacles mettront en parallèle *« les deux conceptions de la justice en vigueur au Moyen Age : l'une seigneuriale, de droit coutumier ; l'autre écrite, de droit romain ».*

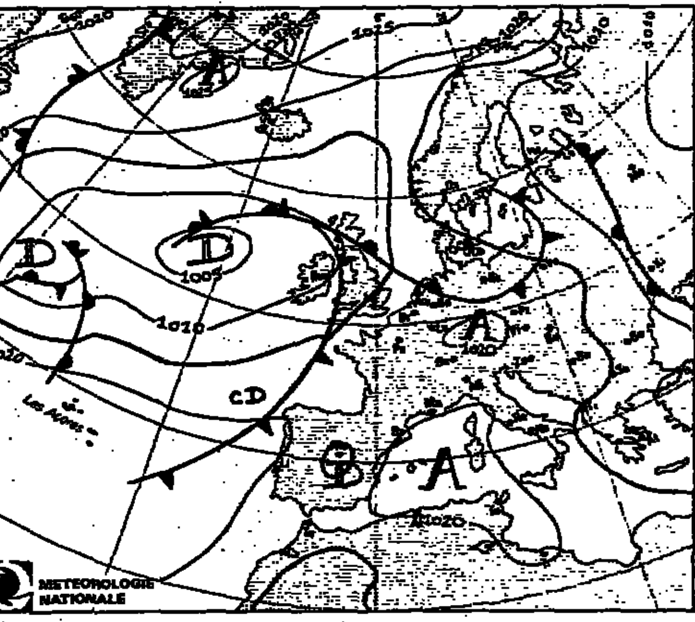
MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 1er JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er juin à 0 heure et le mardi 2 juin à 24 heures.

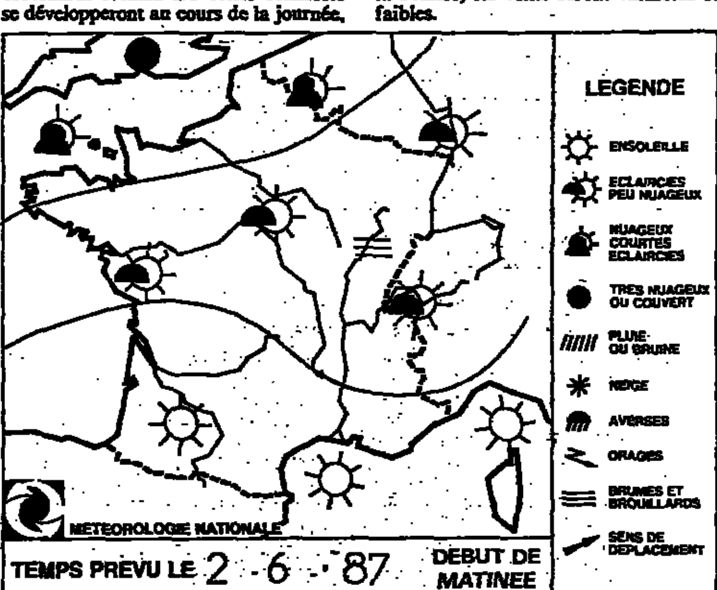
Les hautes pressions qui protègent actuellement la France des perturbations s'éloignent progressivement vers l'est, et laisseront pénétrer un air plus humide sur l'ouest de l'Europe.

Mardi, le temps sera beau sur la moitié sud du pays, et plus nuageux au nord de la Loire.

De la Bretagne au Nord et aux Ardennes, le ciel sera très nuageux. En fin d'après-midi, le ciel se couvrira de la Bretagne à la basse Normandie, puis de petites pluies débuteront. Les températures minimales seront de 10 à 12 degrés C et les maximales de 16 à 18 degrés C.

Des pays de Loire au Centre, à l'Alsace et au Jura, le ciel sera nuageux le matin avec quelques brumes ou brouillards locaux. De belles éclaircies se développeront au cours de la journée, puis le ciel redeviendra plus nuageux. Les températures minimales seront comprises entre 8 et 10 degrés C et les maximales atteindront 19 à 20 degrés C. Sur le Poitou-Charentes, le Limousin et l'ensemble de l'Aquitaine, le temps bien ensoleillé le matin deviendra nuageux et orageux dans l'après-midi. Des orages isolés pourront éclater. Les températures minimales seront de 7 à 9 degrés C et les maximales varieront entre 22 et 25 degrés C. Les vents seront variables et faibles.

Sur le reste du pays, les brumes et brouillards du matin laisseront rapidement place au soleil. Les températures minimales seront de 14 à 16 degrés C sur le littoral et de 12 degrés C dans l'intérieur ; les maximales comprises entre 23 et 26 degrés C sur le littoral monteront jusqu'à 26 et 28 degrés C à l'intérieur des terres. Sur l'ensemble de la France, les vents seront variables et faibles.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-5 6 h TU et le 1er-6-1987 à 6 h TU — le 1er-6-1987

FRANCE

AJACCIO	21	12	D
BIARRITZ	18	11	N
BORDEAUX	20	10	N
BOURGES	21	8	D
BREST	16	8	B
CAEN	18	10	D
CHERBOURG	15	9	C
CLERMONT-FERR.	22	11	C
DIJON	19	8	C
GRENOBLE St-M-H	26	10	N
LILLE	17	9	N
LIMOGES	19	10	C
LYON	22	10	B
MARSEILLE-MAR.	22	16	N
NANCY	18	11	C
NANTES	21	11	D
NICE	21	15	D
PARIS-MONTS.	19	11	B
PAU	19	8	N
PERPIGNAN	24	16	C
RENNES	19	9	C
ST-ÉTIENNE	21	8	C
STRASBOURG	18	11	N
TOURS	20	6	N
TOULOUSE	22	7	N
POINTE-À-P.	33	24	D

ÉTRANGER

ALGER	28	12	N
AMSTERDAM	17	10	P
ATHÈNES	22	18	C
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	22	16	C
BELGRADE	16	9	N
BERLIN	16	11	P
BRUXELLES	16	7	N
LE CAIRE	41	34	D
COPENHAGUE	14	8	P
DAKAR	26	22	N
DELHI	41	27	D
DJERBA	26	17	D
GENÈVE	22	9	N
HONGKONG	30	27	C
ISTANBUL	17	13	C
JÉRUSALEM	33	21	D
LISBONNE	28	15	N
LONDRES	21	10	C
LOS ANGELES	22	14	D
LUXEMBOURG	17	8	B
MADRID	32	12	N
MARRAKECH	36	14	D
MEXICO	27	13	O
MILAN	26	13	D
MONTRÉAL	30	16	D
MOSCOU	15	7	C
NAIROBI	25	18	O
NEW-YORK	36	26	D
OSLO	13	8	P
PALMA-DE-MAL.	28	12	D
PÉKIN	28	17	D
RIO-DE-JANEIRO	24	18	D
ROME	23	18	N
SINGAPOUR	33	26	N
STOCKHOLM	14	6	C
SYDNEY	19	8	D
TOKYO	27	19	D
TUNIS	26	14	O
VARSOVIE	16	3	N
VENISE	21	13	P
VIENNE	15	13	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Education

Le congrès des parents d'élèves de la PEEP

Douche écossaise pour M. Monory

La présence de M. René Monory à l'ouverture du soixante-huitième congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), qui s'est tenu à Blois du 28 au 30 mai, a été l'occasion pour la seconde organisation nationale de parents (1) de réaffirmer de façon spectaculaire sa volonté d'indépendance à l'égard du pouvoir politique.

BLOIS
de notre envoyé spécial

Alors que tous les ministres de l'éducation boudaient depuis dix ans l'invitation traditionnelle de la PEEP à son congrès, M. Monory est venu saluer les adhérents d'une fédération considérée comme son alliée. Car les parents de la PEEP, s'ils refusent l'étiquette « de droite », ne se situent pas précisément « à gauche ».

Le ministre n'a pas été déçu de son voyage qui lui a réservé quelques émotions fortes. C'est par un discours amer que l'a accueilli M. Jacques Hui, président de la PEEP depuis un an. En évoquant *« l'absence de concertation douloureusement ressentie depuis un an »*, M. Hui a exprimé les états d'âme d'une fédération qui supporte d'autant plus mal d'être écartée des réflexions ministérielles, qu'elle approuve nombre des orientations prises par M. Monory (offensive contre la FEN, statut des maîtres directeurs, projet de loi sur l'apprentissage).

« Nous ne sommes pas satisfaits... nous ne sommes pas satisfaits » a martelé le président de la PEEP, qui a expliqué par le défaut de dialogue la colère des lycéens et étudiants de l'automne, survenue *« alors que l'on avait fait fi de toutes les remarques présentées par les différents partenaires au cours des mois qui précédaient »* à propos du projet de loi Devaquet. Enfin le calendrier scolaire fixé par M. Monory pour 1987-1988, avec sa rentrée retardée d'une semaine est pour la PEEP *« un indiscutable retour en arrière »*. Il a *« brisé la dynamique »* qu'avait amorcée M. Chevènement en faisant alterner presque régulièrement périodes de travail et de congé.

L'âpreté de ces critiques était d'autant plus frappante qu'elles étaient exprimées, en face du principal intéressé, par un homme dont l'aspect austère ne présage aucun écart de langage. M. Hui a même mis en sourdine les traditionnelles diatribes contre la FCPE, la fédération des parents de gauche et concurrente, se privant du tonnerre d'applaudissements qu'elles déclenchent traditionnellement en plein congrès.

Enseignement « modulaire »

Mais le ministre n'était pas venu seulement pour se faire rabrouer. Il a remporté un franc succès en présentant son *« plan prospectif pour l'éducation »* (*le Monde* du 28 mai), mesures réclamées par la PEEP depuis onze ans. Et c'est debout que le millier de parents réunis au congrès l'a acclamé, tandis que la direction nationale prenait soin de marquer plus discrètement son enthousiasme. Léger décalage symbolique de la physionomie de la PEEP : traditionnelle — voire conservatrice — à la base, mais parfois plus audacieuse au sommet, lorsqu'elle propose par exemple de faire coïncider année scolaire et année civile ; ou lorsqu'elle suggère un baccalauréat par unités capitalisables. La base a applaudi le ministre quand il a annoncé *un texte prévoyant* la distribution de toutes les propositions d'adhésion des associations de parents le jour de la rentrée scolaire, coup de griffe à la FCPE qui a la préférence des instituteurs. Mais elle a applaudi aussi la revendication d'une revalorisation de la formation enseignante assortie d'une *« reconnaissance sélective des mérites »* des professeurs.

Ayant choisi pour thème de son congrès *« Une école aux rythmes des jeunes »*, la PEEP voulait marquer le souci de tenir compte de la diversité des élèves de l'école publique. Au collège comme au lycée, elle prône un enseignement *« modulaire »*, adapté au rythme d'acquisition de chacun. Dans les lycées, elle propose de remplacer les actuelles filières par un enseignement à la carte. Une période banalisée en début de seconde permettrait à l'élève de se situer et de faire ses choix de façon non irréversible. La culture générale ferait l'objet d'un travail interdisciplinaire, favorisant l'acquisition des méthodes et l'accès à l'enseignement supérieur.

Le baccalauréat devrait être *« dédramatisé »* par l'introduction d'un système d'unités capitalisables, l'examen resterait national pour les disciplines majeures, mais pourrait être organisé locale*ment pour les enseignements* optionnels. Ces modifications devraient, selon la PEEP, connaître un début d'application dès la rentrée 1988, si l'on veut éviter l'implosion de la classe de seconde.

PHILIPPE BERNARD.

(1) La PEEP a obtenu 10,91 % des voix dans les écoles primaires et 31,05 % dans l'enseignement secondaire aux élections de parents d'élèves de novembre 1986.

CATASTROPHES

Les incendies ont repris en Chine

Les incendies de forêt de la province du Heilongjiang (dans le nord-est de la Chine) ont repris, alors que le 27 mai les autorités chinoises avaient annoncé que les gigantesques feux de forêt qui faisaient rage et avaient détruit 650 000 hectares de bois depuis le 6 mai dans cette province étaient maîtrisés.

En outre, un incendie de forêt s'était déclaré, le 28 mai, dans la région autonome de Mongolie. Intérieure (voisine du Heilongjiang). Il aurait été éteint, mais seulement après avoir détruit 40 000 hectares de bois.

Enfin, de l'autre côté de la frontière sino-soviétique qui suit la rivière Argon, les forêts sibériennes flambent aussi, et les incendies, poussés par des vents très violents, pourraient sauter l'Argon et passer ainsi en Mongolie-Intérieure.

L'ONU a débloqué une somme de 1,7 million de dollars (102 millions de francs) en faveur de la Chine. Les autorités de la colonie britannique de Hongkong ont, de leur côté, annoncé l'envoi de nourriture, de couvertures et de médicaments d'une valeur de 641 000 dollars (3,84 millions de francs). — (*AFP, UPI.*)

Tchernobyl

Mort du réalisateur du film sur l'incident nucléaire

Vladimir Chevchenko, le cinéaste soviétique qui avait réalisé le film *Tchernobyl : chronique des semaines difficiles* montrant les premières images de la catastrophe nucléaire ukrainienne, a succombé, il y a deux mois, des suites d'irradiations, rapporte l'hebdomadaire *Nedelya*, dans sa dernière édition. Cette mort porte à trente-deux le nombre officiel des victimes de l'explosion du réacteur. Deux cameramen, qui ont travaillé à la réalisation du film, sont actuellement hospitalisés, ajoute l'hebdomadaire soviétique.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Antoine et Félicia GAUVIN sont heureux d'annoncer la naissance de

Timothée.

Le 24 mai 1987.

1, rue Saint-Louis,
78000 Versailles.

Décès

— Mme Pierre Agard,
ses nièces et sa filleule,
Sa famille et ses amis,
font part de la disparition de

Pierre-André AGARD,

survenu le 27 mai 1987.

Les obsèques ont eu lieu, le 29 mai 1987, dans la plus stricte intimité, à Bordeaux.

31, rue Lamourous,
33000 Bordeaux.
17, rue Caillau,
33200 Cauderan.
156, avenue de la Libération,
33700 Mérignac.

— M. et Mme Maurice Alcan,
son frère et sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Louise ALCAN,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
ancienne déportée d'Auschwitz.

Les obsèques seront célébrées le mardi 2 juin, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.
Rendez-vous : entrée, 5, rue Emile-Richard (angle rue Froidevaux).

— L'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie annonce avec tristesse le décès de

Louise ALCAN,
sa secrétaire générale honoraire,

et prie ses adhérents d'assister aux obsèques, le mardi 2 juin, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.
Rendez-vous : entrée, 5, rue Emile-Richard (angle rue Froidevaux).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Sarah Angel
et ses enfants
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur époux et père chéri,

M. Isaac ANGEL,

survenu à Paris, le 31 mai 1987.
Les obsèques auront lieu, le mardi 2 juin, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

62, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.

— Dijon. Bagneuls-sur-Mer. Marsannay-le-Bois.

M. et Mme Jean-Louis Binche,
M. et Mme Pierre Athias,
ses enfants,
Véronique, Vincent, Gabriel,
ses petits-enfants,
Mme Jean Athias,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean ATHIAS,
croix de guerre 1939-1945.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Syndicat national français des dermatologistes a le regret de faire part du décès de son président, le

professeur Robert DEGOS.

— Mme Simone Cino del Duca,
Les membres du jury littéraire du prix Mondial Cino del Duca,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean DELAY,
membre de l'Académie française,
de l'Académie de médecine,
et du jury du prix Mondial
Cino del Duca.

— Mme Henri Duboeuf,
son épouse,
M. et Mme Dominique Duboeuf,
M. et Mme Daniel Duboeuf,
ses fils et belles-filles,
Dorothée, Charlotte, Pierre, Eve, Mattieu, Amaury et Jean,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Henri DUBOEUF,
proviseur au lycée Diderot.

La cérémonie religieuse a lieu le lundi 1er juin en l'église de Durdat-Lareiquille (Allier), sa paroisse, à 16 heures, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Lycée Diderot,
60, boulevard de La Villette,
75019 Paris.

— Les personnels et élèves du lycée technique Diderot
ont la tristesse d'annoncer le décès brutal de leur proviseur,

M. Henri DUBOEUF.

Son dynamisme, sa droiture, ses compétences, son humour, son humanité, nous manquent déjà. Nous garderons le souvenir de cet homme hors du commun.

— M. et Mme Charles-Henry George,
M. et Mme André Holleaux,
Valérie et Marc Hellebranth,
Michel et Anne George,
Stéphanie George,
Marie-Noël Holleaux, Gérard Holleaux,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Maurice GEORGE,
née Germaine Volf,

survenu le 21 mai 1987, dans sa quatre-vingt-seizième année.

— Beyrouth. Lyon. Paris.

Mme Evelyne Hamdan
et ses enfants,
Karim, Yasmina, Reda,
Mme André Brun,
ses enfants et petits-enfants,
La famille Hamdan,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Hassan HAMDAN
(Mehdi Amel)

assassiné à Beyrouth le 18 mai 1987.

— Ses amis,
font part du décès de

Douglas Adam KENNEDY,

survenu le 23 mai 1987 dans sa soixante-troisième année, des suites d'une longue maladie.
Ses obsèques seront célébrées au temple de Paris-Luxembourg, 58, rue Madame, 75006 Paris, le 3 juin, à 10 h 30.

— Saint-Germain-en-Laye (78). Saint-Maurice (94).

Mme Denise Boulay-Rimbert
et sa fille Claire,
Sylviane et Serge Barral,
Ainsi que leurs fils, Nicolas et Julien,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone MAUTAINT,

survenu à Limeil-Brévannes, le 20 mai 1987 dans sa soixante-dix-huitième année.
Elle a été inhumée dans l'intimité familiale, au cimetière parisien de Bagneux, le lundi 25 mai 1987.

Mme Denise Boulay-Rimbert,
6, rue Jean-Baptiste-Lulli (appt. 62),
78100 Saint-Germain-en-Laye.

M. et Mme Serge Barral,
23, rue de Verdun,
94410 Saint-Maurice.

— M. et Mme Pierre Rebour,
M. et Mme Jean Ginestet,
ses enfants,
Eric et Véronique,
Thierry et Philippe,
ses petits-enfants,
Mlle Lucienne Rebour,
sa sœur,
ont la peine de faire part du décès de

Pierre REBOUR,

survenu le 22 mai 1987 dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 27 mai, à Saint-Benoist-sur-Vanne (Aube).

— M. Benjamin Uzan,
M. Frédéric Perrin
et Mme, née Elizabeth Uzan,
et Guillaume,
Mlle Laurence Uzan,
Mme Danièle Uzan
et Pauline,
Mlle Josiane Uzan,
Mme veuve Paul Jacques
née Gilberte Riout,
Mme veuve Victor Uzan
née Julie Lumbroso,
Mme Jacqueline Tallavi,
Et toutes les familles parentes et alliées
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Benjamin UZAN,
née Yvette Jacques,

le 30 mai 1987, à l'âge de cinquante-trois ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu, le mardi 2 juin, à 10 h 30, au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira porte principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue Vauvenargues,
75018 Paris.

Anniversaires

— Le 31 mai 1986 est mort, à l'âge de vingt-six ans,

M. Christian AKA.

« Il est atteint d'une maladie toute morale et presque incurable, et quelquefois contagieuse : maladie terrible qui se saisit surtout des âmes jeunes, ardentes et toutes neuves à la vie, éprises de l'amour du juste et du beau, et venant dans le monde pour y rencontrer, à chaque pas, toutes les iniquités et toutes les laideurs d'une société mal construite. Ce mal, c'est la haine de la vie et l'amour de la mort : c'est l'obstiné suicide. »
Chatterton, VIGNY.

— Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

André SAURET,
éditeur.

En ce jour dix-huitième anniversaire de sa mort.

Danièle et Raymond Lévy.

Communications diverses

— Faculté Orsay 1961-1962 MGP. Les anciens qui veulent se retrouver peuvent contacter 16 (1) 34-51-37-13.

Soutenances de thèses

— Université Paris-Dauphine, le vendredi 5 juin, à 10 h 30, en salle D 520, M. Michel Camus : « Contributions à une théorie de l'institution communale à partir de l'analyse de son comportement économique ».

— Université Paris-IV, le samedi 6 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Frédéric Barbier : « Livre, économie et société industrielles en Allemagne et en France au XIXe siècle (1840-1914) ».

— Université Paris-Val-de-Marne, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil, le samedi 6 juin, à 9 heures, salle des Thèses, M. Jean-Paul Barbiche : « L'évolution des relations intercommunautaires dans les Antilles britanniques de l'époque coloniale aux indépendances ».

JEU GAGNANT N° 22

LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2					Equipe 1	Equipe 2			
1	NICE	LILLE	X	N	2	9	LENS	MONACO	1	X	2
2	NANTES	R.C. PARIS	1	N	X	10	TOULON	TOULOUSE	X	N	2
3	RENNES	METZ	1	N	X	11	DUSSELDORF	KAISERSLAUTERN	1	N	X
4	BORDEAUX	ST-ÉTIENNE	X	N	2	12	MANNHEIM	LEVERKUSEN	X	N	2
5	SOCHAUX	BREST	X	N	2	13	HOMBURG	BAYERN MUNICH	1	X	2
6	LE HAVRE	AUXERRE	1	N	X	14	UERDINGEN	FRANCFORT	X	N	2
7	NANCY	LAVAL	X	N	2	15	DORTMUND	MONCHEN-GLADBACH	1	N	X
8	PARIS-S G	MARSEILLE	X	N	2	16	F.C. COLOGNE	HAMBOURG	1	X	2

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 31 Mai 1987 : 2 3 8 10 13 15 16

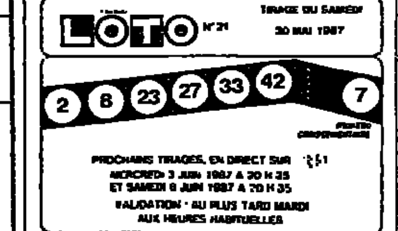
loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de la Tranche du SUSPENSE a été publié au JO du 24/06/86

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
1	651	F. 1 500	5	301 115	F. 50 000
	741	1 500		358 265	50 000
	125 861	50 000	6	012 006	1 000 000
	297 501	1 000 000		324 706	1 000 000
2	189 412	50 000		332 936	1 000 000
	396 522	50 000	7	7	100
	384 642	6 000 000		103 177	50 100
3	683	1 500		336 827	50 100
	140 583	51 500	8	928	1 500
	234 213	50 000		377 948	50 000
	325 833	50 000	9	089	1 500
	339 883	1 000 000		087 789	50 000
4	109 884	50 000		165 549	1 000 000
	146 984	50 000	0	350	1 500
	318 014	50 000		073 260	50 000
	351 124	50 000		389 300	50 000
5	215	1 500		254 900	1 000 000
	146 315	50 000			
	250 506	50 000			

TRANCHE DU SUSPENSE

87 — TIRAGE DU LUNDI 25 AU DIMANCHE 31 MAI 1987 (INCLUS) — 53e



2 8 23 27 33 42 — 7

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1
MERCREDI 3 JUIN 1987 A 20 H 35
ET SAMEDI 6 JUIN 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI
AUX HEURES HABITUELLES

6 BONS N°	12	572 470,00 F
5 BONS N° + complémentaire	29	120 070,00 F
5 BONS N°	1 458	7 575,00 F
4 BONS N°	86 487	125,00 F
3 BONS N°	1 704 563	9,00 F

BONUS DU SAMEDI 158 319
3 BONS NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE : 9,00 x 2 : 18,00 F





ALLEZ-Y EN NEW MAN !

La poursuite de notre développement et l'amélioration de nos performances nécessitent la création de nouveaux postes dans nos *structures*. Nous recherchons des professionnels, ayant une réelle expérience dans leur domaine de compétence, capables de s'impliquer dans leur métier et de réussir avec nous.

Directeur de la franchise France
Réf. 718.87 M

Sous l'autorité du Directeur commercial France, ce cadre anime le réseau de franchisés (120 magasins) : organisation de la vente, *formation du personnel, conseils en merchandising etc...* Il assure également le développement du réseau par la recherche et la sélection de nouveaux points de vente. Participant à la définition de la politique commerciale, il est le garant de l'application de celle-ci dans le réseau de franchisés. *Ce poste convient à un* ESC de 35 ans environ, pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de l'animation et du développement d'une chaîne de franchise, de préférence dans l'industrie de la mode, à défaut dans les produits grand public.

Directeur des ventes France
Réf. 717.87 M

Sous l'autorité du Directeur commercial France, ce cadre participe à la définition de la politique commerciale et la met en œuvre *sur le terrain : il anime et contrôle l'ensemble de la force de vente* Homme, Femme et Enfant (30 représentants exclusifs) ; il s'assure de la qualité des implantations chez les détaillants multimarques ; il fait la synthèse des informations sur l'évolution du marché. *Ce poste concerne un ESC, de 35 ans environ,* ayant l'expérience de la vente et de l'animation d'équipe acquise dans l'industrie de la mode ou dans les produits grand-public, familiarisé avec les contraintes d'une politique de marque.

Directeur Commercial Adjoint Division Internationale
Réf. 716.87 M

Sous l'autorité du Directeur commercial international, ce cadre participe à la définition de la politique export (30 % du chiffre d'affaires) : fixation des objectifs par pays, évolution des structures de distribution, tarification ; il seconde le Directeur commercial international dans la mise en œuvre de cette politique sur le terrain, au travers de nos filiales, de nos licenciés et de notre réseau d'agents encadrés par des chefs de zone. Ce poste convient à un diplômé ESC de 35 ans environ ayant une expé*rience de la vente et de la mise en place de structures sur* les marchés export. La connaissance de notre métier est un plus. La pratique de l'anglais est indispensable : celle de l'espagnol ou de l'allemand serait appréciée.

Directeur collections Homme
Réf. 715.87 M

Ce cadre, sous l'autorité du Directeur coordonnant les collections, sera responsable de la réalisation de la collection depuis la mise au point des prototypes dans le respect d'un plan de collections, tant au niveau style que qualité et respect du calendrier. Il recherche et analyse les tendances, définit les modèles et sélectionne les matières correspondant au plan de collections et, avec l'aide d'un adjoint, met en œuvre les phases de réalisation de la collection. Ce poste convient à un excellent professionnel, *aimant le travail en équipe et ayant réussi à ce poste dans l'uni*vers des produits sportswear. Une bonne connaissance du modelisme est souhaitée. Ce poste est basé à **Paris** avec de fréquents déplacements à Cholet.

Directeur technique tissus
Réf. 714.87 M

Sous l'autorité du Directeur des achats dont il est le "bras droit", ce cadre est l'interface entre les fournisseurs tissus et la production. Il prend en charge la recherche de nouvelles matières, la mise au point et l'application des formules de traitement des produits finis, la définition des normes de qualité et le contrôle des matières à la réception. Il veille à la bonne "confectionnabilité" des tissus et fournitures compte tenu des exigences du style. *Pour assurer sa mission, il s'appuie sur un laboratoire technique et sur un service de* contrôle de la qualité. Ce poste convient à un ingénieur de 35 ans environ, possédant de très bonnes connaissances en chimie-textile, acquises dans le service finissage d'un tisseur ou d'un "converter".

Tous ces postes, sauf un, sont basés à **Cholet**. Les niveaux de rémunération doivent inciter des personnalités de bonne envergure à prendre contact avec nous. Nous serons attentifs aux potentialités de nos futurs collaborateurs.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence choisie à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

SOURCES 2



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Terraillon
Groupe Bernard Tapie

La Division Produits "Petit électroménager" (VIVALP) de TERRAILLON, située près d'ANNECY, constitue un Centre de Profits autonome, disposant des moyens et des collaborateurs propres à assurer son activité et son développement.

Le Dirigeant que nous recherchons pour réaliser nos ambitions en France et en Europe sera totalement responsable de ces moyens et de ces équipes. A lui de les structurer et de les mobiliser. A lui *surtout de développer au sein de cette Division* Produits la créativité, le dynamisme et la volonté de gagner qui assureront sa réussite.

Avec vos dix années d'expérience du Marketing de produits grand public, vous vous considérez aujourd'hui comme un "Business Manager". Vous maîtrisez tous les rouages de la distribution de ce type de produits, vous savez mobiliser les énergies, vous êtes un homme de développement aussi bien qu'un gestionnaire, un stratège aussi bien qu'un réalisateur.

Merci d'adresser votre dossier à notre Conseil MILO, sous la référence M/2012, qui l'étudiera en toute confidentialité.

MILO Ressources Humaines
3, avenue des Ternes - 75017 PARIS.



AD'COM.

Adjoint du directeur commercial centres commerciaux et rénovation urbaine

Nos principales activités sont la promotion et l'exploitation d'équipements immobiliers à usage commercial. Nous avons à notre palmarès une centaine d'opérations dont 60 centres commerciaux qui portent les noms prestigieux de CRETEIL SOLEIL, BELLE EPINE, NANTES-BEAULIEU... C'est plus de 600 000 m² *que nous avons pensés, réalisés et* commercialisés et que nous gérons actuellement.

Dans le cadre de nos objectifs de développement, nous recherchons l'adjoint de notre Directeur Commercial qui sera chargé en particulier, de créer un réseau national de partenaires commerciaux et d'apporteurs d'affaires, de l'animer et de le développer. Il interviendra par ailleurs sur les différentes *missions de la direction commerciale* : stratégie, marketing, expertise d'opérations, relations avec la distribution ..

Diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs, vous avez environ 30-35 ans, et une expérience commerciale comportant : responsabilités, négociations de haut niveau, initiative et créativité. Votre *connaissance de la distribution ou de l'immobilier serait très appréciée.*

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous la référence 929 à Gilles DELALANDRE - COMPAGNIE BANCAIRE - 5, avenue Kleber - 75116 PARIS

SEGECE

groupe de la compagnie bancaire

SOURCES

Responsable maintenance et investissements

"concevoir, organiser, gérer"

Un des grands de l'industrie agro-alimentaire plusieurs usines en France et de nombreux licenciés à l'étranger, étoffe sa Direction Industrielle et recherche le Responsable de la politique et de l'organisation de la maintenance ainsi que de l'étude et de la réalisation des investissements.

Sa mission :
- définir et mettre en œuvre une politique de maintenance,
- coordonner les investissements et piloter la réalisation des plus importants.

Son profil :
Ingénieur grande école (IDN, AM, ENSIA...) 5 à 8 ans d'expérience lui auront permis d'obtenir des résultats probants en terme d'efficacité et de coût dans la conception et la mise en œuvre d'une politique de maintenance au sein d'une entreprise industrielle performante. (Préciser dans le CV, actions menées et résultats obtenus).
La connaissance des problèmes de conditionnement et de la sous-traitance d'activités de maintenance serait un atout. **Ville sud-est.**

Ecrire sous réf. VF 460 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

SPECIALITES CHIMIQUES

Ingénieur de ventes
Europe

Une importante société chimique, rattachée à un des premiers groupes industriels français, recherche un Ingénieur Chimiste ou Ecole Française de Papeterie (formation économique complémentaire appréciée).

Il sera chargé de développer en Europe, les ventes d'une gamme de produits destinés à l'industrie papetière.
Il s'agit d'un domaine en développement et où la société a déjà une position importante.

Ce poste conviendrait à un candidat débutant ou ayant une première expérience professionnelle, dynamique, organisé et excellent négociateur.
Connaissance de l'anglais indispensable (allemand souhaité).
Possibilités d'évolution pour candidat de valeur. **Poste basé à Paris.**

Ecrire sous réf. DY 454 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Une importante société française (2000 personnes, 1,5 milliard), dotée d'outils industriels performants et filiale d'un groupe international, premier mondial dans sa branche, renforce ses équipes dans le cadre de projets de développement ambitieux et offre trois postes au sein de sa plus grande usine, à des Ingénieurs Généralistes : AM, IDN, HEI, INSA...

• Responsable d'une unité de production automatisée

Il s'agit d'animer, gérer, optimiser et faire progresser une unité de production très moderne, fonctionnant en continu et comprenant un effectif de 50 personnes.
Ce poste conviendrait à un candidat, ayant de préférence une première expérience professionnelle en fabrication (la candidature d'un débutant de fort potentiel peut être envisagée), témoignant de très solides qualités d'opérationnel : organisateur, animateur et gestionnaire. **réf. RB 456 AM**

• Responsable automatisation de process

Il s'agit de faire franchir une nouvelle étape à l'automatisation de l'outil industriel, en prenant en charge l'ensemble des projets, depuis l'étude d'organisation jusqu'à la mise en place des systèmes.
Ce poste conviendrait à un débutant, ayant manifesté soit par des stages, soit par une formation spécialisée complémentaire, une motivation et des aptitudes marquées pour réussir cette mission. **réf. SC 457 AM**

• Responsable développement informatique production et systèmes experts

Il s'agit d'une part de faire franchir une nouvelle étape à l'informatisation de la gestion de production, d'autre part de mettre en place (après avoir été formé) un ensemble de systèmes experts à vocation industrielle.
Ce poste conviendrait à un candidat généraliste, ayant soit par des stages, soit par une option, soit par une formation spécialisée complémentaire, manifesté une motivation et des aptitudes marquées pour l'informatique industrielle. **réf. TD 458 AM**

Ces trois postes nécessitent la connaissance de l'anglais et ouvrent de réelles possibilités d'évolution de carrière. Postes ville nord France.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

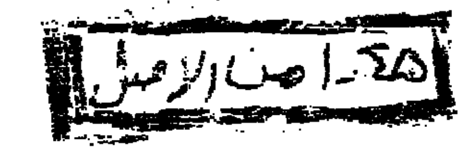
Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



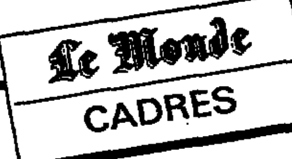
PUBLIPANEL

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Le Monde
CADRES

هكذا من الاصل



Le Livre, c'est aussi un Produit !

*Voici pourquoi votre expérience **GRANDE CONSOMMATION** dans le marketing ou dans une direction des ventes ouverte sur le marketing, nous passionne...*

***DIRECTEUR COMMERCIAL** d'un réseau grande diffusion (200 millions de C.A.), vous travaillerez en relation étroite avec d'importantes sociétés d'édition dont le LIVRE DE POCHE (25 nouveautés par mois et 23 millions de volumes).*

Grâce à votre expérience Marché, vous assisterez les éditeurs dans l'élaboration des politiques produits, promotions, communication, et dans la définition des objectifs.

La stratégie commerciale ainsi définie, vous établirez la politique des ventes qui sera mise en place par votre Chef des Ventes et 12 Représentants auprès de votre cible : les 900 premiers libraires de France.

Avec une formation d'Ecole Supérieure de Commerce et 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, vous êtes prêt à tenir cette fonction clé, dans un groupe et sur un marché qui évoluent vite.

Merci d'adresser votre lettre de candidature sous référence 7075/M à Gestion des Cadres du Groupe HACHETTE - 12, rue François 1er - 75008 PARIS.



Hachette : l'enthousiasme ça se communique.

Directeur Commercial
techniques de soudure

bilingue allemand

Filiale de vente en France d'un groupe industriel allemand, spécialisée dans les techniques de soudure, recherche son futur Directeur Commercial. Il prendra en charge l'ensemble des activités de vente de la filiale, y compris la gestion commerciale. Les produits s'adressent essentiellement à une clientèle industrielle et aux revendeurs professionnels.

Le candidat idéal : formation supérieure, commercial de haut niveau, *professionnel de la branche, solide expérience de la vente industrielle,* bon contact, fiable, bon gestionnaire.

Pour le dialogue avec la maison-mère la maîtrise de la langue allemande est indispensable.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite + photo, sous référence 2734, à

Conseillers de Direction franco-allemands
Klaus W.Herterich
44, rue La Boétie
75008 PARIS
Téléphone : 45.63.49.24

interconseil

MEDIA PA

Hay Management Consultants

Responsable gestion des cadres

- salaire ouvert -

Agé d'au moins 32 ans, vous avez un niveau universitaire et vous êtes déjà un bon professionnel de la gestion des cadres ; vous êtes capable en outre, d'animer *la communication interne (information/* Formation/Groupes d'expression...).

Vous nous intéressez beaucoup si, de plus :
- vous pratiquez **la méthode HAY** pour l'analyse, l'évaluation des postes, la gestion des carrières et des rémunérations,
- vous parlez anglais et allemand,
- *vous êtes « mobile » géographiquement,* souhaitant évoluer dans un Groupe multinational, dont la filiale française est basée dans une région agréable de l'Est de la France.

Envoyez-nous votre dossier, sous la réf. 870124/LM, avec C.V., photo, salaire actuel ; il sera examiné en *toute confidentialité par notre Conseil.*

Sonia Lipszyc

13, RUE ALPHONSE DE NEUVILLE - 75017 PARIS

MEDIA PA

Vous êtes un **COMMERCIAL** spécialisé dans l'assurance-vie et/ou les produits financiers.
Vous avez TRENTE ans environ et vous aspirez à recentrer votre carrière vers le Marketing au sein d'une Entreprise à taille humaine, efficace et dynamique.
Devenez

L'adjoint au directeur du marketing

DE LAFFITTE INVESTISSEMENT

FILIALE DE L'EUROPEENNE DE BANQUE

Vous y prendrez en mains la communication interne et les argumentaires de vente.
Vous participerez à la formation des commerciaux, aux actions de Promotion des Ventes et à la définition de la stratégie « produits ».

Adressez C.V. + photo + prétentions, sous la référence LM, à **LAFFITTE INVESTISSEMENT** - à l'attention de Monsieur Gilles BOUSTANY - 21, rue Laffitte - 75009 PARIS.

Laffitte Investissement EB

HK11

JURISTES

Droit International

Vous avez une formation juridique approfondie (Maîtrise + DESS ou équivalent).

Vous justifiez d'une première expérience réussie en Droit des Affaires (notamment dans le domaine du droit des contrats internationaux et des sociétés).

Vous aimez le travail en équipe, vous êtes disponible pour des déplacements et vous avez une bonne connaissance de l'anglais.

Vous êtes attiré par un poste de responsabilité au sein d'un grand groupe industriel, implanté dans le monde entier.

Merci d'adresser CV et photo, rémunération actuelle et prétentions sous réf.91795/LM à
HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS
qui transmettra.

Confidentialité assurée.

ORGANISER ET COORDONNER

Le MATIF : un marché qui ne cesse de grandir.
Notre société, la C.C.I.F.P. (Chambre de Compensation des Instruments Financiers de Paris) assure l'organisation, le contrôle et l'administration du MATIF.
Notre département « Recherches et Développement » crée aujourd'hui un nouveau poste.

Vous organisez et coordonnez les différents travaux relatifs au lancement des nouveaux contrats du MATIF. Sans exécuter vous même, vous veillez à la réalisation des tâches (par exemple, rédaction des brochures techniques, séminaires de formation des adhérents, règles de comptabilisation des opérations financières...). Vous n'aurez pas besoin d'être un "technicien" des marchés à terme mais vous comprenez le langage de vos interlocuteurs.

Après une formation supérieure (Sciences Po, ESC, universitaire...), et plusieurs années d'expérience professionnelle, si possible dans l'organisation administrative, ***VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU FANTASTIQUE DEVELOPPEMENT DES MARCHES FINANCIERS.*** Esprit d'organisation, aptitudes à la rédaction, rigueur, sens des contacts sont les qualités de base pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant votre salaire actuel, à notre Conseil, s/réf. M 168 à l'attention de Catherine ROIZOT.

LEW-TOURNAY/ASSCOM

ornicar 34, Bd. Haussmann 75009 Paris

CHANEL
PARIS

RESPONSABLE D'EDITION

Au sein de notre Département Marketing, nous vous conferons la gestion des besoins en édition des secteurs PARFUMS BEAUTE.
Vous définirez les actions avec les Chefs de Produit et participerez à la conception de l'édition. Vous gérerez le planning de préparation avec le studio, les rédacteurs, les traductrices et les photographes. Vous suivrez le budget des frais techniques et la gestion des stocks.
A la fois littéraire et homme (ou femme) de rigueur, vous avez une solide expérience de Chef de Fabrication Edition Publicitaire ou d'une fonction similaire.

***Nous examinerons volontiers le dossier de candidature que vous adresserez* à C. PIERESCHI - Directeur du Développement des Ressources Humaines - CHANEL, 135 Av. C de Gaulle, 92521 NEUILLY/SEINE CEDEX.**

Mission de secrétariat international.

Le responsable d'une entreprise internationale recherche son

Assistant(e) de direction.

Vous serez le garant de la mise en œuvre des procédures et de la circulation des informations au sein de notre petite équipe.
Secrétaire de direction expérimentée, vous serez attentif aux préoccupations de votre patron. Vous aurez à assumer, en outre, des tâches administratives de suivi des éléments comptables et de gestion.
Si vous êtes organisé, autonome et fiable, et si vous avez le sens du dialogue et de la communication, ce poste aux missions diversifiées sera à votre portée. La connaissance d'un matériel de traitement de texte vous sera utile.
Le poste est basé à Bruxelles et requiert une parfaite connaissance de la langue anglaise. La pratique d'une autre langue européenne serait un plus.

DATAID SELECTION

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence AD 761 à notre Conseil DATAID SELECTION - 48, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS.



LASER IMAGE
Groupe ODA-HAVAS
recherche dans le cadre de son expansion

DES INGENIEURS COMMERCIAUX HF
pour ouvrir son activité à d'autres secteurs.

LA MISSION :
ils auront à assurer :
– la prospection commerciale,
– l'émission des propositions,
– le suivi commercial des clients.

LE PROFIL : expérience commerciale réussie de 4 à 5 années dans une société de services ou agence de publicité.
Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) à Evelyne MALACH - **ODA** - 136, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY.

Pierre Lichau

GAMF

LE GROUPE D'ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE

recherche pour CHARTRES

Jeunes Ingénieurs ou MIAGE

Participez au développement informatique du GAMF dans un contexte dynamique et motivant

■ **FORMATION ASSURÉE** ■

Environnement IBM - 50 milliards d'octets en ligne - plus de 1.000 terminaux.

Merci d'adresser CV + photo + prétentions sous réf. JI à la Direction des Ressources Humaines 7, avenue Marcel Proust - 28032 CHARTRES

JURISTE SOCIAL : IL S'AGIT D'ASSURER...

Quoi de plus normal dès lors que notre groupe compte parmi les plus importants de son secteur d'activité ?
Rattaché au responsable des affaires juridiques et sociales, vous l'assistez dans 2 grands domaines :

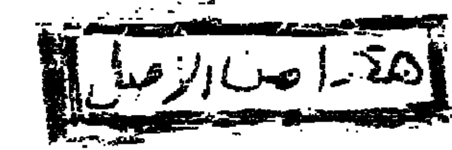
JURIDIQUE : • préparation des négociations et des accords (accords d'entreprise, droit syndical, accords des salariés...).
• gestion des dossiers
• suivi des conventions collectives

SOCIAL : • suivi de la législation et de sa bonne application
• *suivi des contentieux*

Jeune juriste de formation (27 ans environ), votre expérience (2/4 ans) en entreprise ou cabinet vous encourage à postuler valablement. Cette expérience a aiguisé vos qualités d'analyse, de réflexion.
Vous *estimez enfin qu'un travail d'équipe profite à l'ensemble* de votre mission.

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une photo et d'une lettre mentionnant votre salaire actuel sous référence 137Q à notre Conseil HB, 66 Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.

DESSEIN



Le Monde

CADRES

Société PARIS 13e – rue de Tolbiac

Domaines : Etudes réseaux Téléinformatique

recherche

INGÉNIEUR TÉLÉCOMMUNICATIONS

Expérience 5 ans et plus en
- Réseaux multiservices
- Commutation
- Gestion et supervision de réseaux

INGÉNIEUR EN TÉLÉINFORMATIQUE

Expérience 5 ans et plus en
- Réseaux de transmission de données X 25
- Architecture 180

INGÉNIEUR LOGICIEL (orienté téléinformatique)

Première expérience exigée en
- Logiciels de base

Connaissances appréciées
- 68000, 8086/88
- MS DOS (noyau système, BIOS ...)
- Langage C

Envoyer C.V. sous n° 8 627
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy – Paris 7e

Ingénieurs commerciaux monétique

300.000 F+

Commerciaux grands comptes - L'une des toutes premières SSII dans le domaine monétique recherche dans le cadre de sa forte expansion des ingénieurs commerciaux grands comptes. En charge d'un portefeuille de clients, ils sauront analyser les besoins propres à chaque secteur d'activité (grande distribution, banques...) dans le domaine des moyens de paiement. Ils assureront un rôle de conseil et proposeront des prestations adaptées (traitements spécifiques, implementations de fonctionnalités nouvelles, construction et maintenance de réseaux, définition des terminaux, personnalisarion et utilisation des cartes...). Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po., ESC ou équivalent), ayant une première expérience réussie de la vente, acquise dans une SSII, dans un établissement financier ou chez un constructeur informatique. La rémunération de l'ordre de 300.000 francs sera assortie d'un intéressement. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9273M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable régional relations commerciales

250.000 F

Contrats de services aux collectivités locales - Nous sommes un important groupe (chiffre d'affaires: 15 milliards de francs) développant ses activités dans différentes filières de services aux communautés urbaines tant en France qu'à l'étranger. Nous souhaitons renforcer la structure commerciale "de terrain" dans notre activité principale en recrutant un responsable régional. S'appuyant sur les directions régionales d'exploitation, il sera chargé, sur le terrain, d'entretenir et de développer les relations avec les représentants des collectivités locales pour négocier la conclusion ou l'extension de contrats. Ce poste, dont la portée s'inscrit sur le long terme, intéresse un candidat âgé d'au moins 30 ans, possédant une formation supérieure, commerciale de préférence, et surtout une très grande aisance relationnelle et une excellente aptitude à la communication. Son expérience - 5 ans minimum - lui aura permis de bien connaître les principes de fonctionnement et les mécanismes de décisions au sein des collectivités locales. La rémunération de départ fonction des compétences offertes, pourra être de l'ordre de 250.000 francs par an; une voiture de fonction est fournie. Plusieurs postes sont à pourvoir mais nous nous sommes fixés des priorités: Bourgogne, Franche-Comté puis Aquitaine. Ecrire à G. MASSON en précisant la référence S/8194M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

FISONS Groupe Pharmaceutique Multinational recherche son *Lyon*

Directeur administratif et du personnel

Membre du Conseil de Direction, sous l'autorité du P.D.G., vous prenez en charge la gestion des ressources humaines et l'administration du laboratoire : 450 personnes, 360 MF de CA.
A environ 35 ans, vous avez 10 ans d'expérience dans un *groupe international.*
Votre pratique de l'Anglais est professionnelle.

Imaginatif, diplomate, bon négociateur, votre autorité est naturelle, vous êtes au fait des techniques modernes de gestion du «Personnel» et de son développement.
Le poste est à pourvoir à Lyon.
Les entretiens ont lieu à Paris et à Lyon.
Nous vous remercions de nous écrire (Réf. 1030 M).

DB S.A., les 4 M, Chemin du Petit Bois, BP 18, 69131 Ecully Cedex
91 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris
DOMINIQUE BARRÉ S.A.
CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

média-system

Nous mettons au service du Développement de notre Groupe. une stratégie de mobilité et d'évolution de nos Ressources Humaines.

Pour appliquer cette stratégie, nous recherchons notre

Responsable de la gestion prévisionnelle

Après une expérience de Recrutement, vous voulez donner à vos activités une dimension plus large.

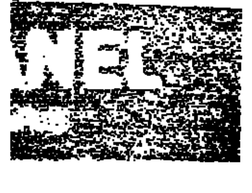
La puissance de notre Groupe, sa notoriété internationale, vous offrent un champ diversifié d'interventions ; pour y réussir, vos qualités de négociation seront indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 2013/M à notre Conseil, qui vous assure d'une totale confidentialité.

MILO Ressources Humaines
3, Avenue des Ternes - 75017 PARIS







MIDAS est la filiale française (C.A. : 450 MF +) de la société américaine MIDAS International Inc. (du Groupe I.C. Industries) et leader mondial dans le domaine des centres spécialisés dans la réparation rapide de l'automobile (plus de 2 000 centres dans le monde).

Notre forte croissance (+ 35 % de C.A. par an) et l'évolution interne nous amènent à rechercher notre

Futur directeur financier

qui sera basé à notre siège de Rueil-Malmaison dans la proche banlieue Ouest de Paris.

Il secondera le Directeur Financier actuel dans tous les domaines de la gestion financière (*reporting mensuel, comptabilité* générale, gestion de la trésorerie, audit, financement des nouveaux centres) et aura à acquérir une expérience approfondie des rapports avec les franchisés de la Société ainsi que de très nombreux contacts extérieurs.

Nous demandons un profil jeune (32 à 38 ans), de formation ESC, un anglais courant et au moins 3 ans d'expérience dans un cabinet d'audit international ou dans un poste similaire. Nous recherchons une personnalité capable de motiver son équipe (15 personnes) et de prendre part activement à l'expansion et à la réussite du réseau. Des notions de droit des sociétés seraient un atout supplémentaire.

La personne sélectionnée aura la possibilité d'accéder rapidement au poste de DIRECTEUR FINANCIER et d'évoluer à l'intérieur du Groupe à terme.

Merci d'adresser votre C.V. + photo et détails de votre rémunération actuelle à Mlle Muriel ABGRALL, Service du Personnel - MIDAS, B.P. 226 - 92503 RUEIL-MALMAISON Cedex.

MIDAS

MEDIA BA

Société spécialisée dans la distribution de produits de haute technologie informatique, filiale d'un groupe américain, crée dans le cadre de son développement, un poste de :

CONTRÔLEUR FINANCIER

Votre profil :
- âgé de 35 ans minimum et de formation souhaitée école de commerce et de gestion (HEC-ECS ou équivalent) ;
- une expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire de préférence en entreprise anglo-saxone ;
- l'esprit et la rigueur d'un **gestionnaire** mais aussi des qualités de **relations** humaines et **communication ;**
- l'attrait pour **l'environnement informatique ;**
- anglais courant.

Le poste :
- élaboration et suivi du budget exploitation / investissement / financement et trésorerie,
- études et rentabilité des coûts et des prix,
- établissement des comptes consolidés et du reporting,
- animation du service comptable (clients et fournisseurs),
- suivi juridique, fiscal et social.

Rémunération motivante à la hauteur de vos performances dans un environnement agréable et dynamique.
Poste basé à Paris. Véhicule de fonction.
Merci d'adresser lettre manuscrite C.V. et prétentions sous réf. CA/975
à notre conseil Monette HAYOUN - **SCORRE** - 47, rue du Maréchal Foch, 78000 VERSAILLES

PLURIAL



Auditeurs : la course en tête au niveau européen.



Nous sommes nés aux Etats-Unis et nos éclatants succès dans le domaine de la chaussure (leader mondial) et du vêtement de sport, nous permettent d'être aujourd'hui, implantés dans le monde entier. Nous accentuons encore notre progression, notamment en Europe.

Audit Interne Europe ? Une fonction nouvelle mais très attendue car indispensable pour *bien maîtriser notre expansion. En accord avec le Directeur* Audit Groupe aux USA, le responsable que nous cherchons, basé à Paris, définit les objectifs et le plan d'audit interne pour les filiales européennes.

L'impact de la fonction est large : à travers des missions d'ordre financier et opérationnel, vous procéderez à l'examen critique des organisations, des procédures et des systèmes de gestion et recommanderez des améliorations à la Direction Générale.

De formation supérieure (Finance, Gestion), vous possédez une expérience de l'audit de 3 à 5 ans, acquise en Cabinet de type anglo-saxon ou au sein d'un Groupe. Vous vous exprimez indifféremment en anglais comme en français, avez de sérieuses bases en allemand et... ne craignez pas de vous déplacer souvent (en Europe et occasionnellement aux USA).

Autonome, créatif, ... votre sportif : vous n'en apprécierez que davantage votre contexte de travail et serez prompt à évoluer, d'ici 2 ans, vers d'autres responsabilités très motivantes.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo, salaire actuel sous référence M 65506 GK à l'attention de Georges KRASNOVSKY.

TEG,
113 rue de l'Université
75007
PARIS



DESSEIN

Conduire et faire évoluer notre contrôle de gestion



Leader en Europe, nous sommes l'une des 3 plus importantes sociétés de location de voitures au niveau mondial. En France, notre réseau compte plus de 1000 personnes et ... 28 000 véhicules.

Nous souhaitons intégrer un Contrôleur de Gestion à potentiel, proche collaborateur de notre Directeur Administratif et Financier. Il anime une équipe de 3 analystes financiers, assure l'élaboration et le suivi des budgets et forecasts et s'implique dans le reporting par des analyses de gestion «pointues».

Au-delà du quotidien, son rôle est de développer l'organisation en affinant les procédures de contrôle et en améliorant le système de gestion prévisionnelle. Enfin, last but not least, il assiste et conseille nos Sociétés soeurs française suisse et luxembourgeoise.

28 ans environ, une bonne formation (Ecole Supérieure de Commerce, DECS. ...) et la pratique de l'anglais façonnent un profil idéal. Sans oublier votre première expérience (3 ou 4 ans) acquise en Cabinet d'Audit et/ou en entreprise de service avec des responsabilités voisines.

Vos capacités d'analyse, votre souci d'anticipation et votre volonté de jouer un rôle moteur dans notre croissance feront de vous un partenaire privilégié de nos responsables opérationnels et vous permettront de poursuivre votre évolution au sein de notre Groupe. Poste basé à Paris la Défense.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo, salaire actuel sous référence M 65600 GK à l'attention de Georges KRASNOVSKY.

TEG,
113 rue de l'Université
75007
PARIS.



DESSEIN

UNIVERS DE LA GESTION

Une importante Banque Anglo-Saxonne recherche son :

Directeur du Marketing

Paris **Excellent salaire + voiture**

Rattaché au Directeur Général, il aura pour mission :
de concevoir et évaluer les produits que la banque sera amenée à vendre; de mener et contrôler la mise en place des produits conçus; d'assurer et améliorer la communication de la banque tant au niveau interne qu'au niveau externe (relations publiques, contacts avec la Banque de France, le Trésor, la COB, le Syndic des Agents de Change...).
D'excellente formation et parlant couramment anglais, vous avez un bon sens commercial et le goût des contacts.
Votre expérience dans un établissement bancaire vous permet d'en bien connaître le fonctionnement et les produits. Vous avez eu l'occasion d'y côtoyer les milieux financiers officiels dans lesquels vous avez établi des contacts privilégiés.

Contacter **Yves Boissonnat** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + tél. + rém. actuelle à ***Michael Page Banking*, 19 Av. George V. 75008 Paris** sous réf. 864 MO.

A.R.P.

MP

Michael Page Banking

Spécialiste en recrutement bancaire
Paris.Londres.Bruxelles.New-York.Sydney

Un important groupe industriel international (CA : supérieur à 4 milliards de FF - plus de 50 filiales), leader sur son marché, crée, dans le cadre de son expansion, plusieurs postes de :

Contrôleur de Gestion

Province **Salaire motivant**

Rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion du groupe, il sera chargé de l'élaboration des budgets, du suivi et de l'analyse des coûts, et participera activement à la mise en place de nouveaux outils de gestion.

Le champ d'activité des candidats portera en fonction de leur expérience acquise, sur le contrôle de gestion industriel ou commercial, pour le compte du groupe ou de ses filiales.

De formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur), les *candidats auront eu une expérience réussie (de 2 à 5 ans minimum)* en cabinet d'audit ou en entreprise, acquise de préférence en milieu industriel.
La structure de ce groupe international assurera, pour les candidats à potentiel, de réelles perspectives d'évolution.

Contacter **Jérôme Lancrenon** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + Tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance, 19 Avenue George V - 75008 Paris** sous réf. 1170 JLM.

A.R.P.



Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement financier
Paris.Londres.Bruxelles.New-York.Sydney

Société spécialisée dans la distribution de consommables industriels (CA : 60 Millions de F) recherche son :

Responsable Comptable

(Futur D.A.F.)

Paris Nord **180 - 220.000 F**

Directement rattaché au Directeur Général, il devra principalement :
- mettre en place les procédures de contrôle et de surveillance
- *optimiser la gestion de trésorerie*
- superviser et diriger les travaux de l'équipe comptable
- établir ou contrôler les déclarations sociales et fiscales.

De formation comptable + ESC, le candidat à potentiel évoluera à terme vers un poste de D.A.F.

Contacter **Michel Guinot** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer un CV + Tél + rémunération actuelle à **Michael Page Comptabilité, 19 avenue George V, 75008 Paris,** sous réf : 872 MG.

A.R.P.

MP

Michael Page Comptabilité

Spécialiste en recrutement comptable
Paris.Londres.Bruxelles.New-York.Sydney

Jeunes cadres financiers et comptables

Votre avenir est au sein d'un groupe performant

La recherche de la qualité, le goût de l'innovation et le sens du travail en équipe sont quelques-uns des atouts qui ont permis au Groupe de la Compagnie Bancaire de devenir l'un des premiers établissements financiers privés européens. Il comprend aujourd'hui plus de 60 sociétés spécialisées dans le crédit (CETELEM, UCB, UFB,...), l'assurance et les produits financiers (CARDIF, CORTAL,...) ou la promotion immobilière (SINVIM, SEGECE,...).
Résolument tournés vers l'avenir, nous recherchons de jeunes collaborateurs de formation supérieure (écoles de commerce, droit, sciences économiques, sciences politiques,...) possédant le DECS (débutant ou avec une première expérience) pour participer aux responsabilités de la Direction Financière et Comptable de la holding du groupe. Nous leur confierons soit des missions variées leur permettant de développer leurs connaissances comptables, juridiques, fiscales et informatiques, soit un poste dans un service opérationnel leur permettant d'acquérir des compétences de manager. Dans ce contexte, ceux qui le souhaitent pourront poursuivre leur formation et accomplir le stage professionnel d'expertise comptable.
Notre gestion des ressources humaines donnant la priorité à la promotion interne, ils pourront dans l'avenir évoluer vers d'autres responsabilités au sein d'une filiale du groupe.
Pour établir un premier contact, veuillez envoyer votre lettre de candidature accompagnée d'un CV sous la référence 928 M à Gilles DELALANDRE
COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation Recrutement
5 avenue Kléber - 75116 PARIS.

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire

Banque (Paris 8e) en cours de création
recherche

Economiste débutant (H/F)
pour documentation/études.

Cadre comptable (H/F)
spécialisé dans le domaine bancaire.

Analystes financiers (H/F)
expérimentés.

Prière d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé s/réf. : 3344 en précisant le poste choisi à Lévi Tournay/ Asscom, 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

NOUS SOMMES UN IMPORTANT ORGANISME DU SECTEUR IMMOBILIER
(350 millions de chiffre d'affaires, 450 personnes) spécialisé dans la construction et la location de logements et nous recherchons :

UN ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Vous aurez pour mission le montage et le suivi financier de tous les investissements (250 millions de francs/an), la recherche de nouvelles sources de financement dans le cadre d'une diversification des activités.

Vous superviserez la gestion de la trésorerie ; vous animerez une équipe de 8 personnes.

Vous possédez une formation supérieure économique et financière (type DECS, école supérieure de commerce) et une première expérience bancaire *ou immobilière.*

Pour ce poste, basé à BEAUVAIS, merci d'adresser c.v., prétentions au MONDE PUBLICITÉ, sous le n° 8 630 M, 5, rue Montessuy, 75007 Paris.

Impt. établissement financier (Paris-17e)

recherche

UN(E) ASSISTANT(E) DE GESTION DE SICAV

à dominante obligataire, qui aura à terme la responsabilité de sa gestion.

Le candidat sera diplômé de l'enseignement supérieur (2e ou 3e cycle éco, finance, maths), grandes écoles option finance, actuariat.

Il aura une première expérience ou des notions de base obligataires et sera fortement motivé par l'intervention sur les marchés financiers.

Envoyer c.v., photo et prét. s/n° 8 631 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.





ODA
Filiale du Groupe HAVAS
1 800 collaborateurs - + 2 milliards de C.A.
Régisseur de la Publicité dans les Annuaires du Téléphone (Pages Jaunes, Pages Blanches, Annuaire Electronique...).
recherche :
pour son **Département d'Administration des Commandes,** son

DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION

LA MISSION :
- diriger et animer un service de production (environ 180 personnes),
- assurer dans le cadre des prévisions et du budget la bonne exécution des commandes (400 000/an) dans le respect des délais et selon des procédures complexes,
- résoudre des problèmes techniques et d'organisation (méthode et ordonnancement).

LE PROFIL : De formation ingénieur Grande Ecole (type AM), le candidat justifiera d'une expérience d'environ dix ans en tant que responsable de production administrative dans le domaine du service.
Habitué à gérer des volumes importants, et consommateur averti d'informatique de haut niveau, le candidat est capable d'exprimer des besoins complexes en y apportant des solutions.
Il devra posséder une excellente autorité naturelle pour animer un service clé.
Poste évolutif pour candidat de valeur.

Si vous êtes intéressé adresser lettre manuscrite, C.V.
et prétentions à Evelyne MALACH - ODA
136, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Pierre Lichau

TRANSPAC, société responsable de l'exploitation et de la commercialisation du réseau national de transmission de données informatiques, recherche, dans le cadre de sa diversification dans le domaine des réseaux privatifs et de l'ingénierie de réseau

Un Consultant

Ingénieur Grandes Ecoles (X, ENST, SUPELEC,...).
Auprès d'une clientèle internationale essentiellement constituée de grandes entreprises publiques et privées, vous serez chargé de promouvoir l'offre de réseaux privatifs TRANSPAC et de conforter nos récents succès par une présence active sur ce marché en expansion rapide et fortement concurrentiel. Vous valoriserez aussi notre savoir-faire technique et marketing auprès des exploitants de systèmes X25 et X400, en France et à l'étranger, à travers des prestations d'ingénierie.
Vous bénéficierez d'une large autonomie au sein de notre équipe et serez responsable, pour chaque affaire, de sa commercialisation et du suivi de sa réalisation. *Vous réaliserez vous-même certaines prestations de consultance. Vous serez* rattaché au Directeur de l'Ingénierie et des Affaires Internationales.
Vous possédez une expérience minimale de 3 ans, en téléinformatique et avez le goût des négociations difficiles avec des interlocuteurs de haut niveau. Vous parlez anglais, si possible espagnol, et êtes prêt à effectuer des déplacements de courte durée à l'étranger.

Adressez C.V., photo et prétentions au :
Département du Personnel et des Relations Humaines - TRANSPAC
Tour Maine-Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75755 PARIS Cedex 15.

transpac

Le plus grand réseau mondial de transmissions de données.

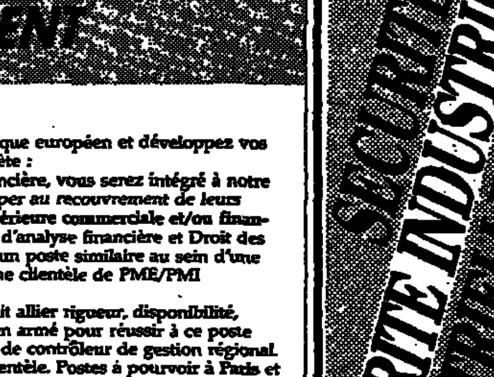
Pierre Lichau

RESPONSABLES RECOUVREMENT

CHOISISSEZ VOS ARMES.

Rejoignez un grand constructeur informatique européen et développez vos compétences dans une mission très complète :
Sous la responsabilité de la Direction Financière, vous serez intégré à notre *équipe commerciale régionale pour participer au recouvrement de leurs* créances. A votre actif : une formation supérieure commerciale et/ou financière, de bonnes connaissances en matière d'analyse financière et Droit des affaires et 5 ans d'expérience réussie dans un poste similaire au sein d'une entreprise de biens d'équipement ayant une clientèle de PME/PMI diversifiée.
Si vous êtes un homme de dialogue qui sait allier rigueur, disponibilité, fermeté et organisation, alors vous êtes bien armé pour réussir à ce poste évolutif à moyen terme vers des fonctions de contrôleur de gestion régional. Vous êtes également mobile pour votre clientèle. Postes à pourvoir à Paris et à Nantes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. NH016 à Elizabeth LOYE, Division des Relations Humaines, ICL FRANCE, 24 avenue de l'Europe, 78140 VELIZY Cedex.



média-system

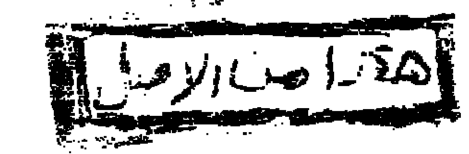
A LA POINTE DE L'INFORMATIQUE



Filiale d'un groupe international, cherche à pourvoir un poste de

CADRE, dans son département SECURITE INDUSTRIELLE.

Ce poste, *basé au siège social* à PARIS, suppose des contacts fréquents avec les établissements situés sur l'ensemble du territoire.
Il nécessite une expérience professionnelle (prévention - investigation) acquise soit en entreprise, soit en tant qu'officier, Commissaire de police, Inspecteur des Douanes.
Anglais courant.
Parmi les qualités requises : esprit d'initiative, réalisme, diplomatie, sens des contacts.
La rémunération pourra atteindre 300 000F/an si l'expérience antérieure le justifie.
Un développement de carrière est possible.
Discrétion assurée.
Envoyer lettre de candidature manuscrite et CV en précisant sur l'enveloppe la réf. 3945 à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.



UNIVERS DE LA GESTION

Directeur administratif

Banque - 400/450.000 F

Une banque à taille humaine, active sur le marché des PME et des particuliers et filiale d'un groupe bancaire international recherche son futur directeur administratif. Placé sous l'autorité du directeur général, il supervisera tous les services opérationnels du siège: comptabilité, compensation, portefeuille, étranger, inspection-contrôle et sera responsable fonctionnellement des services administratifs des agences. Sachant concilier dynamisme et esprit de synthèse, il saura maîtriser et organiser l'évolution des tâches dans ces différents domaines en ayant une bonne connaissance de l'évolution des besoins de la clientèle. Il sera aussi directement impliqué dans les projets de réorganisation administrative et de conversion informatique entreprises par la banque. Ce poste, basé à Paris, ne peut convenir qu'à un cadre âgé de 37 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (Siences Po., ESC ou équivalent), ayant une expérience bancaire confirmée, par exemple, dans une direction centrale de banque de taille moyenne, notamment dans le domaine compensation-portefeuille. La pratique de l'animation d'équipes est nécessaire. La connaissance de l'anglais constituerait un atout supplémentaire, en particulier si une mobilité internationale est recherchée. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9275M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable informatique

Banque - 340.000 F

Une banque d'affaires à taille humaine, filiale d'un groupe bancaire international important, recherche son responsable informatique. Rattaché au directeur de l'organisation et de l'informatique, le candidat retenu sera dans un premier temps le conseiller informatique de ce responsable (environnement I.B.M.). Puis il assurera dans un délai de 2 ans maximum, la responsabilité globale de l'informatique et de l'organisation et animera à ce titre une équipe d'une trentaine de personnes. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de 35 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (type ENSI, ESCAE ou équivalent), possédant une excellente connaissance du milieu bancaire et justifiant d'une expérience de chef de projet ou de responsable des études au sein d'un établissement similaire. Evolution possible au sein du groupe. Ecrire à M. de SOUZA en précisant la référence A/R9260M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable des services financiers

LEANORD

180 personnes, 200 millions de francs de chiffre d'affaires (en progression de plus de 30% par an depuis 5 ans) occupe une place de premier plan sur le marché de la micro-informatique. Pour accompagner cette expansion, elle crée aujourd'hui le poste de responsable des services financiers. Rendant compte au secrétaire général, il animera une équipe de 7 personnes: comptabilité, contrôle de gestion et gestion budgétaire. Il suivra particulièrement l'établissement des bilans prévisionnels, la gestion de trésorerie et participera à l'amélioration de l'outil informatique. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation école de commerce (HEC, ESSEC, ESC, EDHEC) option finance comptabilité plus DECS, pouvant justifier d'une première expérience acquise en milieu industriel. L'évolution rapide de la société ouvre des perspectives intéressantes. La rémunération motivante dès le départ sera fonction des compétences offertes. Le poste est basé en métropole lilloise. Ecrire à Françoise ORANGE en précisant la référence A/4874M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

19, résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. 20.72.52.25

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur adjoint

Gestion hospitalière privée - Paris - Nous sommes une importante association, plus que centenaire, gérant en Ile-de-France une dizaine d'établissements médicaux, sociaux et culturels. Nous disposons d'un important patrimoine immobilier, employons plus de 1000 salariés et notre budget annuel de fonctionnement avoisine les 200 millions de francs. Le directeur général de l'association recherche un adjoint pour le seconder dans l'ensemble de ses responsabilités mais plus particulièrement au niveau de l'élaboration des différents budgets et du contrôle de gestion, du plan d'informatisation général, des questions financières et juridiques... Ce poste conviendrait à un cadre âgé d'au moins 30 ans, disposant d'une formation supérieure en gestion et comptabilité (niveau DECS). Une bonne connaissance du secteur hospitalier et/ou social serait appréciée. La rémunération sera essentiellement fonction du niveau de qualification acquis. Le poste est situé au siège à Paris. Ecrire à G. MASSON en précisant la référence S/8192M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable du contrôle budgétaire

Banque - 200/250.000 F

Une banque internationale de premier plan, spécialisée sur le marché des grandes entreprises multinationales recherche un responsable du contrôle budgétaire pour son siège à Paris. Placé sous l'autorité du responsable de la comptabilité analytique et du budget, il aura pour mission de proposer les directives et méthodes en matière budgétaire. Il participera à l'établissement du budget par segment d'activité et par produit. Sa connaissance de la micro-informatique lui permettra d'élaborer de nouvelles méthodes. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 25 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, SUP de CO ou équivalent) et doté d'un sens de la communication et d'une forte personnalité. Il aura une expérience d'au moins deux ans acquise dans une banque, dans une grande entreprise ou dans un cabinet d'audit. Une expérience dans le contrôle budgétaire sera un plus. De bonnes bases en anglais sont nécessaires pour ce poste très fortement évolutif pour un candidat de valeur. Ecrire à Hugues CELERIER en précisant la référence A/R9230M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune responsable affaires générales

Assurances

Un des tout premiers groupes d'assurances recherche pour la délégation région parisienne de sa société incendie-accidents un jeune responsable des affaires générales. Placé sous l'autorité directe du responsable de la région, il couvrira l'ensemble des tâches inhérentes à cette fonction: contrôle de gestion, administration du personnel, interface entre les utilisateurs et le siège pour les applications informatiques, services généraux etc... Il aura également des responsabilités directement opérationnelles relatives à la gestion des contrats (encaissements, recouvrement des primes). Il aura autorité sur 6 cadres eux-mêmes assistés de plusieurs dizaines de collaborateurs. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 28 ans minimum diplômé de l'enseignement supérieur (type ESC, maîtrise de gestion...) justifiant d'une première expérience de la fonction ou d'une ou plusieurs composantes de celle-ci acquise de préférence dans une société du secteur tertiaire. Doté d'un réel potentiel, il devra avoir une expérience d'animation d'équipe, et posséder des facultés certaines de communication. Ecrire à M. de SOUZA en précisant la référence A/R9274M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Casino

L'un des premiers groupes privés français (35 milliards de CA cumulés en 1986, 40 000 personnes dans la distribution, le bricolage, la restauration et la production agro-alimentaire) recherche pour sa Direction Comptabilité et Gestion au siège social

Auditeur comptable

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC option Finance-Comptabilité, MSTCF, DECS ou équivalent), âgé de 28/35 ans environ, vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans en cabinet ou en entreprise.
Vous contrôlerez les comptes de nombreuses sociétés de notre groupe, auxquelles vous apporterez conseil et assistance technique.
Votre personnalité et vos capacités de management nous permettront de vous offrir d'autres responsabilités dans l'un des sites comptables de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. MOC à CASINO, Service de Gestion des Ressources Humaines, 24 rue de la Montat, 42008 Saint Etienne Cedex.

NOUS DISTRIBUONS LA QUALITÉ, C'EST UN CHOIX.

Casino

média-system



BOSCH

OUTILLAGE ELECTROPORTATIF recherche pour sa comptabilité

CHEF COMPTABLE

possédant une bonne formation générale et comptable.
Capacités d'organisation et d'encadrement de collaborateurs.
Le candidat idéal aura entre 30 et 35 ans et plusieurs années d'expérience dans une *fonction comparable.*

Ecrivez avec C.V. manuscrit, photo et prét. à : Service du Personnel - Société FBC S.A. B.P. 67, 93402 Saint-Ouen Cedex.

CONTESSE

Moët·Hennessy

recherche au sein de la DIRECTION FINANCIERE DU GROUPE à PARIS, un jeune

attaché à la direction financière

Collaborateur direct du RESPONSABLE des FINANCEMENTS et de l'INFORMATION FINANCIERE DU GROUPE, il sera associé - au sein de l'équipe financière - aux opérations relevant de ces deux domaines d'activité tant à l'échelon français qu'international. Il lui sera par ailleurs confié, dans le cadre de projets élaborés au niveau de la Société Holding, des études ponctuelles de nature très variée.

Ce poste très formateur représentera pour un esprit rigoureux et curieux, une excellente opportunité de début de carrière. Il s'adresse à un jeune DIPLOME HEC, ESSEC, ESCP, SCIENCES POLITIQUES, DEBUTANT ou possédant une première expérience de nature financière de 1 à 2 ans acquise dans le cadre d'un Groupe important ou d'un Etablissement Financier. Une bonne pratique de l'ANGLAIS est indispensable.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 3352 M. à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Dorma

Gérer et contrôler notre unité comptable, participer au développement commercial...

... de notre entreprise, filiale du puissant groupe textile international COATS-VIYELLA : voilà les grandes lignes de la mission qui attend le JEUNE CADRE COMPTABLE que recherche notre P.D.G.
Dépendant directement de ce dernier, en étroite liaison avec la Direction Commerciale, il assumera puis contrôlera toute notre activité comptable. Assurant une partie essentielle de l'interface financière avec la maison-mère en Angleterre, il aura à mettre en place puis concrétiser le reporting mensuel aux exigences de méthodologie, de délais ; à améliorer les procédures de gestion administrative des ventes. Il exercera une réelle action de contrôle, d'interprétation des résultats, puis de conseil et prévision financiers.
Ce poste clef conviendrait à un(e) diplômé(e) d'Ecole de Commerce option finance ou similaire. + DECS souhaité. Une expérience probante en entreprise commerciale, de préférence anglo-saxonne, la maîtrise de l'anglais, de l'outil informatique, garantiront la réussite dans cette fonction à fort potentiel évolutif.
Marion DELPARD vous remercie de lui adresser votre dossier complet, sous réf. 8302-7, à

SEQUOIA Consultants
8, rue Cimarosa 75116 Paris.

Cabinet situé à Paris, petite structure très performante, nous développons votre activité de conseil en organisation dans le domaine de la gestion, et souhaitons recruter un :

CONSEIL EN ORGANISATION DANS LE DOMAINE DE LA GESTION

MISSION
- conception et suivi de projets informatiques en collaboration avec les informaticiens des entreprises clientes,
- étude des circuits et du traitement de l'information,
- audit opérationnel, audit informatique.

PROFIL PROFESSIONNEL
- formation de type MIAGE, école d'ingénieur, de gestion ou équivalent,
- une expérience minimum de 3 ans en organisation, en cabinet ou en entreprise.

Domaines d'intervention : systèmes d'information et de gestion, dans l'industrie, la distribution, la banque.

Pour participer à ce recrutement, merci d'adresser votre candidature, CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe, la réf. 7566, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média system

SECTEUR BANCAIRE - FINISTERE

DIRECTEUR D'AGENCE HF

Dans le cadre de son développement et de sa diversification, un important établissement régional recherche pour l'une de ses agences un Directeur.

Représentant de la société sur son secteur et en autorité sur une dizaine de personnes, il aura pour tâches principales : le développement tant quantitatif que qualitatif de la clientèle (actions de marketing : définition de campagnes, mailings, sélection produits), la gestion des opérations courantes en contrôlant la qualité, la sécurité, la rentabilité des engagements, la diversification et la détention des produits de placement bancaires et financiers par la clientèle.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif des candidats âgés de 30 ans minimum, diplômés de l'enseignement supérieur avec une formation bancaire, possédant impérativement une expérience de 3 à 4 années acquise dans le secteur bancaire à ce même niveau de responsabilités.

La réussite à ce poste nécessite une certaine autorité naturelle, un sens relationnel développé, une bonne capacité à convaincre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 17/2046 E à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES



PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



Venez créer la cellule méthodes-organisation au sein de la filiale "assurances" d'un groupe bancaire

Nous distribuons des produits financiers sur un marché en expansion et notre essor rapide nous conduit à renforcer nos structures, à Paris.

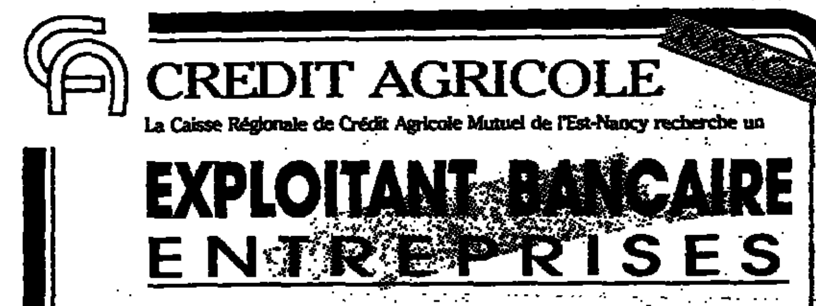
Venez élaborer et mettre en place nos procédures, et veiller à leur application, en relation avec nos services comptable, financier et informatique. Vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos clients à haut niveau, dans les entreprises et les banques.

Diplômé ESC, maîtrise de gestion, vous avez acquis, en milieu bancaire ou dans les assurances, une première expérience qui vous a familiarisé avec l'élaboration d'un cahier des charges, la mise en place d'une chaîne de gestion... ; elle a confirmé votre rigueur et votre aisance dans les relations. Vous souhaitez prendre de nouvelles responsabilités, nous vous offrons aujourd'hui une bonne autonomie et, à terme, la *possibilité de créer votre équipe.*

Ecrivez à notre consultante
Mme E. PRIMAULT, (réf. 5043 LM)



MEMBRE DE SYNTEC



La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Est-Nancy recherche un

EXPLOITANT BANCAIRE ENTREPRISES

Assisté de 3 collaborateurs, vous animerez et dirigerez une agence spécialisée, rattachée à la Direction du Marché des Entreprises de la Caisse Régionale. Artisan de notre politique de partenariat, vous y développerez un portefeuille d'entreprises PME-PMI.

De formation supérieure (Maîtrise Sciences Eco, ESSEC, Sup de Co, DECS, ITB), vous avez acquis une expérience de 3 ans minimum dans un poste analogue. Homme de contacts, votre dynamisme, votre rigueur et votre efficacité, alliées à une grande disponibilité vous permettront d'agir avec succès et d'évoluer au sein de notre Caisse.
Rémunération à débattre en fonction de vos aptitudes.

Adressez lettre manuscrite avec c.v. sous référence 5053 à la C.R.C.A.M. de l'Est-Nancy, Département des Relations Sociales, 10X, 54017 NANCY CEDEX.

Société industrielle implantée en France *sur 10 sites de production et d'étude*
recherche (H/F)

CONTROLEUR DE GESTION

De formation HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, avec une première expérience soit en cabinet d'audit, soit en milieu industriel pour assurer les tâches suivantes :

- analyser les résultats de gestion et les budgets de nos unités industrielles,
- fixer les objectifs en liaison avec les divisions de production,
- être le garant de l'application des procédures relatives à la saisie et à la collecte des données de contrôle budgétaire,
- superviser les règles d'inventaire.

Pour réussir dans cette fonction le candidat devra posséder un esprit de *synthèse, des capacités d'initiative, un sens de l'adaptation et des connaissances* techniques au niveau de l'informatique dont il sera l'interlocuteur.

Lieu de travail : **SAINT-CLOUD (92).**



Envoyer candidature manuscrite avec CV détaillé, photo d'identité et prétentions sous N° 9797 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne 75008 Paris - qui transmettra

---

L'UN DES TOUT PREMIERS CABINETS D'AUDIT FRANÇAIS
CORRESPONDANT DE L'UN DES "BIG EIGHT"
recherche pour faire face au développement de ses bureaux de **PARIS, LYON, LILLE, MARSEILLE, STRASBOURG, COGNAC, NICE, METZ**

auditeurs chefs de mission

Diplômés de l'Enseignement Supérieur, vous avez :
- le niveau révision comptable,
- de bonnes connaissances de l'Anglais,
- 3 ou 4 ans d'expérience de la révision, en ayant déjà assuré *des responsabilités d'encadrement.*

Nous vous offrons :
- un environnement de travail stimulant auprès d'une clientèle variée, nationale et internationale,
- une formation complémentaire aux techniques d'audit intégrant largement l'utilisation de l'informatique,
- des possibilités diversifiées d'évolution de carrière,
- *une rémunération attrayante.*

Merci d'adresser C.V. et prétentions, à :
Christine Duquenoy
56, rue de Ponthieu 75008 Paris

Groupe industriel international recherche

CHARGE D'ETUDES FINANCEMENT EXPORTATION

Débutant ou première expérience.

- Analyse des offres
- Etude et mise en place de la couverture des risques et du financement des contrats à l'exportation.

Formation : DESS Sciences Economiques, Gestion / Finance ou Grande Ecole de Gestion. Anglais indispensable.
Lieu de travail : *Centre Paris.*

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 25761 à *Contesse Publicité* - 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE



Nous sommes l'une des entreprises leader du travail temporaire déjà engagée dans le recrutement et la délégation de personnel cadre en intérim et nous recherchons

LE DIRECTEUR DE NOTRE DEPARTEMENT INTERIM CADRES

Nous créons ce Département spécialisé pour nous développer sur ce marché en proposant à nos Clients une prestation de grande qualité dans la ligne de notre réputation.

Vous êtes de formation supérieure, vous avez une expérience confirmée du recrutement et, si possible, de la gestion du personnel. Vous souhaitez donner une dimension supplémentaire à votre carrière qui prenne en compte votre potentiel commercial et votre goût à gérer un centre de profit.

Nous vous proposons de lancer et développer ce Département. Vous aurez notamment à prendre en charge le recrutement d'une partie de vos intérimaires et à assurer directement la prospection et le suivi de votre clientèle, chez laquelle vous disposerez d'une très large introduction.

Vous bénéficierez d'une solide formation aux spécialités du travail temporaire et d'un soutien logistique (publicité, informatique...) important.

Poste à pourvoir à Paris.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 2681 M à CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 PARIS.

CONTESSE



Exploitant entreprises confirmé

BANQUE PRIVEE, FILIALE D'UN GROUPE IMPLANTE DANS 45 PAYS, *nous cherchons pour notre agence de Paris un exploitant-clientèle entreprises confirmé.*

Il sera bien accueilli : un fonds de commerce de départ lui sera confié. A charge pour lui de le développer, en dirigeant sa prospection sélective selon ses affinités, sa culture économique et son savoir-faire, et de le gérer.

25-30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou de formation bancaire, vous exercez ce métier depuis 2 à 6 ans. Vous avez un tempérament commercial, une méthode de travail rigoureuse et autonome.

Vos qualités relationnelles, votre mobilité et votre connaissance de l'anglais sont autant d'atouts qui favoriseront votre carrière dans notre établissement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 563, à Mme Catherine de La Roche Saint André, JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BL

FORMATION PROFESSIONNELLE



FORMATION PROMOTIONNELLE D'INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

pour  à

Admission : DUT/BTS,
+ 3 ans d'expérience professionnelle au 31/7/89, en électronique, informatique, télécommunications.

Inscriptions avant le 31/12/87

École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne
BP 832 - 29285 BREST Cedex - Tél. 98 00 13 30



JURISTE D'ENTREPRISE CONFIRMÉ

POUR RÉSOUDRE VOS PROBLÈMES JURIDIQUES :
- Recouvrement de créances - Contentieux ;
- Suivi des assemblées, des conseils ;
- Gestion des assurances.

POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ASSISTER :
- Négociation et rédaction de contrats ;
- Relations avec les administrations ;
- Information des services opérationnels.

Homme 30 ans, 5 ans d'expérience.
DEA en droit, lauréat de l'Université Paris-XII.

J'attends vos propositions au 43-41-15-14.



Premier Groupe Français de Réassurance implanté sur les cinq continents
recherche

CHEF DE GROUPE COMPTABILITE GENERALE

DECS + 5 ans d'expérience

Réf. 317

Ce cadre doit avoir de bonnes connaissances juridiques et fiscales qui lui permettent de prendre en charge, avec deux collaborateurs et pour les filiales françaises du Groupe :
- la responsabilité des déclarations comptables et fiscales
- la tenue des différentes assemblées générales.

JEUNE DUT GESTION DE PERSONNEL

ou diplôme équivalent

Réf. 318

Au sein d'une petite équipe, cet agent de maîtrise participera à toutes les tâches habituelles d'un service administratif du personnel dont la gestion est informatisée.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions obligatoirement sous référence à M. ROY - SCOR - Cedex 39
92074 PARIS LA DEFENSE.

CONTESSE

Nous sommes la filiale d'un groupe multinational leader sur son marché. Notre effectif est de 550 personnes réparties entre 10 établissements sur la France. Notre marché est porteur et notre développement nous conduit à créer un poste de Jeune Organisateur dont la mission portera sur l'analyse fonctionnelle et la rédaction de cahiers des charges, la définition des procédures en amont et en

JEUNE ORGANISATEUR

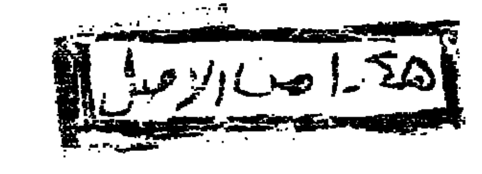
aval des traitements informatiques, l'étude des postes de travail ainsi que la simplification et l'intégration des tâches. Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un jeune cadre de formation Ingénieur + gestion, ou ESC ayant au moins 3 ans d'expérience dans une fonction similaire. Une bonne maîtrise de l'anglais est requise pour ce poste basé *en banlieue Ouest de Paris* et qui implique des déplacements de courte durée en province.

Merci d'adresser lettre man., CV + photo + prét. s/réf. 2220A à Rémy OPPERT IPPA - 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris à qui nous avons confié *cette recherche.*

IPPA

En raison d'une forte pagination, les annonces 1 colonne sont reportées au mardi 2 daté 3 juin.

SUITE DE LA RUBRIQUE UNIVERS DE LA GESTION MARDI 2 DATÉ 3 JUIN



Le Monde

ECONOMIE

LE SORT DES SURPLUS AGRICOLES

L'Afrique verte s'arrête à Ziginchor

Les politiques agricoles, leurs excès et leurs insuffisances, font l'objet d'un débat public permanent. Au centre des discussions de l'OCDE, les 12 et 13 mai derniers, à Paris, elles seront à partir du 6 juin, en Chine, à l'ordre du jour du Conseil mondial de l'alimentation. Le dossier des aides publiques à l'agriculture sera aussi ouvert du 8 au 10 juin à Venise, pour le sommet des pays industrialisés. Le 12 juin, enfin, se tiendront à Paris les Assises de l'aide alimentaire, à l'initiative de plusieurs organisations non gouvernementales (Frère des hommes, Terre des hommes et Peuples solidaires).

Excès et insuffisances

A mesure que les agricultures occidentales, largement subventionnées, dépassent leurs objectifs d'autosuffisance pour dégager des surplus démesurés et coûteux, l'incapacité du tiers-monde à se nourrir lui-même persiste. Toutefois, les circuits de l'aide alimentaire du Nord vers le Sud constituent un « oreiller de paresse » pour les pays pauvres. L'arrivée massive et souvent inopportune de grain « étranger » les dissuade de produire et accentue du même coup leur dépendance.

Du haut de leurs excédents, les grandes puissances agricoles connaissent une crise des débouchés. Le tiers-monde doit-il ou peut-il résoudre les difficultés nées de politiques agricoles qui nuisent à son propre développement ? N'appartient-il pas plutôt aux « fauteurs » de surproduction de résorber eux-mêmes leurs trop-pleins ? Recevoir un poisson n'a jamais appris à quiconque à pêcher.

DAKAR, un après-midi de mai. Une chaleur écrasante étouffe la ville. Le soleil en pleine activité est pourtant invisible, comme d'ailleurs la couleur du ciel. A peine distingue-t-on un disque blanchâtre perdu dans une sorte de brouillard opaque. Quelques voitures roulent avec leurs feux en plein jour.

Pour les habitants de la capitale sénégalaise, ce spectacle, devenu courant depuis trois ans, est une menace. Car c'est bien du désert que provient cette traînée blanche faite de millions de poussières transportées par les vents de sable jusqu'à Dakar et, plus bas encore, dans le Sine Saloum. Avec la déforestation, rien ne peut arrêter le souffle du Sahel.

Cinq cents kilomètres au sud, en Casamance, le village de Massassoum Santo, non loin de Ziginchor. A l'approche de l'hivernage (qui s'étale de juin à septembre), les mauvais souvenirs d'un proche passé se réveillent. Pendant cette période critique, les familles risquent à tout moment de manquer de céréales. Réaliser la soudure entre deux récoltes est une obsession. L'année dernière, trois personnes sont mortes de faim dans ce « si joli village » de Casamance.

Transparaît alors un autre Sénégal, celui que font oublier les villégiatures du Club Méditerranée, le soleil éclatant de janvier sur les plages de sable fin ou la langue familière à l'oreille française de l'ex-président Senghor. Mais, pour les nombreuses organisations non gouvernementales – ONG – présentes, ce pays doit échapper au circuit classique de l'aide alimentaire s'il veut un jour justifier l'image de bien-être qu'il offre à tort. Aussi depuis 1985, le Sénégal est-il, avec d'autres pays sahéliens (Mali, Burkina, Niger) au centre du programme « Afrique verte » lancé à l'origine par trois ONG : Terre des hommes, Frères des hommes et Peuples solidaires.

En deux ans, 10.000 tonnes de céréales ont été distribuées à l'intérieur du Sahel.

En s'obstinant à considérer cette région de l'Afrique comme un grand trou que l'Occident doit remplir avec ses surplus, les pays du Nord ont très vite renoncé à étudier les véritables besoins des populations concernées. L'idée du « consomme et tais-toi » s'est imposée, et, avec elle, l'apparition de produits céréaliers étrangers aux habitudes africaines. Hormis les cas où elle répondait à une extrême urgence (Ethiopie), l'aide alimentaire a incité les paysans à ne plus produire, ou moins, en faisant s'écrouler les prix de leurs propres récoltes.

Une autre forme de soutien

Pour en finir avec cette aberration, les promoteurs d'« Afrique verte » proposent une autre forme de soutien, qui prône *« le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes »*. Pour Alain Pecqueur, de Frères des hommes, cette formule a un sens précis : *« L'Afrique peut consommer des produits africains. Elle souffre moins d'une carence de productions que d'une mauvaise répartition des vivres disponibles entre les zones de famine et les zones excédentaires. »* D'où l'idée des ONG d'organiser une péréquation des récoltes à l'intérieur même des Etats par le jeu d'opérations dites *« triangulaires »* financées par une partie des fonds européens consacrés à l'aide alimentaire (la ligne 929 du budget de la Communauté). Dix millions d'ECU ont été débloqués en 1985 et autant en 1986. En deux ans, 10 000 tonnes de céréales ont ainsi été redistribuées à l'intérieur du Sahel.

Toutefois, regroupées au sein du COSAB – Comité sénégalais pour une stratégie alimentaire à la base, – les ONG en place à Dakar mesurent sur le terrain combien toute issue de rechange à l'aide alimentaire reste étroite. *« Le concept de zones excédentaires/zones déficitaires est en réalité artificiel*, constate El-Adj N'Gom, de Terre des hommes. *Il doit être manié avec prudence ; nous allons acheter du riz à Matam* (région du fleuve) *pour le vendre en Casamance, qui est traditionnellement le grenier à riz du Sénégal. »*

Nicolas Bas, du COSAB, a pu constater ce phénomène en sillonnant le pays : les zones dites excédentaires sont pleines de poches déficitaires. A Faoye, dans le Sine Saloum, tenue pour une région riche, les habitants se sont nourris exclusivement de biscuits pendant deux mois. *« Même pendant les mauvaises années, on trouve du mil sur les marchés hebdomadaires, mais cela ne veut pas dire que les greniers sont pleins »*, explique El-Adj N'Gom.

Depuis l'indépendance, en 1960, le Sénégal a encouragé la production d'arachide, incitant les paysans à se détourner des cultures vivrières. Mais devant leurs besoins d'argent croissants, ils ont pris l'habitude de vendre leur mil, au risque d'en manquer en période de soudure. *« C'est la poche qui épargne le grenier. Si on a la poche vide, on sollicite le grenier pour renflouer la poche »*, disent les Wolofs du Sine Saloum.

La campagne en cours est aussi une étape décisive dans l'action du COSAB, qui veut détruire la hantise de l'hivernage en favorisant la création de banques de céréales partout où les besoins se font sentir. Avec les 100 millions de francs CFA dont il dispose pour 1987, le COSAB a prévu la création de quarante banques disposant chacune de 30 tonnes des différentes céréales cultivées dans le pays.

Réparties dans les neuf zones du Sénégal, ces unités de stockage doivent permettre *« une prise en charge par les populations rurales de leur propre sécurité alimentaire »*. *« Loin d'être une fin en soi, les banques doivent encourager la production vivrière »*, insiste Louis Jean, de l'Association française des volontaires du progrès.

Les manœuvres des commerçants

En leur octroyant une autonomie de gestion, le Comité sénégalais demande à ces institutions de dégager des bénéfices. Elles pourront ainsi rembourser la dotation initiale (à raison de 20 % par an) puis essaimer ou financer des programmes de soutien à la production, cap ultime à franchir une fois aplani l'obstacle de la soudure. Faciliter par le jeu de crédits à moyen terme sans intérêt l'accès des producteurs aux semences, engrais ou matériel agricole, est encore un souci majeur du COSAB dans un pays riche en phosphates, mais qui exporte ses engrais – trop chers pour le paysan sénégalais – à l'étranger...

Les difficultés de mise en œuvre restent cependant nombreuses. Acheminer des céréales dans le pays suppose la location coûteuse de camions. Les délais sont parfois allongés *ad nauseam* lorsqu'il s'agit de traverser le fleuve Gambie. A 30 kilomètres de distance, le sorgho est ici un aliment apprécié, là une denrée que l'on laisse pourrir car *« elle ressemble à du sable et ne plaît pas aux enfants, qui préfèrent le riz »*.

Nombre de village ont reçu très tard l'argent des bailleurs de fonds. Achetant à un moment avancé de la campagne, ils ont souvent payé le mil 10 ou 20 F plus cher que prévu. Leur tâche a été compliquée par les manœuvres des commerçants, les *bana-bana*, qui achètent à vil prix sa récolte au paysan, lorsqu'il a un besoin pressant d'argent, pour la revendre ensuite à des tarifs exorbitants.

Quant à l'appel au soutien de la production, lancé par le COSAB, il ne rencontre pas l'enthousiasme en Europe. L'Italie refuse ainsi toute aide à la culture ou aux achats intérieurs de riz. Certains pressentent à Dakar qu'elle envisage d'exporter elle-même du riz au Sénégal.

Difficile, l'action du COSAB est pourtant exemplaire, car elle va à l'encontre des idées et des mauvaises habitudes prises en matière d'aide. *« Nous sommes sauvés »*, se sont écriés, début mai, les habitants de Massassoum Santo en voyant arriver 22 tonnes de céréales achetées par la banque. Cet hiver, on ne mourra pas de faim dans ce « si joli village » de Casamance.

De Dakar
ERIC FOTTORINO.

Lire pages 24 et 25 la suite de notre dossier sur les surplus agricoles.

LA CONJONCTURE

A une semaine du sommet de Venise, les appels à une stratégie de coopération internationale paraissent de plus en plus décrochés des réalités.

Le spectre de la récession

par JACQUES SAUVANT

L'ÉCONOMIE mondiale peut-elle sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis un an autrement que par une récession dont les conséquences seraient très lourdes pour tout le monde en termes de chômage et de niveau de vie ? A une semaine du sommet de Venise, les appels à une stratégie de coopération qui permettrait de résoudre au moindre coût le lancinant problème des déséquilibres mondiaux de balances des paiements paraissent de plus en plus déconnectés des réalités.

Les Etats-Unis continuent de vivre au-dessus de leurs moyens et de ponctionner l'épargne du reste du monde. Ils sont déjà le premier débiteur mondial (220 milliards de dollars à la fin de 1986), et leur endettement net s'accroît d'une douzaine de milliards de dollars par mois, sans perspective d'un ralentissement significatif au cours des prochains trimestres. A ce rythme, il atteindrait l'équivalent du PIB français à la fin de 1990. C'est une situation sans précédent.

Jamais depuis la dernière guerre, un grand pays – et *a fortiori* le plus grand – n'avait accumulé plusieurs années de suite des déficits de ses paiements extérieurs supérieurs à 2,5 % de son PNB. Tel est pourtant le cas des Etats-Unis depuis 1984. En 1986, le déficit américain a atteint 3,3 % du PNB (140 milliards de dollars) ; il devrait rester du même ordre en 1987.

Réduire l'affaire à un problème de financement, c'est-à-dire soutenir que le déficit extérieur américain pourra se perpétuer aussi longtemps que des prêteurs étrangers placeront leurs capitaux aux Etats-Unis, c'est énoncer une tautologie qui ne fait pas avancer l'analyse. La question est bien de savoir combien de temps les conditions de financement resteront acceptables pour les Etats-Unis. Acceptables en termes de flux d'intérêts versés à l'étranger : ceux-ci vont exploser au cours des prochaines années, rendant le déficit des paiements de plus en plus structurel. Acceptables en termes de conséquences sur l'économie du fait notamment de la hausse des taux d'intérêt.

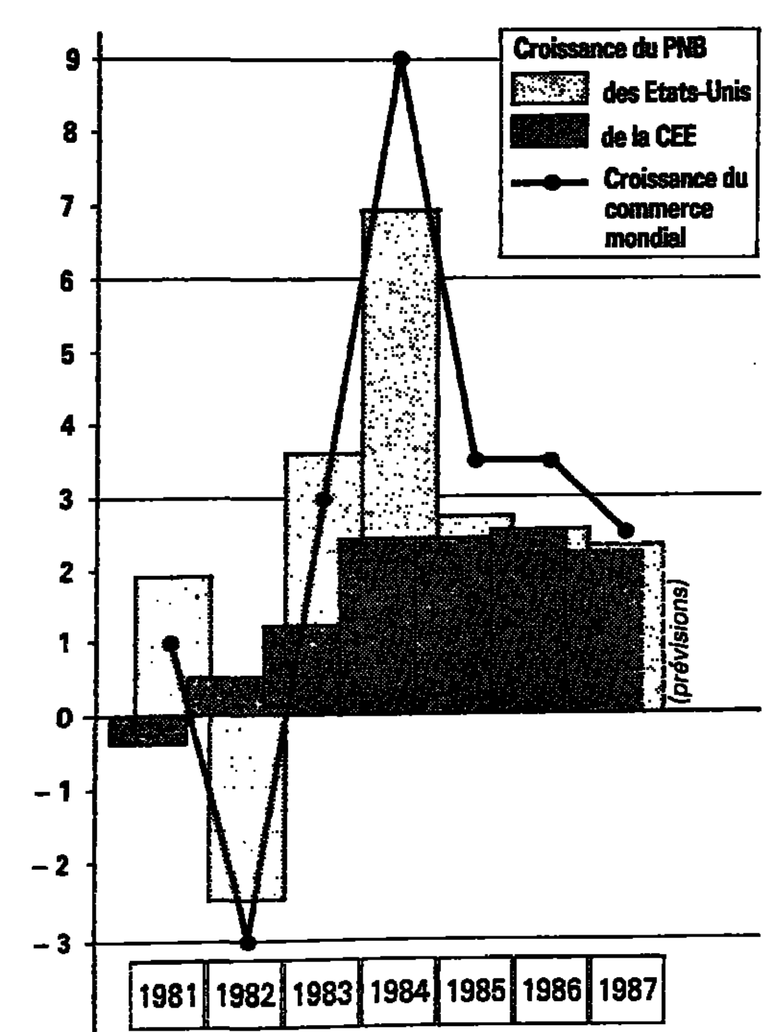
De premiers craquements sont déjà apparus dans le système bancaire qui assure le financement de la croissance mondiale : relèvement des taux d'intérêt américains rendu nécessaire par les fortes pressions à la baisse du dollar ; interventions massives des banques centrales se substituant aux prêteurs privés dans l'achat de titres publics américains ; nervosité des marchés boursiers ; hausse de l'or.

La situation est généralement perçue comme intenable ; mais très rares sont ceux qui se risquent à formuler des pronostics précis sur la façon dont elle va se dénouer.

Cette paralysie intellectuelle s'explique sans doute par la réticence à imaginer des enchaînements que l'on pressent douloureux. Une chose est sûre : plus le temps passe, et plus la probabilité augmente d'ajustements brutaux et non maîtrisés.

La baisse du dollar par rapport au yen et aux monnaies européennes a enrayé la dégradation des comptes extérieurs américains, mais elle ne les améliorera pas beaucoup.

(Lire la suite page 26.)



Un oreiller de paresse

par GILBERT ÉTIENNE (*)

Le Sud ne peut guère importer davantage

LES politiques agricoles des Etats-Unis, de la Communauté européenne et du Japon coûtent chaque année respectivement 30, 23 et 10 milliards de dollars. Au Japon, les consommateurs payent le riz huit fois le prix mondial ! Face aux Etats-Unis, de tout temps exportateurs nets de grain, la Communauté européenne est passée entre 1976 et 1985 d'un déficit net de 25 millions de tonnes à un excédent net de 19 millions, principalement de blé. Dans ces conditions, les *stocks* globaux de céréales dans le monde ont plus que doublé depuis 1975, et ils vont encore s'accroître dans les pays développés.

Les progrès des agricultures occidentales ne sont pas, en effet, arrivés au bout de leur course. Les *recherches biotechnologiques* en cours vont encore pousser le rendement des céréales à l'hectare, ce qui permettrait aux paysans de compenser d'éventuelles baisses de prix par la hausse de leur production. Or la demande en céréales, y compris pour l'alimentation du bétail, s'approche de ses limites dans nos pays, surtout si l'on ajoute aux silos remplis de grain les montagnes de viande et de beurre !

Cependant, les importations *nettes de céréales dans l'ensemble* du tiers-monde sont passées en vingt ans de 15 à 64 millions de tonnes. Est-ce à dire que cette tendance va se poursuivre, ce qui permettrait d'absorber les excédents céréaliers des pays occidentaux ? Disons d'emblée que ces importations sont pour la plupart destinées à l'alimentation des personnes, et non du bétail.

Les pays d'Asie, de loin le principal groupe importateur du tiers-monde, ont, grâce à la révolution verte, fortement augmenté leur production de grain, à quelques exceptions près, Bangladesh et Vietnam notamment. Les importations sont à la baisse depuis 1983. La Chine équilibre en volume les achats de blé et les exportations de riz et de maïs. L'Inde n'importe plus de blé, le Pakistan couvre presque ses besoins en blé, tout en restant exportateur de riz. L'Indonésie, pendant longtemps le premier importateur mondial de riz, est devenue autosuffisante. De surcroît, ces pays et d'autres jouissent de confortables réserves.

La hausse de la production va-t-elle se poursuivre ou faut-il escompter un plafonnement des récoltes qui contraindrait les gouvernements à grossir ou à reprendre leurs achats de grain sur le marché mondial ? Au stade actuel, on peut parler partout d'une demi-victoire : pour la première fois dans l'histoire de l'Asie. Les risques de famine sont à peu près éliminés ; pourtant, à côté des silos pleins, il reste bien des ventres vides, des gens mal nourris, d'où le besoin d'efforts accrus.

La seule issue

Les prochaines décennies s'annoncent délicates. Faute de nouvelles terres à défricher dans la plupart des pays, la seule issue apparaît dans la hausse des rendements et dans des doubles ou triples récoltes annuelles sur le même sol. Or l'avenir de vastes régions est limité par un milieu physique ingrat : manque de pluie et de possibilités d'irrigation, érosion et appauvrissement des sols. *Quant aux plaines alluviales à fort* potentiel d'irrigation, d'où provient déjà le gros de l'accroissement céréalier, leur agriculture devient toujours plus délicate à gérer et à développer.

Pour obtenir des rendements élevés comparables à ceux de l'Europe occidentale et du Japon, la recherche et le renouvellement des semences, les *livraisons* d'engrais chimiques, la lutte antiparasitaire, l'infrastructure routière doivent fonctionner pratiquement sans faille. Les liens entre l'agriculture, les industries qui la soutiennent, les services posent des *exigences non moins* grandes.

Ces impératifs complexes et interdépendants sont encore loin d'être résolus de manière satisfaisante. Ici, le renouvellement des semences ne s'opère pas en temps voulu, d'où la dégénérescence des variétés ; là, les applications de phosphate sont *insuffisantes* ; ailleurs, les traitements antiparasitaires ne sont pas au point. Ou encore les motopompes d'irrigation tombent en panne faute de courant électrique. Quant aux vastes systèmes de canaux d'irrigation, *ils exigent d'énormes* travaux de réfection, que ce soit au Pakistan, en Inde, en Chine, en Thaïlande...

On ne peut donc exclure des phases de tassement de la production, ponctuées de nouveaux gains à plus long terme. Dans l'hypothèse où tel pays devrait accroître ses importations, il paraît toutefois douteux que celles-ci retrouvent les niveaux élevés des décennies écoulées. On ne saurait non plus exclure un mouvement inverse, une hausse des exportations de grain. Révélatrice à cet égard est l'apparition récente de la Chine sur le marché mondial du maïs.

Cependant, blanche ou noire, et malgré des conditions de production *très différentes au nord et au* sud du Sahara, l'Afrique voit gonfler son déficit céréalier. Pour l'Afrique noire seule, les importations nettes de céréales passent de 300 000 tonnes en 1950 à 2,2 millions en 1970 et à 12 millions en 1985.

Cette hausse des importations, quel que soit l'impact des calamités naturelles, est pour le moins préoccupante. Une révolution verte à l'asiatique est mal concevable au sud du Sahara, à bref délai, pour de multiples raisons liées aux techniques traditionnelles, aux contraintes des sols (surtout au Sahel), à d'autres facteurs sociopolitiques et économiques (1)

Plusieurs Etats sont certes en train d'améliorer leur politique de développement rural, ce qui devrait permettre de mieux utiliser le potentiel existant. Restreint dans le Sahel, il est relativement large dans de nombreuses autres régions du continent. Ces efforts, s'ils réussissent, exigeront du temps avant de porter leurs fruits : aussi, mis à part les facteurs climatiques, les importations de céréales pourraient rester élevées dans une *perspective* à moyen terme, quitte à baisser par la suite.

Pour sa part, l'Amérique latine se trouve dans une situation nettement plus confortable que les deux autres continents. Face aux pays importateurs figure l'Argentine, dont les exportations ont doublé en dix ans pour atteindre 6,2 *millions* de tonnes de blé et

(*) Professeur à l'Institut universitaire d'études de développement (Genève).

tine, dont les exportations ont doublé en dix ans pour atteindre *6,2 millions* de *tonnes* de blé et 10,1 millions de tonnes de maïs en 1985-1986. Dans ces conditions, on voit mal comment Américains du Nord et Européens pourraient fortement accroître leurs livraisons dans cette partie du monde

Des Occidentaux bien intentionnés

« *Arrêtons le scandale de la faim, livrons nos excédents sous forme d'aide alimentaire* », déclarent des Occidentaux bien intentionnés. Prenons d'abord les chiffres : l'aide alimentaire a représenté 6,8 *millions* de tonnes de céréales en 1975-1976, 9,8 millions en 1983-1984, 12,5 millions en 1984-1985 et 10,3 millions en 1985-1986.

Si tout le monde est d'accord sur les secours d'urgence, l'aide alimentaire versée de manière régulière aux pays les plus pauvres peut constituer un oreiller de paresse pour les autorités locales tentées de réduire leurs efforts de développement agricole. Ces livraisons risquent aussi, selon les années, d'exercer un effet négatif sur les prix versés au producteur. Enfin, si l'on doublait par exemple l'aide en grain, il n'est pas certain du tout que l'on pourrait en assurer le meilleur usage. Et, du point de vue occidental, les quelque 10 *millions de tonnes* d'aide supplémentaire ne videraient pas les silos.

D'autres formules se présentent : l'aide en céréales peut servir à rétribuer les paysans pauvres et sous-employés engagés sur des chantiers ruraux (*food for work*) tels que construction de chemins, de digues contre les inondations, de petits réservoirs, etc. Une telle méthode, déjà pratiquée par les Anglais en Inde lors des famines du dix-neuvième siècle, se retrouve depuis vingt ou trente ans dans de nombreux pays africains et asiatiques. Trop souvent elle donne des résultats mitigés, allant d'ouvrages emportés par les prochaines pluies, à des abus du coulage, des collusions entre politiciens locaux et autres notables au point qu'une partie de l'aide finit dans les poches des riches. En bref, sans renoncer à de telles formules, on ne saurait en accroître les applications sur une grande échelle, ce qui restreint en même temps cette forme d'aide alimentaire.

Il reste une dernière hypothèse : au lieu d'importer du grain pour nourrir les populations, les pays du tiers-monde vont-ils importer du grain fourrager pour nourrir bétail et volailles, comme le font une partie des pays occidentaux, le Japon, l'Union soviétique ? Ainsi la Corée du Sud se suffit en *riz* ; *mais la* demande en viande, conséquence de la hausse du niveau de vie, ne peut, compte tenu de l'exiguïté du territoire, être assurée sans importations croissantes de blé, de maïs, de millet : 2,3 millions de tonnes en 1975-1976, 6,7 millions dix ans plus tard.

D'autres pays avancés du tiers-monde s'engagent dans la même voie. Dans le cas de l'Amérique latine, il est fort possible que les nouveaux besoins soient couverts *par la hausse des productions* locales, contrairement à la Corée du Sud. En cas de pénurie, une partie du solde pourra être assurée par l'Argentine.

Faute de moyens financiers

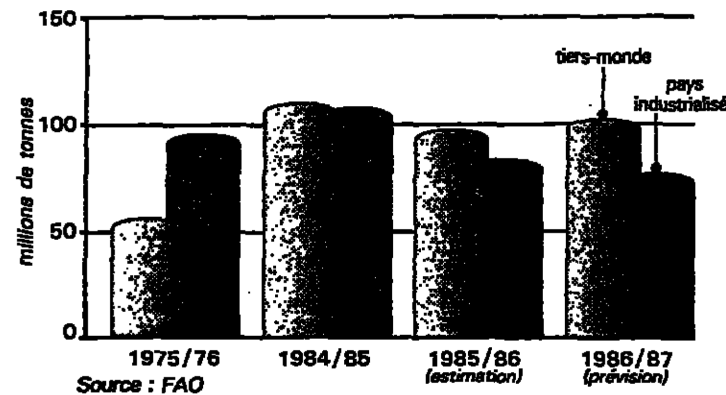
Quant aux pays arabes et pétroliers, plusieurs d'entre eux importent déjà de gros contingents de céréales, à la fois pour les personnes et pour le bétail. De fortes hausses semblent peu prévisibles, compte tenu du ralentissement de leurs économies. *De surcroît, il* faut signaler la forte expansion du blé – à des coûts extrêmement élevés – en Arabie saoudite.

Restent finalement les pays pauvres d'Afrique et d'Asie. On note, certes, dans le second cas, un accroissement de la consommation de viande, même si l'alimentation du bétail laisse fort à désirer. Néanmoins, *dans* une perspective à moyen terme, on voit mal la plupart des pays d'Afrique et d'Asie trouver les moyens financiers pour s'inspirer du modèle coréen.

Comment conclure ce tour d'horizon ? Selon une hypothèse, les importations du tiers-monde pourraient baisser sur une longue durée. Selon une autre, elles pourraient s'accroître dans des proportions trop faibles pour contribuer de manière sensible à réduire les excédents nord-américains et ouest-européens. En d'autres termes, c'est d'abord entre eux et à l'intérieur de leurs sociétés que les pays riches devront trouver des solutions à leurs excédents agricoles. Et ça, c'est une autre affaire ! ∎

(1) *Asie/Afrique, greniers pleins-greniers vides*, textes réunis par Sylvie Brunel. Economica, 1986.

Importations de céréales



Source : FAO

Stocks

(en millions de tonnes)

	1975-1976	1984-1985	1985-1986 (est.)	1986-1987 (prév.)
Pays en développement ...	87	133	130	123
Pays développés	107	193	275	329
Total	194	326	405	452

(A elle seule, l'Asie détient plus de 100 millions de tonnes de réserves pour une population qui équivaut en gros aux deux tiers de la population du tiers-monde.)

Source : FAO.

SURPLUS AGRICOLES

Le mirage de l'aide alimentaire

par PHILIPPE CHALMIN (*)

Le Nord ne doit pas exporter ses dilemmes

RICHESSE et surplus au Nord, faim et pauvreté au Sud, la caricature est facile et l'on pourrait penser que quelque magique vase communicant devrait permettre de résoudre les problèmes des uns en satisfaisant les besoins des autres ! Certains, et en dernier lieu le ministre français de l'agriculture, François Guillaume, s'y sont essayés avec plus ou moins de finesse. Force est pourtant de constater que les choses ne sont pas si simples, que les processus de développement, tout comme les productions agricoles, sont trop complexes, en un mot que les vases ne communiquent pas.

Globalement, au début des années 80, les besoins de produits alimentaires du tiers-monde (exprimés en équivalent-blé) dépassaient un peu les 50 millions de tonnes, répartis assez également entre l'Asie, la Chine, le Moyen-Orient et l'Afrique. Des projections réalisées récemment, que ce soit en France ou aux États-Unis *(voir tableau)* montrent qu'en l'an 2000 ce déficit ne devrait pas sensiblement augmenter.

En 1980, pratiquement toutes les zones du tiers-monde étaient importatrices nettes ; déjà, dans les dernières années, des pays comme l'Inde, la Chine ou l'Indonésie ont atteint, voire dépassé le stade de l'autosuffisance. Ce mouvement devrait s'amplifier et, sans même prendre au pied de la lettre les calculs des économètres, on peut estimer que le potentiel exportateur de zones comme l'Asie et même l'Amérique latine ne cessera de s'affirmer. Au contraire, la dépendance de l'Afrique et du Moyen-Orient ira grandissant et ces deux régions auraient en l'an 2000 des besoins non satisfaits de 60 à 110 millions de tonnes d'équivalent-blé.

C'est un déséquilibre régional : l'aggravation de la dépendance alimentaire de deux zones qui, de surcroît, ont beaucoup de mal à maîtriser leur croissance démographique. Mais, au-delà du cas africain ou méditerranéen, on doit aussi s'interroger sur la réalité de ces potentiels exportateurs : l'Inde aujourd'hui exporte des céréales, mais pour autant le problème de la faim est-il résolu en Inde ?

Dans un récent ouvrage (1), l'économètre belge J.-M. Burniaux explique que ce développement du potentiel exportateur du tiers-monde ne peut se faire qu'accompagné de croissance de la malnutrition urbaine et chiffre à près d'un milliard le nombre d'affamés dans le monde à la fin du siècle. Les pays en voie de développement exporteront certes, concurrenceront même les pays occidentaux, mais ils le feront au prix de leur pauvreté, de la faim ou plus insidieusement de la malnutrition dans leurs villes.

Progrès technique et protection

Dans les pays occidentaux, la croissance des productions agricoles a été peut-être encore plus spectaculaire. Deux facteurs essentiels ont joué. Le progrès technique d'abord : après la deuxième révolution agricole,, celle entre autres de la mécanisation et et des hybrides, la troisième est celle des biogénétiques, du clonage... Pour le blé, en France, de nombreuses moyennes départementales dépassent les. 75 quintaux à l'hectare ; le niveau de 10 000 litres de lait annuellement pour une vache est facilement atteint aux Pays-Bas. Les frontières géographiques s'estompent : le maïs remonte dans le Nord, le soja se développe en Italie. Usines végétales et animales se sophistiquent pour produire plus, mieux, ailleurs.

Cependant ce progrès n'a été rendu possible que grâce à la protection de politiques agricoles mises en place au lendemain de la grande crise pour soulager les misères paysannes. Différentes dans leurs moyens, toutes ces législations avaient en commun un objectif de protection des producteurs, de garantie de leurs revenus. Paradoxalement la crise des marchés agricoles des années 70 les a renforcées, leur adjoignant même un volet exportateur.

Garanties de revenus, garanties de prix ont joué à plein leur rôle de stimulant des productions, d'incitation aux innovations technologiques. Peu à peu les excédents, les surcapacités, les stocks se sont accumulés jusqu'à atteindre des niveaux frisant l'absurdité comme pour les produits laitiers en Europe, mais aussi aux Etats-Unis. A partir du début des années 80, ces stocks ont commencé à peser sur les marchés internationaux, alors même que la demande stagnait, diminuait même du fait du succès des politiques d'autosuffisance menées par de nombreux consommateurs parmi les plus solvables.

La guerre agricole n'a cessé dès lors de faire rage : ses protagonistes en sont les États-Unis et la CEE, mais aussi le Canada, l'Australie, l'Argentine, la Nouvelle-Zélande, le Brésil, la Malaisie, la Thaïlande... (Etats qui se sont réunis dans le groupe de Cairns). En quelques années les prix internationaux se sont effondrés, même en tenant compte de la baisse du dollar – monnaie dans laquelle ils sont pour la plupart exprimés. A coup de subventions pour les uns, de dévaluations pour les autres, les grands exportateurs agricoles s'épuisent, au plus grand bénéfice des pays socialistes et, pourrait-on penser, des pays en voie de développement.

Une faible aggravation du déficit

	1980	2000
	En millions de tonnes d'équivalent-blé	
PVD	– 51,8	– 69 (*)
(PVD sans Chine)	– 36,8	(– 76)
dont Asie	– 18,9	+ 51
(Asie sans Chine)	– 3,8	(+ 44)
Chine	– 15	+ 7
Asie du Sud	– 3,3	+ 13
Afrique du Nord / Moyen-Orient	– 18,8	– 64
Afrique subsaharienne	– 5,9	– 47
Amérique latine	– 8,2	– 9

(*) Le scénario FAO, Horizon 2000, donnait une fourchette de déficit de 52 à 100 millions de tonnes.

Basées sur des garanties destinées à permettre la survie du plus grand nombre d'exploitations, les politiques agricoles coûtent de plus en plus cher, accumulent les stocks, ne peuvent empêcher la désertification progressive des campagnes. Les tentatives d'adaptation, d'innovation, comme le Farm Bill du gouvernement Reagan, se heurtent au conservatisme des organisations agricoles et de leurs lobbies politiques, qui préfèrent croire aux mirages de l'exportation – ou de l'aide alimentaire – pour éviter de régler en profondeur leurs problèmes.

Le débat qui se pose aujourd'hui est celui de la place de l'agriculture dans une société occidentale avancée de la fin du vingtième siècle. Quels coûts pour quels objectifs : satisfaire les besoins alimentaires du pays, aménager le territoire, entretenir le paysage, créer des emplois, ou plutôt ne pas grossir les rangs des chômeurs, exporter ?... Ce débat est capital dans la querelle sur les marchés internationaux, querelle que l'on ne peut espérer résoudre si les deux principaux antagonistes, la CEE et les Etats-Unis ne résolvent pas d'abord leurs contradictions internes.

Des racines très profondes

La désorganisation des marchés internationaux a donc des racines beaucoup plus profondes qu'une simple surproduction passagère. Et il apparaît bien douteux que la demande solvable – et même les besoins – puisse à l'avenir absorber les excédents générés par les politiques actuelles.

Peut-on pour autant, comme le désirent certains, établir un pont vers les pays déficitaires du tiers-monde ? On connaît bien aujourd'hui les effets nocifs que peuvent avoir toutes les formes de l'aide alimentaire. Même bien administrée, celle-ci reste un facteur de dépendance économique, mais aussi morale.

On ne peut s'empêcher de frémir en voyant la situation dans laquelle certains pays se sont placés : que se passera-t-il si un jour l'Egypte doit vraiment payer les 10 millions de tonnes de céréales et de farine qu'elle importe chaque année ?

La relation de l'homme à l'aliment n'est pas aussi logique qu'on le voudrait : dans toutes les civilisations, la fierté première d'un peuple a été de produire les aliments qui lui étaient nécessaires, qui étaient adaptés à ses habitudes, à ses mœurs, à ses symbolismes. L'homme libre n'est-il pas celui qui avant tout peut se nourrir lui-même ?

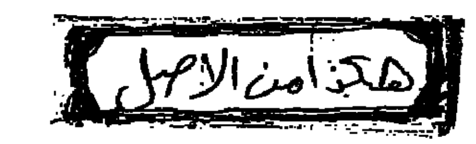
En termes de solution, il n'y a pas de lien entre la faim du Sud et les excédents du Nord. Au contraire même, les seconds ne font qu'aggraver la première. En effet, la situation de dumping qui prévaut aujourd'hui sur les marchés des produits agricoles joue comme une incitation à la « non-production » pour les importateurs du tiers-monde.

Régler le problème des excédents du Nord, en les réduisant ou au moins en les disciplinant, ne peut être à long terme qu'un facteur positif pour les problèmes alimentaires du Sud. En cela la proposition française est constructive ; mais elle reste incomplète. L'expérience montre qu'un cartel de producteurs n'est durable que lorsqu'il est capable de contrôler ses structures de production. Les surplus agricoles européens ou américains ne sont que la conséquence de l'inadaptation des politiques – ou de l'absence de politique – mises en œuvre.

Le meilleur service que le Nord puisse rendre au Sud en matière alimentaire est donc de commencer par résoudre ses dilemmes agricoles, et non pas de les lui exporter par le biais de ses excédents ou même de ses dons.

(*) Enseignant au Conservatoire national des arts et métiers.

(1) J. M. Burniaux, *le Radeau de la Méduse, analyse des dilemmes alimentaires*, Economica 1987.



La chronique de Paul Fabra

Les interventions les plus « scandaleuses »

A force de dénoncer les surplus agricoles et leurs conséquences néfastes désormais devenues manifestes, on a fini par se convaincre que les marchés agricoles constituent un phénomène à part parce que, *dans aucun autre*, les interventions publiques ne seraient aussi importantes ni aussi systématiques. Pendant longtemps, *à cet égard, le caractère spécifique* de l'agriculture a été présenté, notamment dans notre pays, comme irréversible. Tous les pays protégeant plutôt plus que moins leurs agriculteurs, il paraissait hors de question de renoncer à soutenir les nôtres. C'est précisément parce que la protection est universelle qu'on a fini, au moins sur le plan des principes, à la remettre en cause.

On s'est avisé que les politiques de soutien des prix débouchaient immanquablement sur l'apparition de surplus de plus en plus considérables. L'existence de ces derniers fausse les courants d'échanges quand elle ne les crée pas de toutes pièces. Ainsi sont nées des formes de concurrence parasitaires. La CEE et les Etats-Unis se disputent à coups de subventions des marchés tiers qui sont souvent des pays pauvres dont les producteurs sont ruinés par l'irruption des excédents en provenance des pays développés *(voir le dossier sur les surplus agricoles).*

Dans son « Rapport sur le développement » (version 1986), la Banque mondiale affirme avec quelque *vraisemblance que « le marché mondial des produits laitiers est né de la protection ».* Le dernier conseil ministériel de l'OCDE, tenu à Paris *au début de ce mois, a été un nouveau* pas vers la prise de conscience d'un énorme gâchis. C'est la pression des excédents qui détermine le niveau des prix mondiaux et, comme ces derniers finissent quand même par faire sentir leur influence, la protection généralisée se retourne contre tous ces bénéficiaires supposés. *On en est là.*

Le progrès, purement conceptuel jusqu'à ce jour, ainsi réalisé n'en serait pas un si on continuait à y trouver un prétexte pour culpabiliser l'agriculture, comme si cette dernière était, dans nos économies modernes apparemment animée par un grand élan de déréglementation, l'exception la plus coriace au libre développement des échanges. Il est possible que ce soit la plus visible, mais il n'en est ainsi que parce que les projecteurs sont dirigés sur elle.

EN vérité, il est un marché qui est encore plus manipulé par l'intervention que ne le sont les marchés agricoles. Il convient d'autant plus d'en prendre conscience que premièrement ce marché hautement assujetti à l'arbitraire est le plus déterminant de tous, exerçant son influence dans tous les compartiments de la vie économique et que deuxièmement on pourrait facilement s'y méprendre car on nous le présente habituellement comme le point d'application privilégié du mouvement de « libéralisation » en cours sur les scènes nationale et internationale.

Le scandale que devrait dénoncer *non seulement les libéraux mais* aussi tous ceux qui sont soucieux d'un fonctionnement aussi bon que possible de l'économie de marché (à savoir aujourd'hui à peu près tout le *monde), c'est bien celui-là : le marché* le plus décisif, celui qui assure la mise de la monnaie à la disposition des différents « agents économiques » *(particuliers, entreprises, Etat* et ses dépendances) en déterminant le niveau du taux d'intérêt, ce vaste marché est non seulement ce qui se *comprend, étroitement surveillé, par* l'Institut d'émission, mais il est constamment placé sous la domination de ce dernier.

Autrement dit, le marché dit monétaire, où finissent par aboutir toutes les opérations de crédit — crédits accordés aux petites, moyennes et grandes sociétés, aux ménages, au Trésor public, — a beau avoir toutes les apparences d'un marché où se rencontrent, au plus haut niveau, *l'ensemble des* prêteurs et l'ensemble des emprunteurs, la réalité est tout autre. Dans la très grande majorité des pays et dans le nôtre, le marché monétaire qui est, répétons-le, le marché des reconnaissances de dettes, se trouve à peu près dans la situation où se trouvent les marchés agricoles.

Quand les organismes stockeurs de la Communauté européenne accumulent par leurs opérations de soutien des cours les stocks de beurre, de céréales, de poudre de lait, de sucre, on peut dire qu'ils *acquièrent de « fausses richesses »* dans toute la mesure où ces organismes seront incapables de revendre ces marchandises à un prix au *moins égal au coût d'achat* (plus frais de magasinage, primes d'assurances, etc.). Que font les banques centrales quand elles achètent des titres de la dette publique ou privée *dont elles ne pourraient se défaire* sans subir une perte ? Elles acquièrent des valeurs partiellement illusoires.

Or c'est bien, malgré les apparences, ce qui se produit quasiment en permanence sur le marché monétaire. On a assisté depuis maintenant près de deux ans et demi à une réforme technique du marché monétaire français. Celle-ci a consisté à créer de nouveaux instruments d'emprunts pour les banques, les grandes entreprises d'Etat, tout en facilitant la circulation de ces titres. Mais le rôle de la Banque de France n'a pas été changé en profondeur. Au contraire, il a été confirmé sous couvert d'acclimater chez nous ce que les spécialistes appellent l'open market (*littéralement le marché* ouvert).

PAR ces opérations d'open market, la Banque de France intervient sur le marché des reconnaissances de dettes. En particulier, elle achète aux banques des titres divers, ce qui est techniquement la façon de leur fournir les « liquidités » dont elles ont besoin. Rien ne paraît plus normal que cette fonction.

Bornons-nous ici, sans nous appesantir davantage sur le fonctionnement et le rôle du marché monétaire, à constater comment, *concrètement, les choses se passent.* A l'occasion de l'une de ses adjudications, la Banque de France, parce qu'elle est censée tenir la dragée haute aux banques, décide de leur allouer par achat de titres divers seulement 20 milliards de francs au taux de 8 %, qu'elle fixe elle-même au jugé, alors que les banques voudraient en obtenir, mettons, 40 milliards.

ON constatera neuf fois sur dix que, dans les jours suivants, le taux montera sur le marché au-dessus de 8 % *sous l'effet* de la concurrence des établissements de crédit pour se procurer les liquidités que la Banque de France *leur a refusées. L'action* de cette dernière n'aura été qu'en apparence restrictive. L'évaluation du taux de marché au-dessus de 8 % montre bien que les banques *étaient* prêtes à payer plus cher mais probablement pas pour un montant de 40 milliards.

La Banque de France a pu croire qu'elle se livrait à une opération de réglage complexe des conditions du marché. En réalité, elle s'est comportée comme un organisme d'intervention sur un marché agricole. Elle a stocké des titres dont la valeur s'est dépréciée depuis la date d'acquisition (la valeur des titres baisse quand le taux s'élève) ; sa politique de stockage a eu pour effet d'encourager la « production » *(émission) des titres d'emprunt,* ce qui est une façon indirecte de faciliter la perpétuation des déficits (et partant l'augmentation de la masse *monétaire). Le résultat est en fin de* compte une inflation plus forte en France qu'en Allemagne, où la Bundesbank laisse le marché s'ajuster *davantage par lui-même, et des taux* d'intérêt plus élevés.

Le spectre de la récession

(Suite de la page 23.)

Les modifications de parités ne peuvent assurer à elles seules le *redressement de ces comptes.* Elles doivent être complétées par un décalage de demande intérieure entre les Etats-Unis et le reste du monde, de nature à compenser au moins partiellement l'avance considérable prise par les Américains depuis 1982.

En 1983-1984, les Américains ont consommé et investi beaucoup plus que les Européens et les Japonais. Leurs importations ont alors connu une véritable explosion (+ 23 % en volume pour la seule année 1984) s'élevant à des niveaux d'où elles ne sont plus redescendues.

L'écart de demande intérieure avec les autres pays de l'OCDE qui s'est créé au cours de ces deux années est resté pratiquement le même par la suite. En partant de 1982, année qui a vu s'ouvrir le déficit américain, il est au total d'environ 12 points avec l'Europe, et de 7 points avec le Japon. Une réduction de moitié de cet écart représenterait déjà un ajustement important.

Il y a *a priori* deux moyens d'y parvenir : une accélération de la demande intérieure en Europe et au Japon (qui soutiendrait les exportations américaines), ou son ralentissement aux Etats-Unis. La première solution est évidemment la meilleure pour la croissance mondiale.

Le malheur est qu'on ne voit pas du tout d'où pourrait venir l'impulsion chez les partenaires *des Etats-Unis. Le Japon consacre* l'essentiel de ses efforts à s'adapter à la hausse du yen ; la relance de son marché intérieur reste hypothétique et ne se traduirait que faiblement en importations (il s'agirait surtout de travaux publics). L'Europe offre le spectacle paradoxal de pays plaidant pour la relance tout en affichant des objectifs de réduction des *déficits publics et, pour la plupart,* de modération salariale.

Tous, y compris l'Allemagne, craignent de remettre en cause les résultats si chèrement acquis au cours des dernières années en matière de désinflation et de consolidation budgétaire. Les pays européens, par ailleurs, peuvent craindre à juste titre d'être *les grands perdants d'un jeu dont* ils ne sont, après tout, que des acteurs secondaires (1).

Ecart de croissance (en %)

	1983	1984	1985	1986	Cumul 1983-1986
Etats-Unis ...	5,1	8,3	3,4	3,5	21,8
Japon	1,8	3,8	3,8	4,0	14,1
CEE	1,1	1,8	2,2	3,7	.9,1

Dans l'immédiat, les Européens semblent d'ailleurs incapables de jouer un rôle quelconque, asphyxiés qu'ils sont par la baisse du dollar qui déprime l'activité et les investissements de leurs industries : *la rechute des commandes* intérieures à l'industrie allemande (– 6 % en volume depuis l'été 1986, après une forte progression) fournit une illustration inquiétante de cette langueur. Pour des raisons diverses, il n'y a rien à attendre des autres zones (OPEP, nouveaux pays industrialisés comme la Corée du Sud, pays en développement).

Faute d'une relance au Japon et en Europe, l'ajustement mondial pourrait bien se faire par le bas, c'est-à-dire par une baisse de la demande intérieure américaine qui prolongerait l'évolution déjà enregistrée au premier trimestre : une réduction des ventes au détail de 2,5 % en rythme annuel. Cette hypothèse, qui tendait jusqu'ici à être écartée, a gagné du terrain au cours des dernières semaines, avec l'apparition, dans l'économie américaine, de plusieurs facteurs dépressifs.

Le premier est la réduction du déficit budgétaire enfin engagée. Sans atteindre les objectifs du gouvernement, elle pourrait être *néanmoins* de 30 à 40 *milliards* de dollars pour l'année budgétaire 1986-1987. Second facteur dépressif : les taux d'intérêt, qui sont désormais à la hausse. Le taux de base a *été porté à 8,25 %* le 15 mai. Ce n'est pas bon pour l'investissement, qui régresse déjà depuis un an.

Enfin et surtout, l'accélération de la hausse des prix (près de 6 % en rythme annuel sur les quatre premiers mois de l'année, et 5 % pour les prix à la production de produits finis) va commencer à amputer le pouvoir d'achat des ménages. Ces trois évolutions peuvent conduire à une récession dans laquelle les Etats-Unis risquent d'entraîner le reste du monde. Leurs partenaires traditionnels (Japon, Amérique latine, Asie) seraient les plus touchés.

Ce n'est qu'un des *scénarios* possibles, le plus défavorable pour la croissance mondiale, mais aussi le plus efficace pour résorber le déficit extérieur américain (2). *Les alternatives ? La prolongation* des déséquilibres actuels, qui ne ferait que différer l'échéance. Ou un sursaut de l'Europe et du Japon, bien improbable compte tenu des politiques menées et de la détérioration de la confiance. La rencontre des Sept offre peut-être la dernière occasion de décisions concertées pour limiter le coût de l'ajustement. Mais il est déjà bien tard.

Dans ce contexte international plus qu'inquiétant, la France fournit l'image d'un pays ne disposant d'aucune marge de manœuvre. L'excédent de balance des paiements qu'elle avait péniblement acquis en 1986 (26 milliards de francs sur l'ensemble de l'année) a disparu dès les premiers mois de 1987 du fait d'une nouvelle détérioration des échanges industriels.

D'une façon générale, le carré magique qui résume les performances de l'économie française s'est dégradé depuis l'été 1986 : ugmentation d'un point de l'écart *d'inflation* avec les *principaux* partenaires ; montée du taux de chômage, qui s'est rapproché des plus hauts niveaux européens ; croissance inférieure à la moyenne de la CEE (d'environ un demi-point en 1986 comme en 1987) ; dégradation des échanges extérieurs.

La France semble pour l'instant perdre sur tous les tableaux : ses faiblesses structurelles, une configuration de la demande mondiale très défavorable à la spécialisation française, les effets de court terme de la libération des prix des services sont quelques-unes des raisons de ces mauvais résultats. *Dans ces circonstances,* il n'y a pas d'autre stratégie que de préserver et d'exploiter au mieux le principal atout dont dispose actuellement le pays, à savoir l'évolution très modérée de ses coûts salariaux.

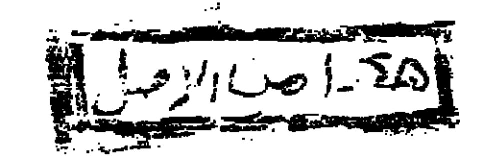
An terme de cinq années de décélération continue, la France est devenue de ce point de vue l'un des pays les plus « vertueux » du monde occidental : les salaires nominaux y progressent désormais moins vite qu'en Allemagne (3,4 % contre 4 % pour les douze mois se terminant en mars 1987). Les coûts salariaux par unité de production se sont pratiquement *stabilisés en 1986 (environ 0,5 %* contre 2 % en Allemagne).

Si cet avantage est bien exploité par les entreprises, les mois qui viennent peuvent nous apporter de meilleurs indices de prix et un début de redressement des échanges extérieurs. Mais il faudra sans doute patienter beaucoup plus longtemps pour voir repartir la croissance et augmenter le pouvoir d'achat.

JACQUES SAUVANT.

(1) L'excédent japonais des paiements courants (86 milliards de dollars en 1986) constitue la principale contrepartie du déficit américain.

(2) Une baisse d'un point de la demande intérieure américaine réduit ce déficit d'une dizaine de milliards.



Economie

Le plan d'urgence pour la Sécurité sociale

Les syndicats reprochent au gouvernement de faire supporter aux salariés l'essentiel des charges

« Nous avons cherché à concilier la satisfaction des besoins de trésorerie et la plus grande équité possible », a assuré M. Philippe Séguin, le samedi 30 mai, quelques heures après l'annonce du plan d'urgence gouvernemental sur la Sécurité sociale. Le ministre des affaires sociales était aux côtés de M. Jacques Chirac lorsqu'il a reçu samedi les six « sages » chargés de réfléchir à la préparation des états généraux.

A l'issue d'un entretien d'une heure avec le premier ministre, les « sages » n'ont pas fait de commentaires. Le professeur Bernard a cependant annoncé que la publicité sur les alcools et les tabacs serait *« très prochainement interdite »*. M. Séguin a précisé que le *« gouvernement poursuit sa réflexion »* sur ce thème, les mesures annoncées n'étant *« pas exclusives d'autres initiatives »*. Pour M. Séguin, *« nous avons pris nos responsabilités, l'objectif étant de faire en sorte que les états généraux puissent se dérouler dans la sérénité financière et qu'ils ne soient plus obérés par la crainte que la Sécurité sociale ne puisse passer l'année ou soit en cessation de paiements* (...). *Nous nous sommes donné dix jours pour arriver à un système qui respecte l'esprit des propositions des « sages » sans être totalement fidèle à sa lettre, dans la mesure où eux-mêmes pensaient que leurs propositions n'étaient pas parfaites »*.

Si M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, estime, dans une interview publiée le dimanche 31 mai par *les Dernières nouvelles d'Alsace*, qu'il y a eu *« diversification des financements pour éviter de surcharger telle ou telle catégorie »*, ce sentiment n'est pas partagé par plusieurs organisations syndicales. Mme Thérèse Poupon, secrétaire de la CGT, affirme que *« la solidarité, au vrai sens du terme, cela aurait supposé une contribution des revenus financiers et immobiliers de même niveau que celle prélevée sur les revenus salariaux, soit 12 % »*. Il s'agit donc d'une *« décisions injuste sur le plan social et néfaste pour l'économie, l'emploi et la Sécurité sociale elle-même »*.

« Positives »

La CFDT se déclare *« en désaccord »* avec le gouvernement, en regrettant qu'il ait *« décidé, une fois de plus, de faire payer la plus large part aux revenus du travail. L'augmentation de la cotisation des salariés est injuste et va à l'encontre de la nécessaire harmonisation européenne »*. En revanche, la CFDT se déclare satisfaite de la baisse du taux de la TVA sur les médicaments et de la reprise à la charge de l'Etat de la sectorisation psychiatrique. Comme la CGC et la CFTC, FO juge également *« positives »* ces deux mesures. Mais M. André Bergeron n'*« apprécie pas la méthode consistant à annoncer précipitamment de telles décisions sans qu'il soit possible d'en discuter »*. *« Les salariés*, poursuit-il, *ont une fois encore supporter l'essentiel des charges. »*

Pour M. Paul Marchelli, président de la CGC, il s'agit d'un *« dispositif douloureux »* : *« Les salariés vont supporter la plus grosse part de ce nouveau prélèvement, et le personnel d'encadrement, bien sûr, sera aux premières loges. (...) Cela n'est admissible que dans la mesure où le gouvernement tiendrait ses promesses, et nous permettrait de constater pour 1988 une diminution importante de la fiscalité directe du personnel d'encadrement. »* La CFTC parle d'*« énorme bricolage »*. Elle *« comprend mal que toutes ces mesures d'urgence soient envisagées jusqu'au 1er juillet 1988. Est-ce que le gouvernement ne croirait déjà plus aux mesures générales qui devraient être élaborées d'ici à la fin de l'année pour garantir durablement l'avenir de la Sécurité sociale ? »*

Dans les partis politiques, le RPR se félicite de mesures *« justes »* et *« équitablement réparties »*. *« Je considère que seul le gouvernement était en mesure d'apprécier le dosage des médecines conjoncturelles à appliquer »*, a déclaré, le 30 mai à Arras, M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS. Pour M. Barrot, *« ce recours au procédé empirique »* devrait *« être le dernier »* : *« Il faut qu'à la faveur des états généraux les Français prennent la mesure de leur protection sociale, et que nous avancions vers une solution de fond, sans que cette progression soit entachée de querelles politiques. »*

Du côté du PS, M. Lionel Jospin a affirmé que *« ce plan est fait de bric et de broc, d'une série de mesures sans cohérence. Ce plan est injuste puisqu'il demande 15 milliards aux revenus du travail et 1,7 milliard aux revenus financiers immobiliers. Ce plan n'est pas à la hauteur des besoins de financement évalués à 50 milliards par les « sages » puisqu'il n'apportera que 21 milliards. C'est donc 30 milliards que la mauvaise gestion du gouvernement actuel laissera en matière de Sécurité sociale au gouvernement d'après 1988 »*.

D'autres dirigeants socialistes, comme MM. Fabius, Bérégovoy, Delebarre, Debarge, ont formulé des critiques similaires. Pour Mme Gisèle Moreau (PCF), *« les salariés vont payer douze fois plus que ceux qui bénéficient de revenus financiers »*. Enfin, pour M. Mégret (Front national), c'est un dispositif *« qui coupe la poire en six et qui ne prévoit aucune mesure d'économies »*.

Au sommet de Venise

M. Baker proposera de nouvelles mesures pour aider les pays endettés

Les Américains proposeront à leurs partenaires au sein du groupe des sept grands pays industriels occidentaux lors du sommet de Venise (8 au 10 juin prochains) de nouvelles mesures pour faire face au problème de la dette des pays en développement. M. Allen Wallis, le « sherpa » américain pour la préparation de ce sommet, a en effet indiqué, vendredi 29 mai à New-York, que les Etats-Unis souhaitaient *« une amélioration ou une modification du plan Baker »*. Jusqu'à présent, ce plan, présenté à l'automne 1985 par le secrétaire d'Etat américain au Trésor, M. James Baker, et destiné à sauver du naufrage des pays endettés en incitant les banques commerciales à poursuivre leurs prêts volontaires, n'a guère produit d'effets. Faute de crédits nouveaux, plusieurs pays ont suspendu le paiement des intérêts sur leur dette. Après le Brésil, la Côte-d'Ivoire a fait savoir, jeudi, qu'elle ne paierait plus sa dette. De leur côté, les banques commerciales, notamment américaines, comme la Citicorp et maintenant la Chase Manhattan Bank, constituent d'importantes réserves exceptionnelles sur leurs prêts aux pays en développement.

Pour les responsables américains, le plan Baker — qui prévoyait des crédits supplémentaires sur trois ans de 29 milliards de dollars — reste *« intact et valable »*, comme l'a affirmé le secrétaire adjoint au Trésor, M. David Mulford. Il est cependant nécessaire de remettre les pendules à l'heure, d'où l'initiative annoncée par M. Wallis. Sous le terme de *« menu à options »*, les banques commerciales seraient invitées à investir directement dans le tiers-monde (prise de participation, achat de valeurs...), plutôt qu'à lui accorder des prêts classiques. Les Etats-Unis ont déjà poussé dans cette voie de grands pays débiteurs comme le Chili, le Mexique et les Philippines. Il s'agit de proposer aux banques des actifs tangibles, au lieu de titres de créances qui ont toutes les chances de n'être jamais intégralement remboursées.

Les Américains envisagent, en outre, une utilisation plus souple des crédits à l'exportations. L'Eximbank, l'agence fédérale qui garantit les prêts à l'exportation, vient d'annoncer qu'elle pourrait débloquer, pour les pays endettés, des crédits à très long terme (vingt-cinq à trente ans) et à taux d'intérêt fixes. Son président, M. John Bohn, n'a pas caché que l'objectif est de *« combler le vide »* et de soutenir le plan Baker.

Les pays endettés d'Amérique latine, réunis au sein du groupe de Carthagène, pourraient, apprenait-on à New-York ce week-end, également faire des propositions en la matière à la veille du sommet de Venise. Des représentants de ce groupe s'inquiètent en effet de la décision de la Citicorp, suivie depuis par la Chase, et qui pourrait, à leurs yeux, signifier *« la fin des prêts volontaires »* de la part des banques commerciales privées aux pays endettés.

E. I.

Préfiguration de « petits boulots »

Cent vingt emplois créés pour aider les personnes âgées

Un téléphone qui ne cesse de sonner à portée de main et trois gros boîtiers comprenant toutes ses fiches sous les yeux suffisent à Mme Brigitte Croff, trente-cinq ans, vive et passionnée, pour rester à longueur de journée en contact avec l'univers qu'elle s'est créé. Directrice de l'association la Source, installée dans une maison bourgeoise de Vincennes (1), *« par hasard, sans étude de marché »*, elle règne depuis quatre ans sur une organisation inédite. Pas moins de vingt-cinq infirmières, *« libérales et conventionnées »*, travaillent exclusivement pour elle, ainsi que cent vingt *« auxiliaires de vie »*, pour la plupart des femmes qui ont connu des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ensemble, elles viennent en aide aux personnes âgées, *« de soixante-quinze à cent ans »*, dans près de cent trente familles chaque jour, mais, tient à préciser Mme Croff, *« dans un rapport marchand »* qu'elle juge indispensable.

Tout le mérite et le succès de l'affaire tient à cela. L'association rémunère une équipe de direction qui comprend, outre la fondatrice (7 000 F brut par mois), deux personnes à temps plein (6 000 F), une secrétaire *« à trois quarts de temps »*, une femme de ménage à mi-temps et deux vacataires, une psychologue et une psychanalyste. Les infirmières gagnent 6 000 F net, pour un mi-temps, pour des interventions chez les personnes âgées *« remboursées par la Sécurité sociale »*. *« Elles sont toutes un peu particulières*, reconnaît Mme Croff. *Motivées, elles font ça pour le plaisir et sont capables de passer une heure et demie chez les gens quand les autres sont parties après dix minutes. »* Les auxiliaires de vie, la moitié à temps plein, l'autre à mi-temps, sont payées directement par les utilisateurs, déclarées, et versent donc leurs cotisations sociales. Elles reçoivent, brut, 35 F de l'heure, 50 F le dimanche ou un forfait de 300 F pour une nuit de douze heures.

Pour être viable économiquement, le système suppose une participation de tous à l'association, qui centralise les services. Clients, personnel ou infirmières, chacun adhère pour une somme annuelle de 400 F. A partir du deuxième mois, la famille cliente verse une cotisation de 220 F mensuels *« pour le travail de suivi »*. Quant au personnel, il effectue un règlement mensuel de 200 F si ses gains sont supérieurs à 5 000 F et de 100 F s'ils sont inférieurs. En contrepartie, l'association se charge de sa formation à raison de quatre heures par mois.

Telle quelle, l'association la Source, unique en son genre en France, est déjà une construction étonnante. Hormis le coût de la prestation des infirmières qui, de toute manière, serait supporté par la Sécurité sociale, le prix de son activité, en direction d'un public souvent assisté, ne se transforme pas en une dépense supplémentaire pour la collectivité. L'Etat et les finances publiques n'ont pas à intervenir dans un dispositif qui s'équilibre économiquement, même si Mme Croff évoque l'angoisse de 10000 F mensuel de loyer ou reconnaît, pour ce mois de mai, 4000 F de déficit. Sa seule subvention remonte à 1984, quand elle reçut 60000 F d'aide dans le cadre du programme pour les *« emplois d'initiative locale »* (EIL), et elle attend toujours les 55000 F promis pour avril dernier par la Fondation de France.

Demande solvable

Mieux, l'association a permis de créer des emplois en nombre important et pour des personnes qui, en temps normal, n'en trouvent pas facilement. Alors que le thème des « petits boulots » circule avec insistance depuis des mois dans une opinion préoccupée par l'évolution du chômage, l'action de Mme Croff vient apporter une démonstration sans ambiguïté de ce qu'il est possible de faire avec de l'imagination. Le rapport de M. François Dalle, commandé par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, et dont on attend la publication prochaine, pourrait trouver là un exemple d'application indiscutable. Une demande solvable existe, des fonctions peuvent se développer à un niveau satisfaisant de rentabilité et du travail peut en découler. La généralisation de cette expérience sur l'ensemble du territoire, et d'abord dans les grandes agglomérations, aurait des conséquences favorables sur l'emploi.

Parce qu'elle se sait à la croisée des chemins, Mme Croff hésite et, parfois, s'étonne de certaines réactions, particulièrement de pouvoirs publics, intéressés. *« Nous sommes un cas limite*, souligne-t-elle, bien consciente des conséquences de son innovation. *Parce que notre action amène les personnes âgées à être moins dépendantes, nous remettons de fait en cause l'extension des dépenses de santé. Cela peut jouer dans nos rapports avec la Sécurité sociale mais aussi avec une concurrence plus commerciale, également présente sur ce marché. »*

« Nous sommes assis entre deux chaises », poursuit-elle. Alors qu'il suffirait de peu de chose pour que son service soit définitivement autonome financièrement, et assure à son équipe une meilleure rémunération, on lui propose de se transformer en une association intermédiaire (2) quand elle demande à la DASS le détachement d'une infirmière pour s'occuper du dossier de santé de ses clients. *« Ce serait régresser ! »*, s'exclame-t-elle, soucieuse de se maintenir dans un rôle économique normal. A l'inverse, elle imagine sans peine l'évolution commerciale que certains pourraient donner à son activité s'ils abandonnaient la méthode originale qu'elle a mise au point. C'est d'ailleurs pourquoi la directrice de la Source a engagé des discussions avec l'un des fondateurs, il y a vingt ans, de SOS Médecins, le docteur Marcel Lascar. *« On pourrait essayer de monter quelque chose »*, propose celui-ci, convaincu qu'il est possible de respecter le schéma mis en place par Mme Croff dans le secteur marchand.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Association la Source, 187, rue de Fontenay à Vincennes. Tél. : (1) 43-74-01-91.

(2) Une association intermédiaire, sans but lucratif, exerce une activité non concurrentielle avec le secteur privé. Elle emploie des chômeurs de longue durée à raison de 78 heures par mois en les rémunérant 2500 F exonérés de charges sociales. Elle participe donc de l'activité économique soutenue ou subventionnée.

Le rapport annuel de la Banque d'Italie

L'inflation risque de repartir

L'économie italienne « reste parmi les plus exposées à l'instabilité qui est en train de pointer dans la conjoncture internationale ». Bien engagé, son *« assainissement reste inachevé »*. Présentant le samedi 30 mai, devant les responsables économiques, industriels et financiers du pays, le rapport annuel de la Banque d'Italie, son gouverneur, M. Carlo Azeglio Ciampi n'a pas hésité, à quinze jours d'une importante échéance électorale, à mettre en garde l'opinion à l'égard d'un optimisme qu'il juge quelque peu excessif.

Constatant un certain nombre d'acquis, *« le recul de l'inflation... le renforcement d'une large part du système productif »*, le gouverneur de la Banque d'Italie a, cependant, insisté sur la persistance de nombreux déséquilibres. L'endettement de l'Etat reste trop important. Les pouvoirs publics doivent faire preuve de plus de « rigueur » dans le contrôle de leurs dépenses et rechercher plus d'« efficacité » dans le fonctionnement des administrations. Le déficit public devrait encore atteindre 100 000 milliards de lires cette année (12,5 % du PIB).

Pour M. Ciampi, tout relâchement dans la politique budgétaire et monétaire du pays se traduirait par une reprise de l'inflation (les prix de détail augmentent à un rythme annuel de 4,2 %). *A ce sujet*, le gouverneur de la Banque d'Italie s'inquiète du maintien d'un différentiel d'inflation entre l'Italie et ses principaux partenaires commerciaux et d'une reprise de la hausse des prix de gros au cours des derniers mois.

S'adressant aux industriels de la péninsule, M. Ciampi leur a recommandé, en substance, de faire *« moins de finance et plus de production »*, estimant que la recherche de *« gains en capital à court terme »* ne doit pas être la priorité. *« La réalisation de profits même élevés*, a déclaré le gouverneur, *est un fait accepté par l'opinion quand elle s'accompagne de la capacité à renforcer l'économie et à créer des emplois. »*

M. Ciampi a enfin constaté que la « dépendance énergétique de l'Italie n'a diminué ni après le premier choc pétrolier ni après le second », ce qui rend d'autant plus nécessaires à ses yeux *« des choix importants et urgents qui ne peuvent être différés »* dans ce domaine. En conclusion, le gouverneur de la Banque d'Italie a préconisé un accroissement de la pression fiscale, accompagné d'une réorganisation du système d'imposition et d'une lutte contre la fraude. Il a, en outre, évoqué la possibilité d'imposer les gains en capital réalisés sur le marché des actions.

En trois mois

Les Etats-Unis ont dépensé 4 milliards de dollars pour soutenir le billet vert

Les Etats-Unis ont dépensé en février, en mars et en avril 4,06 milliards de dollars pour soutenir le billet vert sur les marchés des changes, le montant le plus important depuis six ans au moins, ont indiqué, le vendredi 29 mai, des responsables de la Federal Reserve. Au cours de cette même période, les autres banques centrales ont engagé un montant total neuf fois supérieur dans leurs interventions concertées.

Le soutien des banques centrales n'a pu empêcher une baisse de 8,4 % du dollar vis-à-vis du yen et de 2,1 % par rapport au deutschemark au cours de ces trois mois. Mais les responsables américains de la Federal Reserve soulignent que leurs interventions ont démontré le respect par le gouvernement américain de ses engagements en faveur d'une plus grande stabilité des taux de change, conformément aux accords du Louvre.

Emploi

Un accord va être signé dans la métallurgie

Les longues négociations sur le thème de l'emploi engagées dans la métallurgie devraient aboutir à la signature d'un accord. Avant de déboucher sur une réponse définitive entre le 12 et le 22 juin, quatre organisations syndicales sur cinq (CFDT, FO, CFTC et CGC) ont donné un avis favorable au projet après une quatrième et dernière séance de discussion, le 26 mai, avec l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), l'organisation patronale. La CGT a donné un avis négatif.

Le texte devrait remplacer le précédent accord de 1973 et intégrera les deux précédents accords conclus, celui sur les délais de licenciement de décembre 1986 et celui sur les nouvelles technologies de janvier 1987.

Le projet d'accord réaffirme le rôle des délégués syndicaux, qui doivent être informés et consultés sur les mesures d'emploi. Dans les entreprises sans comité d'entreprise (moins de cinquante salariés), les délégués du personnel disposeront de deux réunions pour être informés et consultés.

Un délai minimal de quatre jours, de six jours s'il y a plus de cent licenciements, devra être respecté entre les deux réunions du comité d'entreprise. Les indemnités de licenciement seront majorées de 20 % pour les salariés de plus de cinquante ans qui ne pourraient bénéficier d'une préretraite ou d'une indemnisation par l'assurance-chômage jusqu'à soixante ans.

Les commissions paritaires de l'emploi seront associées à l'examen des mesures d'accompagnement et verront leur rôle renforcé dans leur mise en œuvre.

FAITS ET CHIFFRES

● **Décès du baron Léon Lambert.** — Le baron Léon Lambert, qui avait démissionné le 19 mai dernier de ses fonctions de président du groupe Bruxelles-Lambert, le deuxième groupe financier belge *(le Monde* du 21 mai), est décédé jeudi *28 mai*.

● **Baisse de 0,6 % de l'indice composite américain.** — L'indice composite américain, synthèse des principaux indicateurs économiques des Etats-Unis, a enregistré une baisse de 0,6 % au mois d'avril. Mais cette évolution, qui suit une hausse, après révision, de 0,8 % en mars, apparaît exagérée aux principaux analystes économiques d'outre-Atlantique.

La chute n'aurait en effet été que de 0,1 % sans l'indice de la durée moyenne de travail hebdomadaire, perturbé au mois d'avril.

● **PRÉCISION.** — Une virgule malencontreuse a rendu incorrect le sens d'une phrase de l'article intitulé : « Shell contre le pavillon Kerguelen » *(le Monde* daté 31 mai-1er juin). Il fallait lire : *« Il s'agit d'un recours gracieux, non contentieux devant une juridiction administrative. »*

Economie

AFFAIRES

Le sort d'une filiale dans les télécommunications

Le différend s'aggrave entre la CGE et l'Espagne

MADRID
de notre correspondant

Que faire des filiales espagnoles d'ITT ? En fusionnant en décembre dernier avec les divisions de télécommunications d'ITT et en créant ainsi le consortium Alcatel NV, le groupe français CGE (Compagnie générale d'électricité) n'a pas hérité d'entreprises très florissantes au sud des Pyrénées. A qui appartient-il de financer le renflouement des deux filiales espagnoles d'ITT, Standard Electrica et Marconi, qui traversent une phase difficile ?

Les interminables négociations à ce propos entre l'administration espagnole et ITT d'abord, Alcatel ensuite, risquent de déboucher dans les prochains jours, dans le cas de Marconi, sur une rupture définitive. Des négociations d'autant plus difficiles qu'elles ont pour toile de fond la lutte des «géants» du secteur pour prendre pied sur le marché espagnol des télécommunications, le quatrième d'Europe.

Un second plan plus draconien

Standard Electrica, avec douze mille huit cents salariés, fabrique des matériels de télécommunications (terminaux, centraux, etc.), tandis que Marconi, dont la main-d'œuvre est de mille trois cents personnes, s'est spécialisée dans les télécommunications militaires, après avoir renoncé, en novembre 1985, à quelques activités annexes dans le domaine civil. Ces deux entreprises sont en crise depuis le début des années 80. Un premier plan de reconversion avait été adopté en 1984, qui allait rapidement se révéler insuffisant.

Un second plan, plus draconien, se révélait donc nécessaire au moment où ITT et CGE annonçaient leur fusion. Dès le départ, les dirigeants d'Alcatel NV distinguèrent le problème de Standard Electrica, soluble, selon eux et celui de *Marconi, dont ils entendaient se* défaire. Après des négociations heurtées, un accord fut effectivement signé en avril dernier, assurant le futur de Standard Electrica au sein du groupe. *Alcatel NV* acceptait de souscrire à une augmentation de capital de 14 milliards de pesetas (660 millions de francs), tandis que l'administration espagnole apportait 3,8 milliards de pesetas.

Par ailleurs, la Telefonica, la compagnie qui gère les télécommunications en Espagne, s'engageait à aug*menter substantiellement* ses commandes à Standard Electrica, dont elle est déjà le principal client. Enfin, il était convenu que la réduction de main-d'œuvre nécessaire *(quelque quatre mille emplois)* s'effectuerait exclusivement par retraites anticipées et départs volontaires, une solution initialement rejetée par les dirigeants d'Alcatel NV, en raison de son coût élevé. Le plan prévoyait que Standard Electrica commencerait à dégager des bénéfices à partir de 1989.

*La conclusion de cet accord pro*voqua la surprise. Quelques jours plus tôt, le président d'Alcatel, M. Pierre Suard, avait, en effet, rencontré à Madrid le ministre espagnol de l'industrie, M. Luis Carlos Croissier, et l'entrevue s'était apparemment soldée par un échec. Pourquoi Alcatel avait-il donc brusquement assoupli sa position ? La privatisation imminente de la CGE, estime-t-on à Madrid, avait joué son rôle, la persistance de conflits dans certaines entreprises du goupe ne pouvant qu'entamer la confiance des acheteurs potentiels.

Mais la privatisation de la CGE n'a pas suffi, en revanche, à assurer un accord sur l'avenir de Marconi, dont les pertes cumulées atteignaient au 1er janvier dernier, selon Alcatel, 15 milliards de pesetas. La situation est d'autant plus confuse que les versions des parties diffèrent totalement quant à l'état réel de la négociation.

Cessation de paiements ?

Selon l'administration espagnole, tant le suédois Ericsson que l'allemand Siemens et APT (le consortium formé par l'Américain ATT et Philips) sont intéressés par l'achat de la firme Marconi. Celle-ci représente en effet une plate-forme idéale pour pénétrer le marché espagnol des télécommunications que se partagent aujourd'hui Alcatel, à 60 % et Ericsson, à 40 %. La firme suédoise désire accroître sa part de marché en Espagne et éviter en même temps l'arrivée au sud des Pyrénées d'un nouveau concurrent. Siemens, de *son côté, aimerait élargir* à l'Espagne son aire d'activité, surtout après son échec en France dans la lutte pour la reprise de la CGTC. ATT, enfin, voudrait lui aussi s'implanter davantage, *via* l'Espagne, sur les marchés européens, que son accord avec Philips ne lui a pas véritablement ouverts jusqu'ici.

Selon les dirigeants d'Alcatel N.V., au contraire, aucun acquéreur étranger n'a vraiment fait preuve d'intérêt pour Marconi, dont la situation est désespérée. Seul le consortium APT, affirment-ils, a formulé une offre, mais qui est loin de satisfaire le vendeur. La négociation bute en fait sur un obstacle de fond : tout acheteur de Marconi demandera évidemment en contrepartie un accès garanti au marché espagnol des télécommunications... portant ainsi préjudice au principal fournisseur de ce dernier, qui est précisément Alcatel N.V.

Aussi les Espagnols accusent-ils les dirigeants d'Alcatel de n'avoir jamais réellement voulu vendre Marconi, et d'avoir en fait cherché à liquider l'entreprise plutôt que de la céder à un concurrent. Les intéressés s'en défendent et rétorquent qu'ils ont soutenu Marconi à bout de bras durant des mois. Une situation qui ne peut plus durer, ajoutent-ils *en se déclarant prêts à mettre* l'entreprise en état de cessation de paiements dans les prochains jours.

Cette décision pourrait avoir de sérieuses conséquences politiques, compliquant désormais toute collaboration entre Madrid et Paris en matière de télécommunications. On est décidément bien loin de l'époque où la Telefonica annonçait son intention, abandonnée par la suite, de se joindre à CGE et à ITT au sein d'Alcatel N.V.

THIERRY MALINIAK.

A dix jours de l'ouverture du Salon du Bourget

Le président de l'Aérospatiale invite les Européens à ne pas démissionner devant la pression américaine

VIENNE
De notre envoyé spécial

« L'Europe ne doit pas démissionner chaque fois que les Etats-Unis froncent les sourcils. » A une dizaine de jours de l'ouverture du Salon international de l'aéronautique au Bourget, le président de la société nationale Aérospatiale, M. Henri Martre, a dénoncé, à la fin de la semaine dernière, à Vienne (Autriche), les pressions de toutes sortes que les Américains excercent sur la clientèle internationale pour enlever des marchés aux Européens. Il a invité les Européens à relever le défi. *« Les industriels européens,* a-t-il expliqué, *doivent choisir la bataille avec leurs concurrents américains et n'avoir aucun complexe face à eux. »*

« Sur le marché actuel qui reste très dur et devant une compétition économique extrêmement tendue, a déclaré M. Martre, *on rencontre de plus en plus de pressions politiques américaines qui sont loin d'être négligeables. Ces pressions politiques américaines ont même tendance à s'aggraver contre le Japon et l'Europe. »*

A des journalistes qu'il avait réunis à Vienne, le président de l'Aérospatiale a expliqué que la stratégie américaine était claire dans le domaine aéronautique et spatial : là où ils sont déjà en position de domination, les Etats-Unis entendent renforcer encore leur point fort, au besoin en engageant la puissance publique dans des négociations qui devraient demeurer strictement commerciales au sens le plus classique de cette expression.

Des aspects démoniaques

M. Martre a cité plusieurs exemples de cette intervention de la puissance fédérale américaine dans des secteurs industriels qui devraient relever de l'intitiative privée aux Etats-Unis. Six à sept projets civils sont ainsi concernés. C'est la cas, par exemple, pour le moteur dit «propfan», qui tente d'associer la propulsion à réaction et la propulsion à hélices : les contrats viennent de la NASA, l'agence spatiale américaine. C'est aussi le cas du projet dit «Orient-Express» d'un avion capable de relier New-York à Tokyo en deux heures : les deux tiers du financement émanent du Pentagone et le tiers restant est à la charge de la NASA.

A l'exportation, la même stratégie est appliquée par Washington. *« La puissance publique américaine,* constate le président de l'Aérospatiale, *intervient dans les affaires commerciales. »*

Pour obtenir des contrats, l'administration américaine fait flèche de *tout* bois. Auprès du Japon, qui veut acquérir des hélicoptères, ou de la Corée du Sud, qui veut acheter des avions de transport civil, les Etats-Unis, pour contrer leurs rivaux, font valoir *la nécessité de rétablir,* à leur profit, les équilibres de la balance commerciale. En Egypte et même en Europe, les Américains jouent, durant leurs démarches commerciales, des aides militaires qu'ils apportent à ces pays. En Inde et au Brésil, enfin, le gouvernement américain propose, grâce à l'EximBank, des facilités de financement, sur les taux ou les durées de crédit, qu'aucune banque européenne ne peut espérer consentir.

M. Martre n'exclut pas l'éventualité, devant le succès mondial de l'Airbus, que Washington demande aux compagnies aériennes américaines de ne pas acheter l'avion européen ou qu'il soit mis des droits d'entrée dissuasifs sur le marché outre-Atlantique.

« Il faut affronter cette guerre commerciale, a-t-il affirmé. *Les Américains estiment que les aides européennes à l'aéronautique sont gouvernementales et, donc, contraires aux règles internationales du GATT. Mais l'aide fédérale à l'industrie américaine est aussi importante et elle a des aspects fiscaux démoniaques. »* Ainsi, observe le président de l'Aérospatiale, il arrive que le Pentagone soit le propriétaire des usines qu'il sous-loue quasi gratuitement à l'industriel américain. De même, des programmes d'avions civils, comme le Boeing-747 ou le Boeing-707, ont d'abord été des programmes militaires financés par des aides fédérales.

Le président de l'Aérospatiale considère, du reste, que c'est précisément sur le «créneau» du 747 que Boeing obtient sa marge maximum de profit : jusqu'à 20 millions de dollars pour un avion qui se vend environ 130 millions de dollars. Grâce à cette marge, le constructeur américain peut faire des rabais sur le prix de tous ses autres modèles. *« C'est cette liberté de manœuvre commerciale qu'il faut retirer à Boeing en lui suscitant un avion concurrent »,* a conclu M. Martre en souhaitant que les Européens annoncent, au Bourget, le lancement des programmes Airbus A-330 (court-moyen-courrier biréacteur de 330 à 400 places) et A-340 (long-courrier quadriréacteur de 300 places) face aux Etats-Unis.

JACQUES ISNARD.

M. Madelin au « Club de la presse » d'Europe 1

Toutes les entreprises publiques en équilibre à la fin de 1988

« Je souhaite que, au-delà de 1988, les entreprises publiques ne pèsent plus sur le contribuable », a déclaré, le dimanche 31 mai, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des PTT et du tourisme, invité au «Club de la presse» d'Europe 1.

« Les entreprises publiques qui marchent, on les privatise, a souligné M. Madelin. *Celles qui marchent moins bien, il faut les assainir. Mon objectif est de faire en sorte que, fin 1988, toutes ces entreprises, sauf les Charbonnages qui sont un cas très particulier, soient revenues à l'équilibre d'exploitation et remises en économie de marché. »*

Le ministre de l'industrie a précisé que, à ses yeux, les aides publiques qui restent à verser doivent l'être d'un bloc, *« pour solde de tout compte »,* à l'image de ce qui a été fait pour CdF-Chimie. M. Madelin s'oppose en la matière au ministère des finances, qui préfère verser des aides au fur et à mesure, pour mieux contrôler l'assainissement des entreprises. Par ailleurs, le ministre a évoqué le cas de Renault-Véhicules industriels (poids lourds), dont le refinancement a été le fait autant du secteur public que du secteur privé (banques). Une opération exemplaire pour M. Madelin, qui y voit un retour à des mécanismes de marché, alors même que la privatisation de Renault n'est pas prévue pour la législature actuelle.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FICHE D'INFORMATION

crédit foncier de france

Société anonyme au capital de 1 997 129 520 francs
Siège social : 19, rue des Capucines, PARIS 1er - R.C.S. PARIS B 542 029 848

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE

des obligations 7,50 % 1986-2001
contre des obligations 7,50 % 1987-2001

Présentation de l'offre publique d'échange

Le 19 mai 1986, le Crédit Foncier de France a émis un emprunt à taux fixe 7,50 % prévoyant la possibilité de procéder à des rachats en bourse.

Dans le cadre de cette faculté et conformément à ce qui a été prévu dans la fiche d'information qui a reçu le visa n° 87-52 en date du 23 février 1987 et dans la notice parue au BALO du 2 mars 1987, le Crédit Foncier de France offre aux porteurs de ces titres de les échanger contre des obligations 7,50 % à créer assimilables aux obligations 7,50 % mars 1987 (code SICOVAM 16264).

MONTANT DE L'ÉCHANGE

Cette offre porte sur la totalité des obligations 7,50 % 1986-2001 en circulation, soit un montant global de 5 045 470 000 F représenté par 1 009 094 obligations de 5 000 F nominal. Il sera donné suite à l'échange quel que soit le nombre de titres présentés.

Dans le cas où toutes les obligations à 7,50 % 1986-2001 seraient présentées à l'échange, il serait créé 1 009 094 obligations *nouvelles 7,50 % pour un montant de* 5 045 470 000 F. Le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis publié dans la presse financière.

PARITÉ D'ÉCHANGE

Sur présentation d'une obligation 7,50 % 1986-2001 (codes SICOVAM 16 185 et 16 985) du 3 juin au 30 septembre 1987 inclus (1), il sera remis une obligation nouvelle 7,50 % 1987-2001, jouissance 3 juin 1987, dont les caractéristiques sont définies dans la fiche d'information qui a reçu le visa n° 87-52 en date du 23 février 1987 et dans la notice parue au BALO *du 2 mars 1987. L'échange sera, en tout état de cause, effectué avec jouissance du 3 juin 1987.*

L'échange s'effectuera sans soulte : en effet, les obligations 7,50 % 1986-2001 et 7,50 % 1987-2001 présentent des caractéristiques identiques en ce qui concerne la durée, l'amortissement normal et l'intérêt annuel.

Leur valeur d'échange est évaluée au même prix, soit 4 500 F, correspondant au prix d'émission de l'emprunt 7,50 % mars 1987 (code SICOVAM 16264).

La vie moyenne de l'emprunt 7,50 % 1986-2001 ne sera pas affectée par l'opération d'échange, l'amortissement des obligations échangées étant imputé également sur les 5 tranches d'amortissement normal prévues dans le contrat d'émission des obligations 7,50 % 1986-2001.

Le porteur d'une obligation nouvelle devrait bénéficier d'une meilleure appréciation du titre par le marché ; ainsi, au cours du mois d'avril 1987, la cotation de l'emprunt 7,50 % 1987-2001 a fait ressortir un taux actuariel brut acheteur moyen de 8,97 % et la cotation de l'emprunt 7,50 % 1986-2001, un taux correspondant de 9,34 %. L'application de ces taux au *3 juin 1987 ferait ressortir une « décote » théorique de l'obligation 7,50 % 1986-2001* par rapport à l'obligation 7,50 % 1987-2001 de 122,60 F, soit un avantage de 2,45 % de la valeur nominale en faveur de l'obligation 7,50 % 1987-2001.

Cette meilleure appréciation du titre 7,50 % 1987-2001 s'explique notamment par 3 raisons :

- la grande liquidité potentielle du titre, puisque l'emprunt 7,50 % 1987-2001 actuellement représenté par 1 734 416 obligations est susceptible d'être porté après échange à 2 743 510 obligations, voire à 3 443 510 obligations, soit un encours d'un montant nominal de 17 217 550 000 F si les bons d'échange (code SICOVAM 4841) issus des obligations « TME » mars 1987 sont tous exercés ;
- l'exonération de la retenue à la source, puisque les porteurs d'obligations émises depuis le 1er janvier 1987 ne voient plus le montant brut de leurs coupons diminué de la retenue à la source de 10 % ;
- l'absence de clause de remboursement anticipé au gré de l'émetteur que comportait le contrat d'émission des obligations 7,50 % 1986-2001.

En tout état de cause, il sera assuré un suivi de la cotation des obligations 7,50 % 1986-2001 restant en circulation.

MODALITÉS D'ÉCHANGE

Un avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change fixant les modalités de l'opération a été publié à la Cote Officielle de la Compagnie des Agents de Change, le 27 mai 1987.

Les porteurs des obligations 7,50 % 1986-2001 qui souhaiteraient les échanger contre des obligations nouvelles 7,50 % 1987-2001 devront transmettre leurs ordres d'échange aux établissements financiers, teneurs de leurs comptes, ou à leurs Agents de Change pour dépôt auprès de la Banque Indosuez au cours de la période allant du 3 juin au 30 septembre 1987 (1). La Banque Indosuez procédera à la mise en place des obligations nouvelles, en liaison avec la SICOVAM, au fur et à mesure des demandes d'échange présentées.

Les ordres d'échange seront irrévocables. L'échange des obligations ne donnera lieu à aucun frais pour les obligataires.

RÉGIME FISCAL

Les plus ou moins-values réalisées par les personnes morales seront prises en compte pour la détermination de leurs résultats imposables.

En revanche, pour les personnes physiques, l'échange présentera un caractère intercalaire (CGI, art. 92 B). En cas de vente ultérieure des obligations reçues en échange, le résultat de la cession sera donc calculé en fonction de la valeur d'acquisition originelle des obligations 7,50 % *1986-2001 remises à l'échange.*

RÉMUNÉRATION DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Il sera alloué aux intermédiaires (banques, agents de change, établissements financiers) une commission de 12,50 F HT par obligation ancienne présentée à l'échange dans la limite de 5 000 F HT par dossier.

Cette commission sera majorée de la taxe sur la valeur ajoutée pour les établissements ayant opté pour ce régime.

MOTIF DE L'OPÉRATION

La présente offre d'échange vise à accroître l'encours de l'emprunt 7,50 % 1987-2001 afin d'améliorer la liquidité du marché.

(1) Cette dernière date pouvant être éventuellement prorogée à l'initiative du Crédit Foncier de France et de la Banque Indosuez en accord avec la Chambre Syndicale des Agents de Change.

Personnes qui assument la responsabilité de la fiche d'information

A notre connaissance, les données de la présente fiche d'information sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le Gouverneur, G. BONIN.

Visa de la Commission des Opérations de Bourse

La Commission des Opérations de Bourse a apposé sur la présente fiche d'information le visa n° 87-194 en date du 26 mai 1987.

Caractéristiques des obligations remises en échange

Ces obligations assimilables aux obligations 7,50 % mars 1987 ont été définies dans la fiche d'information qui a reçu le visa n° 87-52 en date du 23 février 1987 et dans la notice parue au BALO du 2 mars 1987.

MONTANT

5 045 470 000 F représenté par 1 009 094 obligations de 5 000 F nominal.

DATE DE JOUISSANCE

3 juin 1987

DURÉE TOTALE

14 ans

INTÉRÊT ANNUEL

7,50 %, soit 375 F par titre payable le 3 juin de chaque année et pour la première fois le 3 juin 1988.

AMORTISSEMENT NORMAL

En 5 tranches sensiblement égales les 3 juin 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001, soit par remboursement au pair (pour au moins la moitié des titres à amortir), soit par rachats en bourse.

La détermination des titres amortis par remboursement sera effectuée selon les modalités de l'article 9 du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 de la façon suivante :

Un mois jour pour jour (ou, si ce jour n'est pas ouvré, le jour ouvré précédent) avant la date de chacun des remboursements, le teneur de compte établit la liste des titulaires des comptes *où figurent les titres. Les titulaires y sont classés dans l'ordre préalablement établi par l'affilié et* notifié à la SICOVAM, et le nombre de leurs titres y est indiqué. La liste est datée et certifiée le jour même par la personne habilitée à cet effet par l'affilié.

Le lendemain, l'émetteur communique à la SICOVAM le nombre de titres à amortir. La SICOVAM calcule alors, jusqu'à la cinquième décimale, le rapport, dit d'amortissement, qui est le rapport du nombre de titres à amortir au nombre de titres en circulation. Pour déterminer le nombre de titres amortis à attribuer à chaque affilié, elle applique le rapport d'amortissement au *nombre de titres inscrits au compte de chaque affilié, en arrondissant le résultat à l'unité inférieure* et en répartissant le solde éventuel selon la règle du plus fort reste. Elle notifie alors à chaque affilié le rapport d'amortissement et le nombre de titres amortis qui lui est attribué.

Au reçu de cette notification, l'affilié procède à une première répartition de titres à amortir. Il applique le rapport d'amortissement au nombre de titres figurant dans chaque compte. Le résultat arrondi à l'unité inférieure est le nombre de titres amortis affecté au compte considéré au cours de cette première répartition.

L'affilié procède ensuite à une deuxième répartition. Il détermine sur la liste des titulaires de comptes un point de départ en multipliant le nombre total des titres de la liste par le nombre de cent-millièmes formés par la suite des cinq décimales du rapport d'amortissement et en l'arrondissant au nombre entier immédiatement supérieur.

A partir du rang du titre correspondant à ce point de départ, l'affilié affecte les titres à répartir aux titulaires figurant sur la liste dans l'ordre d'inscription, abstraction faite de ceux qui ont bénéficié de la première répartition.

L'affilié affecte le solde éventuel aux titulaires ayant bénéficié de la première répartition en suivant la règle du plus fort reste.

Un avis publié au Journal Officiel préalablement au remboursement fera connaître le nombre de titres amortis par rachats, le nombre de titres à rembourser et le rapport d'amortissement.

AMORTISSEMENT ANTICIPÉ

Le Crédit Foncier de France s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement. En revanche, il se réserve le droit d'amortir par anticipation des obligations en procédant à toute époque et par tout moyen à des rachats en bourse. Les obligations ainsi amorties par anticipation seront imputées sans limitation sur les dernières annuités à partir de l'annuité terminale.

FORME DES TITRES

Les obligations seront nominatives ou au porteur au choix des obligataires.

Ces obligations seront admises aux opérations de la SICOVAM.

Les droits des titulaires seront représentés, dans un délai d'un mois, par une inscription en compte à leur nom : chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres aux porteurs, chez l'émetteur et, s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs.

GARANTIE

Les obligations seront garanties par un privilège sur les créances provenant des prêts correspondants.

FACULTÉ D'ÉMISSIONS ULTÉRIEURES D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES

Au cas où le Crédit Foncier de France viendrait à émettre ultérieurement dans le public ou auprès d'organismes collecteurs d'épargne, de nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates d'amortissement et aux garanties, il pourrait unifier, pour la totalité des obligations, les opérations d'amortissement qui porteraient ainsi, sans aucune distinction, sur l'ensemble des titres unifiés.

RÉGIME FISCAL

Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

En l'état actuel de la législation (mai 1987), les intérêts et les primes de remboursement des obligations émises à compter du 1er janvier 1987 perçus par des personnes physiques sont, sur option :

- soit soumis au prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu majoré de la Contribution Complémentaire de 1 % ;
- soit assujettis à l'impôt sur le revenu et à la Contribution Complémentaire de 1 %.

Les revenus d'obligations bénéficient, avec les dividendes d'actions, d'un abattement global sur le revenu imposable de 10 000 F pour les couples mariés et de 5 000 F pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées ; cette dernière somme est portée à 8 000 F pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans.

Toute personne désireuse d'obtenir SANS FRAIS des renseignements complémentaires sur la Société peut demander : (cocher la case correspondant au document souhaité).

☐ le rapport annuel de l'exercice 1986

☐ la dernière note d'information publiée (visa COB n° 87-160 du 14 mai 1987), en adressant cette partie détachable, après l'avoir complétée, au Crédit Foncier de France (SIRP). - BP 65-75050 Paris Cedex 01.

M. : .... Adresse : ....

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

(Groupe de la BNP)

Assemblée du 26 mai 1987

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 26 mai 1987 sous la présidence de M. Michel Real del Sarte, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Elle a arrêté le bénéfice net comptable, en hausse de près de 8 % à 76 495 807 F, compte tenu de sa quote-part dans le résultat d'exploitation de la société en participation et des revenus des titres de ses filiales.

Elle a décidé la mise en distribution d'un dividende global de 54 F par action (coupon de 36 F net plus avoir fiscal de 18 F), qui sera mis en paiement à partir du 15 juin prochain. Bien que le montant unitaire du dividende reste identique, la distribution globale revenant aux actionnaires sera supérieure de 25 % à celle de l'exercice précédent, compte tenu de l'émission d'actions nouvelles effectuée en cours d'exercice.

Intérêts des tiers exclus, le bénéfice financier net consolidé ressort à 122,4 millions de francs contre 95,4 pour l'exercice précédent, soit une hausse de 28,3 %.

Par ailleurs, l'exercice 1987 se présente de manière satisfaisante dans la mesure où la production cumulée du groupe au 1er trimestre 1987 a progressé de près de 30 %. Pour leur part, les résultats consolidés financiers de ce premier trimestre affichent une progression de près de 55 % sur ceux du premier trimestre 1986.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 21 mai
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	420 278
dont :	
Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	124 402
ECU	58 589
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 991
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 426
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	153 516
dont :	
Effets escomptés	72 346
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE À RECEVOIR DU FECOM	75 083
5) DIVERS	11 892
Total	701 197

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	211 921
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 491
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	36 858
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	101 505
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	53 322
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 882
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	263 067
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	12 287
Total	701 197

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1985	22 mai	29 mai
Valeurs franç. à rev. variable	104,9	107,9
Valeurs industrielles	109,4	112,8
Valeurs étrangères	115,3	116,6
Pétroles-Energie	121	116,2
Chimie	108,9	110,8
Métallurgie, mécanique	111,9	116,7
Electricité, électronique	101,6	104,7
Bâtiment et matériaux	114	118,4
Ind. de consommat. non alim.	105,3	110,4
Agro-alimentaire	106,8	111,9
Distribution	100,3	103,7
Transports, loisirs, services	101	102,9
Assurances	99,3	100
Crédit bancaire	103,2	107,7
Sicomi	88,7	89,2
Immobilier et foncier	101,5	102,7
Investissement et portefeuille	101,9	104,8
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,8	99,9
Emprunts d'Etat	100,2	100,7
Emprunts garantis et assimilés	99,7	99,6
Sociétés	98,2	98,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	[illegible]	3 816,8
Valeurs étrangères	4 185	4 176,5
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	507,4	521,9
Valeurs étrangères	583,4	584,3
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	108,06	118,18
Emprunt d'Etat	116,93	116,5
Emprunts garantis et assimilés	119,83	119,7
Sociétés	120,72	120,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	421,4	431,8
Produits de base	287,9	283,8
Construction	449,8	486
Biens d'équipement	348	354,8
Biens de consom. durables	601,3	630,4
Biens de consom. non durables	629,1	644,4
Biens de consom. alimentaires	436,6	488,8
Services	387,2	386,6
Sociétés financières	586,7	592,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	440,2	444,5
Valeurs industrielles	401	410,8
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	378,7	381,2

CHANGES

Dollar : nouvelle progression à 6,12 F ↑

Début de semaine triomphant pour *le dollar, coté 6,1225 F* (contre 6,0735 F) et 1,8365 DM (contre 1,8215 DM). Les cambistes expliquent cette flambée par la baisse des taux sur le marché de l'eurodollar. Le sentiment prévaut que le dollar restera soutenu jusqu'au sommet de Venise, le prochain week-end.

FRANCFORT	29 mai	1er juin
Dollar (en DM)	1,8215	1,8365

TOKYO	29 mai	1er juin
Dollar (en yens)	144,15	145,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er juin) ..... 7 13/16-7 15/16 %
New-York (29 mai) ..... 6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	27 mai	29 mai
Valeurs françaises	106,5	106,4
Valeurs étrangères	115,6	115,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	433,8	431,8

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	28 mai	29 mai
Industrielles	2 318,68	2 291,56

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	28 mai	29 mai
Industrielles	1 678,2	1 712,1
Mines d'or	390,5	388,6
Fonds d'Etat	92,82	92,43

TOKYO

	30 mai	1er juin
Nikkei (Dow Jones)	24 901,59	25 028,88
Indice général	2 146,26	2 158,18

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 mai
Nombre de contrats : 20 367

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	105,10	105,40	105,25	104,85
Précédent	104,80	105,05	104,85	105

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PEUGEOT SA : attribution d'actions gratuites. – En complément de son augmentation de capital lancée le 1er juin (*le Monde* daté 30-31 mai 1987), Peugeot a prévu l'attribution d'une action gratuite pour cinq détenues. Cette attribution, qui accompagnera le versement d'un dividende de 10 F par action, le premier depuis six ans, bénéficiera aux porteurs de titres Peugeot actuels et futurs.

ELECTRONIQUE S. DASSAULT. – Attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes détenues.

CERUS EST ACTIONNAIRE DE LA DAFSA A 11,83 %. – CERUS (Compagnies européennes réunies), holding française de M. De Benedetti, annonce détenir 52 612 actions de la DAFSA, soit une participation de 11,83 %, conformément au projet annoncé le 19 mai dernier (dernières éditions du *Monde* du 20 mai).

JEUMONT-INDUSTRIE. – Emission de 798 132 actions de 100 F nominal au prix de 1 200 F.

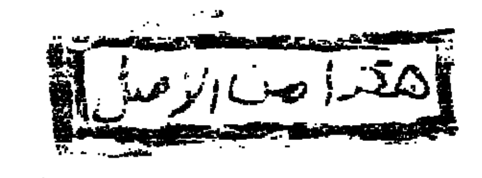
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1210	6,1230	+ 45	+ 68	+ 80	+ 105	+ 200	+ 280
$ can.	4,5747	4,5779	– 14	+ 4	– 32	+ 3	– 89	– 13
Yen (100)	4,2112	4,2155	+ 141	+ 158	+ 285	+ 315	+ 847	+ 928
DM	3,3321	3,3350	+ 108	+ 126	+ 232	+ 255	+ 711	+ 775
Florin	2,9435	2,9459	+ 63	+ 73	+ 129	+ 146	+ 405	+ 459
F.B. (100)	16,0646	16,0941	+ 139	+ 211	+ 263	+ 403	+ 706	+ 1066
F.S.	4,0085	4,0125	+ 127	+ 145	+ 261	+ 289	+ 814	+ 896
L. (1 000)	4,6196	4,6246	– 97	– 52	– 174	– 121	– 462	– 352
£	9,9168	9,9254	– 80	– 38	– 146	– 87	– 364	– 180

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	7 1/16	7 3/16	7 1/8	7 1/4	7 3/8	7 1/2
DM	3 7/8	4 1/8	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/4	7 1/8	7 1/2
F.S.	2 1/4	2 3/4	4 1/4	4 3/8	3 7/8	4	3 7/8	4
L. (1 000)	8 3/4	9 3/4	9 7/8	10 1/2	9 3/4	10 1/4	10 1/4	10 3/4
£	8 5/8	8 7/8	8 7/8	9	8 7/8	9	8 7/8	9
F. franç.	7 3/4	8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

29 MAI

Cours relevés à 17 h 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1923	4,5 % 1973	1825	1840	1850	+ 1 37
4330	C.N.E. 3%	4353	4355	4355	+ 0 05
545	B.N.P. C.I.	567	568	568	+ 0 18
1253	B.N.P. T.P.	1254	1254	1254	....
1170	C.C.F. T.P.	1181	1170	1170	− 0 92
1240	Créd. Lyon. T.P.	1243	1243	1243	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2173	Renault T.P.	2127	2105	2100	− 1 26
2380	Rhône-Poul. T.P.	2370	2366	2366	− 0 16
1375	St-Gobain T.P.	1400	1403	1405	+ 0 36
1410	Thomson T.P.	1433	1436	1436	+ 0 21
475	Accor	481	483 50	481	....
....	Agence Havas	....	....	....	....
2263	Ag. Havas C. I.	2280	....	....	....
700	Air Liquide	701	705	702	+ 0 14
2660	Alcatel	2528	2560	2562	+ 1 34
1980	Als. Superm.	2189	2300	2300	+ 5 07
495	A.L.S.P.I.	502	515	513	+ 2 19
440	Alsthom ★	431	430	427	− 0 92
2770	Arjom. Prioux	2675	2678	2645	− 1 12
565	Ausedat-Rey	610	610	608	− 0 33
1500	Aux. Entrepr. ★	1415	1430	1410	− 0 36
1220	Avions Dassault	1218	1230	1220	+ 0 08
675	BAFIP	680	685	682	+ 0 29
410	Bail-Equipem. ★	415	413 80	416	+ 0 24
940	Bail-Investis.	955	937	946	− 0 94
710	Cie Bancaire	727	715	715	− 1 65
570	Bazar H.-V.	549	555	540	− 1 63
530	Béghin-Say ★	508	504	500	− 1 57
815	Berger (Mal)	849	825	835	− 1 65
720	Bic ★	725	725	745	+ 2 75
1300	B.I.S.	1395	1419	1450	+ 3 94
....	Biscuit (Géné.)	....	....	....	....
2700	Bongrain S.A.	2780	2800	2800	+ 0 72
1190	Bouygues	1195	1160	1166	− 2 43
133	B.P. France	112	113 50	114	+ 1 79
4980	B.S.N.	5210	5220	5220	+ 0 19
1340	Carnaud	1412	1405	1406	− 0 42
3300	Carrefour	3365	3400	3399	+ 1 01
2010	Casino	1939	1960	1960	+ 1 08
1420	Casino A.D.P.	1570	1670	1565	− 0 31
1110	C.C.M.C.	1215	1245	1245	+ 2 47
840	Cetelem	905	881	890	− 1 65
830	Cerus	843	843	847	+ 0 47
1880	C.F.A.O.	1940	1924	1924	− 0 82
1480	C.G.I.P.	1512	1478	1490	− 1 46
1500	Chargeurs S.A.	1481	1460	1460	− 1 42
85	Chiers-Châtill.	87 10	88	88	+ 1 03
1070	Ciments franç. ★	1070	1075	1090	+ 1 86
620	Club Méditerr.	660	660	656	− 1 36
210	Codetel	212	212	212	....
370	Cofimeg	365	364	365	....
2190	Colas	2185	2181	2182	− 0 14
265	Compt. Entrepr.	278	279	279	+ 0 36
765	Compt. Mod.	830	830	830	....
1190	Créd. Foncier	1300	1299	1280	− 1 54
600	Crédit F. Imm.	618	620	620	+ 0 32
....	C.C.F.	132	131	131	− 0 76

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Créd. Lyon. (CI)	829	849	848	+ 2 29
1210	Crédit Nat. ★	1274	1270	1287	+ 1 02
320	Crouzet ★	316	320	315	− 0 31
2880	Damart S.A.	3060	3010	3030	− 0 98
440	Darty ★	430	430	428 10	− 0 44
400	Darty (DP)	388	390	390	+ 0 51
2400	De Dietrich	2470	2460	2460	− 0 40
385	Dév. R.N.C. (Li)	385	385	385	....
615	D.M.C.	611	620	618	+ 1 14
2530	Docks France ★	2550	2566	2592	+ 1 64
2310	Dumez ★	2289	2262	2252	− 1 61
1330	Eaux (Gén.)	1311	1310	1294	− 1 29
2460	Ecco ★	2397	2392	2355	− 1 75
1260	Electro-Financ.	1287	1289	1280	− 0 54
385	Elf-Aquitaine	370	367	368	− 0 54
345	— (certific.)	324	326	326	+ 0 62
2860	Epeda-B-Faure	2870	2900	2900	+ 1 05
3400	Essilor	3710	3720	3720	+ 0 27
2580	Essilor Int. (DP)	2740	2720	2700	− 1 46
530	Esso S.A.F. ★	515	510	512	− 0 58
2650	Eurafrance	2625	2615	2580	− 1 71
1570	Eurocom ★	1580	1581	1599	+ 1 20
3730	Euromarché	3720	3700	3700	− 0 54
755	Europe n° 1 ★	755	750	750	− 0 66
1080	Exor	1135	1140	1140	+ 0 44
1730	Facom	1711	1710	1710	− 0 05
1200	Fichet-Bauche	1155	1153	1153	− 0 17
240	Finextel	241	235	247	+ 2 48
195	Fives-Lille	206 20	201	201	− 2 52
1240	Fromageries Bel	1296	1295	1295	− 0 08
1300	Gal. Lafayette	1318	1306	1305	− 0 99
415	Gascogne	440	440	440	....
2500	Gaz et Eaux	2595	2575	2576	− 0 77
650	Géophysique★	620	618	618	− 0 32
2670	Gerland	2770	2760	2760	− 0 36
700	GTM-Entrepose	700	698	694	− 0 85
700	Guyenne-Gas. ★	739	726	711	− 3 78
3030	Hachette ★	3075	3060	3041	− 1 10
805	Hénin (La)	824	817	817	− 0 85
1340	Hutchinson	1389	1370	1370	− 1 37
120	Imétal	124 60	123 90	123 60	− 0 80
450	Imm. Plaine-M.	448	460	460	+ 2 68
5070	Inst. Mérieux	5250	5130	5130	− 2 29
585	Interbail	605	605	605	....
1510	Intertechnique	1428	1408	1408	− 1 40
2580	J. Lefebvre	2680	2690	2689	+ 0 33
2100	Lab. Bellon	2115	2070	2070	− 2 13
1540	Lafarge-Coppée	1577	1580	1576	− 0 06
1710	Lebon ★	1790	1760	1815	+ 1 39
5360	Legrand	5600	5710	5710	+ 1 79
5150	Legrand (DP)	5000	5010	5070	+ 1 40
800	Leroy-Somm. ★	800	795	797	− 0 37
1840	Lesieur	1880	1768	1785	− 5 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	861	865	865	+ 0 46
705	Locafrance ★	671	660	670	− 0 14
805	Locindus	897	895	896	− 0 11
1110	L. Vuitton S.A ★	1120	1139	1148	+ 2 50
....	Luchaire	617	620	610	− 1 13
1560	Lyonn. Eaux ★	1530	1530	1535	+ 0 32
125	Mais. Phénix	123 70	123 60	123 70	....
800	Majorette (Ly)	818	825	825	+ 0 86
480	Mar. Wendel	516	513	513	− 0 58
1950	Martell	2040	2048	2050	+ 0 49
2490	Matra	2475	2481	2479	+ 0 16
2540	Merlin-Gerin ★	2357	2375	2440	+ 3 52
3290	Michelin	3400	3390	3380	− 0 59
1500	Midi (Cie)	1628	1625	1625	− 0 20
410	Midland Bk S.A.	426	430	429	+ 0 94
1000	Min. Salsig. (Ma)	920	900	900	− 2 17
53	M.M. Penarroya	54 10	54	54	− 0 18
2300	Moët-Hennessy	2515	2525	2520	+ 0 20
108	Moulinex	114	116	114	....
1030	Navig. Mixtes	1082	1080	1080	− 0 18
177	Nord-Est	179 50	178	178 80	− 0 39
460	Nordon (Ny)	455	455	455	....
700	Nouvelles Gal.	685	687	686	+ 0 15
1100	Occident. (Gén.)	1207	1208	1200	− 0 58
1770	Omn.F.Paris	1701	1700	1700	− 0 06
190	Olida-Caby	210	210	210	....
500	Opfi-Paribas	483	483	479	− 0 82
4110	Oréal (L')	4260	4231	4325	+ 1 52
475	Paribas	486 50	488 50	488 50	+ 0 41
750	Paris-Réesc. ★	739	725	722	− 2 30
1650	Pechelbronn ★	1645	1675	1650	+ 0 30
1500	Penhoet	1530	1530	1530	....
1020	Pernod-Ricard	1080	1085	1077	− 0 28
1630	Peugeot S.A.	1575	1595	1595	+ 1 27
16 50	Poclain	18 05	17 50	17 40	− 3 60
2180	Poliet	2355	2349	2349	− 0 25
770	P.M. Labinal	781	750	759	− 2 82
3520	Presses Cité	3530	3530	3538	+ 0 23
1360	Prétabail Sic.	1357	1340	1354	− 0 22
760	Primagaz	810	814	815	+ 0 62
785	Printemps★	780	782	780	....
2140	Promodès	2100	2090	2239	+ 6 61
270	Prouvost S.A ★	272	270 90	269	− 1 10
1470	Radiotechn.	1564	1559	1559	− 0 32
142	Raff. Dist. Total	136 10	132	133 80	− 1 69
3320	Redoute (La) ★	3268	3200	3250	− 0 55
480	Robur financière	500	485	495	− 1
1540	Roussel-Uclaf	1520	1520	1528	+ 0 53
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6300	R. Impériale (Ly)	6200	6120	6120	− 1 29
280	Sade	280	280 50	280 50	+ 0 18
3880	Sagem	3850	3799	3798	− 1 35
415	Saint-Gobain	445	440	444	− 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1060	St-Louis B.	1134	1134	1129	− 0 44
1910	Salomon	1990	1980	1980	− 0 50
1800	Salvepar	1800	1825	1825	+ 1 39
805	Sanofi	799	797	795	− 0 50
760	S.A.T.	814	822	837	+ 2 83
1290	Saupiquet (Na)	1350	1287	1287	− 4 67
600	Schneider ★	575	577	577	+ 0 34
120	S.C.O.A.	131 50	126 80	127	− 3 42
750	S.C.R.E.G.	789	811	810	+ 2 66
815	Seb ★	852	840	865	+ 1 52
475	Sefimeg	493	480	482	− 2 23
1660	S.F.I.M.	1660	1660	1660	....
80	S.G.E.	80 10	81 80	80 80	+ 0 87
535	Sign. Ent. El. ★	541	548	548	+ 1 29
1170	Silic	1136	1130	1128	− 0 70
635	Simco-U.P.H. ★	637	641	640	+ 0 47
440	Simnor (Li)	450	450	450	....
1250	Skis Rossignol	1250	1250	1250	....
710	Siminco	754	765	764	+ 1 33
230	Sodecco	270	270	270	....
265	Sodero (Na)	284	283	283	− 0 35
2640	Sodexho	2780	2780	2780	....
....	Sogenal (Ny)	172	170	170	− 1 16
480	Sogerap	468	446	442 c	− 0 89
2250	Somm-Allib. ★	2320	2315	2300	− 0 86
750	Source Perrier	803	795	794	− 1 12
1080	Sovac ★	1119	1135	1100	− 1 69
620	Spie-Batignol.	634	630	630	− 0 63
685	Strafor	700	695	695	− 0 71
370	Synthelabo ★	360	369	360	....
680	Talcs Luzenac	689	667	675	− 2 03
2950	Tél. Elect.	2975	2975	2970	− 0 17
1480	Thomson-C.S.F.	1525	1515	1510	− 0 98
540	Total (CFP)★	511	513	531	+ 3 91
111	— (certific.)	108 20	109	109	+ 0 74
2460	T.R.T.	2590	2560	2560	− 1 16
705	U.F.B.	710	723	723	+ 1 83
1300	U.I.C.	1350	1320	1325	− 1 85
680	U.I.F.	685	680	678	− 1 02
920	U.I.S.	925	930	930	+ 0 54
315	U.C.B. ★	339	335	334	− 1 47
800	Unibail	825	770	770 c	− 1 23
560	Valéo	578	584	580	+ 0 35
102	Vallourec	94	89 10	89 50	− 4 79
520	Via Banque	531	547	550	+ 3 57
840	Elf-Gabon	815	810	811	− 0 49
129	Amax Inc.	125 20	128 50	128 50	+ 2 64
360	Amer. Express	419	421	421	+ 0 48
145	Amer. Teleph.	158	159 60	158 50	+ 0 32
152	Anglo Amer. C.	136 20	134 20	134 20	− 1 47
715	Amgold	659	647	649	− 1 52
900	BASF (Akt)	919	927	927	+ 0 87
995	Bayer	1046	1032	1038	− 0 76

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
144	Buffelsfont.	129	130 70	131	+ 1 55
205	Chase Manh.	226	226 50	226 50	+ 0 22
78	De Beers	70 20	69 70	69 90	− 0 43
1950	Deutsche Bank	2014	2014	2030	+ 0 79
99	Dome Mines	84 80	85 10	82 70	− 2 48
1050	Dresdner Bank	1054	1046	1040	− 1 33
163	Driefontein Cad	149	141	143 50	− 3 69
655	Du Pont-Nem.	700	694	694	− 0 86
455	Eastman Kodak	494	495 50	495 80	+ 0 36
76	East Rand	71 50	72 05	72 80	+ 1 82
295	Electrolux	278	272	272	− 2 16
260	Ericsson	259	255 50	255 50	− 1 35
515	Exxon Corp.	525	534	534	+ 1 71
520	Ford Motors	555	555	556	+ 0 18
116	Freegold	103 50	99 80	101 10	− 2 32
115	Gencor	101 60	102	102	+ 0 39
590	Gén. Electr.	640	645	649	+ 1 41
585	Gén. Belgique	579	566	569	− 1 73
505	Gén. Motors	520	522	522	+ 0 38
114	Goldfields	98 20	101 50	101 60	+ 3 46
51	GdMetropolitain	50 60	53 50	53 50	+ 5 73
99	Harmony	90	89 80	89 30	− 0 78
39	Hitachi	42 10	43 65	43 65	+ 3 68
895	Hoechst Akt.	930	928	928	− 0 22
143	Imp. Chemical	140 50	145	145	+ 3 20
925	IBM	971	995	992	+ 2 16
305	ITT	335	339	336	+ 0 30
153	Ito-Yokado	155	159 20	159	+ 2 58
71	Matsushita	79 60	79 70	79 90	+ 0 38
870	Merck	935	959	968	+ 3 53
720	Minnesota M.	790	798	798	+ 1 01
280	Mobil Corp.	280	278 20	278 20	− 0 64
235	Morgan J.P.	263	263 50	263 50	+ 0 19
35100	Nestlé	36110	35700	35700 c	− 1 14
184	Norsk Hydro	181 30	178 50	178 50	− 1 54
285	Otsil	257 50	251	252	− 2 14
1750	Petrofina	1735	1740	1740	+ 0 29
470	Philip Morris	514	527	524	+ 1 95
139	Philips	142 50	142 50	143	+ 0 35
600	Quilmes	598	600	599	+ 0 17
335	Randfontein	858	845	845	− 1 52
765	Royal Dutch	765	759	759	− 0 78
112	Rio Tinto Zinc	99 10	101 30	101 30	+ 2 22
126	St Helena Co	115	109 10	110	− 4 35
250	Schlumberger	265	262	262 50	− 0 94
134	Shell transp.	127 20	129 30	129 30	+ 1 65
2260	Siemens A.G.	2299	2298	2298	− 0 04
127	Sony	127 80	129 70	127	− 0 63
131	T.D.K.	143	140	140 50	− 1 75
30	Toshiba Corp.	31 80	31 35	31 35	− 1 42
1640	Unilever	1846	1857	1857	+ 0 60
275	Unit. Techn.	290 50	289 50	289 50	− 0 34
645	Vaal Reefs	758	721	725	− 4 35
235	Volvo	298	291 50	291 50	− 2 18
420	West Deep	373	376 80	378	+ 1 34
430	Xerox Corp.	459	475 70	475 70	+ 1 43
1 28	Zambia Corp.	1 29	1 28	1 29	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8860	..
Emp. 8,80 % 77	128 20	0 168
9,80 % 78/93	101	8 645
10,80 % 79/94	103 75	7 930
13,25 % 80/90	107 50	13 105
13,80 % 80/87	102	8 646
13,80 % 81/89	107 80	5 104
16,75 % 81/87	102 27	12 023
16,20 % 82/90	117 10	6 081
16 % juin 82	118 76	15 562
14,60 % fév. 83	117 75	3 920
13,40 % déc. 83	120 40	5 874
12,20 % oct. 84	112 70	7 821
11 % fév. 85	112 55	2 953
10,26 % mars 86	107 25	2 216
ORT 12,75 % 83	1748	..
OAT 10 % 2000	108 83	0 082
OAT 9,90 % 1997	108 98	4 557
OAT 9,80 % 1996	104 88	3 222
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	101 80	3 354
CNB Paribas	101 70	3 354
CNB Suez	101 75	3 354
CNI janv. 82	101 65	3 354
PTT 11,20% 85	106 80	5 137
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	107 55	10 237
CNT 9% 86	97 70	1 173
CRH 10,90% déc. 85	105 90	4 058

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1390	1307
Agache (Sté Fin.)	1974	1893
A.G.F. (St Cent.)	830	828
Applic. Hydraul.	800	800
Arbel	250	254
Astorg	385	395
Avenir Publicité	2500	2510
Ban C. Monaco	380	....
Banque Hypoth. Eur.	466	465
Béghin-Say (C.I.)	403	405
B.G.L.	630	632
Blanzy-Ouest	580	587
B.N.P. Intercontin.	425	415
Bénédictine	5310	5620
Bon-Marché	815	807
B.T.P.	151	150
Calif	890	880
Cambodge	905	880
C.A.M.E.	505	535
Campenon Bern.	555	550
Carbone-Lorraine	910	920
C.E.G.Frig.	798	798
Centen. Blanzy	3135	....
Centrest (Ny)	285 10	286
Cerabati	104 50	112 10 d
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	985	....
Champex (Ny)	170	176 80
C.I.C. (Financ. de)	374	372
C.I. Maritime	719	760

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	1010	1000
Citram (B)	670	....
Clause	1579	1579
Cofradel (Ly)	2280	2270
Cogifi	458	485
Comiphos	692	699
Cie Industrielle	3950	3910
Comp. Lyon-Alem.	763	770
Concorde (La)	1090	1130
C.M.P.	60	57
Créd. Gén. Ind.	816	810
Cr. Universel (Cie)	800	819
Créditel	160 50	161
Darblay S.A.	865	868 c
Delalande S.A.	1570	1505
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1370	1370
Didot-Bottin	995	996
Eaux Bass. Vichy	1530	....
Eaux Vittel	3000	3000
Economats Centre	660	660
Electro-Banque	475	475
Elf-Antargaz	790	789
E.L.M. Leblanc	990	999
Enelf-Bretagne	330	333
Entrepôts Paris	647	625
Epargne (B)	3332	....
Europ. Accumul.	88 60	86 40
Eternit	3300	3300
Finalens	284	....
FIPP	436	463 50 d
Fonc	1180	1180
Foncière (Cie)	629	650
Fonc. Lyonnaise	5700	5790
Foncina	583	575
Forinter	1110	1112
Fougerolle	435	430
France I.A.R.D.	381	382
France (La)	6600	6500
From. Paul Renard	530	531
GAN	1230	1230
Gaumont	529	529
Gévelot	831	880
Gr. Fin. Constr.	506	502
Gds Moul. Paris	362	375
Groupe Victoire	3706	3708
G. Transp. Ind.	576	580
H.E.F.	150	153
Immindo S.A.	578	580
Immivest	320	315
Immobail	475 20	461
Immobanque	780	780
Immob. Marseille	9980	9990
Immofice	580	575
Invest. (Sté Cent.)	3380	3300
Jaeger	217	218
Lafitte-Bail	555	556
Lambert Frères	250	280
Lille-Bonnières	1589	1600
Loca-Expansion	345	343
Locafinancière	461	455
Locatel	747	749
Louvre (Sté)	1700	1710
Machines Bull	49	48 10
Magasins Uniprix	226	239 50
Magnant S.A.	139	122 o
Maritime Part.	489	475
Métal Déployé	514	498
Mors	200	200
Naval Worms	108	109

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	415	405
Optorg	330	320
Oréal (L') C.I.	3120	....
Origny-Desvroise	1349	1300
Palais Nouveauté	955	....
Paribas-CIP	406	410
Paris France	287	288
Paris-Orléans	403	409 10
Parfinance	888	889
Patern. Risq. Div.	1490	....
Pathé-Cinéma	755	....
Pechiney (cert. inv.)	276	281
Piles Wonder	1177	1151
Piper-Heidsieck	1150	1149
P.L.M.	219	219
Porcher	775	775
Providence S.A.	1940	1808 e
Publicis	2800	2700
Raff. Souf. R.	165	161
Rhône-Poul. (c. inv.)	406	405
Ricqlès-Zan	325	312 o
Rochefortaise S.A.	387 20	402 d
Rochette-Cenpa	106 40	108 80
Rosario (Fin.)	774	829 d
Roudière	332	332
Rougier et Fils	120 10	....
Sacer	500	500
SAFAA	1600	1600
Safic-Alcan	1090	924
SAFT	2380	2395
Saga	385	380
St-Gobain C.I.	465	....
Salins du Midi	573	578
Santa-Fé	168	....
Satam	220	220
Saulnes	74 90	70 40
Savoisienne (M)	250 50	....
SCAC	810	804
Senelle Maubeuge	725	701
S.E.P. (M)	200	206
Serv. Equip. Véh.	98	98 50
Sicli	295	309
Sicotel	410	386
Sinvim	290	309
Siph (Plant. Hévéas)	425	430
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1900	1890
Soffo	481	500
Soficomi	835	839
S.O.F.I.P. (M)	175	176
Sofragi	1170	1170
Soudure Autog.	536	536
Sovabail	710	710
Speichim	29 75	30 95 d
S.P.I.	765	....
Suez (Fin. de)-CIP	1609	1588
Stemi	1005	951
Taittinger	2140	2040
Testut-Aequitas	592	589
Tour Eiffel	650	650
Ufiner S.M.D.	773	761
U.A.P.	2390	2371
U.T.A.	2400	2430
Vicat	1798	1773
Viniprix	1800	1859
Virax	190	192
Waterman S.A.	593	651 d
Brass. du Maroc	135	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	375	....
Alcan Alum.	258	....
Algemeine Bank	1381	....
American Brands	260 10	262
Am. Petrofina	320	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	160 50	....
Bco Pop Español	370	391
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1260	1390 d
B. Régl. Internat.	59100	59100
Br. Lambert	581	580
Canadian-Pacific	105 80	106 90
CIR	33	....
Commerzbank	850	835
Dart. and Kraft	350	....
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	489	489 50
Gén. Belgique	579	569
Gevaert	913	....
Glaxo	162 50	164
Goodyear	380	400
Grace and Co	386	380
Gulf Canada Corp.	130	131
Honeywell Inc.	455	....
I.C. Industries	198	203
Johannesburg	978	....
Kubota	25	24
Latonia	286	286
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	84	....
Mineral-Ressourc.	77	....
Nordorf	2690	2676
Noranda	127 10	129 80
Olivetti	34 80	....
Pakhoed Holding	202	202
Pfizer Inc.	407	407
Procter Gamble	526	525
Ricoh Cy Ltd	33	33 50
Rolinco	279 90	276 50
Robeco	300 70	297 30
Rodamco	436	432 20
Saipem	22 70	22 70
Shell fr. (port.)	127	....
S.K.F. Aktiebolag	310	304
Steel Cy of Can.	107	....
Tenneco	249	....
Thorn EMI	69	68
Toray indust. inc	30 45	....
Vieille Montagne	936	930
Wagons-Lits	830	841
West Rand	27	26 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 60	6 60
Calciphos	486	485
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	450	452
Dubois Inv. (Casto.)	1030	1030
Gachot	280	280
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1030	1056
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	380	350 o
Rorento N.V.	154 10	154 10
Scopelem	88 70	0 10 o
S.P.R.	301	408
Ufimex	380	....
Union Brasseries	135	131

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1145	1170
Alain Manoukian	928	950
Asystel	708	708
B.I.C.M.	1018	1020
B.I.P.	839	845
Bolloré Technologies	1301	1344
Buttoni	840	849
Cables de Lyon	1350	1350
Calberson	1110	1140
Cardif	2590	2665
Cap Gemini Sogeti	2784	2784
C.D.M.E.	1128	1127
C. Equip. Elect.	325	320
C.E.G.I.D.	3035	3020
C.E.P.-Communication	1650	1710
C.G.I. Informatique	1058	1089
Dafsa	360	350
Dauphin O.T.A.	3590	3600
Devanlay	2900	2900
Deville	1000	1000
Drouot-Assurances	544	544

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Drouot-Obl. convert.	3930	3920
Editions Belfond	340	360
Elect. S. Dassault	970	990
Elysées Investiss.	48 50	47 50
Expand	982	979
Filipacchi	704	704
Guintoli	1131	1136
Guy Degrenne	1100	1100
I.C.C.	283	275
IDIA	245	243
I.G.F.	220	217
IM Informatique	320	335
La Commande Electro.	899	920
Le gd livre du mois	475	475
Loca-Investissement	345	340
Locamic	500	500
Manutan	535	548
Marlin Immobilier	400	401
Métallurg. Minière	182 10	182 10
Métrologie Internat.	738	730

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
M.M.B.	730	735
Molex	260	259 90
Navale-Delmas	850	808
Olivetti-Logabax	560	....
Om. Gest. Fin.	518	520
Petit Bateau	284 90	275
Petrofigaz	739	740
Pier Import	373	390
Razel	1660	1650
St-Gobain Emballage	1650	1621
St-Honoré Matignon	241	241 50
S.C.G.P.M.	262 80	....
Sema-Metra	1700	1700
S.E.P.	1540	1550
S.E.P.R.	1801	1986
S.M.T. Goupil	400	410
Sodinforg	1540	1580
Sofibus	455	455
Supra	1195	1195
Valeurs de France	377	377

SICAV (sélection) 29/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	845 18	824 57
Actions France	490 76	473 02 ♦
Action Invest.	379 61	362 40
Actions sélectives	610 80	588 72 ♦
Aedificandi	649 19	625 73 ♦
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1262 81	1232 01
A.G.F. 5000	632 35	616 93
A.G.F. ECU	1110 25	1099 26
A.G.F. Interfonds	457 18	446 03
A.G.F. Invest	103 18	100 66
A.G.F. OBLIG.	1106 94	1101 43
A.G.F. Sécurité	10044 77	10044 77
Agfimo	700 28	683 18
Altefi	215 93	208 13 ♦
A.L.T.O.	186 90	180 14 ♦
Ameri-Gan	5546 50	5294 99 ♦
Amérca-Valor	741 31	707 69
Amérique Gestion	376 64	359 56
Amplitude	584 37	567 35
Arbitrages court terme	5359 25	5348 54 ♦
Argonautes	443 80	423 68
Associc	1152 20	1152 20
Auracic	1362 70	1323 01
Axa Europe	115 21	109 99
Axa Investissements	125 14	119 47 ♦
Bourse-Investiss.	487 09	465
Bred Associations	2844 74	2636 83
Bred International	96 61	94 72
Capital Plus	1631 68	1631 68
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	411 72	395 88
Cortal court terme	12375 85	12375 85
Cortexa	961 70	918 09
Credinter	504 29	489 60
Cross. Finance	286 98	274 62
Cross. Mercure	2603 37	2527 54
Croiss. Immobil.	691 60	660 24 ♦
Cross. Prestige	385 42	367 94
Drouot-France	725 34	692 45
Drouot-Investiss.	1181 64	1128 06
Drouot-Sécurité	256 77	245 13
Drouot-Sélection	146 52	139 88
Ecucic	1184 88	1167 17
Elicoop Sicav	11454 55	11454 55
Eli-Valeurs	9867 31	9625 64
Energia	287 48	274 44 ♦
Epacic	2791 01	2785 43
Eparcourt Sicav	4033 04	4022 98
Epargne Associations	23908 81	23873
Epargne-Capital	7863 30	7785 45
Epargne-Croiss.	1588 72	1535 73
Epargne-Industr.	814 49	777 56
Epargne-Inter	692 30	673 77
Epargne J	52007 48	52007 48
Epargne-Long-Terme	1763 02	1715 83
Epargne-Oblig.	190 79	185 68
Epargne-Unie	1310 53	1251 10
Epargne-Valeur	438 32	426 59
Eparoblig	1260 79	1258 27
Epsilon	1019 02	1008 93
Eurocic	9811 25	9886 26
Euro-Croissance	561 32	544 97 ♦
Eurodyn	1114 38	1077 74
Euro-Gan	5243 61	5005 83 ♦
Extrême Orient Sicav	591 76	574 52
Financière Plus	26720 87	26456 31
Finord Placement	59396 91	59219 25
Finord Trimestriel	1117 09	1100 58
Finord Valorisation	13195 02	12936 29
Fonsicav (div. par 10)	10559 59	10554 31
Foncier Investiss.	1154 54	1126 38 ♦
Foncival	282 47	269 66
France Ecu Plus	10809 32	10504 28
France-Gan	6520 08	6224 42 ♦
France-Garantie	289 48	288 90
France-Investiss.	554 01	528 89
France-Net	119 73	118 54
France-Obligations	453 48	448 99

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	437 51	424 77
Francic Régions	1197 38	1162 50
Fructi-Associations	1339 98	1339 98
Fructicapi	300 39	295 95
Fructidor	252 40	246 67
Fructifrance	866 54	845 40
Fructivar	80531 82	80330 99
Fructi ECU	571 51	563 05
Fructi-Première	12253 05	12071 97
Futurobig	1115 75	1114 63
Gestion	61591 78	61438 18
Gestion Associations	156 17	152 73 ♦
Gestion Mobilière	737 61	704 16
Gest. Rendement	475 85	454 27
Gest. Sél. France	780 18	744 90
Haussmann Associat.	1205 20	1205 20
Haussmann court terme	1173 99	1173 89
Haussmann Epargne	1362 38	1362 38
Haussmann Europe	2109 19	2031 98
Haussmann France	1105 54	1065 58
Haussmann Oblicroiss.	1284 37	1284 37
Haussmann Obligation	1507 35	1462 97
Horizon	1236 14	1200 14
I.M.S.I.	632 66	603 97
Indo-Suez Valeurs	788 65	752 89
Ind. française	13384 42	13121 98 ♦
Interoblig.	12099 68	11834 21
Intersélect France	488 90	466 73
Intervaleurs Indust.	706 21	674 19
Invest. net	14284 85	14256 34
Invest. Obligataire	17738 70	17703 29
Japacic	166 98	191 53 ♦
Jeune épargne	246 79	242 14 ♦
Laffitte-Amérique	264 87	252 65
Laffitte-crt-terme	58317 46	58317 46
Laffitte-Expansion	868 07	826 71
Laffitte-France	355 88	339 74
Laffitte-Immobilière	264 82	252 81
Laffitte-Japon	348 96	333 14
Laffitte-Oblig.	146 71	140 06
Laffitte-Placements	64957 16	64957 16
Laffitte-Rend.	215 37	205 60
Laffitte-Tokyo	1311 41	1251 94
Lion-Associations	11267 37	11267 37
Lion-Institutionnels	23071 35	23013 82
Lorplus	71636 84	70927 56 ♦
Livret portefeuille	654 79	635 69
Méditerranée	177 22	169 18
Mondiale Investissem.	456 95	436 23 ♦
Monecic	5906 51	5906 51
Moné J.	53672 32	53672 32
Monelaffitte	261556 88	261556 88
Multi-Obligations	430 41	410 85
Mutuelle Unie Sél.	162 83	155 45
Natio.-Assoc.	6555 94	6542 85
Natio.-Epargne	13351 57	13229 28
Natio.-Immobilier	1083 42	1034 96
Natio.-Inter.	1153 71	1122 83
Natio.-Obligations	548 14	533 47
Natio.-Patrimoine	1474 98	1435 50
Natio.-Placements	63003 52	63003 52
Natio.-Revenu	1059 48	1048 99
Natio.-Sécurité	55161 05	55161 05
Natio.-Valeurs	771 94	751 28
Nippon-Gan	5785 75	5523 39 ♦
Nord-Sud Développ.	1173 50	1171 16
Oblicic Régions	1044 78	1029 34
Oblicoop Sicav	1409 66	1382 02
Obligations Convert.	464 75	443 69
Oblifion	1113 59	1083 79
Optimavalor	672 98	642 46
Options et Rendement	53603 59	52712 90
Orient-Gestion	187 87	179 35
Paramérique	543 02	519 40
Pareurope	860 51	821 49
Paribas Epargne	15244 83	15214 40
Paribas France	112 76	109 48
Paribas Gestion	631 48	605 74 ♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	106 91	103 80 ♦
Paribas Patrimoine	553 93	531 35 ♦
Parnasse-Valor	1054 97	1063 91
Patrimoine-Retraite	1628 74	1596 80
Phénix Placements	253 27	252 01
Pierre Investiss.	765 90	731 17
Placement A	1115 59	1115 59
Placement crt-terme	69147 95	69147 95
Placement J	54049 23	54049 23
Placement Premier	51032 41	51032 41
Placements Rendement	11517 17	11517 17
Placements Sécurité	110600 66	110600 66
Première Obligations	10284 90	10264 37
Priv'Association	22931 49	22931 49
Province Investiss.	625 45	597 09
Quartz	116 08	113 22
Rentacic	167 69	165 21
Revenus Trimestriels	5758 34	5731 03
Revenu Vert	1169 76	1168 61
Rivoli Plus	1057 10	1009 16
St-Honoré Assoc.	14002 02	13932 36
St-Honoré Bio-aliment.	867 76	828 41
St-Honoré Pacifique	587 48	560 84
St-Honoré P.M.E.	501 06	478 34
St-Honoré Real	11617 08	11570 80
St-Honoré Rendement	11451 99	11395
St-Honoré Services	518 68	498 73
St-Honoré Technol.	755 68	759 60
St-Honoré Valor	12172 44	12075 83
Sécuricic	11333 62	11322 30
Sécur. Mobilière	405 51	387 12
Secur Taux	10288 34	10288 34
Sél.court terme	11673 68	11566 78
Sélection Croissance	549 20	533 20
Sicaden (Casden BP)	747 29	736 25
Sicav-Associations	1376 29	1374 23
S.F.I. fr. et étr.	636 31	617 78
Sicavimmo	825 46	788 03
Sicav 5000	370 31	360 40
Silvafrance	597 54	581 55
Sivam	435 76	424 10
Silvarente	224 97	222 74
Silvastar	431 03	419 49
S.I.-Est	1293 21	1234 57
S.I.G.	896 63	855 58
S.N.I.	1301 95	1264 03
Sogepargne	391 86	377 70
Soparoc	52392 72	50866 72
Sogevar	1109	1058 71
Soginter	1316 97	1259 16
Soleil Investiss.	478 93	457 21 ♦
Technocic	1216 42	1191
Techno-Gan	5999 22	5727 18 ♦
U.A.P. Investiss.	413 72	398 77 ♦
Uni-Associations	109 29	109 29
Unifrance	501 60	478 95
Unifoncier	1343 51	1292 59
Uni-Garantie	1335 53	1309 32
Unigestion	933 62	891 28
Uni-Japon	1527 81	1458 53
Uni-Régions	3350 29	3198 37
Unirente	2185 28	2113 42
Univar	176 54	176 54
Univers-Obligations	1637 97	1584 11
Valorem	536 68	523 59
Valoblig	60505 87	59905 80
Valora	1493 49	1452
Valrel	78334	78294 85

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 071	6 073	5 800	6 350
ECU	6 922	6 918	....	....
Allemagne (100 DM)	333 660	333 420	323	343
Belgique (100 F)	16 108	16 101	15 750	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 320	296 040	287	307
Danemark (100 krd)	88 730	88 620	86	93
Norvège (100 k)	89 950	89 980	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 820	9 872	9 550	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 485	4 478	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 618	4 619	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	403 650	401 950	387	409
Suède (100 krs)	95 550	95 640	92	98
Autriche (100 sch)	47 450	47 440	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 787	4 778	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 290	4 276	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 522	4 535	4 350	4 800
Japon (100 yens)	4 225	4 220	4 070	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/5
Or fin (kilo en barre)	87500	87900
Or fin (en lingot)	87950	87550
Pièce française (20 fr)	522	527
Pièce française (10 fr)	340	....
Pièce suisse (20 fr)	590	586
Pièce latine (20 fr)	489	500
Souverain	620	627
Pièce de 20 dollars	3110	3160
Pièce de 10 dollars	1480	1470
Pièce de 5 dollars	850	....
Pièce de 50 pesos	3286	3275
Pièce de 10 florins	530	521
Or Londres	447 79	451 76
Or Zurich	460 75	461
Or Hongkong	450 41	....
Argent Londres	7 29	7 68

Le Monde

La situation en Nouvelle-Calédonie

M. Jacques Lafleur (président du RPCR) exprime son «désaccord» avec le délégué du gouvernement

NOUMÉA
de notre correspondant

Le torchon brûle entre le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, et le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Jean Montpezat, haut commissaire de la République. Au cours d'un entretien téléphonique, diffusé le lundi 1er juin par RFO, M. Lafleur a fait état de son « *désaccord* » avec M. Montpezat sur « *un certain nombre de dossiers qui*, a-t-il dit, *n'avancent pas.* » Ce n'est pas la première fois que des divergences apparaissent entre les deux hommes, mais c'est la première fois qu'elles s'expriment aussi ouvertement. M. Lafleur a expliqué qu'il voulait se rendre, mardi, à Paris pour solliciter l'arbitrage de M. Jacques Chirac.

A mots couverts, le président du RPCR a reproché au délégué du gouvernement un certain laxisme à l'égard des indépendantistes. Il lui fait grief d'avoir toléré les deux barrages établis par le FLNKS à l'occasion de son congrès, sur une piste des environs de Ponerihouen, et d'avoir permis que le chef du mouvement indépendantiste polynésien, M. Oscar Temaru, invité du congrès du FLNKS, fasse une visite à la prison du camp-est à Nouméa.

D'une façon générale, le député RPR a donné l'impression de douter quelque peu de la détermination du gouvernement à l'encontre du FLNKS.

M. Lafleur a estimé, en outre, que le mot d'ordre de boycottage du prochain référendum lancé par le mouvement indépendantiste constituait « *la manifestation de l'impuissance* (du FLNKS) *à proposer quoi que ce soit à la jeunesse mélanésienne, à l'ensemble de la population* ». Au passage, le député RPR a indiqué que le référendum pourrait avoir lieu « *vers le 13 septembre* ».

Enfin le président du RPCR a vivement réagi aux propos tenus récemment à son sujet par M. Pierre Juquin, ainsi qu'à... l'article consacré par notre envoyé spécial Alain Rollat au « *déclin* » de son empire politique (*le Monde* du 28 mai). Il a jugé que *le Monde* avait tenu à son encontre « *des propos encore plus odieux que ceux de M. Juquin* » et s'employait « *depuis des années à couvrir la Nouvelle-Calédonie de boue* ».

Affirmant qu'en la circonstance *le Monde* avait « *un petit peu dépassé les bornes de la bienséance* », M. Lafleur a qualifié Pierre Juquin et Alain Rollat d'« *agents extérieurs* » qui chercheraient, selon lui, non seulement « *à attaquer le premier ministre et M. Bernard Pons, parce que depuis un an le calme est revenu dans le territoire* », mais aussi, « *à faire naître dans l'esprit des Calédoniens un trouble qui peut recréer des conditions dangereuses pour la paix dans le territoire* ».

F. B.

[Les commentaires de M. Lafleur ne sauraient surprendre, dans la mesure où tout point de vue qui ne correspond pas à leur thèse est invariablement jugé « subversif » par le dirigeant du RPCR.]

● ***M. Hernu, candidat en second.*** — Invité le dimanche 31 mai du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône et ancien ministre de la défense, a déclaré qu'il souhaite que M. François Mitterrand se représente en 1988. Si ce *n'était pas le cas*, il ne trouverait « *pas sain* » qu'il n'y ait, au PS, qu'un seul candidat à la candidature, « *parce qu'il n'y a pas d'héritier naturel du président de la République* ». « *Autrement dit*, a continué M. Hernu, *s'il n'y en avait qu'un seul, il en faudrait un second. Et alors, pourquoi pas moi ?* » A propos de défense, M. Hernu a évoqué l'hypothèse d'une « *Allemagne neutralisée* » pour estimer que « *c'est le risque que la frontière avec l'URSS soit sur le Rhin* ».

Le Forum du Pacifique Sud considère le référendum comme une «recette pour un désastre»

Les pays du Forum du Pacifique sud, qui regroupe l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les micro-Etats insulaires de la région, ont qualifié, à l'issue de leur réunion annuelle, le vendredi 29 et le samedi 30 mai à Apia (*le Monde* daté 31 mai-1er juin), d'« *exercice vide de sens* » et de « *recette pour un désastre* » le référendum en Nouvelle-Calédonie.

L'organisation s'est dite prête à *envoyer des délégations* à Nouméa et à Paris afin de « *discuter de la situation avec toutes les parties* », soulignant que la politique suivie par le gouvernement français « *n'a pas réussi à réunir les conditions d'un véritable référendum d'autodétermination* », car elle repose, selon le communiqué, « *sur une répression judiciaire, partisane et raciste* ». Le Forum a demandé à la France de donner aux Néo-Calédoniens « *un choix libre, honnête et véritable* » sur leur destinée.

D'autre part, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont offert à leurs partenaires de leur faire part de renseignements en leur possession concernant les activités de l'Union soviétique et de la Libye, que Canberra et Wellington accusent de vouloir s'implanter dans le Pacifique sud.

Enfin, le Forum a proposé d'envoyer une délégation aux îles Fidji afin d'engager une médiation entre le gouverneur général Ratu Sir Penaia Ganilau, le lieutenant-colonel Stiveni Rabuka qui a pris le pouvoir le 14 mai, les chefs mélanésiens et le premier ministre renversé, M. Timoci Bavadra. La délégation *serait dirigée, selon l'offre contenue* dans le communiqué final de la réunion du Forum, par le premier ministre australien, M. Bob Hawke. A Suva, la capitale des Fidji, la radio contrôlée par les militaires a rapporté que le gouverneur général avait rejeté cette proposition. Mais, selon des informations recueillies à Apia, le Forum considère que son offre peut encore aboutir. — (*AFP., UPI.*)

Sur le vif

Gorby a des idées

Ils sont d'un lourd, mes copains, au journal, c'est pas croyable ! Ils voient pas plus loin que le bout de leur nez. Ils prennent tout au pied de la lettre. Tenez, je vais vous donner un exemple. Vous vous rappelez cette cassette vidéo qui circulait sous le manteau en Union soviétique, sur les extravagances et les goûts de luxe de la mère Raïssa. On a dit, et ils l'ont cru, que c'était une opération montée par le KGB derrière le dos de Gorby. Rien que pour l'emmerder, pour le débiner, pour le discréditer.

Ça ne tient pas debout ! Explication tellement simplette qu'elle en est idiote ! Vous n'imaginez pas un seul instant que le KGB se serait permis un truc pareil. Qui c'est le patron, au Kremlin, hein ? Gorby. Et comme il a *oublié d'être bête, il a fait le coup* lui-même. Histoire de pleurnicher auprès de ses interlocuteurs occidentaux : Voyez comme ils me traitent mal, tous ces vieux *crabes de l'appareil du parti;* feriez mieux de vous jeter sur mes propositions de paix et de désarmement avant qu'ils aient ma peau !

Là, avec le jeune Allemand, c'est pareil. Je lisais, ce matin, dans la presse, que ce vol au-dessus d'un nid de coucou sur la place Rouge avait été entièrement téléguidé par ces salauds de militaires : allez, rentre, mon petit *Mathias*, viens te poser devant le Kremlin, fais gaffe à pas te cogner contre l'église Saint-Basile. Ça lui fera les pieds à ce nigaud de Gorbatchev, à ce pseudo-champion de la démocratie. Il va l'avoir dans le baba et on en sera enfin débarrassés.

Allons donc ! C'est encore une idée à lui, ça, c'est évident. Il a convoqué son ambassadeur à Bonn :

— Dis donc, tu pourrais pas *me trouver un cinglé, un fou* volant qui vienne faire la nique à nos traîneurs de sabre ?

— Il y a bien Rudolph Hess...

— Arrête ! C'est vraiment le *has-been !*

— Et si on demandait à Boum-Boum Becker ? Ah ! non, c'est vrai, il est pas là, il est à Roland-Garros.

— *Ecoute, te casse pas la* tête, fais comme d'habitude, passe une petite annonce dans le *Bild Zeitung.*

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1er juin

Valse-hésitation

Une grande hésitation a été perceptible rue Vivienne lundi matin au cours de la séance préliminaire. Les cours ont en effet évolué de droite et de gauche et la tendance n'a pas réussi à trouver une orientation précise. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une modeste perte de 0,07 %. Baisse de Luchaire (– 6,2 %), Ecco (– 5,7 %), Finextel et Alsthom (– 2,8 %). Avance de Bail Investissement (+ 3,6 %), OPFI (+ 3 %), SEB (+ 2,3 %) et Cetelem (+ 2,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	481	481	480
Agence Havas	....	....	....
Air Liquide (L')	702	707	707
Bancaire (Cie)	715	708	709
Bongrain	2800	2790	2790
Bouygues	1186	1168	1160
B.S.N.	5220	5220	5200
Carrefour	3389	3390	3390
Chargeurs S.A.	1460	1455	1455
Club Méditerranée	656	656	655
Eaux (Gén.)	1294	1305	1304
ELF-Aquitaine	368	372	374
Essilor	3720	3760	3740
Lafarge-Coppée	1576	1576	1574
Lyonn. des Eaux	1535	1525	1525
Michelin	3380	3380	3350
Midi (Cie)	1525	1520	1515
Moët-Hennessy	2520	2520	2510
Navig. Mixtes	1080	1090	1088
Oréal (L')	4325	4250	4310
Pernod-Ricard	1077	1085	1087
Peugeot S.A.	1585	1585	1577
Saint-Gobain	444	444	442
Sanofi	795	795	795
Source Perrier	794	788	790
Télémécanique	2970	2970	2970
Thomson-C.S.F.	1510	1512	1505
Total-C.F.P.	531	527	528
T.R.T.	2560	2670	2580
Valéo	580	585	580

Le numéro du « Monde » daté 31 mai–1er juin 1987 a été tiré à 450 179 exemplaires

A B C D F G H

Attentats à l'explosif, menaces répétées

L'école corse sous les flèches nationalistes

Le mardi 2 juin a lieu à Bastia (Haute-Corse), en présence de M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, un colloque sur le thème « *Racisme et violence* ».

L'île, depuis le début de l'année, subit en moyenne un hold-up et un plasticage par jour. Organisé par le conseil général, dont le président est M. François Giacobbi (MRG), le colloque accueille des hauts fonctionnaires, des élus, des personnalités religieuses, et des représentants de seize organisations, mais son initiative est principalement due à six syndicats d'enseignants, dont la FEN, le SNALC, le SNI-PEGC et le SNES. Depuis Pâques, les enseignants d'origine continentale sont particulièrement visés, par les attentats de l'ex-FLNC, qui veut ainsi faire place nette pour les Corses désirant revenir au pays.

BASTIA
de notre envoyée spéciale

Gérer leur système d'enseignement : voilà, en clair, la revendication des nationalistes corses. L'école républicaine est une et indivisible, leur répondent en substance l'Etat et les divers syndicats nationaux. Les indépendantistes dénoncent le « *colonialisme* ». Leurs adversaires dénoncent leur « *violence* ». A la « *corsisation des emplois* » s'oppose l'argument de « *connotation raciste et xénophobe* ». Les nationalistes installent leurs « contre-pouvoirs » en milieu socioprofessionnel ? La légalité républicaine doit être respectée et le fonctionnement des institutions doit revenir à la normale : telle est la volonté de l'Etat.

Les coups portés, depuis cinq ans, au système d'enseignement commencent à lui faire courir un risque de destabilisation, affirme la FEN. L'enseignement est sans doute le secteur où la stratégie des contre-pouvoirs conçue par l'ex-FLNC a été mise en pratique en premier. Au « Forum RMC », dimanche 31 mai, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, qui doit venir en Corse les 15 et 16 juin prochains, a fustigé l'ex-FLNC, « *fasciste, raciste, xénophobe,* [qui] *s'en prend aux enseignants, donc à l'avenir de nos enfants* ».

« *Ouf ! Les examens seront assurés* » : le soulagement est manifeste chez les maîtres, les élèves et leurs parents. L'intersyndicale des personnels de l'éducation nationale a en effet interrompu la grève administrative commencée il y a trois semaines « *pour soutenir les collègues victimes du terrorisme* ». Paris a entendu le message. Mercredi 3 juin, M. Michel Roger, directeur du cabinet du ministre, accompagné d'un conseiller technique, doit venir à Ajaccio prendre le pouls de cette profession enseignante visée par les plasticages dont elle est la cible de choix depuis Pâques. Au menu de la réunion : l'examen du sort des victimes et le lancement d'une campagne d'information sur la crise de l'enseignement en Corse. Une commission, que le représentant du ministre doit mettre en place, commencera ses travaux le jour même, *pour étudier la mise en place d'une* structure permanente d'information de l'opinion. Car, c'est un fait nouveau, les syndicats refusent de « *jouer seuls les fantassins de la République* ». Explosifs ou menaces téléphoniques de l'ex-FLNC ? « *Nous partons* » : c'est la nouvelle consigne syndicale, puisque l'Etat n'assure plus la sécurité de ses enseignants.

L'école sous les flèches du nationalisme : l'île vient de connaître une des crises les plus aiguës au sein du monde enseignant. En 1982, une première vague d'attentats avait provoqué la colère et la fin de certaines illusions pro-régionalistes dans cette profession. Mais « *il fallait rester* ». On porta le débat sur la scène insulaire, on répondit pied à pied aux arguments indépendantistes. Mais aujourd'hui ? « *On avoue notre échec, et on se retourne vers l'Etat, qui doit assumer ses responsabilités.* »

Priorité au recrutement local ?

La Commission examinera d'abord le dossier des plastiqués. Combien sont-ils ? Dans quelles conditions se sont-ils réadaptés ? interrogent les syndicats. Le rectorat de Corse vient de dresser un premier état des lieux qui n'est pas exhaustif. Entre le 20 août 1982 et le 1er mai 1987, cent plaintes ont été déposées et soutenues par le rectorat. Motifs : attentats à l'explosif visant d'abord des voitures, puis, de plus en plus, des domiciles ; des menaces à répétition par lettre et par téléphone. *Les enseignants* du primaire sont peu nombreux parmi les victimes : en Corse, comme ailleurs, le recrutement des maîtres est local. Cent plaintes donc, pour mille quatre cents postes environ du second degré. Le plus souvent, les victimes ont quitté la Corse. Ces enseignants ont-ils eu le poste de leur choix ? Par qui ont-ils été remplacés ? A ces questions, il est impossible pour le moment d'obtenir réponse. Seule l'administration centrale possède les listes permettant de faire le point de la situation.

Selon les syndicats, la multiplication des attentats aggrave la « déqualification » du corps enseignant en Corse dans la mesure où les partants ne sont pas toujours remplacés pas des collègues de même qualification. Pourtant, la proportion des adjoints d'enseignement (21,8 %) est nettement supérieure en Corse à la moyenne nationale (13 %) alors que c'est l'inverse pour les agrégés (5,5 % en Corse contre 9,3 % pour la moyenne nationale) et, dans une moindre mesure, pour les certifiés (36,4 % en Corse contre 38,9 %) chiffres de source syndicale.

Au-delà des querelles de chiffres, l'objet de la discorde reste entier : faut-il ou non accorder des conditions plus favorables aux Corses ? *C'est ce que veulent la majorité des* nationalistes. D'autres, parmi eux, préfèrent poser le problème du contenu de l'enseignement car « *ce n'est pas une question d'hommes et de patronymes* », tout en revendiquant « *le droit d'appartenir à une communauté historique* ».

De cette priorité en forme de régime spécial pour les Corses, ni l'Etat ni les syndicats nationaux ne veulent. Pour le premier, cela reviendrait *de facto* à satisfaire les revendications nationalistes (la reconnaissance du peuple corse et surtout celle de son droit à s'autogouverner). Pour les seconds, « *ce serait entrer dans une analyse qui peut déraper vers la xénophobie, voire le racisme* ».

DANIELLE ROUARD.

A Bruxelles

Un pianiste soviétique remporte le concours Reine-Elisabeth

Un pianiste soviétique de vingt-neuf ans, Andreï Nickolsky, a remporté, dans la nuit de samedi, le concours Reine-Elisabeth à Bruxelles avec un *Troisième concerto* de Rachmaninov à haut risque et flamboyant. Un Japonais de vingt-deux ans, Akira Wakabayashi, formé dans la même classe au Mozarteum de Salzbourg (celle de *Hans Leigraf*), a enlevé le deuxième prix, après une exécution du même concerto qualifiée par notre confrère du *Soir* de « *plus réservée mais irréprochable* ».

Il est vrai que Nickolsky, qui fut lauréat du concours Long en 1979 et qui a bien entamé depuis sa carrière professionnelle, s'est comporté en gagneur tout au long des épreuves, exigeant des modifications d'éclairage lors des retransmissions télévisées (l'ensemble de la finale est diffusé toute une semaine en direct) et levant les bras en signe de victoire à l'issue de sa dernière épreuve.

Rappelons que le concours Reine-Elisabeth, l'une des plus importantes compétitions internationales, n'est ouvert aux pianistes que tous les quatre ans, en alternance avec le violon, la composition et, pour la première fois en 1988, le chant. Douze finalistes seulement s'étaient détachés cette année des cent vingt inscrits, à l'issue d'épreuves de très haut niveau étendues sur un mois, et très largement répercutées par l'ensemble des médias. Les précédents pianistes couronnés étaient le Belge Pierre-Alain Volondat et le Français d'origine libanaise Abdel Rahman El Bacha.

A. R.

